



HAL
open science

Les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte

Milad Yacoub

► **To cite this version:**

Milad Yacoub. Les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte. Sociologie. Université de Nanterre - Paris X, 2008. Français. NNT: . tel-00263874

HAL Id: tel-00263874

<https://theses.hal.science/tel-00263874>

Submitted on 13 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS X – NANTERRE
École Doctorale « Économie, Organisations, Société »

Thèse pour l'obtention du grade de Docteur en Sociologie

Les associations de développement local
étudiées à travers leurs configurations sociales :
le cas d'un village de Haute-Égypte

Milad YACOUB

18 février 2008

Sous la direction de M. Jean VINCENT

Professeur émérite, AgroParisTech (ex- Institut National Agronomique Paris-Grignon)

Examineurs

Tahani ABDEL HAKIM	Enseignant-chercheur, Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier
Jean-Paul BILLAUD	Directeur de recherche, CNRS/LADYSS, Université Paris X – Nanterre
Pierre CAMPAGNE	Professeur émérite, Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (rapporteur)
Bertrand HERVIEU	Secrétaire général, Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes
Mohamed NAWAR	Professeur émérite, Faculté d'Agronomie, Université du Caire
Bernard PECQUEUR	Professeur, Université Joseph Fourier – Grenoble (rapporteur)

À tous celles et ceux qui aspirent à un avenir meilleur
et qui œuvrent pour transformer leurs rêves en réalité.

Remerciements

Ce travail doit beaucoup aux villageois d'El-Ézab qui ont rendu les cinq mois que j'ai passés parmi eux un vrai plaisir. Je voudrais les remercier pour m'avoir accueilli et accepté de m'ouvrir leurs portes et leurs cœurs. Grâce à eux, cette recherche ne s'est pas limitée aux aspects professionnels et académiques mais a été enrichie par une expérience humaine et spirituelle et elle constitue un élément marquant pour toute ma vie.

J'exprime mes meilleures gratitudes à mon directeur de thèse, M. Jean VINCENT, qui m'a guidé sur le plan académique et qui m'a aussi donné confiance et m'a encouragé dans mes moments d'hésitation. Il était disponible pour m'écouter et me conseiller pendant tout le parcours de cette thèse et même avant dans le cadre du DEA que j'avais fait également sous sa direction.

Deux de mes anciens professeurs ont également contribué à ce travail en étant disponibles à chaque fois que je leur demandais leurs avis scientifiques ou que je soumettais mes réflexions à leurs jugements. Je suis donc reconnaissant envers M. Pierre CAMPAGNE qui a dirigé mon Master à l'IAMM et M. Mohamed NAWAR qui m'a orienté vers une carrière académique en sociologie rurale à l'Université du Caire. Je les remercie de m'avoir guidé en cours du travail et accepté d'être rapporteur pour le premier et membre du jury pour le deuxième.

Je tiens aussi à remercier vivement l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier IAMM et le Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes CIHEAM dont il dépend d'avoir financé ce travail de recherche ainsi que celui du Master of Science que j'avais préparé antérieurement. Sans ces financements, je n'aurais pas eu la chance d'effectuer les études de troisième cycle en France et j'en suis vraiment reconnaissant. Un grand merci est dû à toute l'équipe de l'IAMM et du CIHEAM, et spécialement à son secrétaire général M. Bertrand HERVIEU qui a aussi accepté de présider le jury de cette thèse.

Mes vifs remerciements s'adressent aussi à Mme Tahani ABDELHAKIM, M. Jean-Paul BILLAUD et M. Bernard PECQUEUR pour leur participation dans le jury de cette thèse.

Finalement je remercie l'équipe du Laboratoire Dynamiques Sociales et Recomposition des Espaces LADYSS à l'université de Paris X — Nanterre, mes collègues à l'Université du Caire, mes parents, les membres de ma famille et mes amis des deux côtés de la Méditerranée qui m'ont soutenu et encouragé pendant plusieurs années. Je suis spécialement reconnaissant à Bertille, Dominique et Philippe qui m'ont aidé à corriger et à améliorer le texte final.

Table des matières

Introduction générale	9
Première Partie : La problématique, ses bases et ses orientations	16
Chapitre I : Les questions et leurs fondements	17
I.1. Une question qui a un parcours	18
I.2. Les fondements et les recherches antérieures	23
I.2.1. Associations de développement de la société locale : de quoi parle-t-on ?.....	23
I.2.2. Études sociologiques sur les organisations rurales : la tradition égyptienne	25
I.2.3. Monographies de villages en Égypte, mais pas toujours à l'égyptienne	28
I.2.4. Comment s'exerce le pouvoir en milieu rural égyptien ?.....	31
Conclusion	34
Chapitre II : Se situer en sociologie	36
II.1. Le développement	37
II.1.1. Approches sociologiques du développement	38
II.1.2. Le développement local et la ruralité	41
II.1.3. Les acteurs locaux	44
II.1.4. Les dynamiques des acteurs du développement.....	46
II.2. Les organisations	47
II.2.1. Approches sociologiques des institutions et des organisations	47
II.2.2. L'acteur : vers une théorie sociologique	50
II.2.3. L'acteur et le pouvoir	50
II.3. Les configurations sociales	53
II.3.1. Norbert Elias et les configurations sociales	53
II.3.2. Le « jeu » comme modèle d'explication.....	55
II.3.3. La configuration comme espace de pertinence	56
II.3.4. Relations de réciprocité, rapport de force et équilibre	57
II.3.5. Choix justifié, malgré les limites.....	58
Conclusion	59
Chapitre III : Approches méthodologiques et démarche pratique	61
III.1. Des méthodologies qualitatives en sociologie	61
III.2. L'observation participante pour des recherches sociologiques.....	62
III.3. Pourquoi cette méthode ?	63
III.4. La position du chercheur.....	64
III.5. Une démarche entre l'induction et la déduction	66
III.6. Les risques et les limites	66
III.7. Une succession de phases	68
III.7.1. La préparation.....	68
III.7.2. Un travail sur le terrain	68
III.7.3. Trouver et adapter des méthodes complémentaires	70
III.7.4. Travailler avec les données.....	70
III.8. La restitution et le « Je » méthodologique	71
III.9. Le déroulement pratique de cette étude	71
III.9.1. Les tentatives et les évolutions du choix du couple association/village	72
III.9.2. Les phases de la collecte des données.....	75
Conclusion	80
Conclusion de la première partie	83
Deuxième partie : Le couple association/village	84
Chapitre IV : El-Ézab Bahari, village de la Haute-Égypte	85
IV. 1. Le découpage administratif.....	86

IV. 2. Un village ordinaire d'une région pauvre	87
IV. 3. Le récit d'un voyage	90
IV. 4. Un village qui a une histoire	93
IV. 5. Infrastructures et manques en infrastructures	96
IV. 6. Les activités économiques et la place de l'agriculture	98
IV. 7. Les rapports avec la ville et les villages voisins	100
Conclusion	105
Chapitre V : Inégalités et pouvoir à El-Ézab Bahari.....	107
V. 1. Les inégalités entre hommes et femmes	108
V. 2. La domination entre générations	109
V. 3. Le prestige des religieux	110
V. 4. Le partage des richesses.....	112
V. 5. L'autorité du maire et des agents de l'ordre public.....	113
V. 6. Les sensibilités politiques	114
V. 7. Les identités et les appartenances territoriales et familiales	117
Conclusion	120
Chapitre VI : Fresque d'histoire et d'acteurs clés des associations	121
VI. 1 Actes précurseurs : 1992-1994	122
VI. 2. Mouvement ascendant et fondation officielle : 1994	125
VI. 3. Rencontre entre mouvements ascendant et descendant : 1994-1996.....	127
VI. 4. Consolidation et diversification : 1997-2000	130
VI. 5. Période de brèves turbulences : 2001	131
VI. 6. Spécialisation et naissance d'une association sœur : 2002	133
VI. 7. Professionnalisation et élargissement : 2002 -.....	135
Conclusion	136
Chapitre VII : Les espaces associatifs, occupants et occupations	138
VII. 1 Le (s) territoire (s) associatif (s)	139
VII. 2. Une visite guidée des lieux.....	140
VII. 3. Les objectifs de chacune des associations	142
VII. 4. Activités et projets	143
VII. 5. Moyens et budgets assurés	148
VII. 6. Un personnel au profil varié.....	149
VII. 7. Des conseils d'administration bien constitués.....	152
VII. 8. Les adhérents et les assemblés générales	155
Conclusion	157
Conclusion de la deuxième partie	159
Troisième Partie : Les configurations sociales internes.....	161
Chapitre VIII : Configurations socioterritoriales	163
VIII. 1. Du local au territorial	164
VIII. 2. Qu'est-ce qu'une association « locale » ?	165
VIII. 3. Les appartenances territoriales	166
VIII. 4. L'effet des fondateurs	168
VIII. 5. L'effet des réseaux sociaux.....	170
VIII. 6. Les ancrages territoriaux des activités et leurs pertinences	172
VIII. 6. 1. Activités à territoires localisés	172
VIII. 6. 2. Activités à territoires intermédiaires	173
VIII. 6. 3. Activités à territoires éclatés	175
VIII. 7. L'effet de l'irrigation.....	178
VIII. 8. L'effet de l'activité agricole.....	178
Conclusion	179
Chapitre IX : Configurations sociofamiliales	182

IX. 1. Conseils d'administration et familles : trois cas de figure.....	184
IX. 2. La présence des familles dans l'adhésion aux associations et leurs places dans les différentes activités	186
IX. 3. L'association d'El-Fawares : à la recherche d'un équilibre fragile	188
IX. 4. L'association agricole : le pari de l'indifférence	192
IX. 5. Les logiques des familles envers les associations	196
Conclusion	198
Chapitre X : Les configurations socioéconomiques	201
X. 1. Les statuts économiques des membres des conseils d'administration.....	203
X. 2. Le profil économique des adhérents de l'association d'El-Fawares	204
X. 3. Le profil économique des adhérents de l'association agricole	205
X. 4. Des activités pour les « aisés ».....	206
X. 5. Des activités pour les « moyens ».....	208
X. 6. Le microcrédit : une illustration des configurations socioéconomiques	210
Conclusion	216
Chapitre XI : Les autres configurations sociales internes.....	220
XI. 1. Les configurations sociales entre hommes et femmes.....	221
XI. 1. 1. Une femme dans le conseil d'administration.....	222
XI. 1. 2. Hommes et femmes dans le personnel.....	223
XI. 1. 3. Hommes et femmes adhérents	224
XI. 1. 4. Hommes et femmes bénéficiaires.....	225
XI. 1. 5. Des associations féminines	227
XI. 1. 6. Pour et contre les femmes dans les associations.....	228
XI. 2. Les configurations socioreligieuses	230
XI. 2. 1. Des chrétiens et des musulmans ensemble dans les associations	231
XI. 2. 2. Les références à la religion.....	232
XI. 2. 3. La famille de Dandara : une source d'inspiration.....	233
XI. 2. 4. Des échanges avec les établissements et les acteurs religieux.....	234
XI. 3. Les configurations sociopolitiques	236
XI. 3. 1. Un apolitisme imposé	236
XI. 3. 2. Les associations et le comité du parti	236
Conclusion	238
Conclusion de la troisième partie.....	242
Quatrième Partie : Les configurations sociales externes	244
Chapitre XII : Care, les « professionnels » du développement ?.....	246
XII. 1. Comment fonctionnent les relations avec Care ?	247
XII. 2. Care, une ouverture	248
XII. 3. La relation vue du côté de Care	253
XII. 4. Les exigences d'une bonne image	256
XII. 5. Trouver un sens à la relation avec Care.....	256
XII. 5. 1. À la recherche d'un équilibre local – global	256
XII. 5. 2. Entre patronage et coopération.....	257
XII. 5. 3. Entre comportements amateurs et professionnalisme	258
XII. 5. 4. Le besoin d'un soutien moral	258
XII. 6. Quelques implications de la relation avec Care	259
XII. 6. 1. Un contrôle et une invitation à un travail rigoureux	259
XII. 6. 2. Une incitation à l'utilisation de la technologie.....	260
XII. 6. 3. La promotion des femmes	260
Conclusion	261
Chapitre XIII : Ministère de la Solidarité Sociale, les « bureaucrates » ?	264
XIII. 1. Une relation prescrite	265

XIII. 2. L'unité de Solidarité Sociale	266
XIII. 2. 1. Le voisinage avec l'association.....	267
XIII. 2. 2. Le partage de l'espace	268
XIII. 2. 3. Le partage des ressources humaines	269
XIII. 2. 4. Le contrôle et la supervision.....	270
XIII. 2. 5. Des services rendus	271
XIII. 2. 6. Expliquer les configurations sociales avec l'unité de Solidarité Sociale ...	272
XIII. 3. L'administration de la Solidarité Sociale au niveau du district d'Ésna	273
XIII. 3. 1. Une supériorité symbolique	273
XIII. 3. 2. Les transferts d'argent.....	274
XIII. 3. 3. Du contrôle et de la supervision.....	275
XIII. 4. La direction de la Solidarité Sociale à Quéna	277
XIII. 5. Un exemple transversal : la demande de mise à disposition d'un terrain possédé par l'État.....	277
XIII. 6. Ce qu'impliquent les configurations sociales avec les organismes de la Solidarité Sociale	279
Conclusion	280
Chapitre XIV : Les autres configurations sociales externes	281
XIV. 1. Le tissu associatif local et de proximité	282
XIV. 1. 1. L'indifférence envers quelques associations	282
XIV. 1. 2. Une association rivale	283
XIV. 1. 3. Une association « filleule ».....	284
XIV. 1. 4. Des amitiés associatives.....	285
XIV. 1. 5. Des partenariats associatifs	286
XIV. 2. La société civile locale.....	286
XIV. 3. Les organismes publics locaux	288
XIV. 4. Les organismes publics sectoriels : administration de l'irrigation	290
XIV. 5. La police et les services de sécurité	291
XIV. 6. Les bailleurs de fonds nationaux	292
XIV. 7. Les bailleurs de fonds étrangers.....	293
XIV. 8. Les entrepreneurs et les entreprises	294
Conclusion	295
Conclusion de la quatrième partie.....	299
 Conclusion générale	 301
 Références bibliographiques.....	 310
Ressources électroniques	328

Liste des annexes :

Annexe 1 : L'Égypte et le milieu rural égyptien. Quelques chiffres des résultats préliminaires du recensement général de 2006	330
Annexe 2 : Associations et unités sociales de l'Égypte et de Quéna	332
Annexe 3 : Productions végétales et animales d'El-Ézab Bahari.....	334
Annexe 4 : Entretien avec le président du Conseil Populaire Local d'El-Ézab.....	335

Liste des tableaux :

Tableau 1 : évolution de la problématique de thèse.....	21
Tableau 2 : comparaison des principales données aux niveaux du village, du district d'Ésna, du gouvernorat de Quéna, de la Haute-Égypte et de l'ensemble de l'Égypte	89
Tableau 3 : Conseil d'administration de l'association de développement de la société locale d'El-Fawares	153
Tableau 4 : Conseil d'administration de l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari.....	153
Tableau 5 : Appartenances familiales des membres du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares	184
Tableau 6 : Appartenances familiales des membres du conseil d'administration de l'association agricole	185
Tableau 7 : Récapitulatif de la présence relative des trois catégories économiques dans l'adhésion et les projets associatifs	218

Liste des figures :

Figure 1 : Prise de vue des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari par le logiciel Google Earth avec la localisation de quelques bâtiments publics	93
Figure 2 : Carte de l'Égypte	102
Figure 3 : Carte des principales routes du gouvernorat de Quéna montrant les principales villes proches d'El-Ézab	103
Figure 4 : répartition des agriculteurs concernés par le projet SAFE selon leur appartenance territoriale.....	176
Figure 5 : Appartenances familiales des adhérents à l'association d'El-Fawares	188
Figure 6 : appartenances familiales des ménages bénéficiaires du projet de l'eau potable	190
Figure 7 : appartenances familiales des ménages bénéficiaires du projet de collecte des eaux usées.....	191
Figure 8 : appartenances familiales des femmes ayant accédé à un microcrédit de l'association d'El-Fawares	192
Figure 9 : Appartenances familiales des adhérents à l'association agricole	193
Figure 10 : Appartenances familiales des femmes d'El-Fawares ayant accédé à un microcrédit de l'association agricole.....	195
Figure 11 : Appartenances familiales des femmes d'El-Nasreya ayant accédé à un microcrédit de l'association agricole.....	195

Introduction générale

Cette thèse a pour **objet** d'étudier le fonctionnement des associations de développement local en milieu rural égyptien par rapport à leurs contextes de l'exercice de pouvoir et de la gouvernance. Ces associations sont des organisations de la société civile dont les adhérents sont des ruraux qui, pour une raison ou une autre, se regroupent pour faire des actions communes visant leur bien-être et le développement de leur territoire. Ce sont des associations ayant un statut juridique autonome, créées selon la loi n° 84 de 2002.

La **question principale** de cette thèse est la suivante : comment expliquer le fonctionnement des associations de développement local ? Plusieurs paramètres peuvent être inclus. Nous allons essayer d'étayer ce fonctionnement d'un point de vue sociologique en se penchant sur les relations sociales qui existent au sein de l'association, au sein de la société locale et dans l'entourage de l'association.

Il s'agit de montrer que la compréhension des dynamiques associatives dans un cadre de développement local ne peut se faire qu'en prenant en compte deux types de paramètres :

- les configurations sociales à l'intérieur de l'association,
- les configurations sociales entre l'association et son contexte institutionnel et organisationnel,

et que ces deux types de paramètres sont liés.

Le **cadre théorique** mobilisé s'articule essentiellement autour du concept de « configuration sociale », décrit par Norbert Elias, mis en lien avec des approches de la sociologie du développement et de la sociologie des organisations. Cet outil d'analyse semble pertinent pour étudier la gouvernance dans et autour de ces associations en mettant en relief l'interaction et l'interdépendance entre les différents acteurs à travers les jeux de pouvoir. La configuration sous-entend une épreuve de force dans laquelle deux ou plusieurs acteurs mesurent leur puissance.

Le concept de configuration est développé par Norbert Elias (1897-1990), comme faisant partie de son courant de pensée sociologique. Dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la*

sociologie ? paru dans son édition originale allemande en 1970 et en 1991 pour la traduction française, Elias consacre une dizaine de pages à expliquer ce qu'il entend par configuration.

Le concept de configuration s'explique par l'interaction et l'interdépendance entre les différents acteurs. La «configuration» signifie que la société n'est pas une substance, mais un réseau d'interdépendances assimilable à un équilibre de tensions entre les parties (groupes ou individus) d'un ensemble. Cet équilibre mobile engendre des jeux de type concurrentiel qui ont des effets sur les actions et les pensées de chacun.

Ces configurations incluent les structures sociales, les problèmes de la répartition des forces et de l'équilibre des tensions : ce qu'on ne peut toucher en étudiant le comportement de plusieurs individus isolés. Le propre de cette approche est de considérer la société comme la forme à la fois changeante et structurée du réseau de relations de ses membres.

La **problématique** de cette thèse consiste à analyser les jeux de pouvoir à l'intérieur de l'association et entre l'association et son contexte institutionnel et organisationnel et cela pour saisir comment les configurations sociales agissent sur le fonctionnement de l'association et expliquent sa dynamique.

Les configurations sociales à l'intérieur de l'association concernent les relations entre les différents membres, dirigeants et bénéficiaires de l'association. Ce paramètre met l'accent sur les jeux de pouvoir résultant des appartenances familiales, territoriales, politiques, religieuses et des intérêts économiques et sociaux de ces différents acteurs. C'est aussi le reflet des configurations sociales de la société dans laquelle l'association est présente.

La configuration sociale entre l'association et son contexte institutionnel et organisationnel met l'accent sur les jeux de pouvoir qui existent à travers les relations de l'association avec les autres organismes à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire : autorités locales, organismes étatiques, bailleurs de fonds et autres.

La **collecte des données** a été réalisée entre avril et août 2006 par une étude de cas de deux associations jumelles occupant les mêmes locaux et ayant plus ou moins les mêmes

approches, mais avec des spécialisations différentes : l'une d'elles était axée sur les services liés au bien-être des populations et l'autre sur les projets de développement agricole. Elles se trouvent dans un village appelé El-Ézab¹ en Haute-Égypte, la partie sud du pays. Le choix de ces deux associations a eu lieu en plusieurs étapes et après de nombreuses prises de contacts et déplacements.

La **méthodologie** adoptée a été l'observation participante avec un double statut de chercheur et de volontaire dans ces associations. Cette méthodologie permet de collecter des données qualitatives et de cerner de plus près les logiques propres des acteurs dans leurs situations réelles d'action. Elle implique aussi de passer un certain temps à l'intérieur sur le terrain d'étude, ce qui donne un aspect évolutif et interactif à cette démarche de recherche.

Le fait d'être hébergé dans les locaux même des associations pendant cette période de cinq mois a facilité l'intégration dans tous ses aspects. À la fin de chaque journée, un temps était consacré à la rédaction d'un carnet journalier dans lequel était noté ce qui s'était passé au cours de cette journée. Des impressions personnelles et des essais d'hypothèses explicatives s'ajoutaient au fur et à mesure que le travail avançait.

Vers la fin du séjour, une série d'entretiens auprès des leaders locaux du village² ont été menés. Le président de l'unité villageoise locale, le président du conseil populaire élu, le

¹ Les noms du village et des principaux lieux mentionnés, les prénoms et les noms des personnes et des familles citées ont été modifiés pour garder l'anonymat et respecter la vie privée de ces personnes.

² L'utilisation du mot village pose un problème de vocabulaire parce qu'il n'a pas tout à fait le même sens en langue française et en arabe. Dans cette thèse les mots village, traduction de l'arabe « karia », et Unité Villageoise Locale, traduction littérale de « wehda mahaleya karaweya », sont utilisés. Il faut noter trois spécificités. 1- Une grande différence de taille existe : la population d'un village égyptien est de l'ordre de 8500 habitants en moyenne et peut atteindre plusieurs dizaines de milliers d'habitants sans plafond précis, ce qui est bien loin du maximum français habituel de 2000 habitants. 2- Les mots village et commune sont confondus en arabe en un seul mot, karia. Le mot village utilisé dans ce texte peut désigner la partie habitée, c'est-à-dire le bourg du village, et d'autres fois désigner l'ensemble du territoire de la commune incluant les terrains agricoles. 3- Un village égyptien ne correspond pas à une municipalité. En effet, depuis les années 1970, la législation égyptienne regroupe administrativement deux ou plusieurs villages en une Unité Villageoise Locale qui a un président nommé par l'État et appelé Président de l'Unité Villageoise et un conseil élu appelé Conseil Populaire Local. Cependant, il existe aussi un poste traditionnel de maire, nommé par l'État, qui est toujours lié au village. Cela veut dire qu'une Unité Villageoise qui a un seul président et un seul conseil peut avoir autant de maires que le nombre de villages qu'elle contient.

maire, les représentants du comité du parti national démocratique (parti au pouvoir en Égypte) dans le village et un groupe d'imams des mosquées du village ont été interviewés dans ce cadre. Ces entretiens ont été enregistrés et transcrits pour s'ajouter au corpus des données de l'étude. De même, des données quantitatives ont été récoltées en constituant un fichier d'informations chiffrées sur les différentes catégories de personnes impliquées dans les associations. L'entretien avec le président du Conseil Populaire Local a été traduit en français et mis en annexe 4 (cf. page 335).

Les **résultats attendus** de cette recherche sont :

- un ensemble d'exemples et d'illustrations de configurations sociales et des différents jeux de pouvoir observés dans la réalité,
- une analyse de cet ensemble pour expliquer les différentes attitudes, choix et comportements des acteurs de l'association,
- une analyse des choix pris par les associations à la lumière des configurations sociales en œuvre.

Ces résultats pourraient concerner plus ou moins directement les quelque 4 500 villages égyptiens et leurs habitants dont le nombre dépasse les 41 millions selon les résultats préliminaires du recensement général de 2006, ce qui correspond à plus de 57 % de la population égyptienne (cf. annexe 1, page 330, pour plus de données de ce recensement). Les 6 709 associations de développement de la société locale recensées en Égypte, sur un total estimé à plusieurs dizaines de milliers d'associations de toutes sortes (selon l'annuaire statistique de 2004-2005, publié en 2006 — Statistical Yearbook, 2006), sont aussi concernées, surtout que plus de la moitié de celles-ci serait en milieu rural (cf. annexe 2, page 332, pour plus de données statistiques sur les associations en Égypte).

Les associations de développement de la société locale, surtout celles en milieu rural, d'ailleurs plus nombreuses qu'en milieu urbain, connaissent un essor considérable depuis les années 1990. Ce phénomène associatif n'est pas nouveau en Égypte, mais il prend de plus en plus d'ampleur. Le nombre d'associations et leur importance ne cessent d'augmenter.

Elles sont devenues un des principaux acteurs du développement de ce milieu rural densément peuplé avec une forte population agricole dans la vallée et le delta du Nil,

vivant d'une agriculture irriguée et très intensifiée. En Égypte, la population rurale est moins riche que celle des villes. Les associations sont aussi actives en Haute-Égypte, où se trouve le village dans lequel cette étude s'est déroulée. Cette partie sud du pays est moins riche que le nord et est prioritaire en matière de développement pour l'État égyptien et pour les organismes internationaux.

Ce phénomène associatif de développement n'est pas réservé à l'Égypte. On voit ailleurs, surtout dans les pays en voie de développement, des mouvements semblables. Poussées parfois par les bailleurs de fonds, parfois par les États ou par les populations elles-mêmes, ces associations inventent de nouvelles pratiques de développement. Elles constituent un sujet d'intérêt pour les professionnels du développement, pour l'État, pour les chercheurs de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, notamment en sociologie, et pour les acteurs locaux eux-mêmes.

Après une étude antérieure sur les organisations de la société civile en milieu rural égyptien, dans le cadre d'une thèse de Master of Science, nous nous sommes rendu compte de l'importance des associations comme agents de développement local. Il nous a paru particulièrement intéressant d'étudier les interfaces entre ces organisations modernes et les structures villageoises et aussi les relations entre celles-ci et le monde extérieur au village.

Ces associations profitent-elles à l'ensemble de la population locale ou sont-elles dominées par certaines catégories ? Sont-elles un résultat des dynamiques de leurs sociétés locales ou des simples greffes implantées par la volonté de l'État et des organismes internationaux ? Les réponses paraissent nuancées et les questions pourraient être reformulées autrement.

Comment ces associations sont-elles à la fois représentantes de l'ensemble d'une société locale et influencées par certains groupes ? En quoi sont-elles issues d'un mouvement ascendant et local et en même temps suscitées et encouragées par un mouvement descendant venant de l'extérieur ? Enfin, comment les enjeux de pouvoir à l'intérieur de la société locale et avec l'extérieur se présentent et s'articulent dans les dynamiques associatives ? Les acteurs locaux et extérieurs ont peut-être besoin d'une grille d'analyse

pertinente qui leur permettrait de situer le phénomène tel qu'il est avec tous ses atouts et ses contraintes, et non pas tel qu'il devrait être.

Une des **nouveautés de cette thèse** réside dans le fait qu'elle prend comme objet le couple association/village. Il s'agit d'une manière de poser la question du mouvement associatif rural égyptien, en tant qu'acteur du développement, qui est différente de celle répandue parmi les chercheurs égyptiens en sciences sociales. Les recherches disponibles sur ce sujet ont chacune comme corpus un échantillon d'associations dans un vaste territoire, au risque de ne pas suffisamment tenir compte du contexte local dans lequel chaque association se trouve.

Cette démarche propose d'investiguer les clés de compréhension du fonctionnement de ces associations à la fois dans les logiques, les dynamiques et les enjeux de pouvoir à l'intérieur de ce type d'organisation, au niveau du village, ainsi qu'au niveau institutionnel dans lequel les associations sont en relation avec d'autres organisations de différentes sortes. La deuxième originalité réside donc dans le choix de mener l'étude sous l'angle des configurations sociales, tel que ce concept est expliqué par Norbert Elias. Dans cette démarche d'analyse des logiques et des stratégies des acteurs, il s'agit de ne pas séparer ce qui est individuel et ce qui relève de la société, mais au contraire de mettre l'accent sur les interdépendances qui existent dans l'ensemble étudié.

En privilégiant une approche qualitative, cette thèse se démarque des recherches multiples sur le sujet des organisations rurales égyptiennes réalisées par questionnaires et favorisant une approche quantitative et une analyse statistique. L'utilisation de l'observation participante comme outil principal pour une étude sociologique d'une organisation rurale en Égypte est une autre spécificité de cette recherche.

Enfin, ce qui semble le plus intéressant dans le résultat final de celle-ci est de pouvoir donner lieu à un aperçu général et concret de la situation et des tensions qui existent dans le fonctionnement des associations de développement local. En mettant côte à côte des éléments apparemment indépendants l'un de l'autre, la conclusion finale de la thèse essaiera de montrer en quoi ces différentes configurations sociales sont elles-mêmes reliées pour former un «puzzle» illustratif de ce que vit et ce qui se vit dans ces associations.

Le **plan général** de cette thèse est constitué de quatre parties. La première partie est consacrée à la problématique générale et inclut les cadres conceptuel et méthodologique. La deuxième partie est dédiée à la monographie du village et à celle des associations étudiées. Les résultats principaux de la recherche sont exposés dans la troisième partie qui traite des configurations internes, suivie par la quatrième partie consacrée à l'analyse des configurations externes. La conclusion générale reprendra des éléments des différentes configurations sociales pour les croiser et montrer les articulations qui se trouvent entre configurations.

Première Partie :

La problématique, ses bases et ses orientations

Pourquoi ce thème ? Quelles sont les questions pertinentes auxquelles cette thèse invite à réfléchir et à répondre ? Quelles sont les recherches antérieures sur le sujet ? Quelles nouveautés sont attendues de cette thèse ? Autant de questions que le chapitre I abordera en racontant l'évolution de la problématique qui a amené à la question centrale telle que posée dans le cadre de cette thèse. Il s'agit aussi, dans ce même chapitre, d'exposer les démarches et les résultats de recherches antérieures sur des thèmes variés qui peuvent nourrir la réflexion.

Le chapitre II pose les bases théoriques sur lesquelles cette thèse est construite. Le concept de configuration sociale, tel qu'expliqué dans la dernière partie de ce chapitre, est un des trois piliers sur lesquels cette thèse est fondée, avec la sociologie du développement et la sociologie des organisations. Une complémentarité entre ces trois piliers est ce à quoi ce chapitre aboutit et qui donne le fil conducteur pour le reste de cette thèse, un fil conducteur autour des configurations sociales dans un contexte organisationnel et de développement.

Le dernier chapitre de cette première partie, le chapitre III, décrira les choix méthodologiques en les justifiant. Les moyens mis en place pour la réalisation du travail de collecte des données et le déroulement des différentes étapes qui ont abouti à ce travail de terrain feront l'objet de plusieurs pages de ce chapitre. C'est le contenu des deux premières années de réflexion et de recherche qui y est raconté sous la forme d'un récit.

Chapitre I :

Les questions et leurs fondements

La question centrale de cette thèse peut être formulée comme suit : comment une association de développement de la société locale, dans un village égyptien, fonctionne-t-elle compte tenu des contextes des configurations sociales internes et externes dans lesquelles elle se trouve ?

Il s'agit de montrer que la compréhension des dynamiques associatives dans un cadre de développement local ne peut se faire qu'en prenant en compte deux types de paramètres :

- les configurations sociales à l'intérieur de l'association,
- les configurations sociales entre l'association et son contexte institutionnel et organisationnel,

et que ces deux types de paramètres sont liés.

Les configurations sociales à l'intérieur de l'association se réfèrent aux interrelations entre les différents acteurs de l'association : adhérents, dirigeants, employés et bénéficiaires. Ces configurations sont les jeux de pouvoir entre ces acteurs, ou groupes d'acteurs, résultant de leurs appartenances familiales, territoriales, politiques, religieuses et de leurs intérêts économiques et sociaux. Ces configurations internes de l'association sont aussi un reflet des configurations sociales de la société locale dont cette association fait partie.

Les configurations sociales entre l'association et son contexte institutionnel et organisationnel mettent l'accent sur les jeux de pouvoir qui existent à travers les relations entre l'association, en tant qu'organisation, d'un côté, et de l'autre côté les diverses institutions et organisations de son environnement. Ces dernières peuvent se trouver à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire d'action concerné par l'association et incluent les autorités locales, les différents organismes étatiques, les bailleurs de fonds, d'autres organisations de la société civile ainsi que des entreprises.

Ce chapitre essaye d'approfondir cette question centrale en proposant deux démarches. La première démarche est une démonstration de l'évolution de la problématique par nos différentes réflexions et choix théoriques, méthodologiques et personnels qui ont abouti à la version finale de cette problématique. La deuxième est une démarche bibliographique qui consiste à exposer les résultats des lectures sur la littérature existante qui ont nourri la réflexion de cette thèse. En effet, les deux démarches sont liées en synergie : l'évolution de la réflexion orientait les lectures qui nourrissaient la réflexion, et ainsi de suite. La distinction des deux démarches n'a pour but que de faciliter l'exposé qui en est fait.

I. 1. Une question qui a un parcours

Cette thèse a été précédée par un mémoire de Master soutenu à l'Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier en 2004 et par un mémoire de DEA soutenu à l'Université de Paris X — Nanterre en 2004 également. Le premier est intitulé *État et OSC (organisations de la société civile) en milieu rural Égyptien : un transfert de pouvoir ? le cas d'Al-Hagar, village du gouvernorat de Fayoum* et le deuxième *Configuration Sociale des acteurs du développement : comment expliquer la réussite ou l'échec des projets ?* Ces deux travaux de recherche étaient considérés comme préalables à celui de cette thèse en lui préparant le terrain, surtout en ce qui concerne la problématique et les fondements théoriques.

Le mémoire de Master fait l'objet d'une étude exhaustive des OSC se trouvant dans une unité villageoise locale au centre de l'Égypte. Ces OSC étaient au nombre de 27 : 14 centres ruraux de jeunesse, 7 coopératives agricoles, 5 associations de développement de la société locale et une association des usagers de l'eau. En se basant sur le constat du changement institutionnel en Égypte au cours duquel l'État est en train de se désengager et la société civile de s'impliquer davantage, cette étude se posait la question centrale de vérifier s'il y a un transfert de pouvoir de l'État vers les OSC en ce qui concerne le développement local.

Parmi les résultats de cette recherche de Master, deux ont particulièrement influencé la thèse actuelle. D'abord nous avons acquis la conviction qu'il vaut mieux se recentrer sur les associations de développement de la société locale, spécialisées dans le développement

local proprement dit, au lieu d'avoir une approche plus large visant l'ensemble des organisations de la société civile qui peuvent avoir des objectifs variés et précis tels que l'enfance et la jeunesse (les centres ruraux de jeunesse), l'appui à l'agriculture (coopératives agricoles) et la gestion des canaux d'irrigation (associations de gestion de l'eau). L'enjeu n'est pas de dire que tel type d'OSC est plus important que d'autres, mais simplement il s'agissait de mettre en évidence que l'hétérogénéité de ces organisations peut donner lieu à des études intéressantes s'il s'agit d'une problématique assez générale comme celle du Master. Cependant, dès que l'on veut faire une étude plus poussée, il faut faire le choix du type d'organisation le plus adapté aux questions posées.

Le deuxième résultat de ce Master qui est aussi déterminant pour cette thèse est que les signes de dépendance des OSC étudiées vis-à-vis de l'État sont plus nombreux et plus évidents que les signes d'autonomie. La conclusion du Master était une réponse négative à la question posée : le transfert de pouvoir supposé n'a pas eu lieu. Les relations entre l'État et ces organisations sont de nature complexe. Pour continuer à les étudier, il faut poser les questions autrement et mieux les situer dans leurs différents contextes.

En 2004, le mémoire de DEA était conçu comme un projet de thèse comprenant une grande part de recherches bibliographiques. À ce stade, l'idée était d'avoir une approche par projet de développement plutôt qu'une approche par organisation. En continuité avec l'idée de l'autonomie ou de dépendance vis-à-vis de l'État, l'hypothèse principale formulée par le DEA, à l'intention de la thèse, était de vérifier si une « configuration d'acteurs » plus proche du modèle de « configuration équilibrée » donne plus de chance au projet de réussir, et vice versa. C'est donc dans ce mémoire de DEA que nous avons utilisé pour la première fois le concept de configuration sociale de Norbert Elias pour appréhender les questions de partage de pouvoir entre les OSC et l'État, dans un cadre précis de projets de développement rural.

La réflexion autour de la future thèse était confuse, tiraillée entre une entrée par OSC, empruntée au Master, et celle par projet, empruntée au DEA. Après un glissement en faveur de la première, finalement ni l'une ni l'autre n'a été retenue, mais une entrée avec comme objet principal l'association de développement de la société locale qui est une composante de la société civile locale et qui est d'ailleurs celle qui entreprend le plus de projets de développement local. De même il y a eu hésitation entre une analyse en termes

d'autonomie et de dépendance vis-à-vis de l'État d'une part, et celle en termes de configurations sociales de l'autre. Dans un premier temps, c'est la première approche qui a été retenue, mais ensuite c'est la deuxième qui a finalement triomphé.

En effet, la problématique a considérablement évolué depuis la première inscription en thèse en 2004. Le titre inscrit au fichier national des thèses était *Analyse des impacts de l'autonomie des Organisations de la Société Civile sur le développement local en milieu rural égyptien*. L'idée de départ était de comparer différentes OSC en terme d'autonomie relative vis-à-vis des organismes de l'État et des autres acteurs pour vérifier si cette autonomie est un facteur déterminant pour le fonctionnement interne de ces organisations et plus précisément pour leur performance dans le développement local.

Formulée ainsi, cette problématique se heurtait à deux problèmes : comment analyser l'autonomie relative et surtout comment mesurer la performance en question. L'autonomie relative aurait pu être analysée qualitativement, d'une manière proche de celle utilisée dans le mémoire de Master, en repérant les signes de dépendance et d'indépendance.

En revanche, c'est l'idée de performance qui posait le plus de problèmes. Dans un premier temps, la solution d'utiliser les notions d'efficacité et d'efficience s'est présentée. Il s'agissait d'analyser des projets et des actions de développement entrepris par les organisations étudiées en comparant les résultats avec les objectifs de départ et en considérant les moyens utilisés. L'inconvénient de cette approche était le risque de déplacer la problématique vers des aspects économiques et de gestion plutôt que sociologiques, ce qui n'aurait pas été compatible avec l'intention de départ de cette thèse.

En 2005, après un an de lecture, de réflexion et de consultation de chercheurs expérimentés dans la matière, il est devenu évident qu'il fallait poser les questions autrement. Le titre de la thèse est devenu « associations de développement local de (nom de la zone d'étude) (Égypte) : relations avec l'État et accomplissement des rôles ». En plus de restreindre l'objet qui devient alors les associations de développement local au lieu des organisations de la société civile en général, le choix de s'appuyer sur la notion de l'accomplissement des rôles, beaucoup plus sociologique que la performance, a marqué l'évolution de la réflexion durant cette période. L'idée était de réaliser des enquêtes auprès

des populations bénéficiaires et des acteurs de 30 à 40 associations de taille comparable mais avec des modes de relation différents avec l'État pour vérifier si la configuration sociale, s'agissant ici des interrelations avec l'État, explique la capacité de ces associations à accomplir leur rôle auprès des populations des localités dans lesquelles elles se trouvent.

Ensuite, ce sont les choix méthodologiques qui ont contribué à la suite de l'évolution de la problématique. La volonté de faire une étude plus approfondie et grâce à un plus grand apport de méthodologie qualitative avec un séjour plus long dans un seul village n'était pas compatible avec l'idée de faire des enquêtes dans 30 à 40 associations. En ramenant le nombre d'associations étudiées à une ou deux, l'analyse en termes d'une seule configuration sociale, celle concernant les rapports avec les organismes étatiques, aurait été trop restreinte.

Et c'est à ce stade de réflexion, en début 2006, à la fois en se référant aux lectures et aux consultations de chercheurs d'une part, et en se basant sur les choix méthodologiques personnellement souhaités d'autre part, que la version finale de la problématique a pu voir le jour. Le tableau suivant explique les évolutions qui ont conduit à la version finale de cette thèse dont le titre est *Les associations de développement local étudiées à travers leurs configurations sociales : le cas d'un village de Haute-Égypte*.

Tableau 1 : évolution de la problématique de thèse

	Objet de l'étude	1^{er} paramètre³	2^{ème} paramètre	Méthodologie
Projet formulé en juin 2004 dans le DEA	Projets de développement local	Configuration sociale des acteurs du projet	Degré de réussite ou d'échec de ces projets	Enquêtes auprès des acteurs de projets
Projet au moment de l'inscription en octobre 2004	Étude sur un ensemble, non précisé encore, d'OSC	Autonomie relative vis-à-vis de l'État	Performance (efficacité et efficience) en matière de développement	Enquêtes sociologiques et analyses économiques
Étape intermédiaire en 2005	30 à 40 OSC de taille comparable	Modes de relation avec les organismes de l'État	Capacité des OSC à accomplir leur rôle de développement	Enquêtes sociologiques
Version finale en début 2006	Le couple « association/ village »	Configurations sociales internes	Configurations sociales externes	Essentiellement par observation participante

³ Le mot paramètre est utilisé ici pour désigner aussi bien les variables et les indicateurs que les notions et concepts sociologiques et de gestion proposés au fil de l'évolution de la problématique.

Pour résumer l'évolution de la manière dont la problématique de cette thèse est posée, il est important de rappeler, d'abord, les éléments qui n'ont pas changé et ensuite ceux qui ont évolué au fil du temps. L'invariant le plus important est la volonté de faire une étude sociologique sur un thème de développement rural. En effet, après une formation initiale en agronomie, un travail en sociologie rurale, et des études de troisième cycle en développement rural et en sociologie, ces choix disciplinaire et thématique se justifiaient largement.

Le deuxième invariant est celui qui concerne l'utilisation théorique et méthodologique de la sociologie des organisations. En effet, ce choix part de la conviction de l'importance majeure des organisations rurales, de toutes sortes et surtout les OSC, dans le processus de développement des zones rurales en Égypte comme ailleurs dans le monde. Ce choix a comme point de départ deux constats : 1- une des dimensions sociologiques les plus évidentes en matière de développement est celle qui touche le rôle des acteurs et 2- une des catégories d'acteurs les plus actifs en matière de développement local rural en Égypte est celle des OSC, notamment les associations de développement de la société locale.

Quant aux évolutions, celles-ci touchent à la fois à la formulation du sujet et à celle de l'objet de la thèse ainsi qu'aux choix méthodologiques qui en découlent. C'est pourquoi ces évolutions sont à appréhender à la lumière des deux chapitres suivants qui portent, successivement, sur les cadres théorique et méthodologique de cette recherche. À partir de l'idée de départ de faire une étude socioéconomique sur les projets de développement local basée sur une analyse des configurations sociales des acteurs de ces projets en relation avec le degré de réussite ou d'échec de ceux-ci, la réflexion a évolué. Elle est passée dans un deuxième temps à une étude socioéconomique, avec une dimension politique portant sur l'autonomie des organisations de la société civile en milieu rural vis-à-vis de l'État, en relation avec la performance de ces organisations, en termes d'efficacité et d'efficience. Ensuite, cette idée d'autonomie a été remplacée par celle des modes de relations entre OSC et organismes de l'État et l'idée de performance a été remplacée par celle de la capacité des OSC à accomplir le rôle de développement qui leur est assigné : deux évolutions qui avaient pour but de marquer une distance envers les sciences politiques et économiques et de s'approcher davantage de la sociologie proprement dite.

Dans la dernière phase du travail de recherche, les choix méthodologiques ont poussé à faire un pas supplémentaire vers la sociologie en étudiant les configurations sociales dans une ou deux associations situées (s) dans un village par une méthodologie plutôt qualitative avec l'observation participante comme outil principal (cf. chapitre III, page 63). L'objet n'est plus seulement «une association» mais le couple «association/village», c'est-à-dire une association insérée dans son contexte villageois et un village animé par son tissu associatif. Une partie de la recherche est une analyse organisationnelle et l'autre est proche des monographies de villages pour permettre d'y analyser les configurations sociales.

I. 2. Les fondements et les recherches antérieures

Afin de construire cette thèse sur une base solide, il est indispensable de donner une place importante aux recherches déjà menées par d'autres sur le même sujet ou sur des sujets proches. Cette bibliographie sert à approfondir la réflexion, à valider les conclusions tirées et surtout à tenter d'apporter une contribution nouvelle par rapport à ce qui a déjà été produit en matière scientifique. Pour le lecteur, surtout le non-spécialiste du sujet, les paragraphes suivants sont utiles pour comprendre la suite de cette thèse.

I. 2.1. Associations de développement de la société locale : de quoi parle-t-on ?

D'un point de vue juridique⁴, celles-ci sont classées en fonction des différents types d'activités dans lesquelles elles sont spécialisées. La majorité des associations appartient à l'ensemble de celles qui fournissent les services sociaux. Il s'agit d'un ensemble hétérogène qui regroupe les associations d'aide à la famille, à l'enfance, aux handicapés, aux personnes âgées en passant par l'écologie et les droits de l'homme. Notre ensemble, plus homogène, porte sur les associations dites de développement de la société locale.

Le milieu rural égyptien abrite seulement 35 % des associations existant au niveau national, même s'il représente plus de la moitié de la population du pays (PNUD/UNDP et Institute of National Planning, 2003). L'inégalité en nombre des associations entre milieu

⁴ La législation relative aux associations qui est en vigueur en Égypte est la loi numéro 84 de 2002 et sa charte exécutive numéro 178 de 2002.

rural et urbain s'explique en partie par la lourdeur de la démarche de création. Les urbains, plus instruits et plus proches des bureaux des administrations, sont plus capables de le faire que les ruraux (Kandil, 1998). Toutefois, c'est en milieu rural que les associations de développement sont plus nombreuses que celles qui fournissent les services sociaux, ce qui est habituellement expliqué par les forts besoins en matière de développement constatés en milieu rural.

Les activités des associations rurales sont souvent polyvalentes et incluent aussi bien des projets de développement socioéconomique que la fourniture de services comme des jardins d'enfants, des ateliers de couture pour jeunes filles, des ateliers d'artisanat pour jeunes garçons, des classes d'alphabétisation, des centres de planning familial, et l'organisation de réunions d'information (Moharam, 1994).

Les associations de développement mettent également en œuvre des projets de production, comme les projets des « familles productives » qui sont des petits projets de production à domicile pour augmenter les ressources des familles, ou comme des projets d'élevage, d'agroalimentaire ou d'artisanat propres à l'association dont les bénéfices sont destinés à financer ses autres activités (ibid.).

En milieu rural, les associations sont généralement de petite taille (Harik et Sullivan, 1992). L'efficacité de ces associations rurales est jugée par plusieurs chercheurs comme étant très modeste. El-Helbawy (1998) trouve la source de ce manque d'efficacité dans l'insuffisance de participation populaire, le manque de ressources humaines et financières et aussi du fait de certaines contraintes juridiques. Moharam (1994) l'explique par le faible niveau de la prise de conscience de l'importance et du potentiel des associations.

Il faut rappeler qu'il existe une tradition associative ancienne en Égypte. La première association créée sur le sol de ce pays remonte à 1821, il s'agit d'une association fondée par la communauté grecque d'Alexandrie. Bien que la liberté d'association fût déjà inscrite dans la constitution de 1923, il faudra attendre 1945 pour voir la première loi entièrement consacrée aux associations (Rihan, 2000), et cela quelques années après la création du Ministère des Affaires Sociales en 1939. Le régime de Nasser a abrogé cette

loi en 1956 et l'a remplacée en 1964⁵ par une autre loi, qui est celle qui a le plus marqué les esprits. Cette dernière visait à permettre d'exercer un contrôle étatique plus strict sur la société civile. Elle est restée en vigueur jusqu'en 1999 jusqu'au vote par l'Assemblée d'une nouvelle loi permettant plus de liberté au secteur associatif⁶.

1. 2.2. Études sociologiques sur les organisations rurales : la tradition égyptienne

Dans une quinzaine de facultés d'agronomie en Égypte, les chercheurs et les doctorants des départements de sociologie rurale étudient les organisations en milieu rural, en particulier les coopératives agricoles et les associations de développement de la société locale qui représentent les deux types d'organisation de la société civile les plus nombreuses en milieu rural, avec les centres de jeunesse. D'autres chercheurs, notamment dans les facultés de service social et dans différents organismes de recherche, s'intéressent aussi à ces organisations. Il convient ici de tracer les traits principaux qui caractérisent ces recherches pour ensuite donner quelques exemples.

D'après une vingtaine de recherches consultées dans ce domaine⁷, trois caractéristiques dominantes ont pu être constatées : une approche inductive visant à identifier les problèmes liés à ces organisations afin de pouvoir proposer des recommandations, une méthodologie d'enquête par questionnaire auprès des acteurs concernés et un recours à des outils statistiques rigoureux pour déterminer l'échantillon qui sera l'objet de l'enquête et pour analyser les résultats des questionnaires. L'utilité de ces recherches est fonction de l'identification des problèmes et des recommandations données. La qualité professionnelle du chercheur est souvent déterminée par la capacité qu'il déploie à construire et à conduire l'enquête et, finalement, la valeur scientifique et académique de l'ensemble est appréciée en fonction de la complexité des outils statistiques utilisés.

⁵ Loi numéro 32 de l'année 1964.

⁶ Il s'agit de la loi numéro 153 de l'année 1999 qui s'est vue suspendue un an après par le Conseil Constitutionnel pour des raisons de procédures non conformes à la constitution. L'ancienne loi de 1964 a pris la relève jusqu'en 2002 quand la loi actuelle a été promulguée et est entrée en application.

⁷ Notre prospection n'est sans doute pas exhaustive, mais nous estimons que peu de travaux ont échappé à cet inventaire conduit dans les principales bibliothèques du Caire et d'Alexandrie.

Quelques recherches peuvent être données en exemple pour illustrer ces traits dominants. La thèse de Master of Science de Ahmed El-Charkawy, soutenue en sociologie rurale en 1993 à l'université Aïn Shams (Le Caire, Égypte), est intitulée *Le rôle des organisations sociales dans la planification et la réalisation des programmes de développement rural*. Il s'agit d'une étude comparative entre les associations de développement de la société locale et les administrations des unités villageoises. En ce qui concerne les associations, le corpus en contient 51 qui représentent 42 % du total des associations des six districts⁸ choisis comme terrain d'étude. Ces associations sont choisies en fonction de leur degré d'activité. Les enquêtes par questionnaires ont été effectuées auprès des présidents des conseils d'administration de ces associations. Le chercheur conclut que ce type d'organisations rurales est caractérisé par « une performance moyenne ». Il a identifié six variables auxquelles il attribue 34 % de la variance totale. Ces variables sont, par ordre d'importance statistique, 1- la distance entre le domicile du président de l'association et les locaux de celle-ci, 2- le niveau d'instruction du président de l'association, 3- son niveau d'expérience professionnelle, 4- le degré de coordination horizontale entre l'association et les autres organisations villageoises, 5- le degré de disponibilité des services sociaux locaux et finalement 6- la durée des stages effectués par le président de l'association. Les problèmes identifiés sont, selon l'ordre d'occurrence dans les réponses au questionnaire, 1- l'insuffisance des ressources financières de l'association, 2- le faible taux de participation de la part de la société locale, 3- le manque de personnel qualifié et 4- la routine et la complexité administrative.

La thèse de Doctorat en sociologie rurale de Hisham El-Helbawy est un deuxième exemple. Celle-ci a été soutenue en 1998 à l'université d'Alexandrie et est intitulée *Le rôle des ONG dans le développement rural*. Cette recherche a été menée dans quatre villages des deux districts auprès d'un échantillon aléatoire de 76 associations en plus d'un échantillon de 370 ménages dans la catégorie du public cible des activités de ces associations. Pour l'efficacité de ces associations à mobiliser les ressources locales, 18 variables ont été statistiquement testées et, ensemble, elles ont pu expliquer 61 % de la variance entre celles-ci. Quant à l'efficacité des associations pour valoriser les ressources, 19 autres variables n'ont pu expliquer que 18 % de la variance. Finalement, pour le degré de contribution des associations dans le développement rural, 20 variables testées ont pu

⁸ L'Égypte est répartie en 27 gouvernorats, chacun découpé en plusieurs districts à l'intérieur desquels se trouvent les communes.

expliquer 67 % de la variance. Occupant un chapitre entier de cette thèse, 23 recommandations sont formulées et expliquées en détail. Plusieurs parmi celles-ci sont au style indirect, sans préciser à qui elles sont adressées.

Un peu plus récente, la thèse de doctorat de Hanane Abdel-Latif Mohamed, soutenue en 2003 au département de sociologie rurale de l'Université Aïn Shams est un troisième exemple illustrant les études disponibles sur ce sujet s'intitulant *Les organisations rurales et leur rôle dans le développement du milieu rural égyptien dans un contexte de politique économique libérale*. Cette chercheuse étudie les associations de développement de la société locale, les coopératives agricoles et les administrations des unités villageoises dans deux districts, l'un dans un gouvernorat de la Haute-Égypte et l'autre de la Basse-Égypte. Des questionnaires différents ont été réalisés auprès de 64 présidents d'organisations, 186 employés de ces organisations et 370 chefs de ménage sélectionnés par échantillonnage statistique. Les résultats du traitement statistique des 53 variables de la recherche sont exposés sous huit rubriques différentes.

Sans porter un jugement de valeur sur la qualité scientifique et académique de ces recherches sociologiques, nos recherches bibliographiques ont montré l'absence d'études portant sur les mêmes organisations rurales mais ayant des approches différentes. Il s'agit d'une absence de recherches qui analysent la réalité sans prétendre pouvoir proposer des solutions aux problèmes. Il s'agit aussi d'une absence de recherches mobilisant des méthodologies qualitatives pour apprécier des aspects sociologiques que les méthodologies quantitatives et les analyses statistiques n'arrivent pas, à elles seules, à faire émerger.

Tous les travaux consultés, dont ceux cités dans ce chapitre, sont issus d'une même école de pensée et une même tradition sociologique ruraliste égyptienne. Le pari de la présente thèse est de montrer que d'autres manières d'aborder les mêmes objets peuvent donner des résultats aussi différents qu'intéressants et qui peuvent être complémentaires des approches dominantes.

I. 2.3. Monographies de villages en Égypte, mais pas toujours à l'égyptienne

L'objet de cette thèse étant le couple association/village, il convient ici de faire un état des lieux des monographies de villages égyptiens et des autres travaux de recherche similaires, surtout ceux qui utilisent l'observation participante comme outil méthodologique principal. Une dizaine de ces travaux ont pu être consultés dans des bibliothèques égyptiennes et françaises dans trois langues différentes : arabe, français et anglais. Ceux-ci seront évoqués dans les paragraphes suivants dans un ordre chronologique.

L'étude la plus ancienne dans ce genre, malheureusement non consultée, est citée à la fois chez Ayrou (1938) dans sa bibliographie commentée et dans la bibliographie annotée de Coult (1958). Il s'agit d'un article de Legrain intitulé *Fellah de Karnak (Haute-Égypte) ; journalier dans le système des engagements momentanés d'après les renseignements recueillis sur les lieux de 1895 à 1900*, paru en 1902 dans la revue *Les ouvriers des deux mondes* publiée par la société internationale des études pratiques d'économie sociale (3^{ème} série, fascicule 5, p. 289-336). Ayrou (ibid.) décrit cette étude comme étant une « excellente monographie selon la méthode de Le Play ».

Une chercheuse britannique, Blackman, a vécu pendant plusieurs années dans des villages de la Haute-Égypte avant de publier en 1927 une étude anthropologique sur la vie « sociale et industrielle » des paysans de cette région sous le thème de la continuité entre les coutumes des anciens Égyptiens et celles qu'elle a observées pendant son séjour. Une réédition de cet ouvrage, datant de 1968, a pu être consultée.

La monographie de village égyptien la plus célèbre est sans doute celle de Hamed Ammar (1987) sur le village dont il est originaire dans la Haute-Égypte. Il s'agit de sa thèse de doctorat soutenue en Grande-Bretagne en 1952. Elle a été publiée ensuite plusieurs fois, à partir de 1954, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans sa version anglaise, puis traduite en langue arabe et publiée plusieurs fois en Égypte. Intitulé *Grandir dans un village égyptien : Silwa*, cet ouvrage est devenu une référence en la matière.

Pendant les années 1950, alors que ce type de recherches est en vogue en Europe et notamment en France, Jacques Berque, professeur au collège de France, publie en 1957

une monographie classique d'un village égyptien, Sirs Al-Layyân, qui abritait, à l'époque, 22 000 habitants⁹. Après deux années entières passées dans le village, cet auteur livre une analyse fine de la société locale et de son organisation dans une perspective d'opposition entre tradition et modernité. Il précise que son travail est «le premier du genre, sauf erreur, dans le pays » à avoir fait l'objet d'une publication (Traimond, 1997).

D'autres études de village par observation participante ont été réalisées par la suite. En 1974, Harik publie une étude en sciences politiques sur la réaction villageoise envers les idées nassériennes et les changements politiques qui ont eu lieu dans un village du nord de l'Égypte. Critchfield (1978) réalise une monographie anthropologique d'un village à côté de Louxor grâce au récit de vie d'un de ses habitants, en utilisant l'observation participante durant 12 mois, malheureusement sans donner suffisamment de détails sur la méthodologie et les conditions de l'étude. Adams passe 12 mois dans un village et trois mois dans un autre pour étudier les structures économiques et politiques villageoises pour sa thèse de doctorat en sciences politiques qu'il publie ensuite en 1986. Hopkins (1987) est l'auteur d'une monographie anthropologique d'un village en Haute-Égypte par observation participante en 1980-1981, complétée par une étude par questionnaire sur les budgets des ménages.

À côté des monographies des villages qui n'ont pas de traits distinctifs forts, existent d'autres monographies de communautés villageoises plus particulières. C'est le cas de la monographie du village de Bayadeya en Haute-Égypte publiée en 1987 en France par Abdel-Sayed, chercheur égyptien en sociologie à la Sorbonne. En effet, ce village est particulier parce que tous ses habitants sont chrétiens. C'est le même cas que celui de l'étude ethnologique faite au début des années 1970 par Heinein et publiée en 1988 et en 2001 par l'Institut Français d'Archéologie Orientale. Il s'agit d'une étude sur un hameau dont tous les habitants sont coptes et qui porte le nom de Saint Georges, en référence au

⁹ Il est à noter que Sirs Al-Layyân est devenue une ville par le décret présidentiel numéro 295 daté du 31 mars 1975 et d'après sa page Internet (disponible en langue arabe) <http://www.monofeya.gov.eg/txtlstvw.aspx?LstID=1315622f-5606-4f0e-8486-6d9facab8b62>, elle compte actuellement 57 500 habitants.

Par rapport à ce sujet il faut aussi noter que la définition de ville en Égypte est plus administrative (souvent les capitales des districts sont les seules à avoir ce statut), sans référence automatique à des critères de taille et de densité de population (voir Fanchette, 1990). Ainsi, des villages de 20 à 30 milles habitants, où le mode de vie peut parfois ressembler à celui des villes, se voient refuser ce statut qui coûterait cher à l'État central en terme d'infrastructure urbaine.

monastère copte qui s'y trouve. D'autres études portent sur des communautés nubiennes ou oasiennes comme l'étude ethnologique de Hivernel (1996), publiée à partir de sa thèse d'ethnologie soutenue à l'université d'Aix-en-Provence sur la communauté oasienne de Bâlat.

Il est étonnant que presque toutes ces études soient réalisées ou bien par des chercheurs non égyptiens, ou bien par des égyptiens effectuant des études supérieures à l'étranger comme Ammar et Abdel-Sayed, ou travaillant dans des institutions de recherche étrangères en Égypte comme Heinein. La seule monographie de village faite par un sociologue égyptien travaillant dans une institution égyptienne qui a pu être trouvée est celle de Zaghoul (1995). Il s'agit d'une étude intitulée *L'histoire sociale d'un village égyptien* et publiée par le Centre National d'Études Sociologiques et Criminologiques du Caire, institution dans laquelle travaille la chercheuse qui a rédigé cet ouvrage.

Pourquoi les sociologues et les autres chercheurs en sciences humaines et sociales égyptiens n'ont-ils pas investi ce domaine ? Saad (1996), anthropologue au centre de recherches sociales de l'Université Américaine du Caire, explique que la raison principale de la difficulté qu'il y a à prendre un village égyptien en tant que terrain d'étude est celle de la perception de la faible représentativité de celui-ci et de la quasi-impossibilité qu'il y a à généraliser les résultats de recherche sur un ensemble plus large. En Égypte, la conception générale de la recherche scientifique en sciences sociales identifie le terme « scientifique » à celui de « statistique » et donc exige que toute recherche académique porte sur un échantillon statistiquement représentatif d'un ensemble plus large. Les monographies et les études de cas sont moins appréciées dans un tel contexte.

Sans aller aussi loin qu'Ayrout (1938) pour dire que « rien, en effet, ne ressemble plus à un village égyptien qu'un autre village égyptien », il est toutefois possible de constater de multiples points de ressemblance des structures sociales et économiques dans cette vallée étroite du Nil où les villages sont remarquablement similaires et où le paysage est assez homogène (Saad, *ibid.*). Il n'est donc pas inintéressant de faire une étude sur un seul village. Les résultats d'une telle étude, sans prétention de représentativité, pourront éclairer les cas de beaucoup d'autres villages que ceux-ci soient géographiquement proches ou plus ou moins éloignés du village étudié. Les choix faits pour cette thèse seront donc considérés comme étant à contre-courant pour une large majorité des

chercheurs égyptiens en sciences sociales, mais peut-être que dans l'avenir une plus grande acceptation de cette orientation pourrait apparaître.

1. 2.4. Comment s'exerce le pouvoir en milieu rural égyptien ?

Cette thèse n'est pas une monographie classique de village, ce dernier étant un élément de l'objet étudié qui est le couple association/village. L'état des lieux des monographies de village présenté ci-dessus sert donc d'introduction aux paragraphes suivants qui portent sur les structures et les sources de pouvoir observées dans les villages égyptiens et qui seront utiles pour comprendre les configurations sociales dans l'association et le village étudié. Ci-après sont exposés les résultats d'un certain nombre de recherches en sociologie, en anthropologie et dans d'autres domaines des sciences sociales sur ce sujet.

Dans son ouvrage intitulé *Mœurs et coutumes des Fellahs*, originalement sa thèse de doctorat en Lettres à l'université de Lyon, Ayrout (1938) fait une description assez complète du milieu rural égyptien à cette époque, accompagnée de multiples photographies et illustrations : occupation des sols, propriété foncière, démographie, techniques agricoles, origines raciales des Fellahs-paysans égyptiens, leurs habitudes vestimentaires, leurs conditions de santé et leurs maladies, la nourriture et la boisson, la structure villageoise, l'habitat, la famille, les conditions féminines et infantiles, les superstitions, la psychologie et la foi. Il s'agit d'une œuvre considérable de géographie humaine sur les Fellahs de l'Égypte rurale, à partir des observations personnelles de ce prêtre jésuite d'origine syro-libanaise et qui a longtemps vécu en Égypte. À travers ces multiples éléments de description, il analyse l'immobilisme de la société rurale égyptienne. Son premier chapitre est d'ailleurs intitulé : *Statu quo : ni évolution ni révolution, pourquoi ?* En montrant des signes de changements qu'il juge ne pas être à la hauteur, il attribue ce retard en partie à la forte tradition ancienne des paysans mais surtout au développement d'une société capitaliste égyptienne moderne dans les grandes villes, représentant à l'époque 10 % de la population, qui profite de cette domination sur les autres (90 %) que sont les ruraux.

Berque (1957) attribue les hiérarchies villageoises à quatre éléments : les « prestiges spirituels », les « aventures économiques », la « topographie politique » et les structures

familiales qu'il intitule « restaurations et déchéances ». Stauth (1990) cite trois sources de la dominance des grands propriétaires fonciers sur la société : 1- de pouvoir préciser ce qui est permis ou non selon l'interprétation de la religion et des traditions, 2- d'arbitrer en cas de conflit et 3- de s'infiltrer dans les organisations paysannes traditionnelles et modernes. Il ajoute que cela est possible surtout à travers le rôle de maire, de ceux des comités d'arbitrage et éventuellement des mouvements Soufis.

Du point de vue économique, Hopkins (1987) note que même si la différenciation sociale existe objectivement à ses yeux, il n'y a pas de conscience de classe sociale. Il attribue cela à la stratégie de la catégorie dominante, les grands exploitants et leurs alliés bureaucratiques, de ne pas laisser de place à des idées de classe en organisant la société d'une manière patriarcale et en se servant des idées fraternelles et charitables de l'Islam.

Existe-t-il aussi un certain pouvoir dans les mains des bureaucrates ? Adams (1986) analyse le faible pouvoir économique et social des fonctionnaires d'État au niveau d'un village du gouvernorat de Minia et conclut qu'ils n'ont rien à offrir pour entrer en coalition avec les riches exploitants qui, eux, sont la vraie catégorie dominante du village.

Par rapport à la structure foncière, Abd-El-Fadil (1975) classe les catégories sociales des agriculteurs, en utilisant une classification communément admise par un grand nombre de chercheurs, en :

- 1- paysans pauvres (sans terre jusqu'à 2 feddans)¹⁰
- 2- petits paysans (2 à 5 feddans)
- 3- paysans moyens (5 à 20 feddans)
- 4- paysans riches ou capitalistes (20 à 50 feddans)

Notons que le plafond de 50 feddans est fixé par les lois de réforme agraire¹¹, même si par la suite des exploitations plus grandes ont vu le jour, surtout dans les nouvelles terres mises en valeur dans le désert.

La famille est un autre élément important de l'organisation de la vie sociale villageoise. Dans sa monographie de Bayadeya, village chrétien du gouvernorat de Minia en Haute-

¹⁰ 1 feddan = 4 200 m² = moins d'un demi-hectare.

¹¹ La première réforme agraire de 1952 a fixé le plafond de la propriété foncière à 200 feddans. À deux reprises, en 1961 puis en 1969, ce chiffre a été revu à la baisse et ramené à 100 et ensuite à 50 feddans.

Égypte, Abdel-Sayed (1987) donne un aperçu descriptif et peu analytique du village sauf dans son introduction et sa conclusion, autour des thèmes de la « tradition » et du « développement », où il affirme sur un ton normatif que « le développement doit tenir compte de la tradition : la culture, le mode de vie, la mentalité. Il faut que le développement soit même une évolution de la tradition en essayant d'éviter ce qui freine cette évolution ». Les traits traditionnels les plus marquants pour lui sont les structures familiales qu'il qualifie de « série de collectivités emboîtées, [qui] présente des cercles concentriques de fidélité qui ont leur nom, leur bien et leur dignité ». Il ajoute que : « à Bayadeya, comme dans toute l'Égypte, on garde le nom de famille pendant cinq générations... On constate que les vieillards font référence au lignage et que les jeunes générations font référence [à la] lignée¹² ».

Le même thème des familles est analysé chez Zaghoul (1995) sous l'angle des dominants/dominés. Les multiples modes de relations entre les différentes familles montrent les logiques par lesquelles chacune essaie de tirer le maximum de profit de sa position sociale et des possibilités qui se présentent.

L'étude d'Ansari (1986) analyse les idéologies et les tendances politiques parmi les villageois. Dans une partie de son ouvrage, il livre une étude fine sur les structures de pouvoir dans un village du Delta qui s'appelle Kamshish, et cela dans le but précis d'expliquer les célèbres incidents de violences de masse, très médiatisés et politisés à l'époque, ayant eu lieu dans ce village au cours des années 1960 et ayant conduit à l'assassinat du chef des paysans rebelles et débouché sur une série d'affaires en justice entre les paysans, la famille dominante du village et les services de l'ordre public impliqués dans des affaires de torture.

Les rapports entre les hommes et les femmes constituent un autre thème intéressant sous l'angle du pouvoir. Larson (1991) a réalisé une étude anthropologique sur la condition féminine dans le gouvernorat de Beni Sweif en Haute-Égypte en montrant la forte implication réelle des femmes rurales dans l'économie et la vie sociale, malgré la sous-estimation observée de la part des chiffres et des statistiques officiels.

¹² La référence au lignage renvoie à l'ancêtre commun tandis que la référence à la lignée indique plutôt sa descendance.

Alors que Tuma (1988) analyse le pouvoir villageois en termes de religion, de famille, de système foncier, de système éducatif et de gouvernement en Égypte, il considère cet ensemble comme des « obstacles institutionnels » au développement de la société égyptienne. Quelques-uns de ces thèmes étudiés par Tuma sont abordés dans cette thèse mais avec une autre appréhension.

Conclusion

La nouveauté de cette thèse réside dans le fait qu'elle prend comme objet le couple association/village. Il s'agit aussi de poser la question du mouvement associatif rural égyptien, en tant qu'acteur du développement, d'une manière qualitative, localisée et explicative, différente du courant quantitatif, statistique et prescriptif répandu parmi les chercheurs égyptiens en sciences sociales. Cette démarche propose d'investiguer les clés de la compréhension du fonctionnement de ces associations à la fois dans les logiques et les dynamiques internes de ce type d'organisation, et par rapport aux différents enjeux se situant au niveau du village et aussi au-delà.

La deuxième nouveauté réside dans le choix de mener l'étude sous l'angle des configurations sociales, tel que ce concept est expliqué par Norbert Elias (cf. chapitre II, page 53). Il s'agit de ne pas analyser les logiques et les stratégies des acteurs en séparant ce qui est individuel et ce qui relève de la société, mais au contraire de mettre l'accent sur les interdépendances qui existent dans l'ensemble étudié. C'est une manière d'analyser les sources et les modes d'exercice du pouvoir au sein des associations étudiées ainsi qu'entre ces associations et le contexte institutionnel dans lequel elles s'inscrivent.

En formulant la question centrale de recherche sur les configurations sociales internes et externes relatives aux associations de développement de la société locale, ce premier chapitre sert à indiquer un fil conducteur pour la suite de la thèse. L'évolution de la problématique a été marquée par plusieurs étapes jusqu'à la version retenue dont l'objet est le couple association/village, le concept clé est celui des configurations sociales et la méthodologie principale est l'observation participante.

Tout en se basant sur les études antérieures qui peuvent éclairer cette problématique, ce chapitre a montré la volonté d'innover, voire d'aller à contre-courant. Les fondements des questions posées seront traités dans le chapitre suivant dans le cadre duquel les théories et les approches sociologiques auxquelles se réfère cette problématique de thèse seront passées en revue.

Chapitre II :

Se situer en sociologie

Cette thèse est une étude sociologique qui porte sur les associations de développement de la société locale en milieu rural égyptien. Le législateur a bien précisé les mots-clés en choisissant la nomenclature de ces organisations : « association », « développement » et « société locale ».

Ce chapitre, en prolongement des recherches bibliographiques effectuées au cours du Master et du DEA (cf. chapitre I, page 18), fournit un cadre théorique pour situer cette thèse dans un cadre sociologique. En s'appuyant sur les mots-clés cités ci-dessus, plusieurs thèmes seront abordés. En premier, vient la notion de développement. Il s'agit surtout de la sociologie du développement et plus précisément de celle du développement local. Une association étant avant tout une organisation, le deuxième thème sera celui de la sociologie des organisations. Les réflexions sur la sociologie du développement et sur la sociologie des organisations convergent avec la question des acteurs et, en particulier, sur celle du pouvoir de ces acteurs. Cela mènera au troisième volet de ce chapitre qui portera sur les configurations sociales, concept choisi comme cadre théorique principal de cette thèse.

Pour schématiser, le cadre théorique proposé dans ce chapitre comporte trois entrées correspondant à trois sociologies : celle du développement, celle des organisations et celle des configurations sociales. Les deux premières sont récurrentes pour une démarche visant à étudier les associations de développement local, domaine dans lequel ces deux sociologies se recoupent. La troisième, moins connue, vient les compléter pour donner plus de pertinence à l'aspect retenu qui est celui des questions de pouvoir relatives à ces associations.

La sociologie des configurations n'est donc utilisée dans cette thèse qu'en continuité avec les sociologies du développement et des organisations. Il ne s'agit, dans aucun cas, de faire une comparaison et un choix entre ces trois domaines sociologiques. Le concept de

configurations sociales est le fil conducteur de cette thèse, mais il forme avec la sociologie du développement et celle des organisations les trois piliers principaux de cette recherche.

La structure de ce chapitre est composée de trois parties correspondant à ces trois entrées sociologiques exposées l'une dans la continuité de l'autre. Pour chacune, une sélection d'idées retenue des lectures est exposée pour étayer le raisonnement. Tous les auteurs et les ouvrages consultés ne sont pas forcément mentionnés (cf. la bibliographie de plus de 270 titres, page 310), mais seulement les références qui ont contribué directement au développement des idées de ce chapitre.

II. 1. Le développement

Il est difficile de donner une définition satisfaisante du terme développement. Au-delà de l'idée simple de l'aspiration vers une vie meilleure, qui est de l'ordre du bon sens, toute définition pourrait être critiquable et critiquée. Dans son ouvrage intitulé *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, Rist (2001) propose une définition avant de la critiquer fortement. Pour lui, « le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, oblige à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel et les rapports sociaux en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destiné, à travers l'échange, à la demande solvable ». La thèse que Rist avance est que le développement, formulé dans ces termes, n'est que l'extension planétaire du système de marché et un élément d'une « religion moderne » inventée par l'Occident et imposée partout.

Baranson (1967) passe en revue les différentes entrées pour aborder le développement du point de vue des disciplines variées des sciences humaines : anthropologie, droit, économie, géographie, histoire, psychologie, sciences politiques et sociologie pour appeler à cesser les rivalités entre ces disciplines et proposer une nouvelle approche synthétique et opérationnelle dans laquelle le « diagnostic sur le terrain » en constitue la base commune. À cette liste, non exhaustive, il est possible d'ajouter démographie, philosophie, sciences de gestion, urbanisme et peut-être d'autres disciplines encore.

II. 1.1. Approches sociologiques du développement

Rivière (1992) constate que la sociologie du développement reste victime d'un économisme dominant car fortement liée à la croissance économique. Un classique à cet égard, Rostow (1960), décrit le développement comme une croissance économique conditionnée par des facteurs non économiques qui marquent les différentes étapes de cette croissance. La distinction entre la croissance économique, mesurée notamment par les indicateurs économiques tels le PIB, et le développement qui correspond à des dimensions structurelles plus complexes, semble indispensable. Cardoso (1969) parle clairement d'analyses « sociologiques » du développement « économique ». Un autre classique, « le développement inégal » d'Amin (1973), aborde le développement des points de vue économique et politique. Quant à Balandier (1986), Olivier de Sardan (1995) et Marie (2005), ils se positionnent à la frontière entre la sociologie et l'anthropologie, dans le domaine de la socioanthropologie du développement.

Haubert (1993) retrace l'histoire de la sociologie du développement depuis son début comme une discipline néocolonialiste qui utilise une forme de critique marxiste. Il décrit les hésitations qu'elle connaît entre une sociologie du tiers-monde et celle de faits universels, entre une sociologie normative, conseillère, parfois militante, et celle qui est analytique pour comprendre les faits sociaux qui accompagnent les processus de transformations économiques, techniques, politiques et culturels en reprenant l'opposition tradition – modernité.

Les théories classiques de la sociologie du développement sont présentées d'une manière synthétique chez Portes (1997). Il s'agit des théories 1- de la modernisation, axée sur la diffusion des innovations et des facteurs de modernité des sociétés occidentales vers le Tiers-Monde, 2- de la dépendance qui met en cause l'hégémonie occidentale et appelle à un développement plus autonome et 3- du « système-monde » qui prône un ordre planétaire dans lequel les pays en développement cherchent à être économiquement compétitifs.

Guichaoua (2006) note que les sociologues du développement empruntent d'une manière courante aux différentes théories sociologiques dominantes et que peu d'entre eux se situent de manière exclusive dans une école de pensée. L'analyse sociologique du

développement est une analyse plurielle ayant un recours libre et ouvert à différentes théories et courants tels le fonctionnalisme, l'interactionnisme, le structuralisme ou la sociologie marxiste.

Goussault (1987) décrit la démarche sociologique, en évolution par rapport à une démarche socioéconomique, sur la question du développement, en trois niveaux : 1- étude des structures économiques et sociales et accompagnement sociologique dans le cadre de la croissance et des stratégies d'accumulation, 2- étude de la dimension dynamique des changements sociaux portés par les acteurs et 3- étude des significations que ces acteurs donnent à leurs pratiques et initiatives.

Touraine (1992) cite trois « modes d'accès à la modernité » : la modernisation, le développement et l'identité culturelle. La modernisation, étant le processus à l'œuvre dans les pays occidentaux, repose sur le rationalisme. Le développement, idée répandue dans les pays qu'il appelle « périphériques », est un processus volontariste. L'identité culturelle est une réponse des pays « producteurs de ressources pour les pays dominants » où se dissocient la modernisation due aux rentes économiques et la société qui se fonde sur un nationalisme culturel.

Morin (1977) pose la question de savoir s'il est bien certain « que le développement économique/industriel/technique/scientifique apporte de lui-même épanouissement et progrès anthropo-social » Il note que les réponses par « oui » ont créé un mythe du développement.

Boudon (1992) et Guichaoua (1992) rendent compte de la décadence que connaît la sociologie ou la socioéconomie du développement à partir des années 1980, en France comme ailleurs, après l'essor des années 1960 et 1970. Ceci, semble-t-il, est lié à la remise en cause du modèle de développement positiviste et volontariste et la recherche d'autres modèles opératoires, d'où des notions comme celle de développement local ou de développement durable, et plus tard celle de développement humain.

Dans les pays en développement, les changements sociaux sont très rapides suite aux importantes mutations culturelles, démographiques, économiques et politiques et cela susciterait une sociologie qui étudie ces changements avec une démarche analytique et

parfois avec une dimension normative. C'est pourquoi Lombard (1992) attire l'attention sur « l'absence de projets scientifiques communs aux mondes développés et sous-développés » en ce qui concerne la sociologie de développement. Waast et Schlemmer (1992) analysent la position de la sociologie du développement dans le cadre de l'ORSTOM (actuel IRD – Institut de Recherche pour le Développement) et prônent une sociologie comparative qui accorde une grande place à la coopération Nord-Sud.

Le rapport mondial sur le développement humain¹³, publié annuellement par le Programme des Nations Unies pour le Développement depuis 1990, essaie de sortir la notion de développement de son économisme et du clivage nord-sud en lui ajoutant le terme d'humain et en l'appliquant à une échelle mondiale. Selon ce rapport, le développement humain est un processus qui conduit à l'élargissement de la gamme de choix qui s'offrent à chacun. Les plus essentiels sont : vivre longtemps et en bonne santé, être instruit et jouir d'un niveau de vie convenable. Les autres choix incluent la liberté politique, la garantie des droits de l'homme et le respect de soi.

Avec un œil plus critique, Guichaoua et Majeres (1982) montrent que la sociologie au sein des organismes de coopération et de développement s'articule autour de trois terrains : 1- la recherche sociale préalable aux opérations de développement, qui est de l'ordre de l'ingénierie sociale, 2- la sociologie de l'« intervention » autour des questions institutionnelles et organisationnelles concernant les États des pays en développement, et 3- la « sociologie du développement sans sociologue ni développement » qu'ils décrivent comme étant un discours à usage purement politique reprenant des arguments d'ordre social ou sociologique.

Des organismes comme la Banque Mondiale ou les Nations Unies avec notamment le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) et l'UNRISD (Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social), et aussi l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économiques), pour ne citer que les plus célèbres, sont les principaux commanditaires des actions dites « de développement » dans le monde, mais aussi les principaux financeurs de travaux de recherche qui accompagnent leurs programmes d'action. À ceux-ci, il faut ajouter les ministères,

¹³ Il est à noter qu'un autre rapport annuel est publié par la Banque Mondiale et s'intitule *Rapport sur le développement dans le monde*, à ne pas confondre avec celui du PNUD.

programmes et agences, nationaux et internationaux, de coopération et de développement, et une multitude d'ONG et d'autres structures encore. Ces organismes ont souvent des visions et des approches très différentes du développement et ils exercent une certaine influence sur l'état des connaissances disponibles dans ce domaine.

Il n'est pas question ici de passer en revue ces différentes visions et approches, de les comparer et d'en tirer des conclusions ni de donner un avis sur ces organismes et ce qu'ils font. Ce qui importe pour cette thèse est le développement qui s'opère sur une autre échelle, celle du « local ».

II. 1.2. Le développement local et la ruralité

Le milieu rural est un champ important pour les études de développement. Les sociétés rurales, souvent considérées comme des sociétés traditionnelles, constituent un terrain d'observation privilégié pour les sociologues qui vont étudier le développement sous l'angle de la « modernisation ». Pour certains ceci est facilement justifié, d'autant plus que, d'une manière générale, les sociétés rurales de beaucoup de pays sont plus pauvres que les sociétés urbaines (Okidegbe, 2001).

Les sociologues ruraux, souvent de tradition agronomique, s'intéressent à des questions pratiques. Certains travaux de recherche portent sur les processus d'adoption d'innovations techniques, surtout agricoles comme ceux de Bodiguel (1968). D'autres s'intéressent à l'ingénierie des projets de développement rural comme ceux de Durufle, Fabre et Yung (1988) et de Lazaref et Arab (2002). On constate que les études sur le développement rural donnent plus de place aux expériences pratiques observées sur le terrain qu'aux réflexions théoriques comme par exemple dans l'ouvrage intitulé *Le développement rural en questions ?* (Blanc-Pamard et al., 1984).

Au niveau de réflexion décrit jusqu'ici, les faits observés sont à une échelle macroéconomique et macrosociale. C'est ce que Portes (1976) appelle le « développement national ». Ce même auteur, une dizaine d'années après, parle de développement au niveau national, régional et local (Portes et Kincaid, 1989). Cette thèse, en revanche, s'intéresse aux processus de développement qui sont à l'œuvre sur une échelle beaucoup

plus réduite, celle du « développement local » dans la littérature francophone et du « community development » chez les Anglo-Saxons.

Cette thèse s'inscrit aussi, dans une certaine mesure, dans le courant de la socioanthropologie du développement. Comme le note Olivier de Sardan (1995), ce courant s'intéresse aux études empiriques multidimensionnelles de groupes sociaux contemporains au niveau local et de leurs interactions en combinant l'analyse des pratiques et celle des représentations.

Haubert et al. (1992) affirment que « le développement en échec est un échec de l'État ». À partir du même constat, le concept de développement « local » semble répondre à la nécessité de changer les stratégies de développement face aux limites, voire à l'inefficacité, des grands projets ou des grandes opérations de développement, surtout dans le Tiers-monde, et à la remise en cause du développement par les grandes sociétés d'aménagement (Abdel Hakim et Campagne, 1987). Ceci va avec le constat, dans plusieurs pays, du désengagement progressif de l'État de ses fonctions et de l'émergence d'ONG de développement qui sont des phénomènes qui accompagnent les programmes d'ajustement structurel proposé par des organismes internationaux.

Comme introduction à la définition du concept de développement local, Prod'homme (2001) propose :

« Le développement local s'apparenterait à la manière dont, à un moment donné de leur histoire, les hommes s'implantent sur un territoire, l'aménagent et transforment le paysage, en exploitent les ressources, mais aussi s'organisent pour sa gestion comme pour la vie collective, innovent, échangent, gèrent des conflits inévitables, inventent des rites et des symboles et peu à peu génèrent une culture de territoire ».

Houée (1987) cite la définition opérationnelle qu'en donne la DATAR¹⁴ :

« Le développement local se caractérise comme la mise en œuvre [...] d'un projet global associant les aspects économiques, sociaux, culturels du développement. Généralement initié par des élus locaux, un processus de développement local s'élabore à partir d'une concertation large de l'ensemble des citoyens et des partenaires concernés et trouve sa traduction dans une maîtrise d'ouvrage commune ».

¹⁴ Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, remplacée depuis 2005 par la DIACT - Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires.

D'après les observations sur les processus qui provoquent des changements modifiant sensiblement l'ensemble des indicateurs habituels de développement (démographie, emploi, revenus, conditions de vie, structuration sociale, identité...) dans les zones rurales, Campagne (2001) met l'accent sur trois caractéristiques principales ou élémentaires du processus de développement local¹⁵, quel que soit le pays où il est observé :

- un processus multisectoriel,
- un processus territorialisé,
- un processus géré par les acteurs locaux.

Le caractère multisectoriel (Abdel Hakim et Campagne, 1987), dimension économique du développement local en milieu rural, dépasse donc largement l'analyse agricole. La « multisectorialité » apparaît lorsque l'agriculture devient un secteur parmi les autres et n'exerce plus un rôle dominant dans l'économie locale (Campagne, 2001).

Le processus territorialisé, dimension géographique du développement local, signifie l'émergence d'un espace nouveau, intermédiaire entre le village et la région (Campagne, 1994). Il apparaît lorsque la zone rurale devient une entité du point de vue économique, social et culturel par rapport à l'extérieur (Campagne, 2001), sans existence nécessaire d'une homogénéité de ces trois points de vue. Avec le « territoire » de développement, il s'agit donc d'un espace de nature méso-économique (Kherdjemil, Panhuys et al., 1998).

La troisième caractéristique principale du développement local, de nature sociologique cette fois, est la prise en charge par les acteurs résidant et travaillant dans cet espace, de l'ensemble de ses problèmes de développement (Campagne, 1994). Cette prise en charge de leur propre avenir par les acteurs sociaux d'une zone s'étalerait sur le moyen et le long terme (Abdel Hakim et Campagne 1987). Les acteurs locaux joueraient le rôle principal dans les différentes phases : le diagnostic des problèmes du territoire, l'élaboration d'une stratégie de développement local, la construction et la gestion d'un certain nombre d'opérations et actions (Campagne, 2001).

¹⁵ À ce propos, les programmes européens LEADER, LEADERII et LEADER + sont souvent donnés comme exemples réussis de développement local en milieu rural.

En tenant compte de l'imbrication de ces trois dimensions économique, géographique et sociologique du développement local, cette thèse, de sociologie, se penche sur la troisième dimension. Il s'agit donc de s'intéresser au rôle des acteurs locaux dans le développement d'un territoire donné à travers une analyse sociologique. Le développement local s'inscrit dans un environnement technique, institutionnel, politique, commercial qui souvent pèse lourd sur les possibilités de réalisation, de façon positive ou négative (Beaudoux, 2000). Dans ce cadre, les aspects économiques et géographiques seront donc considérés comme des éléments du contexte.

II. 1.3. Les acteurs locaux

Les processus de développement local ne s'appuient pas sur un centre de décision extérieur qui fixe a priori les buts et les moyens de leur réalisation tout en restant en dehors de leur mise en œuvre, mais au contraire, il se définit par rapport aux intentions implicites ou explicites de ses acteurs locaux (Chevalier, 1999).

D'après Prod'homme (2001), les acteurs clés du développement local sont identifiés depuis longtemps selon des typologies désormais classiques. La première typologie en fonction de la position géographique distingue les acteurs du développement local en acteurs internes, intermédiaires, ou externes par rapport à un territoire donné. La deuxième, basée sur la position sociale, identifie trois grandes catégories d'acteurs : les élus, les socioprofessionnels et les associatifs (ibid.).

Cette dernière typologie est reprise par plusieurs chercheurs avec les ressemblances et les différences suivantes. Abdel Hakim et Campagne (1987) parlent d'un partage entre un « public incitatif », un « privé » qui doit prendre des risques économiques mais dont on ne craint pas, au niveau local, les effets de domination et « une collectivité » qui doit se prendre en charge en s'organisant le plus souvent sur le mode associatif. Owain et Little (2000) identifient les acteurs du développement rural comme suit : la « collectivité locale » (comprenant les organisations et les partenaires de la gouvernance locale), le « secteur privé » et le « secteur public ».

Le PNUD (1997) mentionne, plus clairement encore, ces mêmes trois composantes essentielles : « l'État » qui crée un environnement politique et juridique favorable en fixant les règles du jeu et en les faisant respecter, « le secteur privé » qui crée des emplois et produit des revenus et, enfin, « la société civile » qui facilite l'interaction politique et sociale en incitant les groupes à participer aux activités économiques, sociales et politiques. Il existe des modèles de développement différents et parfois en opposition : le développement porté par l'État en opposition avec celui qui met en avant le rôle du privé et de la société civile. Il existe aussi un développement qui essaye de trouver une synergie entre les différentes catégories d'acteurs.

En comparant la littérature française avec ses homologues anglo-saxons et celle des organismes internationaux, on peut constater une divergence considérable sur la troisième catégorie d'acteurs : la littérature française met en avant le rôle des élus locaux, seuls à avoir la légitimité politique pour représenter la population locale et faire le lien avec les organismes publics et l'État central. Au contraire, les littératures anglo-saxonne et internationale préfèrent parler directement de l'État dans son ensemble ou du secteur public en tant que tel sans avoir le souci de mettre en avant ceux qui jouent le rôle d'intermédiaire entre ces entités et le niveau local. En outre, on constate une convergence sur la place du secteur privé et aussi sur la place de la société civile, quoique la littérature française préfère utiliser le terme d'« associatifs ».

La société civile est une notion plus large que celle du secteur associatif car, selon la définition qu'en donnent Cohen et Arato (1994), la société civile est la sphère d'interaction sociale située entre le marché et l'État, composée principalement de la sphère intime (notamment la famille), de la sphère des associations (notamment les associations bénévoles), des mouvements d'intérêt collectif et des formes de communication publique. Cette thèse porte sur le secteur associatif, en particulier sur le rôle des associations rurales paysannes qui s'occupent du développement local et qui sont une composante de la société civile (McKeon, Watts et Wolford, 2004), et non pas sur l'ensemble de la société civile impliquée dans le développement local en milieu rural égyptien (cf. chapitre I, page 23).

II. 1.4. Les dynamiques des acteurs du développement

Si le développement local est celui dont les dynamiques sont prises en charge par les acteurs dits « locaux », il paraît évident que la première étape de ces dynamiques d'articulation est la mobilisation de ces acteurs. Cette mobilisation répond à la question primordiale : qui sommes-nous à prendre part et comment nous retrouvons-nous ensemble ? Plusieurs modes de mobilisation des acteurs existent.

Dans la plupart des cas, c'est une équipe de départ (associative, structure d'élus, impulsions administratives) qui invite les autres acteurs à une mobilisation générale (Mengin, 1989). Les groupes se forment ainsi par centre d'intérêt, par niveau de moyens de production, par leur proximité plus ou moins grande aux centres d'information et de décision.

Dans d'autres cas, c'est le « leader », personnage initiateur, porteur de l'idée novatrice, qui est le premier à appeler les autres pour partager la responsabilité du processus et commencer une action collective. Dans un premier temps, il fait une fine analyse du territoire concerné et formule une intuition forte sur les voies de son devenir, puis essaie de convaincre les acteurs pour les mobiliser autour d'un projet commun. Ce leader est en quelque sorte à l'articulation de deux réseaux : extérieur où il va puiser informations et soutiens, y compris financiers, et interne — c'est-à-dire le petit groupe d'élus et de responsables locaux qui partagent le projet — ou plus simplement qui font confiance et suivent (Prod'homme, 2001).

Si le développement a été longtemps, jusqu'à une période récente, à l'initiative du centre, c'est-à-dire des groupes économiques dominants, et d'une politique nationale ou internationale, la mobilisation des acteurs locaux se faisait par un mouvement « descendant » en quelque sorte (Mengin, 1989). Ce sont les grands appareils décideurs, par textes législatifs, réglementaires, par attribution de crédits, par création d'établissements décentralisés qui créaient des activités sur l'espace en appelant les acteurs locaux à y participer dans une démarche déjà conçue et prête à être réalisée. Ce sont les concepts de « participation populaire » et de « développement participatif » qui sont souvent utilisés pour décrire ce type de processus, surtout quand il s'agit de

populations défavorisées qui n'ont pas l'habitude de se regrouper en forces organisées de la vie collective (ibid.).

Houée (1987) souligne l'importance de la rencontre entre deux mouvements, deux origines d'initiatives. Le premier est un mouvement ascendant d'initiatives locales porté par une dynamique sociale endogène qui doit recourir aux pouvoirs publics et aux dispositifs institutionnels pour se faire reconnaître et démontrer son efficacité, tandis que le deuxième est un mouvement descendant, exogène de procédures et d'incitations des pouvoirs publics, des grandes organisations socioprofessionnelles qui cherchent à susciter et à encadrer des initiatives locales pour réaliser leurs objectifs.

La complémentarité entre ces deux mouvements semble primordiale. Prod'homme (2001) indique l'importance des démarches ascendantes de développement, encouragées par les démarches descendantes à travers l'instauration progressive par l'État de procédures contractuelles. Il ajoute que si l'initiative revient souvent à des petites équipes d'élus locaux autour d'un leader, recherchant dans les expériences les plus novatrices des solutions originales aux problèmes de leur territoire, ils ont aussi besoin de recourir aux procédures et aux financements disponibles aux échelons supérieurs du système politico – administratif.

II. 2. Les organisations

II. 2.1. Approches sociologiques des institutions et des organisations

Pour parler des « associations » de développement de la société locale, qui font partie des « organisations » de la société civile, il convient d'abord de définir les concepts d'institution et d'organisation et tracer leurs principales caractéristiques afin de pouvoir comprendre et interpréter les phénomènes et les comportements liés à la nature « institutionnelle » et « organisationnelle » des associations.

Dans son ouvrage *Institutions and Organizations*, Scott (2001) définit les institutions comme étant des structures sociales durables et multidimensionnelles, constituées par des éléments symboliques, des activités sociales et des ressources matérielles. Ces structures

sociales sont fondées sur «trois piliers ». Le premier est le pilier de régulation qui fait référence au contrôle social des institutions sur les comportements des individus et des groupes à travers un ensemble de lois et de sanctions. Le deuxième est le pilier normatif qui comprend l'ensemble des valeurs et des normes qui façonnent les moyens utilisés par les individus ou les groupes pour accomplir leurs objectifs. Le troisième pilier est celui du « culturel » et du « cognitif ». Il est constitué de l'ensemble des croyances communes et des logiques d'action.

Autrement dit, ce sont les institutions qui règlent les logiques et les comportements des acteurs, qui se matérialisent en des structures organisationnelles, qui constituent le « contexte » dans lequel les acteurs définissent et poursuivent leurs intérêts (Scott, 2001). Cette définition nous montre bien l'articulation entre le concept d'institution et celui d'organisation : les institutions sont les codes (d'ordre immatériel) de comportements que les organisations (d'ordre matériel) mettront en application.

Une définition simplifiée est mentionnée par Ménard (1995) : l'organisation est « l'ensemble structuré de participants, coordonnant leurs ressources en vue d'atteindre des objectifs ». Crozier et Friedberg (1977) soulignaient déjà que l'organisation « est un construit humain » et ils ajoutaient que c'est « un ensemble de mécanismes réducteurs qui restreignent considérablement les possibilités de négociation des acteurs et qui permettent ainsi de résoudre les problèmes de la coopération ».

Au contraire des institutions qui sont des formes élémentaires qui ne cessent d'exister depuis le début de l'histoire humaine, les organisations sont relativement récentes (Scott, 2001). Les organisations sont aussi définies par la présence de certains critères de base. De manière classique, on caractérise les organisations par les traits suivants : division des tâches, distribution des rôles, système d'autorité, système de communication et système de contribution – rétribution (Bernoux, 1999).

La division des tâches est un des principes de la structuration de l'organisation. Elle suppose la précision du travail à exécuter par chacun et sa durée, ce qui peut être formalisé par écrit ou non. En tout cas, il doit être réparti entre les individus d'une manière assez claire pour que l'un n'empiète pas sur l'autre et doit aussi avoir une durée déterminée connue par ceux qui l'exécutent (ibid.).

La distribution des rôles est un des enjeux principaux de la définition des organisations, puisque chaque membre de l'organisation se voit attribuer une « tâche » claire à exécuter, mais, ajouter qu'il s'agit de « rôle » ; signifie que chacun peut accomplir cette tâche d'une manière particulière. Cela veut dire que l'individu est considéré comme un « acteur », et pas seulement comme un exécutant (ibid.).

Le système d'autorité a pour but de veiller à l'adéquation du comportement de l'individu aux buts que les organisateurs ont fixés (ibid.). Bernoux précise bien que les buts sont ceux fixés par les organisateurs, conformément à la répartition des rôles des acteurs. Les tenants de l'analyse stratégique mettent en question l'idée des objectifs ou de la rationalité d'une organisation comme s'ils existaient en soi, en dehors et au-dessus des individus ou groupes, alors que ce sont eux qui seuls peuvent les porter et leur donner vie en les incluant dans leurs stratégies et en les actualisant dans leurs comportements (Crozier et Friedberg, 1977). Ces objectifs n'existent pas en eux-mêmes, ils n'ont vie que dans les directives concrètes des responsables et des dirigeants, qui par conséquent régularisent le système d'autorité (Bernoux, 1999).

Le système de communication est destiné à mettre en relation les individus les uns avec les autres (Bernoux, 1999). Cette communication est « verticale » et « descendante », pour passer les injonctions de l'autorité, « horizontale » entre les membres et « verticale ascendante » pour remonter vers l'autorité (ibid.). Le système de contribution- rétribution plus ou moins élaboré est le système qui précise ce que les membres doivent apporter et ce qu'ils doivent recevoir, définissant et précisant les termes de l'échange (ibid.).

Silverman (1973) avance un autre trait distinctif pour les organisations : elles apparaissent à un moment déterminé dans le temps, quand le ou les fondateurs établissent consciemment certains objectifs généraux et donnent un ensemble de règles qui déterminent généralement des lignes hiérarchiques et des canaux de communication clairs pour s'assurer que ces objectifs peuvent être atteints à travers l'organisation.

Louche (1994) souligne que l'organisation est marquée de l'empreinte de la culture de son pays, chaque organisation « a » une culture qu'elle génère elle-même et toute organisation

« est » une culture, c'est-à-dire que sa culture n'est pas un attribut ou une caractéristique mais elle en est la quintessence.

II. 2.2. L'acteur : vers une théorie sociologique

Bernoux (1999) donne la définition suivante de l'acteur : « c'est celui (individu ou groupe) qui participe à une action et qui a des intérêts communs pour cette action. Un même groupe peut être un acteur unique, lorsqu'il fait bloc face à l'extérieur, ou éclater en plusieurs acteurs ».

Dans leur ouvrage intitulé *L'acteur et le système*, Crozier et Friedberg (1977) mettent l'accent sur le fait que l'action collective, c'est-à-dire l'action organisée, n'est pas un phénomène naturel, mais plutôt un construit social. Ils expliquent que les acteurs agissent « rationnellement » selon leurs objectifs et leurs motivations, ceci dans le cadre de construits qui, eux, sont arbitraires. Ils avancent que la réflexion sur la stratégie de l'acteur constitue un point de départ indispensable, car c'est l'acteur seul qui est le porteur et le témoin du construit organisationnel. Ils ajoutent que c'est la réflexion sur le pouvoir qui permet d'analyser ce construit, car, en tant que mécanisme fondamental de stabilisation du comportement humain, c'est le pouvoir qui est le fondement de l'ensemble de relations qu'il constitue.

Bernoux (1999) montre l'importance de comprendre « la perspective de l'acteur ». Il explique que « la sociologie de l'acteur part de l'hypothèse que la situation d'action est première. La perspective de l'acteur rapporte mobiles et modes opératoires à la situation dans laquelle se forme l'action » (ibid.). Il accepte également la théorie des comportements qui induit l'idée que les actes sont explicables par leurs antécédents, à laquelle il ajoute que les actes sont explicables à la fois par les « logiques d'action » et par les « situations d'action » (ibid.).

II. 2.3. L'acteur et le pouvoir

Un des angles importants sous lesquels les dynamiques d'acteurs peuvent être étudiées est celui du « pouvoir ». Bernoux (1999) définit le pouvoir comme étant « la capacité d'un

acteur de se rendre capable de faire agir un autre acteur, de faire triompher sa propre volonté dans une relation sociale ». Cette possibilité que certains acteurs agissent sur d'autres donne au concept du pouvoir une dimension de « relation sociale », une relation d'échange et de négociation dans laquelle deux acteurs au moins sont engagés (Crozier et Friedberg, 1977). Chazel (1983) précise que « le pouvoir doit être analysé à travers les relations entre acteurs et collectivités auxquelles il donne lieu, dans le champ même de l'interaction ».

Cette idée de pouvoir se traduit aujourd'hui, en ce qui concerne le développement local, à travers deux notions opérationnelles. Il s'agit de la notion de la « participation populaire » et celle de la « gouvernance ».

Le développement participatif est devenu depuis plusieurs années une « approche à l'ordre du jour », même si le concept lui-même remonte aux années 1950 et 1960 (Schnieder, 1995). Il correspond à un processus dirigé par la « demande », à un partage des pouvoirs et à un objectif de durabilité socioéconomique (ibid.). Le PNUD a consacré en 1993 son rapport sur le développement humain à ce thème et nous y trouvons la définition suivante : « Participer signifie que les gens sont étroitement associés aux décisions en matière économique, sociale, culturelle et politique qui affectent leur vie ».

Cette approche remet en cause la notion de « bénéficiaires », puisque ceux-ci deviennent à travers ce processus des « acteurs » (Schnieder, 1995). La justification morale qui est derrière ce concept est que la véritable participation aux activités économiques et sociales quotidiennes est une dimension majeure des droits de l'homme, ce qui veut dire simplement qu'on ne peut pas exclure ceux qui sont directement concernés par le processus (ibid.).

Le concept de participation a évolué au fil des années dans les discussions théoriques et sur la base des pratiques novatrices concernant le développement. C'est au cours des années 1980 que des révisions importantes s'opèrent dans les stratégies de développement officielles. Mercoiret et al. (1994) citent trois constats qui sont à l'origine de ces changements : les faibles résultats des grands projets d'augmentation de la production agricole, le coût des appareils de développement jugé excessif par les États et les bailleurs de fonds qui poussent ces États à se désengager et la dégradation continue des ressources

naturelles. C'est dans ce contexte que s'impose l'importance de la « participation populaire » comme une condition d'efficacité et de durabilité du développement et aussi comme un moyen de transférer aux acteurs locaux des tâches, des fonctions et des charges, notamment financières, que les États en cours de désengagement ne peuvent plus assumer.

Finalement, il est à souligner que la notion de participation, certes d'une importance extrême dans toute démarche de développement, pose un certain nombre de questions. Si participer implique un certain exercice du pouvoir, il faut se demander comment cela s'effectue et qui en est la source. Il faut aussi vérifier si cet éventuel pouvoir peut être donné par la simple bonne volonté des plus puissants ou bien résulte d'un éventuel conflit.

L'autre notion, également liée à celle de pouvoir, est celle de la gouvernance. Le Rapport mondial sur le développement humain (PNUD, 2002), intitulé *Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*, est centré sur l'idée que la réussite du développement est autant une affaire de politique que d'économie. Réduire durablement la pauvreté nécessite de donner du pouvoir politique aux pauvres par la mise en place de modes de gouvernance démocratique solides à tous les niveaux de la société.

La gouvernance est un concept qui a beaucoup évolué depuis sa sortie dans les débats entourant la problématique du développement vers la fin des années 1980. Il a été défini comme le remodelage ou la réinvention de la gestion publique, dans le sens large du terme, pour faire face aux nouveaux défis du développement à l'ère de la globalisation. La « bonne » gouvernance aborde maintenant les questions liées aux mécanismes nécessaires à la négociation des différents intérêts dans la société, elle est de plus en plus perçue comme un concept englobant une série de mécanismes et de processus susceptibles de maintenir le système, de responsabiliser la population et de faire en sorte que la société s'approprie sa propre démarche de développement (ibid.).

Duchastel (2002) définit la gouvernance comme étant « un nouveau modèle du politique visant la décentralisation du pouvoir, l'élargissement de la participation à de nouvelles catégories d'acteurs dans la sphère privée et la production d'une nouvelle culture politique à des fins de gestion du bien public ». Il ajoute qu'il s'agit du passage d'un modèle de « démocratie représentative » à celui d'une « démocratie participative », associant la

société civile (ibid.). Boistel (2000) souligne que la gouvernance renvoie à une forme négociée de l'action publique fondée sur une plus large répartition du pouvoir et sur une coopération entre acteurs.

Le PNUD (1997) donne une définition de la gouvernance plus complète et plus opérationnelle : c'est

« l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux [...]. La gouvernance comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent pour régler leurs différends ».

Une question pertinente que l'on peut se poser sur la «bonne gouvernance», selon Herbert-Cheshire (2000), n'est pas seulement «qui» possède le pouvoir mais aussi «comment» s'effectue l'exercice de ce pouvoir ?

II. 3. Les configurations sociales

II. 3.1. Norbert Elias et les configurations sociales

En commençant par une approche sociologique du développement, puis par une approche des organisations, on se trouve sur un terrain de rencontre où la notion d'acteur est au centre. D'un côté, il est question du «pouvoir» de l'acteur, et de l'autre, il s'agit d'analyser ses «logiques d'action». Dans son ouvrage intitulé *Le pouvoir et la règle*, Friedberg (1993) écrit que «la réflexion organisationnelle cherche à étudier les processus par lesquels sont stabilisées et structurées les interactions entre un ensemble d'acteurs placés dans un contexte d'interdépendance stratégique».

On trouve une classification des logiques d'action chez Dubet (1994) en logique de l'intégration, logique d'action stratégique et logique de subjectivation. La logique de l'intégration implique que l'acteur agit, même sans y penser, en fonction de son identité, son groupe d'appartenance et sa position dans le système. Dans la logique d'action stratégique, l'acteur agit en se basant sur la comparaison entre les coûts et les bénéfices des alternatives possibles avec un raisonnement fondé sur les intérêts perçus. La logique

de la subjectivation suppose que l'acteur se démarque à la fois de son groupe d'appartenance et de du calcul utilitariste dans la recherche de cohérence entre les valeurs personnelles et les conduites qui répondent à ses propres préférences et exigences.

Ci-après, un autre concept est proposé pour compléter et approfondir cette réflexion en lui donnant plus de pertinence. Il s'agit de celui de configurations sociales développé par Norbert Elias (1897-1990). Cette notion occupe une place importante dans son courant de pensée sociologique. Dans son ouvrage intitulé *Qu'est-ce que la sociologie ?*, paru dans son édition originale allemande en 1970 et en 1991 pour la traduction française, Elias écrit une dizaine de pages pour expliquer ce qu'il entend par configurations.

Le concept de configurations s'explique par l'interaction et l'interdépendance entre les différents acteurs. Déchaux (1995) synthétise une définition en proposant que la « configuration signifie que la société n'est pas une substance, mais un réseau d'interdépendances assimilable à un équilibre de tensions entre les parties (groupes ou individus) d'un ensemble. Cet équilibre mobile engendre des jeux de type concurrentiel qui ont des effets sur les actions et les pensées de chacun ».

C'est pourquoi Elias s'oppose à la définition de la sociologie comme science du comportement, « science béhavioriste » pour utiliser ses termes. Il écrit : « si l'on s'en tenait à cette définition, on pourrait croire qu'il suffit de placer au centre de l'examen sociologique le comportement de chacun des individus qui forment entre eux ces configurations sociales pour approcher de la solution du problème. On sera tenté alors de tenir pour une donnée sociale spécifique tous les points communs qu'on peut déduire du comportement individuel des différents individus. Mais il s'agit là sans aucun doute, et dans bien des cas, d'une vision limitée et déformante des tâches de la sociologie » (Elias, 1991).

Si l'on considère chaque homme en soi, citons Elias (ibid.),

« ce serait en rester au niveau des sciences axées sur l'individu — comme par exemple la psychologie et la psychiatrie — dont est issu le concept de science béhavioriste, en liaison également avec certaines représentations théoriques du béhaviorisme. En d'autres termes, on réduit ainsi tous les problèmes spécifiquement sociologiques à des problèmes d'ordre psychosocial. On insinue subtilement que les sociétés, les configurations que forment des hommes interdépendants, ne sont en fait qu'une accumulation d'atomes individuels ».

La réponse qu'apporte Elias est donc de mettre au centre l'analyse des configurations changeantes des hommes. Ces configurations incluent les structures sociales, les problèmes de la répartition des forces et de l'équilibre des tensions : ce qu'on ne peut aborder en étudiant le comportement de plusieurs individus isolés.

Le propre de cette approche est de considérer que les relations entre les individus sont aussi réelles que les individus eux-mêmes. La société serait à la fois changeante et structurée par ce réseau de relations (Déchaux, 1995).

Pour Elias, la nécessité du concept de configurations est justifiée pour s'opposer à l'idée de séparation entre « individu » et « société ». Il écrit :

« le terme de configuration sert à créer un outil conceptuel maniable, à l'aide duquel on peut desserrer la contrainte sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si « l'individu » et « la société » étaient deux figures différentes et de surcroît antagonistes [...]. Lorsqu'on examine de près ce problème, comme nous le faisons ici, on comprend vite qu'il est intellectuellement faux de vouloir séparer l'image de l'homme en deux : celle de l'homme en tant qu'individu et celle des hommes en tant que société » (Elias, 1991).

Pour Elias, ce sont les spécialistes, et non pas la réalité, qui imposent une telle conception erronée qui nuit à la compréhension des deux niveaux d'analyse. La solution proposée pour échapper au dualisme sujet/objet, à l'analyse du monde en terme d'individu/société est donc de penser en termes de configurations.

Pour expliquer le concept de configurations, Elias précise que les deux concepts différents, celui de « l'individu » et de « la société », ne constituent pas deux objets qui existent séparément, mais ce sont en fait des niveaux différents mais inséparables de l'univers humain, même si l'emploi courant de ces deux termes fait souvent croire que la séparation existe.

II. 3.2. Le « jeu » comme modèle d'explication

Le modèle d'explication chez Norbert Elias est par excellence celui du « jeu ». L'image d'un jeu d'échecs à deux, un jeu de cartes à quatre ou un jeu de foot à vingt-deux va permettre de revenir sur les notions clés autour des configurations. Citons encore Elias :

« Ces modèles d'interpénétration nous ont déjà permis de montrer jusqu'à un certain point dans quel sens nous employons ici le terme de configuration. Quatre hommes assis autour d'une table pour jouer aux cartes forment une configuration. Leurs actes sont interdépendants. Dans ce cas également, c'est l'emploi du substantif « jeu » qui fait croire que le « jeu » possède une existence propre. On peut dire : « le jeu progresse lentement ». Mais quelque soit l'objectivité des termes utilisés, il est évident que le déroulement du jeu découle des interpénétrations des actes d'un groupe d'individus interdépendants. Comme nous l'avons montré ci-dessus, le déroulement de la partie offre une autonomie relative par rapport à chacun des joueurs, si ces derniers sont de force relativement égale. Mais il n'a pas de substance et d'existence propres, ce n'est pas un être indépendant des joueurs comme le fait croire la formation du mot « jeu ». Le jeu n'est pas non plus une idée, un « idéal type » à partir duquel un sociologue peut en tirer des généralités, en étudiant en soi le comportement de chacun des joueurs, pour ensuite déduire, de certaines particularités communes à tous, les lois du comportement individuel. Ni le « jeu », ni les « joueurs », ne sont des abstractions. Il en va de même de la configuration que forment les quatre joueurs autour de la table. Si le terme de « concret » a un sens, on peut dire que la configuration que forment ces joueurs, et les joueurs eux-mêmes, sont également concrets. » (Elias, 1991).

La métaphore du jeu illustre bien l'importance des réactions réciproques entre les joueurs. Déchaux (1995) souligne que « la dépendance réciproque entre les individus est la matrice constitutive de la société ». Il ajoute que « chaque action individuelle dépend d'autres effectuées sur l'échiquier social et par contre-coup modifie, ne serait-ce qu'insensiblement, les interdépendances entre joueurs » (Déchaux, *ibid.*).

On voit aussi que le jeu est aussi en lui-même un processus. Les actions des joueurs provoquent des réactions en chaîne qui forme la trajectoire du jeu. Tout jeu est porteur d'une évolution qui en retour transforme le jeu et les joueurs : évolution qui découle de l'équilibre changeant des forces entre les joueurs. En pensant la société en ce terme, l'objectif de la sociologie n'est autre, pour Norbert Elias, que d'expliquer cette évolution par un raisonnement relationnel tel qu'il s'incarne dans le modèle du jeu (Déchaux, *ibid.*).

II. 3.3. La configuration comme espace de pertinence

La pertinence du concept de configuration réside dans sa « maniabilité » dans l'espace et dans le temps. On peut l'appliquer à toutes les échelles, même si au niveau « macro » elle n'est pas facilement perceptible. Elias (1991) écrit que le concept de configuration

« s'applique aussi bien aux groupes relativement restreints, qu'aux sociétés formées par des milliers ou des millions d'êtres interdépendants. Qu'il s'agisse de professeurs et d'élèves dans une classe, de médecins et de patients dans un groupe thérapeutique, des habitués d'un café à leur table réservée, ou d'enfants au jardin d'enfants, tous forment ensemble des configurations relativement transparentes ; mais les habitants d'un village, d'une grande ville ou d'une nation forment, eux aussi, des configurations, bien que celles-ci ne soient pas directement perceptibles ».

Le caractère évolutif dans le temps renforce aussi la pertinence du concept. Delzescaux (2001) souligne le fait qu'il s'agit d'un processus « qui jamais ne s'achève ». C'est pourquoi les configurations se trouvent dans un flux continu. Leur dynamique évolutive n'est pas toujours planifiée ou intentionnelle.

II. 3.4. Relations de réciprocité, rapport de force et équilibre

Les mots-clés utilisés par Elias pour expliquer le processus de configuration sont des mots qui révèlent son caractère de réciprocité : interdépendance est le mot le plus utilisé, mais aussi interrelation, interaction et interpénétration. Il s'agit de savoir quels facteurs relient les hommes en configurations (Elias, 1991).

La configuration peut être exprimée en d'autres termes comme étant le « système d'interactions sociales » ou la « structure sociale ». C'est une situation, à dimension spatio-temporelle variable, telle que ce qui y advient produit un effet sur tous les êtres qui y sont impliqués, lesquels contribuent eux-mêmes, par leurs actions, à modifier cette situation (Heinich, 1997).

La configuration forme un ensemble de tensions. Les acteurs interdépendants peuvent être des « alliés », mais aussi des « adversaires » (Elias, 1991). Déchaux (1995) ajoute que l'interdépendance renvoie toujours à la concurrence ou à l'émulation entre les individus et les groupes plus ou moins forts, plus ou moins puissants au sein des configurations.

La configuration est donc une « épreuve de force » où deux ou plusieurs acteurs mesurent leur puissance. Un certain « équilibre des forces », ou « équilibre des tensions », tantôt stable tantôt instable, se reproduit (Déchaux, 1995). Elias (1991) explique que les configurations sont dans un processus mouvant dans lequel s'établit un équilibre imparfait

et fluctuant des tensions, un mouvement pendulaire d'équilibre des forces, qui incline tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

L'expression « équilibre des forces » ne manque pas de l'idée de réciprocité déjà présente dans le terme interdépendance. Déchaux (1995) précise que même lorsque la relation est a priori très déséquilibrée, par exemple dans un rapport hiérarchique, il y a tout de même interdépendance : l'esclave détient aussi un pouvoir sur son maître.

Elias (1991) met l'accent sur l'importance du « pouvoir » des acteurs, qui est pour lui « un concept relationnel ». Pour Heinich (1997), penser en termes de configurations contribue à complexifier le modèle de la domination, qui ne peut plus se concevoir comme une action exercée de l'extérieur et à sens unique par un objet sur un autre objet. C'est au sein d'une même configuration que l'action est efficace, impliquant — même si c'est de façon inégale — les faibles et les puissants, les esclaves et les maîtres, les inférieurs et les supérieurs, les marginaux et les établis.

II. 3.5. Choix justifié, malgré les limites

Le choix de cette approche en termes de configurations sociales pour une étude empirique sur des associations de développement local dans un contexte villageois a plusieurs avantages. Comme le montre Dopson (2003) dans ses commentaires sur une étude d'analyse organisationnelle, l'approche des configurations 1- met l'accent sur l'importance de situer l'objet dans son contexte, 2- empêche les interprétations trop étroites en s'intéressant aux interrelations entre individus et groupes dans un contexte évolutif dans le temps et 3- fait attention à la position du chercheur dans son environnement d'étude en réfléchissant sur les notions d'engagement et de distanciation.

Cette approche paraît aussi adaptée aux recherches sur les partages de pouvoirs au sein de collectivités locales. L'étude réalisée par Norbert Elias et John L. Scotson (1994), publiée dans sa première édition en 1964 et dans sa traduction française en 2001, offre une illustration éclairante d'une recherche empirique basée sur le concept de configurations sociales. Cette analyse d'une collectivité locale du Midland (R. U.) dans laquelle

cohabitent plusieurs zones résidentielles différentes dans l'ancienneté de leur installation, part du constat d'un taux de délinquance plus fort dans l'une de ces zones pour donner lieu à une analyse fine en termes de configurations sociales de races, d'ethnies, de classes sociales et de genre.

Certaines critiques de cette approche, comme celle que livre Layder (2003), portent sur la supériorité présumée avec laquelle Elias la présente comme révolutionnaire par rapport à d'autres approches sociologiques plus classiques. Ici, il est évident que la sociologie des configurations sociales occupe une place complémentaire dans le cadre théorique proposé sans prétendre qu'elle tient toute seule ou qu'elle efface ce qui la précède.

Une autre critique de cette approche se trouve chez Mouzelis (2003) pour qui Elias, en donnant toute son attention aux interdépendances entre les acteurs, néglige les relations des acteurs avec les institutions et les liens entre ces institutions elles-mêmes. Cette limite de l'approche des configurations sociales pourra être surmontée en s'appuyant, dans l'étude empirique, sur d'autres approches complémentaires comme surtout sur l'approche systémique de Crozier et Freiberg (1977).

Conclusion

La question de cette thèse pourrait être posée en termes «d'ingénierie de projet de développement». Dans ce cas, il s'agirait d'observer un projet de développement local et d'analyser les dynamiques des acteurs. Une distinction entre une approche d'ingénierie, non visée par cette thèse, et celle d'une analyse sociologique telle que voulue ici semble indispensable.

La problématique aurait pu aussi être déclinée en opposant les éléments de la tradition et de la modernité. Cela ne rentre pas dans l'optique de cette thèse parce que cette opposition est une conséquence de la théorie de modernisation fondée sur la supposition que la modernité, dans le sens occidental du terme, est porteuse du progrès humain et social souhaité par et/ou pour les sociétés dites traditionnelles¹⁶.

¹⁶ À titre d'illustration pour une telle approche dont nous ne voulons pas nous inspirer, voir l'étude de Gartell (1981) sur les inégalités à l'intérieur des communautés rurales en Inde.

Après avoir défriché plusieurs entrées théoriques, c'est une structure à trois piliers qui est retenue : le premier pilier étant la sociologie du développement, le deuxième la sociologie des organisations et le troisième le concept de configurations sociales. De la sociologie du développement, c'est surtout la notion de développement local et les réflexions autour du rôle des acteurs locaux qui semblent intéressantes pour cette thèse : les associations seront analysées en tant qu'acteurs du développement local. De la sociologie des organisations, c'est notamment l'approche systémique et les logiques d'acteurs qui sont utiles pour cette recherche : les associations seront analysées en tant que système d'action collective.

Le concept de configurations sociales semble en soi intéressant pour sa capacité à intégrer la dimension des sources et de l'exercice du pouvoir des acteurs d'une façon qui tient compte à la fois des logiques individuelles et collectives. Il permettra de mener cette étude sur les associations, en tant qu'acteurs du développement et en tant qu'organisations, en analysant les « interdépendances » et les « jeux » entre les différents acteurs de ces associations (troisième partie de cette thèse) et entre ces associations et les autres organismes avec lesquelles existent des liens (quatrième partie).

Loin d'être partagée par le courant dominant des études sur les organisations rurales en Égypte, les choix faits dans le cadre de cette thèse sont proposés comme une autre voie possible et complémentaire des travaux existants. Compatible avec le choix d'un objet composé, le couple association/village, sous l'angle du pouvoir, cette étude nécessite des outils adaptés. Le chapitre suivant vise à expliciter les choix méthodologiques faits dans ce cadre.

Chapitre III :

Approches méthodologiques et démarche pratique

Afin de pouvoir étudier les configurations sociales relatives à des associations de développement local se trouvant dans un village égyptien dans le cadre d'une thèse de sociologie, il est indispensable de faire les choix méthodologiques appropriés. Ce chapitre constitue une réflexion sur les méthodes retenues et une présentation de celles-ci. Il est question, dans ce chapitre, de comprendre l'utilité de ces méthodes, de justifier la décision de les adopter et de saisir leurs limites.

Selon la dernière version de la problématique (cf. chapitre I, page 18), le choix de privilégier des méthodologies qualitatives, l'observation participante en particulier, a été fait en fonction à la fois de leur pertinence par rapport aux questions de recherche posées, mais aussi par rapport à des préférences personnelles. Ceci implique un certain compromis entre notre volonté d'apprendre cette méthode de recherche et le fait qu'elle soit adaptée à la problématique. Des méthodes complémentaires ont aussi contribué à mieux répondre aux questions posées. L'objectif de ce chapitre n'est pas de comparer les méthodologies sur une base absolue mais d'explicitier celles auxquelles cette thèse a eu recours. S'assurer de la pertinence de ces méthodes est aussi indispensable pour valider les résultats issus de cette thèse.

Dans la dernière partie de ce chapitre, le déroulement pratique des mois de préparation et de réalisation de la collecte des données sur le terrain sera expliqué. Il s'agit de décrire les différentes étapes de la recherche et l'usage des méthodes dont le choix sera expliqué dans la première moitié de ce même chapitre.

III. 1. Des méthodologies qualitatives en sociologie

Les origines des méthodologies qualitatives peuvent remonter jusqu'aux études d'observation que Le Play a menées sur des familles et des communautés européennes au

XIX^{ème} siècle (Bogdan et Taylor, 1975). L'observation participante, quant à elle, commence à s'établir à partir des travaux de Malinowski pendant les années 1920.

Les méthodes qualitatives ne se limitent pas à une approche descriptive, même si elles constituent un outil performant dans ce domaine. Le but final de ces méthodes n'est pas la simple description d'une réalité mais de permettre une analyse qui rende cette réalité plus intelligible et compréhensible. C'est au cœur même de la démarche sociologique que ces méthodes se situent.

En sciences sociales, certaines méthodologies qualitatives sont notamment pertinentes pour les études qui se réfèrent aux théories de l'action. Ces méthodologies ont l'avantage de bien rendre compte des positions et des perspectives des différents acteurs de manière à ne pas inventer ce qu'il est possible d'observer (Becker, 2004). Les stratégies sont observées dans la durée pour permettre une cohérence de l'analyse.

Pour la sociologie, l'objet de la recherche scientifique est un milieu social composé d'un ensemble d'hommes et de femmes. Les méthodes qualitatives, dont l'observation participante, ne cherchent pas à chosifier, ni à quantifier statistiquement, cet ensemble d'hommes et de femmes. Cela donne des recherches de nature et de forme différentes de celles élaborées par des méthodologies purement quantitatives.

III. 2. L'observation participante pour des recherches sociologiques

Bogdan et Taylor (1975) définissent l'observation participante comme :

« une recherche caractérisée par une période d'interactions sociales intenses entre le chercheur et les sujets, dans le milieu de ces derniers. Au cours de cette période des données sont systématiquement collectées [...] ».

L'observation participante est une méthodologie utilisée par plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales. Quoiqu'utilisée par les sociologues à partir du deuxième quart du XX^{ème} siècle, elle est une méthode mineure dans leur discipline. Elle est parfois associée à une démarche à caractère anthropologique ou ethnologique et plus rarement à la sociologie proprement dite (Coenen-Huther, 1995). Cependant cela ne peut, en aucun cas, mettre en doute l'importance de ses apports à la sociologie qualitative.

L'observation participante peut être pertinemment utilisée dans plusieurs types de recherches sociologiques : aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain, mais également dans les sociétés tribales. Son utilisation peut convenir aussi bien dans des études portant sur les dynamiques des groupes d'amis et le fonctionnement d'une organisation telle qu'une usine ou une entreprise.

Pour des recherches sociologiques sur les systèmes d'action collective, l'observation participante rend compte des multitudes de vérités portées par les différents acteurs. Chaque acteur possède une perspective différente qui devrait être prise en compte dans l'analyse du travail scientifique. Ce type d'approche permet de prendre en compte davantage les contradictions qui peuvent émerger dans le corpus étudié.

III. 3. Pourquoi cette méthode ?

La pertinence du choix d'une technique de recherche plutôt que d'une autre ne peut être jugée que par rapport à la nature de la problématique, au temps et aux moyens que le sociologue se donne pour effectuer sa recherche. Pour cette thèse, cette méthodologie semblait adaptée aux questions posées et convenir aux souhaits personnels que nous avions d'apprendre et de pratiquer cet outil méthodologique qu'est l'observation participante.

En effet, l'observation participante paraît une méthode convenable pour étudier des relations sociales complexes telles que les différentes configurations sociales dans un lieu donné. L'objet étant composé de deux éléments, le village et l'association, cet outil permet de vivre réellement à l'intérieur du contexte local de cette dualité. De plus, le type de résultats attendus, composé d'un ensemble de démonstrations et d'exemples concrets avec une analyse de cet ensemble pour expliquer les comportements des acteurs et des associations en intégrant leurs propres points de vue, nécessite une méthodologie permettant de vivre pendant un temps suffisant avec les habitants du village et les membres de l'association.

III. 4. La position du chercheur

Comme son nom le dit, l'observation participante donne au chercheur deux positions : celle d'un observateur et celle d'un participant. La participation invite le chercheur à être suffisamment impliqué dans le contexte social qu'il étudie. L'observation l'incite à garder un certain recul sans lequel il pourrait compromettre sa qualité de chercheur. De ce fait on peut parler de « chercheur-acteur » ou de « chercheur-praticien ».

Dans cette démarche, il y a moins de contradictions entre la posture du chercheur, qui tenterait d'atteindre une forme d'objectivité, et celle du praticien ou de l'acteur qui n'a pas cette prétention. Une voie de réconciliation entre ces deux attitudes, qui deviennent complémentaires, est possible. Le chercheur pose les questions et s'interroge sur leur pertinence. Le praticien vit l'expérience pratique qui peut répondre à ces questions. Associer les deux dans la personne du chercheur praticien, observant en participant, est un choix méthodologique.

En s'interrogeant sur la relation entre le chercheur et l'objet de sa recherche, Elias (1993) aborde la question de l'engagement et de la distanciation, deux notions qui donnent le titre à cet ouvrage. La position du sociologue serait de chercher un équilibre dans une situation de tension entre chacun de ces deux pôles : d'un côté, l'engagement désigne l'abandon aux sentiments et la soumission aux affects ; de l'autre, la distanciation, ou le retrait, renvoie à la réflexivité. Cette position d'équilibre s'inscrit parfaitement dans le courant de pensée des « configurations sociales », également développé par Elias et sur lequel s'appuie cette thèse (cf. chapitre II, page 53).

Albarelo (2004), qui cherche à réconcilier la recherche et la pratique sociale, propose une articulation entre engagements et distanciations. Pour lui, conjuguer les deux positions, interne et externe, permet un travail scientifique pertinent. Il ne s'agit pas de confusion, mais plutôt de faire en permanence «un effort d'équilibrage dialectique entre les deux pôles ». Cette démarche est intéressante aussi bien pour les chercheurs qui optent pour une méthodologie d'observation participante que pour les travailleurs sociaux qui souhaitent faire de la recherche scientifique. Dans les deux cas, il ne faut pas se limiter à sa position strictement engagée ou purement distanciée, mais chercher une certaine harmonie.

Une sociologie d'intervention est présente dans le modèle de l'analyse stratégique et politique des organisations (Minguet, 2001). C'est un rôle cognitif de produire une connaissance et de rendre cette connaissance utile pour les acteurs. Freidberg (2001) parle de sociologue-intervenant et précise que la position d'intervenant ne doit pas le pousser à se dissoudre dans le champ de l'action, ni à abandonner une posture méthodologique forte et exigeante mais, au contraire, il doit la mobiliser pour garder son extériorité.

Cette recherche d'équilibre se concrétise dans la vision des choses et l'analyse de la réalité. L'engagement permet une vision intériorisée et plus riche en détail. La distanciation permet une vision extériorisée et plus riche en éléments d'analyse de cette même réalité avec l'avantage de permettre un tri entre les détails significatifs, c'est-à-dire ceux qui apportent un éclairage pour l'analyse et les autres détails dont l'utilité pourrait être considérée comme secondaire pour comprendre l'ensemble. Le chercheur, dès lors qu'il est extérieur à son objet de recherche, est distancié. Le regard extériorisé va de soi. L'effort qu'il entreprend pour participer avec les autres acteurs dans son lieu d'étude exprime sa volonté d'acquérir un regard plus intériorisé. Une harmonie entre les deux visions peut mener à une analyse approfondie, à la fois objectivement pertinente et plus détaillée.

Il est important de mettre l'accent sur l'importance de l'intégration, voire de l'immersion, du chercheur dans son milieu d'étude et en particulier l'importance des interactions avec les interlocuteurs au cours de l'observation participante. Ce milieu n'est pas son milieu naturel ni ces interlocuteurs son entourage habituel. De ce fait, il garde et il développe la capacité de s'étonner et de rendre compte de ce qui lui semble inattendu dans la vie quotidienne étudiée (Becker, 2004). Un acteur dont le milieu d'étude est celui où il a vécu toute sa vie ne serait pas facilement en mesure de tenir cette position. Pour cet intérêt particulier de l'observation participante, l'effort d'intégration et d'immersion devient une nécessité méthodologique.

Notons qu'il existe deux degrés de participation : le premier est simplement le partage du vécu avec les acteurs du milieu social étudié sur une durée de temps ; le deuxième permet aux chercheurs de trouver une place active dans ce milieu. Il est important de se laisser le temps pour s'approprier et se familiariser avec le milieu social dans une première étape et

ensuite de trouver la place active adaptée, si cela est nécessaire pour l'observation des phénomènes étudiés (cf. plus loin).

III. 5. Une démarche entre l'induction et la déduction

Avec la méthode de l'observation participante, les deux démarches de l'induction et de la déduction peuvent être complémentaires et sont menées simultanément (Elias, 1993). On ne part pas sur le terrain à partir de rien, mais en s'appuyant sur un référentiel et une grille de travail. Le chercheur identifie un cadre théorique sur lequel sa recherche peut reposer. Ensuite il doit formuler un ensemble d'hypothèses.

Toutefois, ces hypothèses ne sont que préliminaires et doivent être d'une grande souplesse. Pendant la durée que le chercheur passe au sein du milieu étudié, le travail de montage et de démontage de ces hypothèses de recherche est perpétuel. Il est scientifiquement aussi intéressant de vérifier une hypothèse que de la remettre complètement en cause. Au fur et à mesure, de nouvelles hypothèses s'ajoutent ou remplacent les anciennes.

Ce processus donne un caractère évolutif à la collecte des données par observation participante. Il permet aussi au chercheur de tester et d'adapter les outils qu'il utilise. Au cours de son travail, il peut réorienter sa démarche à plusieurs reprises en mettant en question, voire en cause, un ou plusieurs choix pris au départ.

III. 6. Les risques et les limites

L'un des risques majeurs de cette méthodologie est le biais potentiel que le chercheur induit de par sa présence sur le milieu social étudié. L'existence de ce milieu, avec ses acteurs et ses modes de fonctionnement, est antérieure à la présence du chercheur. Ce dernier est considéré comme étranger. Même s'il tente d'être discret, sa présence ne peut qu'être remarquée par les autres. Ceux-là risquent de changer leurs comportements en fonction de l'image qu'ils souhaitent se donner devant cet étranger. Ce risque est présent dans les différentes approches, qu'elles soient quantitatives ou qualitatives. La situation

induite par l'observation participante, l'entretien ou le questionnaire n'est pas une situation naturelle pour les personnes qui vivent dans le milieu étudié.

C'est un risque à prendre en compte et un appel à nuancer les résultats. Pour cela, le chercheur doit se poser des questions sur la nature et les effets de son insertion organisationnelle au sein du milieu étudié, sur ses positions idéologiques, sur ses comportements relationnels envers les autres acteurs et sur les aspects émotionnels qui peuvent se développer. Cette remise en question lui permet de prendre des décisions le conduisant à écarter les éléments qui lui semblent biaiser son étude et à garder ceux qui lui semblent neutres ou de nature à favoriser sa recherche.

Pendant celle-ci, et surtout pendant l'analyse et la restitution des résultats, il est important d'éviter toute confusion entre le «terrain social », c'est-à-dire la réalité empirique du milieu étudié, et le «champ d'étude » qui, lui, est construit par la problématique de recherche. Sans cette distinction, le travail réalisé risque de se limiter à la description et ne pas permettre d'approfondir l'analyse sociologique.

Pas plus qu'aucune autre technique de recherche, l'observation participante ne peut prétendre à l'exclusivité. Elle ne peut pas explorer tous les aspects d'un phénomène social. Cela invite le chercheur à avoir plus d'humilité et à reconnaître qu'il ne peut pas étudier exhaustivement tous les éléments de son objet d'étude. Tout en se rendant compte de ses limites, le chercheur peut avoir recours à d'autres méthodologies de sorte qu'il puisse compléter les données qui lui sont nécessaires.

Les choix et les prises de décision sont indispensables dans toute démarche scientifique, quelles que soient la nature de la recherche et la méthodologie adoptée. De ce fait, une part de subjectivité est inévitable. Cette part de subjectivité ne remet pas en doute l'objectivité de l'ensemble recherché par le sociologue. Opposer la subjectivité à l'objectivité, puis préférer l'objectivité, ne constitue pas une attitude de recherche réaliste. Le chercheur est avant tout un être humain qui agit dans un contexte social et il ne doit pas prétendre autre chose. L'attitude la plus scientifique, semble-t-il, est d'oser faire des choix, tout en les élucidant et en les justifiant autant que possible.

III. 7. Une succession de phases

Avant de décrire le déroulement des travaux d'investigation pratique dans le cadre de cette thèse en particulier, ce qui aura lieu plus loin dans ce même chapitre, il semble utile d'introduire les phases proposées par les manuels de cette méthode. Ces phases sont la préparation, le travail sur le terrain, le recours à des méthodes complémentaires et le travail d'analyse des données.

III. 7.1. La préparation

Cette phase, préalable à l'entrée dans le terrain d'étude, est d'une importance cruciale. Elle commence par une définition de la problématique ainsi que du cadre théorique sur lesquels s'appuie la recherche. Ensuite plusieurs décisions sont à prendre, à commencer par le lieu sur lequel l'étude se déroulera et la durée prévue. Après une prise de contact avec les partenaires concernés, les modalités pratiques de l'étude sont à préciser. Cette prise de contact permet un premier repérage des personnes clés qui sont les interlocuteurs permettant d'introduire le chercheur sur le terrain.

Pour des questions d'éthique et de pratique, ces personnes clés doivent être suffisamment informées sur le projet de recherche à mener. Il s'agit d'établir un contrat, d'une manière implicite ou explicite, qui donne au chercheur une place reconnue par l'ensemble des acteurs. Ce contrat précise aussi la durée et les conditions de la présence de l'observant-participant dans l'espace étudié.

III. 7.2. Un travail sur le terrain

Le chercheur commence par faire une «entrée douce» : faire connaissance avec les interlocuteurs et se familiariser avec les lieux de rencontre et les différentes activités. Cette étape semble particulièrement nécessaire pendant le premier temps. Le chercheur doit trouver une formule adaptée par laquelle il peut se présenter de manière que les personnes rencontrées puissent comprendre le but de sa présence. Une entrée douce laisse le temps d'établir des relations de confiance afin de dissiper le malaise que peuvent éprouver certaines personnes face au chercheur et inversement. Établir un rapport de

confiance est indispensable pour que les situations qui se dévoilent en présence du chercheur ne soient pas significativement différentes de celles qui ont lieu d'habitude en son absence.

Pour le chercheur, il est important d'éviter d'être forcé à remplir un rôle quel qu'il soit, ou de rentrer dans certaines relations, si cela va à l'encontre de l'intérêt de son étude. Il est indispensable de rester libre de choisir les endroits dans lesquels l'observation sera réalisée et les personnes que le chercheur rencontrera sans laisser les autres acteurs du terrain imposer leurs visions.

Le chercheur prend une position passive au départ, ensuite il pourra peu à peu se rendre actif. Il commence à participer aux différentes activités qui lui sont proposées dans le but d'être mieux accepté et intégré dans le milieu social de l'étude. En gardant dans son esprit que l'objectif principal de cette participation est de pouvoir collecter les données voulues, il cherche à ne pas influencer le mode de fonctionnement de ces activités pour éviter que cette influence soit une source de biais.

Dans cette phase, il est essentiel que le chercheur fasse l'effort de déchiffrer les codes linguistiques et gestuels du milieu social concerné. Il n'a pas à imiter le vocabulaire ou la manière d'agir, ce qui pourrait paraître artificiel, mais il doit intégrer le référentiel pour que les paroles et les situations observées lui soient intelligibles.

Afin d'aborder les sujets qui lui paraissent intéressants, le chercheur doit savoir poser les bonnes questions aux bons interlocuteurs pour les inviter à révéler leurs pensées, sans les forcer à dire ce qu'ils ne souhaitent pas exprimer. Au fur et à mesure du travail d'observation, l'évolution des hypothèses formulées par le chercheur nécessitera des réorientations dans ses approches. Pour cela, le chercheur reste disposé à explorer de nouvelles pistes, à prendre des contacts avec d'autres acteurs à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre défini à l'avance.

Durant tout ce travail, d'autres capacités sont nécessaires. Le chercheur est amené à développer et à mobiliser la capacité à transcrire dans son carnet de terrain les situations et les discussions auxquelles il a assisté. Pour cela, il ne doit pas cumuler plusieurs événements avant de les noter pour éviter que les détails ne s'effacent de sa mémoire. On

peut même dire qu'il est inutile de participer à des activités si celles-ci ne sont pas notées ultérieurement.

Dans un premier temps tous les détails sont à transcrire. Mais au fur et à mesure de la progression, le chercheur commence à affiner son travail et à donner plus d'attention à ce qui lui paraît plus important. Cela demande aussi une grande attention et une forte concentration pendant les activités entreprises sur le terrain. Le chercheur essaye de se rappeler des mots-clés énoncés par les acteurs et de l'ordre des idées émises dans les situations et les discussions engagées, pour les noter avec fidélité et cohérence.

III. 7.3. Trouver et adapter des méthodes complémentaires

Parallèlement à l'observation participante, le chercheur peut avoir recours à d'autres techniques. Selon les informations qu'il souhaite recueillir, il peut consulter des documents ou tenir des entretiens semi directifs avec des personnes ressources à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre de sa recherche. Il peut aussi utiliser des méthodologies quantitatives en constituant des fichiers de données chiffrées qui seront analysées statistiquement par la suite.

III. 7.4. Travailler avec les données

Le travail d'analyse des données se décline en deux parties. La première partie se tient au cours de la collecte des données. Au fur et à mesure, le chercheur relit ses notes pour affiner ses hypothèses et réorienter la suite de son travail de terrain. Ceci donne à ce type de recherche un caractère évolutif et adaptable. La problématique est donc sans cesse retravaillée pour arriver à une étape de maturité en s'approchant de la fin de la durée de la collecte des données.

Une fois la collecte des données terminée, le chercheur commence à relire ses notes et le cas échéant les autres sources d'information. Avec cette relecture, un travail d'organisation, de classement et d'analyse commence. À partir des hypothèses et des questions de recherche, le résultat final commence à surgir. Dans ce stade encore, le chercheur est invité à s'interroger sur les sources de biais de ses résultats.

III. 8. La restitution et le « Je » méthodologique

Pour restituer les résultats de ce travail, la première personne du singulier, le « je » méthodologique, est l'option retenue. En suivant la logique de l'observation participante jusqu'au bout, on débouche sur un texte qui a les caractères d'un récit. Ce choix répond à une exigence méthodologique en explicitant la part de subjectivité dans la recherche (Olivier De Sardan, 2000). Il existe également un argument moral en faveur de l'utilisation de la première personne du singulier qui donne une place plus respectueuse aux personnes rencontrées sur le terrain. Ces dernières seront mentionnées plus facilement en tant que personnes et non pas en tant qu'objets ou simples sources d'information. Elle permettra aussi un style de narration plus intéressant qui rendra l'auteur et le lecteur plus proches l'un de l'autre et plus proches de la réalité observée.

À partir de ce point, la suite de la rédaction de ce document inclura des phrases à la première personne du singulier, ce qui n'était pas le cas dans les chapitres précédents. Il est évident que ce choix est jusqu'à présent non-conventionnel dans les travaux académiques en sociologie et pourra susciter des réactions négatives. D'avance, je présente mes excuses à ceux et celles pour lesquels ce choix serait gênant. On remarquera aussi qu'il est fait dans la rédaction de la thèse juste avant de décrire le déroulement pratique de l'étude pour lequel il s'impose compte tenu de la méthode utilisée.

III. 9. Le déroulement pratique de cette étude

Pour mener cette étude, certains choix ont été faits. Pour réaliser une étude approfondie, il me semblait nécessaire de recueillir des données quantitatives et qualitatives, mais en favorisant une méthodologie qualitative et en s'appuyant sur l'observation participante comme outil préféré. Cette option m'a paru la plus adaptée pour bien répondre à la problématique de recherche.

J'ai choisi de faire une étude de cas. Pour cela, il a fallu sélectionner une association précise localisée dans un village précis. Il fallait trouver des moyens adaptés pour

sélectionner ce couple association/village, ce qui n'a pas été facile. Cette étape a duré d'octobre 2005 à mars 2006. Pour y parvenir, il y a eu plusieurs tentatives.

III. 9.1. Les tentatives et les évolutions du choix du couple association/village

La première tentative avait une approche descendante et centralisée. Cela consistait à essayer de faire une typologie des villages et une typologie des associations de développement local, et à partir de ces typologies de choisir l'association/village à étudier. Ce procédé, même s'il n'est pas indispensable compte tenu de la nature de l'étude qui utilise une méthodologie plutôt qualitative, avec l'observation participante comme outil principal, m'a été conseillé pour être conforme aux traditions sociologiques en vigueur en Égypte. La coutume veut que les études soient faites sur des échantillons représentatifs. De toute façon, il était impossible de prétendre que le couple association/village sélectionné pour une étude de cas est représentatif d'un ensemble quelconque, mais cela n'empêchait pas d'essayer de procéder conformément aux traditions.

Avec le soutien du professeur Mohamed Nawar et du centre de recherche sur le développement rural de la faculté d'agronomie de l'université du Caire, des contacts ont été pris avec le Ministère de la Solidarité Sociale auprès duquel toutes les associations sont enregistrées. J'ai essayé de demander l'autorisation d'accéder aux bases de données concernant les associations. Or, les données disponibles n'étaient ni mises à jour, ni assez détaillées. La lourdeur administrative a rendu cette tâche trop difficile. De ce fait, cette démarche n'a pas été fructueuse. À cela, s'est ajoutée la crainte de passer par le ministère pour entrer en relation avec l'association recherchée : ceci aurait pu fausser le choix en donnant à l'étude une fausse étiquette comme si elle était demandée par le ministère. Cette procédure aurait été une entrée non adaptée pour la recherche voulue.

À peu près en même temps, **une deuxième tentative** a consisté à contacter la fédération nationale des associations. Il s'agit d'une structure de la société civile, indépendante du ministère et servant à appuyer les associations. La fédération était en train d'élaborer une base de données plus détaillée et plus accessible pour l'ensemble des associations égyptiennes. Malheureusement cette base de données était en cours de construction et

n'était pas encore consultable au moment où j'ai pris contact. Cette piste a été abandonnée, même si elle était peut-être prometteuse¹⁷.

Une troisième tentative consistait à prendre contact avec la direction de la solidarité sociale au niveau du gouvernorat de Beni Sweif, à quelque 60 kilomètres au sud du Caire. Cette prise de contact a été faite avec l'aide d'un intermédiaire qui a beaucoup d'expérience dans la collecte des données sociologiques et qui a coopéré auparavant avec le centre de recherche sur le développement rural de l'université du Caire. Cette tentative était sur le point de donner un résultat positif, mais j'y ai renoncé face au sentiment de méfiance et au manque de coopération des responsables locaux et surtout à cause du rôle de l'intermédiaire qui se présentait comme enquêteur professionnel et qui voulait imposer sa vision pour que l'étude soit réalisée avec une méthodologie d'enquête par questionnaire. Il ne pouvait pas admettre de participer dans une recherche réalisée par observation participante, outil qu'il n'a jamais expérimenté.

À ce stade, j'ai pu prendre rendez-vous avec le professeur Ibrahim Rihan qui est docteur de l'université de Paris 12 — Val de Marne, professeur de sociologie rurale et directeur de l'ACDVE (Agence de construction et de développement du village égyptien). Je lui ai demandé de m'aider afin d'établir des contacts et de me suggérer une entrée adaptée pour trouver l'association dans laquelle l'étude se déroulerait. Le professeur Rihan m'a donné le conseil de ne pas passer par l'administration, mais plutôt de trouver d'autres pistes pour arriver à contacter directement les associations. Il m'a proposé de voir avec l'ONG Care International qui est une organisation mondiale d'appui au développement et qui, en Égypte, est impliquée dans plusieurs projets en milieu rural en collaboration avec des associations de développement local.

¹⁷ Au moment de la rédaction de cette thèse, trois bases de données ou annuaires des associations égyptiennes étaient disponibles en ligne :

- le moteur de recherche fourni par le site internet du Ministère de la Solidarité Sociale semble le plus complet et le plus à jour, disponible sur <http://www.mss.gov.eg/>
- celui de la fédération des associations, incluant moins d'associations mais donnant plus d'information sur chacune, est en ligne sur <http://www.fngos.org.eg/>
- et celui du centre égyptien d'appui aux ONG inclut une sélection d'associations pour lesquelles le centre a développé des sites Internet, consultable sur <http://www.ngocenter-eg.org/>

Avec l'aide d'une amie qui travaille dans cette organisation, j'ai pu prendre rendez-vous avec le directeur d'un projet. Ce dernier, de nationalité américaine et lui-même titulaire d'un doctorat, a montré son intérêt pour mon sujet de thèse et sa volonté de coopérer. Le fait que ma demande n'impliquait aucun engagement financier, ni de la part de l'organisation Care International, ni de la part de l'association recherchée, simplifiait la tâche. À la suite de cette rencontre, le directeur du projet m'a proposé de rencontrer les directeurs régionaux qui ont plus de connaissances sur les responsables des associations de développement local dans les villages où ce projet est mis en place. Il a été convenu de rencontrer ces personnes lors d'une réunion qui s'est tenue au Caire.

Les critères concernant l'association recherchée étaient simples. Le critère le plus important était que l'association accepte de m'accueillir pendant plusieurs mois en me faisant confiance pour me permettre de réaliser mon projet de recherche. Ma position de maître assistant à l'université du Caire m'a permis de gagner facilement cette confiance. L'acceptation et la confiance des responsables de l'association de développement local me paraissaient une condition primordiale, sans laquelle tous mes efforts seraient vains. Il fallait aussi que l'association soit dynamique, c'est-à-dire qu'elle mène plusieurs actions et activités de développement, et qu'elle ait une expérience de plusieurs années. Le but de cette dernière condition était d'éviter de sélectionner une association trop récente ou peu dynamique et où finalement il y aurait peu d'éléments à étudier.

Compte tenu du profil des associations recherchées, le directeur du projet de Care International m'a proposé d'entrer en contact avec les responsables régionaux des gouvernorats du sud, c'est-à-dire Suhag, Quéna, Louxor et Aswan. À leur tour, les responsables régionaux m'ont proposé quelques associations qui répondaient aux différents critères mentionnés ci-dessus.

Ensuite, j'ai pris contact avec les responsables de trois associations, une dans le gouvernorat de Suhag, et deux dans le gouvernorat de Quéna. J'ai pu organiser une visite de ces trois associations et leurs villages. À la suite de ces visites, j'ai rédigé un compte rendu concernant chaque association et j'ai présenté ces comptes rendus au professeur Nawar. L'étude pouvait être réalisée dans l'une ou l'autre de ces trois

associations/villages. Pourtant, il fallait sélectionner un seul cas. Pour cela, j'ai choisi celui qui me paraissait le plus adéquat, c'est-à-dire là où les responsables de l'association se sont montrés les plus accueillants et les plus motivés pour me recevoir, et où le village se montrait le plus diversifié en termes de familles. En plus, l'association/village choisie de « El- Ézab Bahari » constituait un cas particulièrement intéressant du fait que ce sont deux associations réunies qui partagent les mêmes locaux et qui ont des relations fortes entre elles. Cela m'a paru un élément intéressant pour mon étude. Les données sur El-Ézab Bahari et ses associations seront exposées dans la deuxième partie de cette thèse.

III. 9.2. Les phases de la collecte des données

Le déroulement de la collecte des informations s'est fait en plusieurs étapes. **La première était une phase de préparation.** Il fallait que je me procure une lettre officielle de l'université du Caire qui précise mon statut et explique la nature de mon étude. Cette lettre était particulièrement importante pour l'association car elle devait pouvoir la montrer aux services de sécurité d'État qui, pour des raisons que j'évoquerai plus tard, surveillent les activités des associations en milieu rural. Une fois arrivé sur place, je suis parti avec le président de l'association au service de sécurité d'État pour les prévenir et leur montrer la lettre de l'université. Les policiers de ce service n'ont pas semblé comprendre la raison pour laquelle un chercheur viendrait du Caire pour faire une étude dans un village comme El-Ézab Bahari, mais ils ont quand même accepté que je le fasse.

La deuxième phase est la phase de démarrage. Il fallait que je trouve une place au sein de l'association. J'ai pris le temps de faire connaissance avec les uns et les autres et d'essayer de gagner leur confiance. La confiance est une condition préalable, sans laquelle l'étude ne se serait jamais bien réalisée. Dès le premier jour, et jusqu'au dernier jour, tout le monde dans le village m'adressait la parole en disant « docteur ». J'ai essayé plusieurs fois d'expliquer que je suis « doctorant », et non pas encore « docteur ». J'ai tout de suite compris que c'est une coutume dans le village de donner le titre de docteur à tous ceux qui ont entamé des études de troisième cycle. Cela a été utile pour me donner un statut dans l'association, celui de chercheur venant mener une étude. J'ai essayé, dès le début, d'ajouter un autre élément très important qui est le statut de volontaire ou stagiaire, c'est-

à-dire quelqu'un qui accepte de prendre part aux diverses activités entreprises dans l'association sans être rémunéré. Il fallait aussi trouver une formule claire et succincte pour m'introduire auprès de personnes avec lesquelles je liais connaissance. Cette formule devait inclure mon statut de maître assistant au département de sociologie rurale à la faculté d'agronomie de l'université du Caire, le fait que je réalisais une étude pour ma thèse de doctorat et que cette étude impliquait d'être volontaire au sein de l'association pendant une période de cinq mois.

Pendant la deuxième phase, la confiance a commencé de naître. J'ai eu droit à un double des clés des locaux de l'association pour que je puisse entrer et sortir à ma guise. J'ai commencé à recevoir des invitations à déjeuner chez des personnes responsables de l'association. J'ai aussi commencé à être sollicité pour donner un « coup de main » dans les différentes activités qui se déroulent dans les locaux de l'association. Ils m'ont aussi proposé de signer chaque jour, pour marquer ma présence, dans un cahier spécialement mis en place pour moi qui est semblable à celui des salariés, sauf que sur la couverture est marqué « cahiers des volontaires ». Cela était un signe explicite d'intégration, signifiant que je suis devenu un acteur de l'association et que ma présence est devenue légitimée et officialisée.

Dès la phase de préparation s'est posée la question de mon logement. L'idéal étant de trouver un hébergement dans le village même, mais cela semblait compliqué. Le village n'a pas de capacité d'hébergement pour les personnes qui viennent de l'extérieur. Toutes les maisons appartiennent à des ménages qui y habitent et l'idée de location est très peu répandue. Durant cette phase, je me suis contenté de rester dans l'unique hôtel de la ville la plus proche, la ville d'Ésna. Il s'agit d'un hôtel où les conditions d'hébergement sont très rudimentaires. Cette ville est un lieu de passage pour les touristes qui font une croisière sur le Nil, mais n'est jamais un lieu où ils restent la nuit, ce qui explique le manque d'infrastructures d'hébergement pour les gens de passage.

La troisième phase est celle de la découverte et de l'intégration. Au bout de la quatrième semaine, voyant qu'il n'y avait pas beaucoup d'espoir de trouver un

appartement en location dans le village, une idée a surgi. La seule femme membre du conseil d'administration a suggéré que je sois logé dans les locaux mêmes de l'association. J'ai tout de suite saisi cette opportunité en manifestant mon accord et mon enthousiasme pour cette solution qui était la solution idéale, car elle permettait de rester sur place jour et nuit. N'ayant pas de téléphone portable, c'était l'occasion pour moi d'être facilement joignable sur le téléphone fixe de l'association. Les locaux de l'association sont équipés d'une cuisine qui comporte un four et un réfrigérateur, de toilettes mais sans douche, d'un téléphone avec accès à Internet et d'un poste de télévision. La salle principale est équipée d'un ventilateur, indispensable compte tenu de la température ambiante qui avoisine 40° pendant la journée. Dormir dans un sac de couchage sur un canapé en bois et se doucher avec de l'eau froide dans un seau faisaient partie de l'aventure. Il fallait toujours stocker de l'eau dans les seaux car les coupures sont très fréquentes.

Dans cette phase d'intégration j'ai commencé à gagner de plus en plus la confiance de mes interlocuteurs. Les salariés de l'association, ainsi que les membres du conseil d'administration, ont commencé à ne pas hésiter à me demander des services : rédiger des documents sur l'ordinateur, encaisser de l'argent entrant dans l'association, répondre au téléphone, ranger des dossiers, vérifier les factures, faire des tableaux de comptabilité etc. Durant cette phase, j'ai pu participer à plusieurs rassemblements tels que l'assemblée générale de l'association, la réunion du conseil d'administration et plusieurs formations organisées par l'organisation Care International pour les représentants d'associations dans cette région. Cela constituait des occasions importantes de faire connaissance avec les personnes qui sont en relation avec l'association, de découvrir cet endroit, pour être connu des villageois, de tisser des liens dans le village et surtout de jouer pleinement le rôle de l'observant. Progressivement, je suis devenu une personne connue dans le village que tout le monde salue lors du passage dans la rue principale. Le fait de résider sur place donnait l'occasion aux uns et aux autres de passer dans la soirée pour me saluer, pour discuter autour d'une tisane ou d'un thé et de tisser de plus en plus de liens. Vers la fin du deuxième mois, on m'a demandé de devenir membre et d'avoir la carte d'adhérent de l'association.

La phase suivante, la quatrième, est celle de la participation positive. C'est dans cette phase que les responsables de l'association m'ont confié des responsabilités qui dépassent les tâches quotidiennes de l'association : aider à la rédaction d'une nouvelle version de la charte principale de l'association, faire une intervention lors d'une formation auprès des villageois et se servir de l'ordinateur de l'association pour donner des cours d'informatique au personnel de l'association ainsi qu'à d'autres personnes intéressées. Cette dernière activité m'a permis de transformer les liens de connaissance en liens d'amitié et m'a donné des occasions d'échanges plus profonds avec les personnes qui suivaient ces cours. Dans cette phase également, les responsables de l'association n'ont pas hésité à me solliciter pour aller à la banque pour déposer de l'argent ou pour encaisser des chèques pour le compte de l'association. Plus tard, les responsables de l'association m'ont demandé de faire la plaquette d'information qui est un livret d'une dizaine de pages avec des photos pour faire connaître l'association. Ils m'ont demandé également de constituer des dossiers de réponse à des appels d'offres pour des projets envisagés dans l'association. C'étaient des tâches qui leur semblaient supposer des compétences qui les dépassaient.

La dernière phase est celle de finalisation du travail de collecte des données. C'était pendant les deux dernières semaines de mon séjour dans le village. J'avais le sentiment d'être saturé par les informations recueillies par l'observation participante. C'est dans cette phase que j'ai commencé à faire cinq entretiens avec des personnalités clés du village. N'ayant pas besoin d'en faire avec les responsables de l'association, puisque tous les sujets voulus avaient pu être abordés dans des situations moins formelles que celle de l'entretien direct. Dans ce cadre, j'ai interviewé le président de l'unité villageoise locale, le président du conseil populaire local (cf. annexe 4, page 335), le responsable du comité villageois du parti national démocrate (le parti au pouvoir en Égypte depuis plus d'une vingtaine d'années), un groupe de quatre imams de mosquées du village ainsi qu'une personne-ressource sur le sujet de l'historique du village. Tous ces entretiens semi-directifs, dont la durée varie entre moins d'une heure et plus de trois heures, ont été enregistrés, puis retranscrits. Quelques thèmes communs à tous les entretiens ont été abordés : présentation de l'interviewé et de l'organisme qu'il représente, ses liens personnels et institutionnels avec les associations et ses avis sur celles-ci. Selon l'interlocuteur, des thèmes spécifiques s'ajoutaient.

Pendant cette phase, j'ai aussi collecté des données quantitatives. J'ai établi des listes des personnes concernées par chacune des activités des deux associations : listes des membres du conseil d'administration, des membres de l'assemblée générale et des participants ou bénéficiaires de chaque action. Pour chaque liste, j'ai constitué un fichier que j'ai demandé aux responsables des deux associations de m'aider à remplir. Chaque fichier comporte la liste des personnes avec leurs informations principales, essentiellement son appartenance villageoise, son appartenance familiale et sa situation économique. Je me suis procuré, durant cette phase, une photocopie des données essentielles sur le village qui se trouvent au siège de l'unité villageoise locale. J'ai aussi fait une copie de tous les documents qui se trouvaient sur le disque dur de l'ordinateur de l'association.

Pendant toutes ces phases, à l'exception de la dernière, mes seuls outils étaient la mémoire, le crayon et le cahier. J'ai pu développer la capacité de mémoriser pendant la journée pour noter le soir toutes les observations importantes. Des impressions personnelles et des essais d'hypothèses explicatives s'ajoutaient au fur et à mesure que le travail avançait. Les notes n'étaient pas triées au fur et à mesure mais simplement prises par ordre chronologique. J'ai essayé de saisir sur l'ordinateur au fur et à mesure, mais, faute de temps, j'ai trouvé cela difficile et je me suis contenté d'écrire sur papier. Le corpus de données est composé essentiellement de ces notes d'observation participante. Il a été complété avec les entretiens, les fichiers de données quantitatives et les documents auxquels j'ai eu accès.

Au total, j'ai passé cinq mois complets dans le village depuis le début du mois d'avril 2006 jusqu'à la fin du mois d'août de la même année. J'aurais aimé y passer plus de temps, mais les formalités de renouvellement de ma carte de séjour m'obligeaient à retourner en France au mois de septembre. Pendant ces cinq mois, j'ai eu l'occasion de rencontrer M. Nawar au Caire plusieurs fois. J'ai eu aussi l'occasion de rencontrer M. Vincent, mon directeur de thèse, lors d'un court séjour en France au mois de mai 2006 pour participer à une conférence. Ces rencontres ont été très utiles pour faire le point et le suivi des démarches de recherche que j'étais en train de mener.

Il faut aussi ajouter qu'entre-temps, j'avais toujours le souci de collecter de la bibliographie sur le sujet. Les rencontres avec M. Nawar et M. Vincent, ainsi que plusieurs visites aux bibliothèques de différentes universités égyptiennes, m'ont été utiles pour l'accès à des documents dont je n'avais pas encore pris connaissance. Malheureusement, les deuxième et troisième parties de cette thèse ne fournissent pas suffisamment de références aux ouvrages et aux articles consultés sur les thèmes étudiés. Ceci est dû au fait que j'ai pu accéder à des sources disponibles dans des bibliothèques égyptiennes avant l'étape de recherche sur le terrain. Mais pendant la rédaction, j'étais en France et je n'avais plus accès à ces ressources directement mais seulement à mes notes de lectures qui ne portaient que sur les idées générales des auteurs et non pas sur les détails de leurs résultats de recherches. Cette contrainte géographique et de temps est une des limites de faire une recherche sur un pays, l'Égypte, à partir d'un autre, la France.

Conclusion

Je suis parti à la fois du constat qu'une méthodologie plutôt qualitative était adaptée à cette thèse et aussi d'une volonté personnelle d'explorer un champ méthodologique original dans le domaine de recherche qui est celui de cette thèse. Tout un apprentissage m'a été nécessaire. Des lectures sur la méthode de l'observation participante, ses avantages, ses limites, ses fondements et ses applications ont été effectuées. Seuls les ouvrages et les auteurs les plus significatifs sont cités dans ce chapitre.

Parmi les avantages de cette méthode qui ont le plus contribué à son choix pour cette recherche je citerais le fait qu'elle exige de passer un temps assez long sur place, qu'elle permet l'intégration du chercheur dans le milieu d'étude et qu'elle arrive à mieux rendre compte des différentes positions des acteurs non seulement telles que le chercheur les conçoit mais aussi telles que les acteurs concernés les expriment. Plusieurs limites sont évoquées dans ce chapitre. Je soulignerais seulement ici le fait que l'observation participante ne donne pas la possibilité de comparaisons avec d'autres milieux d'études. Cette limite pourrait être compensée en s'appuyant sur d'autres travaux de recherches, même si ces derniers ne sont pas réalisés par les mêmes méthodes, pour pouvoir relativiser les résultats obtenus.

La mise en pratique de cette méthodologie m'a obligé à faire preuve de patience et de persévérance. En effet, j'ai dû faire plusieurs tentatives pour pouvoir procéder à la sélection du terrain d'étude en essayant des entrées administratives et d'autres moins officielles. Les conseils de personnes expérimentées dans les recherches sociologiques ont été très précieux pour moi à ce stade. Une fois le couple association/village choisi, une autre aventure a commencé. Cela a été la période sans doute la plus intense de cette recherche.

Le séjour dans le village était un plaisir en soi. J'ai focalisé mon attention sur la dynamique associative, certes, mais cela ne m'a pas empêché de découvrir et d'apprendre beaucoup de choses d'ordre plus général. L'expérience humaine et spirituelle était aussi importante que l'expérience professionnelle. L'observation participante, par le fait de nécessiter de passer un séjour assez long sur place, m'a permis d'avoir un mélange de regards intérieurs et extérieurs. La participation dans les différentes activités m'a permis de mieux comprendre les positions des uns et des autres.

Pour compléter les informations issues de l'observation participante, j'ai effectué quelques entretiens avec des personnes ressources : le président de l'unité villageoise locale, le président du conseil populaire local, le responsable du comité villageois du parti national démocrate, des imams de mosquées du village ainsi qu'une personne-ressource sur le sujet de l'histoire du village. En les réalisant vers la fin de mon séjour, j'ai pu constater comment le fait de vivre dans le village et dans son milieu associatif pendant plusieurs mois m'a permis de savoir poser les bonnes questions aux bonnes personnes. J'ai aussi constitué un fichier de données qualitatives sur les différentes catégories de personnes concernées par les associations.

Dès les premières prises de contact, je me demandais pourquoi les responsables associatifs allaient investir du temps et des efforts à m'accueillir, surtout que j'ai bien précisé que ma recherche se situait dans un cadre d'études doctorales et qu'ils ne devaient pas s'attendre à des bénéfices directs de mes résultats. J'ai compris par la suite que le fait de recevoir un doctorant venant de loin est un acte valorisant pour eux et pour ce qu'ils font. Dans leur

logique, les responsables des associations voyaient dans ma présence affirmation de leur identité comme leaders locaux et de l'identité de leurs associations comme exemples réussis de développement local. Cette vision m'a aussi invité à faire en sorte qu'elle ne représente pas une source de biais concernant les informations recueillies auprès de mes interlocuteurs.

Vers la fin de mon séjour, le président d'une des deux associations m'a félicité en disant : « Au départ, nous étions convaincus que vous alliez rester seulement quelques jours et puis repartir parce que c'est très dur pour un jeune cairote comme vous de vivre dans notre village. Mais vous nous avez montré au fil du temps que vous en étiez capable ».

Conclusion de la première partie

Les trois chapitres de la première partie ont permis de définir le cadre de cette étude. Le premier a posé la question principale de la thèse, défini son objet et fondé sa problématique dans la continuité de mes recherches antérieures et celles d'autres chercheurs tout en se démarquant de ces dernières en adoptant une démarche non statistique et non prescriptive, mais en préférant l'étude d'un cas d'association/village et en utilisant une méthode qualitative. Ensuite, le second chapitre a inscrit cette recherche dans un cadre théorique à trois piliers : celui de la sociologie du développement, de la sociologie des organisations et du concept des configurations sociales. Le troisième a précisé les choix méthodologiques, a défini l'outil principal utilisé qui est l'observation participante et a raconté les démarches pratiques effectuées pour arriver à recueillir les données.

Je dois préciser que les évolutions de la problématique, du cadre théorique et des choix méthodologiques au fil du temps étaient en réalité des évolutions parallèles. Présentées dans un ordre thématique dans trois chapitres différents, ces évolutions sont difficiles à exposer chronologiquement. Parfois l'évolution de la problématique m'invitait à faire des recherches bibliographiques dans une certaine orientation. Parfois ces lectures appelaient à changer la manière dont les questions se posent. Parfois ce sont les exigences de compatibilité entre méthodologie et problématique qui nécessitaient des adaptations de part et d'autre.

En découvrant qu'il y a plusieurs voies possibles pour définir une problématique de thèse, construire son cadre théorique et mettre en place sa démarche méthodologique, je me suis rendu compte qu'il est impossible de tout faire. C'est donc avec humilité que j'ai commencé la collecte de données, et c'est aussi avec humilité que j'ai rédigé ce texte même si une grande partie de celui-ci est à la première personne du singulier. Le «Je» méthodologique est donc aussi une manière de dire que, parmi les multiples manières de faire, ce qui a été fait n'en est qu'une et j'en suis à la fois le responsable et le témoin.

Deuxième partie : Le couple association/village

L'objet de cette thèse tel que défini dans sa première partie est le couple association/village. Mais, au lieu d'une association il y en a deux pour un seul village. Quelles sont les principales caractéristiques de ces associations et de ce village ? C'est le thème des quatre chapitres de cette deuxième partie de la thèse.

Le chapitre IV inaugure cette partie en offrant une brève entrée au village. Loin d'être une monographie complète, il s'agit juste d'une introduction dans le milieu physique pour permettre de comprendre la suite de la thèse qui s'y déroule. Le chapitre V vient compléter son antécédent en abordant le sujet des inégalités et des sources de pouvoir dans ce village. Il s'agit à la fois d'aborder le milieu humain et social du village, mais surtout de préparer les sujets qui seront traités par la suite dans l'analyse des configurations sociales.

Ensuite, deux chapitres porteront sur les associations étudiées. Le chapitre VI sera consacré à une approche historique, indispensable pour comprendre les évolutions qui ont mené à la situation actuelle dans laquelle j'ai trouvé les associations durant l'étude. Pour exposer les étapes de ce long historique, il a fallu aussi consacrer une attention spéciale aux acteurs clés qui sont les auteurs de cette histoire. Le chapitre VII conclura cette partie en donnant une description de la situation actuelle des associations étudiées.

Chapitre IV :

El-Ézab Bahari, village de la Haute-Égypte

Est-ce un village comme tous les autres ? Oui. Est-ce un village particulier ? Certes aussi. Certains villageois ont tendance à considérer leur village, voire la zone bâtie où ils habitent, comme étant le monde entier. L'objectif de ce chapitre est de présenter le village avec un mélange de trois regards : celui des habitants, celui du chercheur observateur-participant que je suis et celui des sources d'informations écrites. Une part de la réalité est sans doute objective. Toutefois, réappropriée par les villageois et par moi-même comme chercheur, cette réalité devient plus complexe. Ce chapitre étudie le village aussi bien à travers des chiffres et des cartes qu'à travers des expériences personnelles vécues.

Pour présenter le village, il sera d'abord question de le situer en tant qu'entité territoriale. Une brève présentation du système de découpage administratif en Égypte sera la bienvenue pour les lecteurs qui ne connaissent pas forcément ce pays. Ensuite, une photo satellite et quelques données chiffrées sur la surface et la population serviront à donner une image première du lieu. Pour décrire un premier contact avec le village, je proposerai au lecteur un récit de voyage dans lequel je décrirai, étape par étape, le paysage naturel et bâti qui se présente aux yeux d'un visiteur.

Pour approfondir la connaissance avec El-Ézab Bahari, il est indispensable de recourir à l'histoire. C'est une histoire complexe avec un mélange de faits probables et d'autres moins vraisemblables. C'est pourquoi la présentation historique sera à la fois critique, mais aussi tiendra compte de la perception que les habitants ont de cette histoire qui peut parfois primer sur la réalité des faits.

Pour compléter la description de ce village, l'appréhension d'autres aspects est également nécessaire. Dans le reste de ce chapitre, se suivront la présentation de la situation des infrastructures, l'énumération des principales activités économiques, un aperçu sur le sujet de l'éducation scolaire et enfin une première description des relations entre le village d'un côté, la ville et des villages voisins de l'autre.

IV. 1. Le découpage administratif

Le milieu rural égyptien est administrativement découpé en Unités Villageoises Locales (UVL) chacune avec une population d'une trentaine de milliers d'habitants en moyenne. L'Égypte rurale compte actuellement 64¹⁸ UVL avec une moyenne de 36 000 habitants pour chacune.

Chaque UVL se compose de plusieurs villages, dont le plus grand s'appelle village-mère ou village-centre et les autres s'appellent villages dépendants ou villages satellites. Le nombre de villages en Égypte s'élève à 4623, ce qui donne une population moyenne d'environ 8 900 habitants par village. La moyenne du nombre de villages par UVL serait d'environ 4, c'est-à-dire un village-mère et trois dépendants.

Le village-centre est celui dans lequel se trouve le siège de l'unité d'administration locale dirigée par le Président de l'UVL qui est un haut fonctionnaire nommé par l'État. C'est aussi dans ce village que siège le Conseil Populaire Local qui est élu par l'ensemble de la population de l'UVL et dans lequel des membres de tous les villages dépendants sont représentés. Ce conseil élit son propre président, à ne pas confondre avec celui de l'UVL. Quant au poste traditionnel de maire, autrefois élu mais actuellement nommé par l'État, il a une moindre importance. Le maire est toujours lié à un village, et non à l'UVL. Cela veut dire qu'une UVL qui a un seul président et un seul conseil peut avoir autant de maires que le nombre de villages qu'elle contient.

El-Ézab Bahari, littéralement traduit par « les Hameaux Nord », est un village composé de trois entités plus petites qui seront appelées zones bâties pour éviter d'utiliser le mot hameau qui renvoie, pour le lecteur français, à une zone de taille beaucoup plus réduite qu'en Égypte. Les deux villages voisins, El-Ézab Bahari et El-Ézab Quebli, « les Hameaux Sud », composent ensemble une UVL appelé « El-Ézab ». El-Ézab Bahari est le village-centre. El-Ézab Quebli est le seul village dépendant de l'UVL. Seul le village d'El-Ézab Bahari fait l'objet de cette étude.

¹⁸ Chiffres selon le site Internet Ministère du Développement local <http://www.mold.gov.eg/>

El-Ézab Bahari se trouve à cinq kilomètres au nord de la ville d'Ésna, capitale du district d'Ésna, le district le plus au sud du gouvernorat de Quéna. La partie habitée du village se trouve sur le bord du Nil et les champs s'étendent à l'intérieur de la vallée jusqu'aux limites du désert. Une route goudronnée, parallèle au Nil, passe le long du village. Cette route relie les trois principales zones bâties qui constituent le village, du nord au sud : El-Nasreya, El-Fawares, Hamrodam. El-Ézab Bahari est délimité au nord par le village de Geziret-El-Mataana, au sud par El-Ézab Quebli, à l'est par le Nil et à l'ouest par la limite du désert et les villages de Tomas et Afia.

IV. 2. Un village ordinaire d'une région pauvre

Concernant les données générales sur le village, trois sources d'information ont été accessibles. La première source est un document qui s'appelle «le plan économique et social intégré du village égyptien» et qui regroupe des statistiques faites en 2000 par l'Agence de la Construction et du Développement du Village Égyptien ACDVE. C'est auprès de cet organisme que j'ai pu avoir une copie de ce document. Les données qui y figurent ont été le résultat d'un travail commun entre des fonctionnaires de l'unité villageoise et une équipe de spécialistes de l'ACDVE, ce qui lui donne assez de crédibilité. La deuxième source est celle qui se trouve dans l'administration de l'UVL elle-même, sous forme d'un petit livret d'information. Ces données, dont l'exactitude et la cohérence sont discutables, datent de 2002 et ont été réunies par les fonctionnaires de l'unité villageoise qui ne sont pas professionnels dans ce domaine. La troisième source d'information est tirée du rapport du PNUD sur le développement humain du gouvernorat de Quéna (PNUD/UNDP et Ministry of Planning and Local Development, 2005). Les données de ce rapport, qui concernent tous les villages du gouvernorat, ont été réunies en 2003. Ce rapport a été publié en 2005. Cette troisième source d'information est plus détaillée et semble plus fiable.

Selon le plan économique et social intégré du village égyptien, la surface totale du village est de 3 252 feddans (1 366 ha). La surface agricole utile est de 2 897 feddans (1 216 ha). La surface bâtie est de 180 feddans (76 ha) et celle consacrée aux routes et aux autres services publics est de 175 feddans (74 ha). Quelques variations existent entre ces chiffres

et ceux fournis par l'administration de l'UVL, ce qui confirme que l'exactitude des sources est discutable.

La population totale d'El-Ézab Bahari est de 19 000 habitants, ce qui correspond au double de la moyenne nationale qui se situe entre 8 500 et 9 000, mais qui reste habituelle pour un village égyptien compte tenu des écarts importants qui existent : le village le plus peuplé du gouvernorat, Hoo, dépasse les 55 000 habitants. Aucune source exacte sur la population de chaque zone bâtie n'est disponible, mais seulement quelques estimations qui situent El-Nasreya autour de 11 000 habitants, El-Fawares autour de 5 200 habitants et Hamrodam dans l'ordre de 2 000 habitants. Le taux de croissance démographique annuel enregistré entre 1996 et 2003 est de 2,2 %, identique au taux national (PNUD/UNDP et Ministry of Planning and Local Development, 2005 et PNUD/UNDP et Institute of National Planning, 2005.).

Selon le plan économique et social intégré du village égyptien, 45 % de la population auraient moins de 20 ans et environ 10 % auraient 60 ans ou plus. Cette même source indique que 53 % de la population est masculine ; chiffre difficile à commenter en sachant que la campagne égyptienne est plutôt féminine à cause de l'émigration d'une partie des jeunes hommes à moins que ces chiffres ne prennent pas en compte les flux migratoires. La même source donne un nombre de ménages de 4822, chiffre vraisemblablement irréaliste et surestimé qui ferait une moyenne de seulement quatre personnes par ménage. Les autres sources de données ne mentionnent pas cette information, ce qui empêche de valider ou d'invalider ce chiffre.

Un tableau des principales données statistiques concernant le village, en comparaison avec des échelons supérieurs, se trouve ci-après. Ces données paraissent cohérentes dans l'ensemble, mais leur précision avec un ou deux chiffres après la virgule est peut-être illusoire.

Tableau 2 : comparaison des principales données aux niveaux du village, du district d'Ésna, du gouvernorat de Quéna, de la Haute-Égypte et de l'ensemble de l'Égypte¹⁹ :

Élément de comparaison	El-Ézab Bahari	Ésna (rural)	Quéna (rural)	Quéna (rural + villes)	Haute-Égypte	Égypte
Taux de croissance démographique annuel (%)	2,2	2,2	2,4	2,4	2,5	2,2
Espérance de vie à la naissance (années)	68,3	68,8	68,8	68,7	69,8	70,6
Taux d'alphabétisation (% de la population de plus de 15 ans)	46,4	52,6	51,2	54,9	56,5	65,7
Taux de scolarisation (élémentaire et secondaire) (%)	87,7	88,7	88,8	89,4	87,6	90,9
PIB par habitant (LE)	3 162,8	3 239,6	2 931,1	4 336,0	5 559,3	6 142,0
PIB par habitant (\$ PPA ²⁰)	1 955,8	2 003,3	1 812,5	2 681,3	3 757,7	4 151,5
Ménages ayants accès à l'eau potable (%)	90,7	90,7	90,5	90,2	85,9	91,3
Ménages ayants accès à l'électricité (%)	98,9	98,9	98,7	98,4	95,4	98,8
Ménages équipés d'un système d'égouts (%)	90,3	90,2	90,1	89,7	84,9	93,6
Valeur de l'indicateur du développement humain (IDH)	0,600	0,618	0,610	0,640	0,657	0,689

Ce tableau nous renseigne sur la situation du village en comparaison avec plusieurs échelons supérieurs. Les trois premières colonnes concernent respectivement le village et les ensembles d'espaces ruraux du district d'Ésna et du gouvernorat de Quéna. Les indices liés à la population et la santé montrent qu'El-Ézab Bahari a un taux de croissance et une espérance de vie pour ses habitants comparables aux zones rurales du district et du gouvernorat. Pour le niveau d'instruction, on peut noter que les taux d'alphabétisation et de scolarisation sont légèrement inférieurs. D'un point de vue économique, les chiffres du PIB affichent que la population du village est légèrement plus pauvre que la moyenne des

¹⁹ Tous les chiffres de ce tableau sont ceux parus en 2005 dans les rapports sur le développement humain de l'Égypte (pour les 2 dernières colonnes, calculés pour 2004) et celui du gouvernorat de Quéna (pour les 4 premières colonnes, calculés pour 2003) et publiés par le PNUD. Les rapports pour les gouvernorats n'étant pas périodiques, il n'y avait pas d'autre alternative que de considérer les chiffres de 2003. Quant aux rapports nationaux, dans celui de 2004 paraissent les chiffres de 2002 et dans celui de 2005 les chiffres de 2004 : les chiffres de 2003 n'étant pas publiés. C'est pour cette raison que ce tableau met côte à côte des chiffres de deux années différentes, qui sont montrés à titre indicatif et qui ne feront pas l'objet de calculs supplémentaires.

²⁰ Calculé en dollar parité du pouvoir d'achat.

villages du district, mais toutefois légèrement plus riche que la moyenne du gouvernorat. Quant aux infrastructures des ménages, c'est-à-dire l'accès à l'eau potable, l'électricité et les égouts, les pourcentages sont tout à fait comparables. La valeur de l'indicateur du développement humain, qui est un chiffre composite, nous renseigne sur le niveau de développement de la population d'El-Ézab Bahari. Celle-ci a un niveau de développement proche de celui de l'ensemble des ruraux du district et du gouvernorat, avec une légère infériorité.

En lisant le tableau en entier, en comparant les trois premières colonnes avec les trois dernières, nous nous rendons compte qu'un grand écart existe entre les populations rurales, que ce soient celles du village, du district ou du gouvernorat, et celles des ensembles des populations rurales et urbaines. Les inégalités économiques sont les plus marquantes : le PIB par habitant de la population rurale de Quéna, d'Ésna ou d'El-Ézab Bahari, en livres égyptiennes ou en \$ PPA, serait de l'ordre de la moitié de la moyenne nationale. En comparant les chiffres des deux dernières colonnes, nous nous apercevons qu'un autre écart perceptible subsiste entre la Haute-Égypte et l'ensemble du pays, et ceci essentiellement pour le PIB par habitant et le niveau d'équipement des ménages. En simplifiant, le village choisi pour cette étude serait un village tout à fait comparable aux autres villages de son gouvernorat qui est un gouvernorat plutôt pauvre, d'ailleurs 80 % de sa population est rurale selon le rapport national, de la région de la Haute-Égypte qui est elle-même moins développée que le reste du pays.

IV. 3. Le récit d'un voyage

De la ville d'Ésna, nous prenons la route vers El-Ézab Bahari par un taxi collectif, une sorte de camionnette pour passagers. À la sortie de la ville, le barrage d'Ésna est à notre droite. Sa deuxième écluse est toujours en chantier. La production d'électricité de ce barrage équivaut au tiers de celle du fameux barrage d'Assouan. Nous sommes à l'ouest du Nil et nous prenons la direction du nord. Les zones bâties, ainsi qu'une partie des champs, se trouvent entre le Nil et le canal d'irrigation qui lui est parallèle. La plupart des parcelles agricoles sont situées à l'ouest de ce canal d'irrigation.

D'abord nous passons par le village d'El-Ézab Quebli. La route s'approche du Nil. Quelques maisons se dressent à notre droite, mais l'essentiel de la zone bâtie est à gauche. Une succession de trois zones bâties entourées d'espaces agricoles constitue le paysage. Une grande mosquée, une coopérative agricole, trois écoles primaires, dont l'une en construction, jalonnent notre chemin. Quand un passager veut descendre, il lui suffit d'appuyer sur une sonnette pour que le chauffeur s'arrête. Quand un passager veut monter, il lui suffit de faire un petit signe au chauffeur. Il y a 14 places assises dans la camionnette, mais plusieurs personnes peuvent aussi rester debout appuyées au dos de la carrosserie.

Sans qu'aucun panneau ni éléments marquants ne nous le signale, nous entrons dans le territoire d'El-Ézab Bahari qui commence par la zone bâtie de Hamrodam. Un grand bâtiment d'architecture islamique, peint en vert, avec deux coupoles, se dresse à notre droite. Il s'agit de l'institut Al-Azhar, école religieuse primaire et préparatoire pour garçons et filles²¹. L'institut porte le nom de Mostafa El-Kelani, un riche homme d'affaires alexandrin qui a fait un don pour financer la construction de cet établissement. Sur une centaine de mètres à notre gauche se trouvent l'essentiel des maisons de cette zone bâtie et aussi une mosquée, mais nous nous étonnons de l'absence d'un minaret. Pas de grandes rues, Hamrodam se compose de ruelles quasi parallèles.

Plus loin, toujours à gauche, s'étendent des champs de cannes à sucre et de tomates dans de toutes petites parcelles séparées par des palmiers et autres arbres non alignés. À notre droite, on aperçoit un grand cimetière au bord du Nil. Ensuite, commence la deuxième zone bâtie, El-Fawares. Cette fois-ci, les maisons bordent les deux côtés de la route. Une centaine de mètres plus loin s'ouvre la rue principale conduisant à l'intérieur de cette zone d'est en ouest. Une pharmacie marque l'angle de cette rue bordée de quelques petits commerces. De loin, nous pouvons apercevoir le minaret de la mosquée, haut d'une vingtaine de mètres. C'est le minaret le plus haut de tout le secteur, source de fierté des habitants d'El-Fawares.

²¹ En plus des écoles publiques et privées, il existe en Égypte un système éducatif religieux où, à côté des différentes matières enseignées, un programme rigoureux d'enseignement de la religion musulmane est dispensé.

Sur la route, toujours en direction du nord, nous nous retrouvons dans une zone intermédiaire entre El-Fawares et El-Nasreya. La majorité des bâtiments publics et associatifs se trouve dans cette zone. Le bâtiment de l'association de développement local d'El-Fawares et de l'association du développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari est le premier à notre gauche, suivi du bâtiment, minuscule et insalubre, de l'unité de solidarité sociale. À notre droite, se dresse le central téléphonique, suivi de l'école secondaire. Passant quelques mètres, nous trouvons à gauche le siège de l'UVL d'El-Ézab, puis l'école préparatoire suivie du siège de l'association de développement local d'El-Nasreya. Juste en face, se tient une école primaire. Ensuite nous dépassons la station d'épuration de l'eau potable, suivie d'une autre école primaire, du bureau de poste et du siège de la coopérative agricole. Un bâtiment neuf à l'architecture moderne se fait remarquer parmi les bâtiments administratifs qui manquent de style : il s'agit du nouveau centre culturel.

Là commence la troisième zone bâtie, El-Nasreya. À gauche se dresse une grande mosquée et en face la boulangerie qui marque une bifurcation de la route. Vers la gauche continue la route principale avec des maisons de part et d'autre sur une centaine de mètres, puis celle-ci longe le Nil sur environ 300 mètres avant de rejoindre la sortie du village. De l'autre côté de la bifurcation, un chemin de terre sépare la zone bâtie, à droite, des champs. Vers la fin de cette voie, sont installés à notre gauche les bâtiments du lycée agricole. Vue du ciel, El-Nasreya prend la forme d'un triangle à la pointe dirigée vers le sud. Plusieurs enclaves agricoles se trouvent au centre de la zone bâtie.

La majorité des maisons sont construites avec des briques de terre non cuite. Ce sont des constructions qui datent de plusieurs dizaines d'années. Les maisons plus récentes sont construites avec du béton et des briques, ces nouveaux bâtiments étant à deux, voire trois étages. Les anciennes maisons ont l'avantage d'être plus adaptées à la chaleur estivale qui dépasse souvent les 40° : les briques de terre non cuite ont un rôle isolant. Les seuls grands bâtiments sont les écoles et les mosquées.

Toutes les rues sont éclairées la nuit. Le rythme de vie n'est pas le même pour tous : une partie des habitants se couche très tôt et se lève très tôt pour travailler dans les champs, d'autres préfèrent travailler le soir et la nuit et se reposer le jour. À pied, à vélo ou en moto, tout le monde se salue sur la route. L'après-midi et le soir, des hommes se

rassemblent sur des canapés en bois en face des maisons pour partager un thé et bavarder. Les nuits sont calmes, sauf quand il y a un mariage ou une fête dans le village : les haut-parleurs obligent tous les habitants à faire la fête.

La prise de vue suivante est constituée à partir du logiciel Google Earth et reproduit une image des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari sur laquelle figurent le siège des associations et certains bâtiments publics.

Figure 1 : Prise de vue des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari par le logiciel Google Earth avec la localisation de quelques bâtiments publics



IV. 4. Un village qui a une histoire

Aucune source écrite fiable parlant de l'histoire du village n'a été trouvée. Plusieurs histoires circulent, sans moyen de vérifier leur authenticité. Il n'y a pas d'écrits là-dessus. Distinguer ce qui est historiquement vrai de ce qui est légendaire n'est pas évident.

Toutefois, ce qui importe ici, c'est ce que les villageois racontent parce que c'est cela qui façonne leur mentalité. Plusieurs villageois m'ont indiqué le nom d'un ancien habitant d'El-Ézab Bahari comme une personne-ressource dans les traditions orales de l'histoire du village. J'ai pu interviewer cet homme quinquagénaire sur la terrasse d'un immeuble du Caire dans lequel il travaille comme gardien. Cet entretien a été riche en informations, même si leur exactitude reste toujours difficile à vérifier. Il m'a aussi permis de croiser cette source avec les différents récits que j'ai écoutés dans le village.

La zone bâtie d'El-Nasreya doit son nom au Cheikh Nasr, figure religieuse connue dans les environs. Il est dit que Cheikh Nasr aurait vécu dans cette zone il y a 400 ou 500 ans. Les dates exactes importent peu. Il est considéré comme le saint patron de la localité. Une grande fête est célébrée le soir du 1^{er} juillet de chaque année en l'honneur de son nom. Cette fête fait exception en ayant sa date fixée selon le calendrier grégorien, contrairement aux autres fêtes musulmanes populaires qui sont fixées selon le calendrier Hijri. Aucune explication n'a été trouvée. Les villageois qui habitent cette zone se sentent fiers de montrer leur filiation avec ce grand ancêtre. Toutefois, le mausolée de Cheikh Nasr n'est pas sur place mais se trouve dans un village à une vingtaine de kilomètres au nord d'El-Nasreya.

La zone bâtie d'El-Fawares a une histoire plus ancienne. Il est communément admis que le mot El-Fawares dérive du nom de la ville de Fès au Maroc. Au Moyen Âge, il y a eu beaucoup de déplacements de population entre les pays arabes. L'Égypte, étant un lieu de passage obligé pour les Maghrébins qui voulaient se rendre en pèlerinage à La Mecque, a été aussi une destination définitive pour des pèlerins qui ont choisi de ne plus rentrer chez eux. Par ce biais, des tribus de la ville de Fès au Maroc auraient immigré en Égypte. Ils se seraient installés au début dans un village qui s'appelle Fares et qui se trouve actuellement dans le gouvernorat d'Assouan au sud de l'Égypte. Quelque temps après, des familles de ce village se seraient dispersées dans toute la Haute-Égypte et auraient donné à plusieurs hameaux et villages le nom d'El-Fawares ou d'autres noms apparentés.

Cette histoire fait partie d'une légende plus large. Selon cette légende, l'arrivée des Arabes en Égypte au VII^{ème} siècle était le fait de tribus, au nombre de 70 ou parfois 75 selon les versions. Ces tribus ne seraient pas venues toutes au même moment, mais à des périodes différentes de l'histoire. La majorité de ces tribus serait vraisemblablement venue

de la péninsule arabique, mais cela n'empêche pas que quelques-unes seraient venues du Maghreb. Cette légende n'est pas enseignée dans les manuels d'histoire, mais est racontée par la plupart des villageois, surtout ceux du sud de l'Égypte.

La troisième zone bâtie s'appelle Hamrodam, ce qui signifie « Sang Rouge ». Deux explications différentes coexistent. L'explication la plus répandue fait référence à un grand meurtre commis à cet endroit dans un passé lointain. Les détails de ce meurtre ne sont pas connus, mais le sang répandu a donné le nom à cette zone. L'autre explication fait référence à la couleur de la peau des habitants. Cette couleur serait rougeâtre. En réalité, il n'y a aucune distinction de couleur possible entre les habitants des autres zones.

Au XIX^{ème} siècle, une grande partie des terres appartenait à la famille royale d'Égypte. Dans un village à côté, El-Mataana, situé au nord d'El-Ézab, se trouve même un château qui appartenait au dernier roi Farouk. À cette époque-là, la plupart des paysans travaillaient dans les domaines du roi, souvent dans des conditions difficiles. À la suite des lois de réforme agraire des années 1950 et 1960, ces terres ont été confiées à ces paysans. Les conditions de vie de ces derniers se sont beaucoup améliorées depuis et la population s'est considérablement accrue.

Auparavant, les deux villages actuels, celui du Nord et celui du Sud, ne faisaient qu'un, qui s'appelait simplement El-Ézab qui se traduit par les hameaux. Ce village était attaché à l'UVL d'Asfoun (au nord d'El-Ézab). En 1991, El-Ézab est devenu indépendant avec le statut d'Unité Villageoise Locale. Il s'est doté de sa propre administration locale et de son propre conseil populaire local. Devenant une UVL, il s'est divisé en deux villages, El-Ézab Bahari et El-Ézab Quebli.

Finalement, les villageois s'intéressent peu à l'histoire du village en tant que telle, mais bien plus à celles des familles et des filiations. Ce sujet sera traité plus tard sous la rubrique des structures familiales.

IV. 5. Infrastructures et manques en infrastructures

L'Unité Villageoise Locale d'El-Ézab, créée en 1991, était considérée comme une des plus pauvres et des plus défavorisées du gouvernorat de Quéna. C'est pourquoi en 1994, elle a été prioritaire lors du lancement du programme national de développement intégré, appelé Chourouk²². Ce programme concernait les infrastructures de base. Des fonds importants ont été débloqués pour une mise à niveau du village. Les entretiens avec le président de l'UVL et celui avec le président du conseil Populaire Local (cf. annexe 4, page 335) se concordent sur ce sujet. Dans ce cadre, les réseaux d'eau potable et d'électricité ont été améliorés, plus de 90 % des ménages en disposent actuellement (les ménages non desservis sont souvent ceux dont les maisons sont construites illégalement sur des terrains agricoles). Des rues asphaltées et éclairées la nuit ont été tracées à l'intérieur du village. Plusieurs bâtiments publics ont été construits comme celui du central téléphonique ainsi qu'un nouveau bâtiment pour l'école secondaire. Le programme a également financé la construction de locaux pour quelques associations de développement local et quelques centres de jeunesse.

À partir des années 2000 – 2001, un autre programme national, appelé plan d'urgence, a pris la relève pour la mise à niveau de l'infrastructure des villages. Il continue à financer des projets, surtout pour des voies asphaltées et pour l'éclairage des routes. L'État s'intéressait peu aux projets créateurs de revenus pour les populations considérant que ce type de projet devrait être porté par les particuliers. Depuis quelques années, le Fonds Social pour le Développement et le fonds de développement local s'activent dans ce domaine. Ces deux fonds encouragent la création de PME de productions agricoles, agroalimentaires ou artisanales, le premier cible les jeunes et les femmes, tandis que le second a une visée générale. Plusieurs moulins à grains ont été créés sur place, en ayant bénéficié de crédits du fonds de développement local. Cela fait partie d'une politique globale de lutte contre la pauvreté et contre le chômage.

Bien que le village ne soit plus aussi défavorisé et pauvre qu'autrefois, plusieurs problèmes de manque d'infrastructures persistent. La seule école préparatoire ne suffit plus compte tenu de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits. Par ailleurs, elle ne dispose pas encore d'un service vétérinaire permanent, le lycée agricole assurant une

²² Ce programme fera l'objet de l'encadré 2 dans le chapitre suivant (cf. page 125).

permanence vétérinaire quelques jours par semaine seulement. Il lui manque aussi un abattoir pour éviter le trajet obligatoire vers la ville d'Ésna. L'eau potable produite manque pour la consommation des ménages en été. Le système de fosses septiques pour les eaux usées n'est plus adapté et le niveau de la nappe souterraine s'est élevé, mettant en péril les fondations des maisons. Le village devra rejoindre le réseau de collecte et d'assainissement des eaux usées de la ville d'Ésna pour mettre un terme à ce problème, mais personne ne semble renseigné sur l'échéance.

Deux écoles publiques primaires, une école préparatoire (collège), une école secondaire (lycée), une école secondaire agricole (lycée agricole) et un institut primaire et préparatoire religieux dépendant de l'institution Al-Azhar existent dans le village. Le retard dans la construction des établissements scolaires a été comblé. Des classes d'alphabétisation fonctionnent un peu partout.

Pourtant une crise de l'éducation existe. Mixte au départ, la mauvaise réputation du lycée agricole a contraint son administration à le transformer en un lycée de garçons. Certains villageois, y compris des jeunes, racontent même que dans ce lycée agricole, les étudiants apprennent plus la délinquance que la profession agricole. Les élites locales préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles préparatoires et secondaires lointaines, dans la ville d'Ésna ou dans d'autres villages au nord d'El-Ézab, plutôt que de confier leurs enfants aux établissements locaux jugés médiocres et mal fréquentés.

Rares sont les jeunes qui rêvent de poursuivre des études supérieures. Ceux qui ont fait l'université se sont trouvés surdiplômés et sont contraints de travailler dans des emplois sous qualifiés. Ils s'interrogent sur l'utilité de ce type d'études.

De même, peu de gens sont motivés pour suivre les cours d'alphabétisation. Au total, le taux d'alphabétisation des adultes est assez bas dans le village et se situe autour de 46 % de la population selon le rapport sur le développement humain (PNUD/UNDP et Ministry of Planning and Local Development, 2005 – cf. tableau 2, page 89). Pour l'illustrer, sur un registre d'un projet associatif de microcrédit pour femmes dans lequel les emprunteuses sont censées signer, seules 45 % étaient capables de le faire ou d'inscrire leur prénom et leurs noms, les autres mettaient leur empreinte digitale.

À cela s'ajoute le fait qu'il n'existe dans tout le village aucun point de vente de journaux ou de livres, contrairement à d'autres villages dans le secteur. Plusieurs ménages disposent d'un abonnement téléphonique, d'un poste de télévision et une grande partie d'entre eux est équipée de connexion aux chaînes satellites, connexion souvent piratée et illégale. Une seule bibliothèque ouverte au grand public vient d'être inaugurée en août 2006. Cette bibliothèque fait partie d'un centre culturel récemment implanté dans le village et dépendant du Ministère de la Culture. Il est encore trop tôt pour en apprécier les impacts. Les documentalistes des bibliothèques des écoles se plaignent du peu de fréquentation des élèves : la culture du livre n'est pas encore assez répandue.

Pour les services de santé, un seul dispensaire est ouvert au public. Il se situe à El-Nasreya et dessert les populations des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari. Le village est aussi doté de cinq ou six cabinets privés de médecins généralistes et de quatre pharmacies. Mais pour des soins spécialisés il faut aller à la ville d'Ésna.

Un bureau de poste et un central téléphonique desservent El-Ézab Bahari et Quebli. Le nombre d'abonnements téléphoniques est de l'ordre de 1 200 pour le central qui a une capacité de 2 000. L'annuaire téléphonique recense 1 054 de ces abonnées.

IV. 6. Les activités économiques et la place de l'agriculture

Les villageois et les leaders locaux présentent leur village comme un village pauvre. Cela est confirmé par les statistiques. Selon les rapports du programme des Nations unies pour le développement, le produit intérieur brut par habitant du village est estimé à 1 956 \$ (en parité du pouvoir d'achat) contre une moyenne nationale de 4 152 \$. Toutefois, cette pauvreté ne fait pas de ce village une exception puisque celle-ci touche l'ensemble des populations rurales, surtout en Haute-Égypte (cf. tableau 2, page 89).

Le rapport sur le développement humain du gouvernorat de Quéna PNUD/UNDP et Ministry of Planning and Local Development (2005) évalue la moyenne de la population active (âgée de 15 à 59, sauf étudiants, femmes au foyer et hommes en service militaire) dans l'ensemble des villages du district d'Ésna à 23,7 % de la population. À défaut de chiffre exact, le nombre d'actifs à El-Ézab Bahari peut être calculé d'après le barème du district et serait de l'ordre de 4 500 personnes (23,7 % des 19 000 habitants). Ce chiffre

reflète la forte proportion de la population dépendante, essentiellement composée d'enfants et de jeunes faisant des études. Ce même rapport recense 250 personnes au chômage, dont 30 femmes. Le taux de chômage serait de l'ordre de 5,5 %. Le plan économique et social mentionne 4 300 chômeurs et aucune personne dans la catégorie des patrons d'entreprise, considérant vraisemblablement les agriculteurs dans la première catégorie au lieu de la deuxième. Dans le contexte de domination de l'activité agricole, les taux de chômage sont à prendre avec précaution à cause de la difficulté de distinguer les situations d'emploi.

El-Ézab Bahari est un village très agricole. L'agriculture est l'activité économique principale pour la plupart des habitants. Loin derrière, vient la pêche dans le Nil. Une partie de la population, la plus instruite, travaille dans l'administration publique ou dans l'éducation nationale. Les chiffres disponibles pour cette catégorie, 1 200 personnes, sont irréalistes et certainement erronés.

Les principaux produits agricoles sont la canne à sucre, le maïs et des fruits et légumes tels la tomate et la mangue. L'élevage de vaches et de buffles sert essentiellement à la consommation domestique. L'agriculture est entièrement irriguée par l'eau du Nil, par gravitation ou par pompage selon le niveau du sol. Les données sur les productions végétales et animales sont disponibles dans l'annexe 3 (cf. page 334).

Comme ailleurs dans la vallée du Nil en Égypte, la propriété foncière est morcelée et l'agriculture est intensive. El-Ézab compte environ 1 300 exploitants agricoles, dont 65 % ont une taille inférieure à un feddan (un demi-hectare). La taille moyenne d'une exploitation est d'environ deux feddans (1 ha) et par conséquent l'agriculture ne peut qu'être intensive. Le produit est partiellement commercialisé, une partie étant dédiée à l'autoconsommation. Le chapitre suivant fournira plus d'informations sur ce sujet.

El-Ézab Bahari n'a pas de marché hebdomadaire. Le marché quotidien de fruits et de légumes de la ville d'Ésna ainsi que son grand marché du samedi suffisent pour tout le commerce dans le village. Des petites boutiques d'alimentation de proximité existent, dans lesquelles le choix des denrées alimentaires proposées est restreint, seuls les produits de base y sont disponibles. Le village ne dispose que d'une seule boulangerie. Elle ouvre ses portes seulement le matin très tôt. La plupart des ménages font à la maison leur propre

pain traditionnel, dit le pain solaire car la pâte au levain doit rester quelques heures au soleil avant la cuisson.

Le rêve de travailler dans le secteur public, pourtant dépassé presque partout en Égypte, reste le rêve de la plupart des jeunes du village. Même si le secteur public paye moins que le secteur privé, il présente l'avantage de fournir un travail stable et une retraite garantie.

Certains jeunes partent en ville pour chercher des opportunités de travail. Ils vont au Caire, à Alexandrie ou dans les autres villes éloignées. D'autres vont dans les villes proches d'Ésna et de Louxor. Il existe aussi un phénomène de retour des villes et d'installation dans le village. Beaucoup de jeunes, après avoir vécu plusieurs années en ville, renoncent à cette idée et retournent dans le village pour chercher l'ambiance familiale et conviviale qu'ils ne trouvent pas en ville. À leurs yeux, la socialisation prime sur l'économie. Les cas de départ vers l'étranger, pays du Golfe ou autres, restent très rares.

L'économie locale du village, trop dépendante de l'agriculture, a besoin de se diversifier pour créer des emplois surtout pour les jeunes chômeurs (cf. page 98). Les plus imaginatifs de ces jeunes arrivent à trouver des idées nouvelles pour créer des services qui répondent aux besoins ou aux aspirations des villageois : coiffeurs, magasins de téléphonie mobile, repasseurs, disc-jockeys pour animer des fêtes. Les jeunes innovants parviennent à s'en sortir, mais cela n'apporte pas une solution globale aux problèmes de l'économie du village.

IV. 7. Les rapports avec la ville et les villages voisins

La proximité de la ville d'Ésna, qui compte 64 500 habitants, est un élément important pour l'analyse de la situation du village. L'avantage évident est l'accessibilité facile des habitants du village aux services dont dispose la ville. Des taxis collectifs relient le village à la ville en quelques minutes pour la modique somme de 35 piastres (l'équivalent de cinq centimes d'euro selon les taux de change d'août 2006). Ces taxis circulent jour et nuit avec une fréquence de seulement quelques minutes pendant les heures de pointe.

Cette proximité d'un pôle urbain est aussi un handicap pour le développement du village : plusieurs services n'ont pas de raison d'y être développés. L'existence d'un marché quotidien de fruits et légumes dans la ville d'Ésna ne justifie pas la création d'un marché au village pour des questions d'économies d'échelle. La seule ambulance affectée par le Ministère de la Santé au dispensaire du village a été transférée à l'hôpital central de la ville sous prétexte qu'elle continuera à desservir le village en cas de besoin.

La ville d'Ésna n'étant pas une ville industrielle, elle n'offre que peu de possibilités d'emplois ouvriers. Les rares villageois qui travaillent dans la ville sont plutôt des fonctionnaires d'État ou des instituteurs. Les jeunes villageois qui veulent suivre une formation commerciale ou artisanale vont aux écoles secondaires spécialisées de la ville.

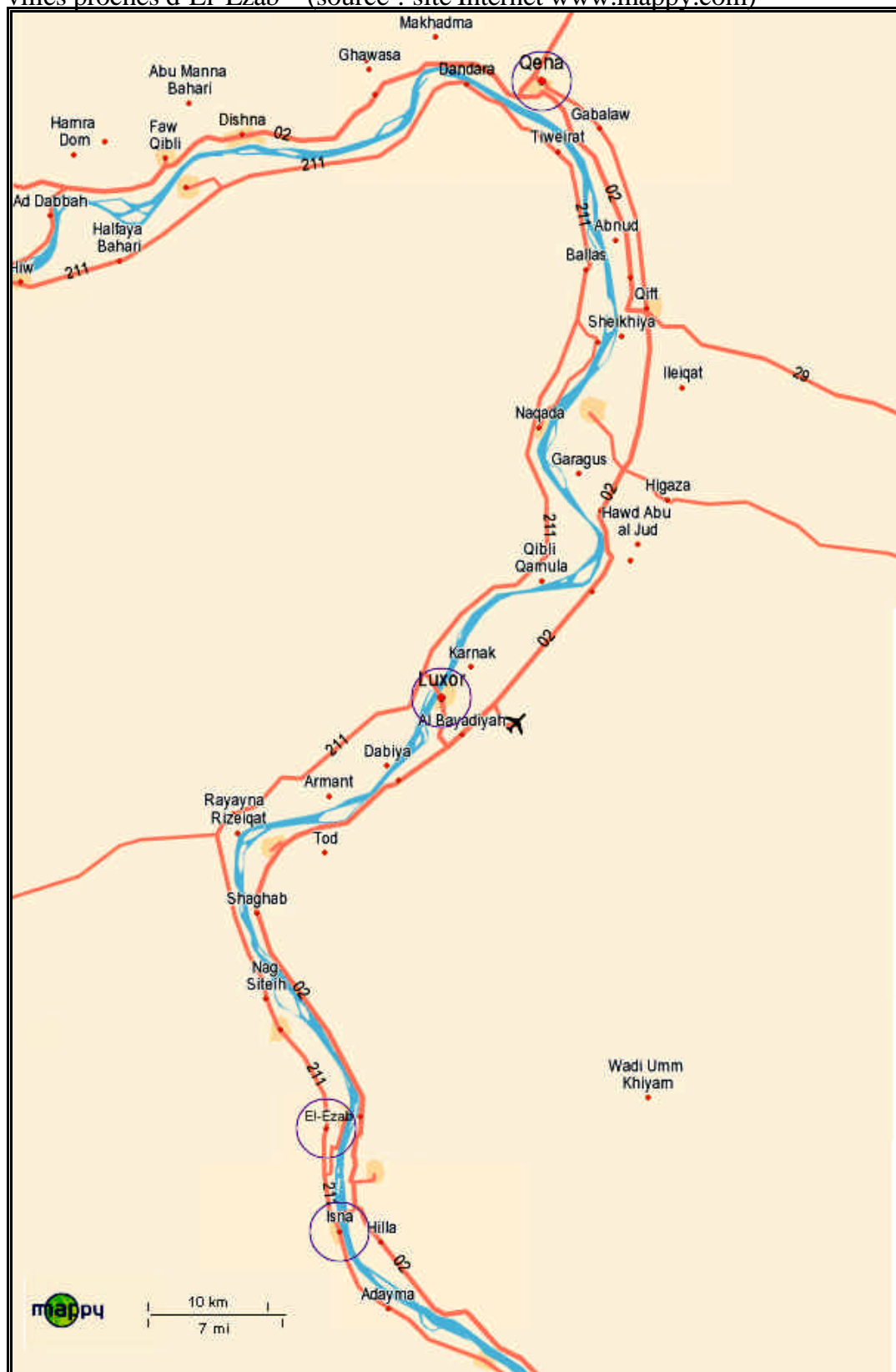
La ville de Louxor, beaucoup plus grande que celle d'Ésna, est à une cinquantaine de kilomètres au nord du village. Il faut prendre le taxi collectif pour Ésna, puis un autre taxi collectif ou un train pour Louxor. Le trajet dépasse une heure. Administrativement, Louxor a un statut autonome et ne fait pas partie du gouvernorat de Quéna, même si elle est située au cœur géographique de celui-ci. Elle est devenue un gouvernorat à part entière depuis août 2006, laissant le gouvernorat de Quéna divisé en deux parties qui ne se touchent pas : une grande partie au nord de Louxor, et deux districts au sud de Louxor qui sont les districts d'Armant et d'Ésna.

Figure 2 : Carte de l'Égypte²³. (Source : Ministère Français des Affaires Étrangères)



²³ Il faut repérer la ville de Quéna (appelée Qena sur cette carte) et la ville de Louxor (appelée Louqsor) pour les retrouver sur la carte suivante afin de localiser la zone d'étude.

Figure 3 : Carte des principales routes du gouvernorat de Quéna montrant les principales villes proches d'El-Ezab²⁴ (source : site Internet www.mappy.com)



²⁴ Les noms des communes que ce site propose sont différents par rapport à la version retenue dans ce texte : Qena correspond à Quéna, Luxor correspond à Louxor et Isna correspond à Éсна. Ceux qui sont utilisés dans cette thèse sont la reproduction phonétique francophone des noms tels que prononcés localement.

Pour les démarches administratives qui doivent être accomplies au siège du gouvernorat, il faut aller à la ville de Quéna, capitale du gouvernorat qui se trouve à 110 km au nord de la ville d'Ésna. Cette longue distance est une contrainte majeure pour les habitants du district d'Ésna, y compris pour les villageois d'El-Ézab Bahari. La plupart des habitants du district souhaitait qu'Ésna fasse partie du nouveau gouvernorat de Louxor à cause de la proximité de cette ville et la taille moins grande de ce nouveau gouvernorat par rapport à celui de Quéna. La décision, prise au Caire, a suscité une déception totale.

Ayant un périmètre qui s'étend jusqu'aux limites du désert, El-Ézab Bahari possède des possibilités d'extension géographique. Les villageois peuvent conquérir le désert, mettant en valeur de nouvelles terres agricoles irriguées par l'eau de la nappe phréatique ou par des canaux d'irrigation de l'eau acheminée du Nil. Cette initiative est réservée aux villageois qui disposent d'un certain capital qui leur permet d'investir dans un tel projet qui n'est rentable qu'à partir de la troisième ou quatrième année. Pour les pouvoirs publics, la conquête du désert est aussi une solution aux problèmes de logement dans le village où la construction sur le terrain agricole est interdite et où le périmètre habité est limité. Depuis août 2004, un projet d'augmenter la surface agricole utile d'El-Ézab Bahari en lui ajoutant 800 feddans (300 ha) conquis sur le désert démarrera dès que le financement sera débloqué, mais les échéances ne sont pas précisées. Les villageois, n'attendant pas l'action des pouvoirs publics, ont déjà commencé depuis une dizaine d'années à conquérir le désert avec leurs propres moyens. Le manque de planification et d'encadrement rend cette tâche difficile.

Les villageois d'El-Ézab Bahari sont méprisés par ceux du village voisin de Geziret-El-Mataana. Les habitants de ce dernier sont plus riches et plus instruits que ceux du premier. Les villageois d'El-Ézab Bahari considèrent que leurs voisins sont orgueilleux et irrespectueux des traditions. Ces derniers parlent avec un accent moins fort et plus de femmes s'y habillent comme des citadines. Les élites d'El-Ézab Bahari préfèrent envoyer leurs enfants aux écoles de Geziret-El-Mataana jugées meilleures.

Conclusion

Composé de trois zones bâties, proche de la ville d'Ésna, avec un territoire qui va du Nil jusqu'aux limites du désert, le village d'El-Ézab Bahari est marqué par une géographie assez particulière. À vrai dire, il y a peu de villages en Égypte composés de plusieurs zones bâties, le modèle dominant étant d'avoir une zone bâtie centrale avec plusieurs satellites minuscules autour. Il est aussi rare que les villages s'étendent du Nil jusqu'au désert. El-Ézab Bahari a cette particularité géographique parce que la vallée à cet endroit est moins large qu'ailleurs.

Pour le reste, avec 19 000 habitants, une surface totale de 3 252 feddans (1 366 ha) et une activité économique essentiellement centrée autour de l'agriculture, El-Ézab Bahari est un village tout à fait comparable aux autres et non loin des moyennes nationales pour les principales données statistiques, pas toujours fiables, concernant la démographie, la superficie et l'économie.

Son histoire remonte à plusieurs siècles. Il existe plusieurs versions de celle des différentes zones bâties. Ces histoires forgent l'identité des habitants de chacune de celles-ci et une identité d'ensemble pour tous les villageois. La période contemporaine est marquée par la création de l'Unité Villageoise Locale en 1991, axée sur les infrastructures et les programmes de développement local qui ont suivi ce changement administratif.

L'économie locale est dominée par l'activité agricole. Les difficultés économiques, le taux élevé d'analphabètes et des problèmes concernant l'éducation scolaire sont parmi les contraintes auxquelles la société locale doit faire face. La situation actuelle et l'avenir s'inscrivent dans un contexte plus large : celui de l'Égypte avec ses 56 % de population rurale. Des relations complexes avec l'extérieur, les villes et les campagnes voisines, sont aussi à prendre en compte.

Le choix de ce village comme zone d'étude n'a aucune prétention de représentativité statistique. Il n'est pas non plus un village exceptionnel. Comme pour toute étude de cas, l'objet choisi est à considérer dans son intégralité et sa complexité.

Ce chapitre ne peut pas prétendre à une monographie d'El-Ézab Bahari, encore moins s'il est pris séparément. Le chapitre suivant en offre une continuation en évoquant des thèmes complémentaires. Ensemble, ces deux chapitres présentent le village pour donner au lecteur les clés de compréhension nécessaires pour la suite de la thèse.

Chapitre V :

Inégalités et pouvoir à El-Ézab Bahari

En continuité de la description du village commencée dans le chapitre précédent, ce chapitre apporte un élément essentiel pour la suite de la thèse en tentant de répondre aux questions suivantes : Comment la société villageoise est-elle hiérarchisée et organisée ? Quels sont les catégories et les groupes qui la composent ? Quelles sont les influences des groupes sociaux entre eux et sur l'ensemble du village ? L'objectif de ce chapitre est d'élucider les éléments qui constituent le pouvoir dans le village et de tenter d'expliquer comment ce pouvoir est exercé, et ceci en préparation à l'analyse des configurations sociales qui fera l'objet des troisième et quatrième parties de cette thèse.

Les inégalités, les sources et les modes d'exercice du pouvoir décrits ci-dessous sont des éléments d'analyse des configurations sociales (cf. chapitre II, page 53) qui sont à l'œuvre dans la société locale d'El-Ézab Bahari. Ces mêmes points serviront plus tard comme base d'analyse des configurations sociales agissant sur les associations, ce qui fera le cœur même de cette recherche. J'ai choisi d'être bref dans ce chapitre puisque ces thèmes seront développés plus longuement et illustrés par des exemples dans les troisième et quatrième parties de cette thèse.

D'abord seront traitées les sources de pouvoir liées à la présence de différentes catégories sociales. La différenciation entre hommes et femmes, la présence de plusieurs générations, les sensibilités religieuses et le partage des richesses sont tous des éléments qui influent sur les configurations sociales. La place et le rôle de chacune des différentes catégories sociales se traduisent en comportements qui peuvent être analysés sous l'angle de l'exercice du pouvoir.

Le maire, les agents de l'ordre public et les sensibilités politiques sont des éléments de pouvoir officiel, mais qui ne manquent pas de complexité. Les aspects politiques et administratifs et les représentations sociales qui y sont associées peuvent contribuer à expliquer les configurations sociales.

Enfin, le sentiment d'identité et d'appartenance est aussi un élément indispensable à la compréhension des configurations sociales. Chaque villageois se sent attaché à sa zone bâtie et aux membres de sa famille élargie. Cette structuration géographique et généalogique complexe crée des catégories et des sous-catégories sociales qui entrent dans des jeux de coopération, d'indifférence ou de rivalité.

V. 1. Les inégalités entre hommes et femmes

Dans la société villageoise, la femme n'est pas égale à l'homme. Des idées conservatrices prévalent. Des pratiques ancestrales, pourtant illégales comme la circoncision des jeunes filles et le mariage prématuré avant l'âge de 16 ans, existent encore. Aucune statistique n'est disponible, mais les discussions avec les villageois montrent que ces pratiques sont largement répandues.

Dans les ménages, la femme a un rôle très fort. Elle peut décider pour les enfants et même pour le mari. Mais vu de l'extérieur, l'homme fait semblant que c'est lui l'unique maître. L'exemple des prénoms illustre bien cette répartition des rôles : un grand nombre de personnes possède deux prénoms, le prénom officiel choisi par le père est inscrit sur l'acte de naissance et le prénom officieux, choisi par la mère, est utilisé dans les cercles familiaux. Parler des femmes est un sujet tabou et le respect à leur égard de la part des personnes extérieures au ménage est primordial. Même si les violences conjugales peuvent exister, il est rare que l'on puisse en parler ouvertement.

Cependant, l'émancipation des femmes se fait par trois leviers : l'éducation, le travail salarié et l'absence du mari. Les femmes instruites connaissent leurs droits et arrivent à les faire valoir. La première femme ayant fait des études universitaires dans le village a pu voyager aux États-Unis pour effectuer un stage, seule sans la présence de son mari. Cela aurait été inimaginable il y a quelques années. Néanmoins, cela reste aussi inimaginable pour beaucoup de ses consœurs dans le village.

Peu de femmes exercent un métier à l'extérieur de la maison. Celles-ci sont alors souvent institutrices, commerçantes ou couturières. Les veuves, et aussi les divorcées, sont plus présentes sur le marché du travail. Quand elles décident de ne pas se remarier, elles sont

contraintes à gagner leur vie pour pouvoir élever leurs enfants. C'est une source d'émancipation majeure.

Une informatrice m'a raconté que pendant une réunion à laquelle elle participait quelques années auparavant avec des femmes de l'association Caritas et qui portait sur un projet d'émancipation de la femme, les sujets de la violence conjugale et de la circoncision des jeunes filles ont été soulevés. Plusieurs femmes du village ont vite réagi en arrêtant la discussion. Pour elles, il fallait que cela reste secret : en parler dans un tel cadre serait une source de problèmes inutiles.

Beaucoup de femmes n'ont pas de carte d'identité. Il y en a qui n'ont même pas d'acte de naissance. Comme ailleurs en Égypte, beaucoup de parents ne voient pas l'utilité d'avoir un acte de naissance ou une carte d'identité pour leur fille puisqu'elle n'est pas censée sortir de la maison pour faire des démarches administratives. Cependant, beaucoup de programmes de développement sont axés sur ce sujet, avec un appui considérable du Conseil National pour la Femme. Des associations aident les femmes à faire les démarches pour avoir une carte d'identité et aussi pour s'inscrire sur les listes électorales.

Les femmes, de même que les hommes, restent très traditionnelles dans leurs habitudes vestimentaires. Dans la rue, même quand la température dépasse 40°, les femmes sont habillées en noir, manches longues, avec un grand tissu qui les enveloppe. Ce sont des traditions ancestrales, où le côté religieux n'est qu'un élément parmi d'autres. Les jeunes femmes qui portent des pantalons sont vues comme révolutionnaires. Celles qui portent des robes ou des tailleurs aux couleurs vives, à la mode urbaine, sont rares.

V. 2. La domination entre générations

Les personnes âgées bénéficient, par la tradition, d'un respect de la part des plus jeunes. Les cheveux blancs et la béquille sont des symboles de pouvoir. Au sein des familles élargies, les conseils des anciens sont presque considérés comme des ordres à exécuter tels quels. La forte croissance démographique fait que la majorité de la population du village est dans les tranches d'âge jeunes. Les anciens, ayant plus de 60 ou 70 ans, détiennent les clés, des traditions et des savoirs ancestraux qu'ils transmettent aux jeunes générations. Ce

sont ces derniers qui prennent toutes les décisions, même celles qui concernent la vie privée des jeunes. Choisir son conjoint ou son métier est l'apanage des jeunes dont les parents sont instruits. Pour les autres, il s'agit de reproduire les modes de vie des parents sur leurs enfants, ce qui est une source de déchirure entre générations. Le discours des jeunes devant les personnes âgées est tout à fait différent de celui qui est énoncé en leur absence.

L'école, pourtant obligatoire selon la loi, n'est pas prioritaire. Beaucoup de jeunes doivent rater leur cours pour aider leurs parents au travail des champs, surtout pendant les saisons de récoltes où l'agriculture est demandeuse de main-d'œuvre. Deux centres de jeunesse existent dans le village, mais leur taux de fréquentation est faible. C'est plutôt au café que les jeunes se retrouvent pour boire un verre et jouer à des jeux de société, surtout les dominos.

V. 3. Le prestige des religieux

Le village d'El-Ézab Bahari est presque entièrement musulman. Seuls quelques chrétiens habitent la zone bâtie d'El-Nasreya. Peu nombreux, ces derniers vivent en harmonie avec leurs voisins. N'ayant pas d'église dans le village, ils prient dans l'église du village voisin, Geziret-El-Mataana, où la proportion de chrétiens est beaucoup plus importante. Par exemple, dans l'une des écoles primaires où 804 enfants sont inscrits, seuls 10 enfants — environ 1 % — sont de religion chrétienne²⁵. Autre illustration, sur 1 045 abonnements recensés dans l'annuaire téléphonique pour les deux villages d'El-Ézab, seuls 25 portent un nom qui ne peut être que chrétien et 37 portent un nom qui peut être chrétien ou musulman, soit 2 à 5 % de l'ensemble.

La religion des villageois est plutôt modérée et tolérante. L'assiduité à la prière et au jeûne est répandue et clairement affichée. Dans leurs discussions, les habitants se moquent des idées extrémistes qu'ils ne connaissent qu'à travers leurs contacts avec la ville ou à travers la télévision.

²⁵ Les cours de religion étant obligatoires en Égypte, cette statistique que j'ai trouvée affichée sur un panneau dans la salle des instituteurs de cette école n'est pas considérée comme discriminatoire mais comme opérationnelle.

Il n'y a aucune présence des mouvements des frères musulmans. Les villageois en sont fiers. Une sensibilité importante envers un mouvement qui s'appelle la famille de Dandara est observée. Il s'agit d'un mouvement musulman qui a commencé vers la fin du XIX^{ème} siècle et qui prône un islam ouvert, moderne, modéré et apolitique. Minoritaire en Égypte et dans le monde, il va idéologiquement à l'encontre du mouvement des frères musulmans. Une cour ouverte au milieu de la zone bâtie d'El-Fawares est dédiée à ce mouvement. Cette cour est un lieu de prière, mais aussi un lieu de rassemblement et d'activités diverses.

L'influence de ce mouvement se traduit par des pratiques de bienfaisance et de solidarité. Un groupe adhérant à ce mouvement est actif dans la vie sociale et associative du village. C'est grâce à ces personnes que l'institut religieux Al-Azhar a pu être construit en 2001. Ce sont elles aussi qui interviennent pour résoudre les éventuels conflits entre les habitants du village.

La pratique religieuse peut aussi avoir des côtés superstitieux. Les maladies psychologiques sont considérées comme l'œuvre des mauvais esprits. Avoir recours aux médecins et aux médicaments pour guérir les maladies n'empêche pas une forte croyance dans les guérisons mystiques. Des personnes dans le village sont connues pour avoir le pouvoir d'exercer la magie, mélange de religion et de savoir ancestral.

Des pratiques populaires répandues sont aussi liées à la religion comme la visite des tombeaux et la célébration des fêtes de saints locaux telle celle de Cheikh Nasr. Ces pratiques, mal vues par les autorités religieuses, sont communément admises par les villageois. Les imams ne peuvent pas faire la guerre contre ces idées populaires de peur de perdre la confiance des fidèles. Ils sont contraints à trouver des compromis.

L'assiduité religieuse de la majorité des villageois pourrait donner l'idée qu'il s'agit d'une société puritaine. Cela n'est pas complètement le cas. Il est connu que certains commettent des interdits en cachette : alcool, drogue, jeux de cartes et autres. Tant que ces pratiques restent secrètes, cela ne semble gêner personne. Ce qui est le plus important, c'est de garder toujours une apparence convenable.

Dans le prolongement du respect des villageois envers les personnes pieuses en général, les imams sont autant considérés comme des leaders locaux que comme des chefs religieux. Les villageois leur doivent beaucoup de respect. Le Ministère de la Mainmorte et des Affaires Religieuses, employeur de tous les imams, et le Ministère de l'Intérieur font en sorte que les imams exercent leurs fonctions dans des mosquées assez éloignées de leur lieu de résidence. Les imams sont régulièrement mutés d'une mosquée à une autre dans le même secteur. Ces changements d'affectation sont motivés par la crainte d'une augmentation éventuelle du pouvoir des imams dans une certaine localité, ce qui, au cas où l'imam tenterait d'évoquer des questions politiques ou bascule vers des idées extrémistes, pourrait être considéré comme une menace envers l'ordre public.

V. 4. Le partage des richesses

Pour revenir sur la situation économique présentée dans le chapitre précédent et selon le centre d'information de l'Unité Villageoise Locale, 88 % des ménages sont considérés comme pauvres ou démunis, soit plus de 4 240 des 4 822 ménages du village. Ce sont les ménages dont les actifs travaillent comme journaliers dans l'agriculture ou comme pêcheurs et les ménages dont les allocations sociales sont la principale source de revenus. Il faut noter que l'exactitude de ce chiffre de 88 % est à prendre avec précaution comme tous les chiffres sortant du centre d'information de l'Unité Villageoise compte tenu du peu de moyens consacrés à la collecte de ces données.

Selon la même source, seuls 3% des ménages sont considérés comme riches et 9% comme moyens, soient respectivement 144 et 434 ménages. Ce sont essentiellement ceux dont le chef est un agriculteur pluriactif ou travaillant dans le commerce ou dans des professions libérales. Un agriculteur est considéré comme riche s'il cultive une surface de 3 feddans (1,2 ha) ou plus.

Cette distribution des richesses est une source de pouvoir pour les plus favorisés. La majorité de la population, n'ayant pas d'économies, doit emprunter pour financer ses projets d'investissement et surtout de consommation. Des formes de solidarité se développent pour faire face aux dépenses engendrées par les mariages, les maladies ou les décès.

Les écarts de revenu entre les ménages ne sont pas clairement visibles à travers le mode de consommation. La sobriété naturelle de la vie dans le village est partagée par tous les habitants, les signes extérieurs de distinction sont rares, et ceci à mon étonnement et contrairement à ce que j'avais aperçu dans d'autres villages notamment au nord de l'Égypte. De l'intérieur plutôt que de l'extérieur, les maisons reflètent la différence entre riches et moins riches : les riches ont des salons meublés à l'européenne avec des tapis colorés, les pauvres reçoivent leurs invités sur des bancs en bois vêtus de tapisserie traditionnelle. Il n'y a que la maison de la famille du maire et peut-être une ou deux autres maisons qui ont des façades décorées attirant l'attention. En revanche, les femmes expriment leur richesse en portant un ensemble de bracelets en or qui font du bruit en marchant. La viande est consommée une ou deux fois par semaine dans les ménages qui en ont les moyens et seulement en période de fête pour les plus démunis.

V. 5. L'autorité du maire et des agents de l'ordre public

En Égypte, le poste de maire a perdu de son importance depuis les années 1970 : le rôle politique a été transféré au président de l'UWL, structure créée à cette époque, la fonction de maire devenant seulement honorifique. Son rôle est limité à celui d'un leader local qui veille sur l'harmonie et la sécurité intérieure du village. Il n'a plus de moyens, autres que son prestige personnel, pour accomplir ce rôle. Le poste de maire pourrait rester vacant pour de longues années sans poser aucun problème. Depuis la montée de l'intégrisme musulman et des mouvements terroristes des années 1990, le gouvernement n'a pas voulu conserver l'élection du maire par la population villageoise. Le maire est maintenant nommé directement par le ministre de l'intérieur, comme s'il était un fonctionnaire. Depuis les années 2000, cependant, le gouvernement a pris conscience de l'importance du rôle du maire pour la stabilité intérieure des villages et commence à nommer des maires pour les villages où il n'y en avait plus.

Depuis le XIX^{ème} siècle, deux familles élargies se disputent le poste de maire d'El-Ézab, qui était alors un seul village. De 1975 jusqu'à 2006, le poste était vacant. Le maire actuel est issu de l'une de ces deux familles élargies. Son arrière-grand-père était maire en 1890,

son grand-père en 1913. Son père et son oncle ont aussi occupé ce poste. Il est maire seulement du village d'El-Ézab Bahari ; le poste pour El-Ézab Quebli est toujours vacant.

Le village d'El-Ézab Bahari dispose de 60 gardes champêtres. Ces derniers sont des villageois recrutés par le Ministère de l'Intérieur pour veiller à la sécurité intérieure du village et faire des tournées de surveillance pendant la nuit. Chaque groupe de gardes champêtres est soumis à l'autorité d'un chef et s'occupe d'un secteur géographique du village. Contrairement à d'autres villages plus grands, le village d'El-Ézab Bahari ne dispose pas de commissariat de police. Au cas où la présence de la police est nécessaire, c'est celle de la ville d'Ésna qui intervient. Depuis qu'un maire est nommé pour le village, c'est lui qui est à la tête de la hiérarchie des gardes champêtres. Les gardes champêtres n'ont aucun autre pouvoir symbolique que celui que leurs armes leur donnent. En revanche, les chefs des gardes champêtres sont considérés comme des leaders locaux naturels ; ils sont choisis parmi les personnes influentes sur la vie du village.

V. 6. Les sensibilités politiques

Le politique pour les villageois est une affaire qui prend plusieurs dimensions. La dimension publique est secondaire par rapport à la dimension familiale locale. Les choix aux élections sont façonnés par les attachements familiaux plutôt que par les idéologies des partis politiques. Sur les 19 000 habitants d'El-Ézab Bahari, 6 700 sont inscrits sur les listes électorales, soit 35 % de la population. Seuls 2500 citoyens ont voté pour les législatives de 2005, le taux d'abstention dépassant 60 % des inscrits. Les villageois s'intéressent peu à la politique, d'autant plus que les femmes inscrites sur les listes électorales, qui correspondraient à 14 % des inscrits selon les chiffres fournis par l'administration de l'UVL, et qui votent sont rares.

Aucun parti politique, à part le parti national démocrate au pouvoir en Égypte depuis les années 1970, n'est représenté dans le village. Même les effectifs locaux de ce parti ne sont pas impressionnants : seuls quelque 300 villageois en sont adhérents. Ils élisent parmi eux 26 représentants qui forment « l'unité de base du parti », qui représente son échelon au niveau villageois. À leur tour, les membres de l'unité de base élisent le comité de pilotage, formé de sept personnes. La plupart des adhérents ne payent pas les cotisations, sauf que

les membres du comité de pilotage de l'unité, qui sont d'ailleurs tous aisés, se trouvent obligés de payer à la place des adhérents pour garder leurs postes et plaire aux supérieurs du parti.

Le fait d'être adhérent au parti national démocrate représente une sorte de prestige. Présenter sa carte d'adhérent au parti montre qu'on est une personne de valeur. C'est aussi une manière de dire que « nous sommes proches du gouvernement, donc nous avons du pouvoir ». Toutefois, présenter cette carte ne constitue pas un privilège réel pour les démarches administratives. Ce sont les relations personnelles et familiales, et non pas le fait d'adhérer au parti, qui sont les meilleurs garants de réussite.

Les membres du comité de pilotage du parti sont chargés de proposer les candidats potentiels pour les élections du conseil populaire local, c'est-à-dire les élus locaux du village. Ce choix n'est pas définitif ; il doit être validé par les échelons supérieurs du parti. Le comité de pilotage, au niveau local, est aussi considéré comme la première étape pour faire une carrière politique au sein du parti.

Le conseil populaire local est l'organe qui rassemble les élus locaux. Tous ses membres sont adhérents au parti national démocrate. De ce fait, la confusion entre le conseil populaire et le comité de pilotage du parti est inévitable. L'instance réelle de prise de décision est difficile à cerner d'autant qu'une autre confusion existe entre le conseil populaire et l'administration de l'UVL qui est un organe exécutif. Dans les entretiens réalisés séparément avec les représentants du parti, le Président de l'UVL et celui du Conseil Populaire Local, chacun a pu prétendre avoir le pouvoir réel, tout en affirmant qu'il collabore avec les autres.

La procédure d'élection des membres du conseil populaire local se fait bien avant le jour même du suffrage. Plusieurs arrangements préalables ont lieu. Par souci d'équité, les 24 sièges du conseil sont répartis selon le nombre d'habitants respectifs de chacune des trois zones bâties. Ensuite, les personnes influentes de chaque famille élargie, ou de plusieurs familles réunies, se rassemblent pour désigner les candidats. Les familles élargies les plus puissantes sont représentées par un ou plusieurs candidats ; celles qui sont moins puissantes se regroupent entre elles pour avoir plus de poids. Cette procédure est effectuée par consensus, chantage et compromis. C'est elle qui décide réellement du sort du conseil

populaire local qui sera élu. Le rôle du comité de pilotage du parti national démocrate n'est que secondaire, voire accessoire. Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes, l'appel aux urnes n'a plus de raison d'avoir lieu. Ce cas de figure s'appelle en arabe «tazkia», ce qui peut se traduire par «recommandation» dans le sens où les personnes ainsi choisies seraient recommandées par l'absence de concurrents. C'est une procédure courante dans les élections en Égypte, à tous les niveaux.

Avec un mandat de cinq ans, trois conseils se sont succédé : en 1992, 1997 et 2002. Le conseil de 2002 ressemble à celui de 1992, tous les deux constitués par la procédure de «tazkia». En 1997, quelques candidats ont voulu se présenter en dehors du consensus décrit ci-dessus. Des élections entre plusieurs candidats ont donc eu lieu. Ce sont les candidats favorisés par le consensus préalable qui l'ont emporté.

Le rôle du conseil populaire local est de faire entendre la voix des habitants, structurés en familles élargies, sur les questions d'ordre public. Ce rôle est indissociable de celui des leaders locaux : le maire, les chefs des gardes champêtres, les associatifs et surtout les personnes influentes de chaque famille élargie. Le pouvoir des membres de ce conseil est limité par l'administration et surtout par le président de l'UVL. À cela s'ajoute le service de sécurité de l'État «Amn El-Dawla» qui garde une certaine mainmise, implicite ou explicite, sur la vie politique (cf. chapitre XIV, page 291).

Le conseil étant impuissant face à l'administration et aux services de sécurité de l'État, les promesses de ses membres ne peuvent pas être tenues dans la plupart des cas. Leur marge de manœuvre ne leur permet pas de résoudre les problèmes concrets des habitants. Par conséquent, les personnalités «élues» changent d'un conseil au suivant pour permettre un peu plus de crédibilité aux nouvelles promesses.

La crise et le malaise dans la vie politique, au niveau local ainsi qu'aux niveaux supérieurs, ont été évoqués clairement dans l'entretien tenu avec deux responsables de l'unité de base du parti national démocrate dans le village : «La vie politique ne va pas bien car il n'y a pas de projet porté par les candidats ni par le parti. Les élus du conseil populaire n'ont pas de pouvoir réel. C'est juste un conseil qui donne des recommandations, non pas un décideur. [...] Nous faisons tous semblants et nous trichons : les unités de base du parti donnent une image faussée dans les rapports aux

supérieurs, qui font de même avec les leurs, jusqu'au secrétariat général du parti. Il faut toujours dire que tout va bien, même si rien ne va plus. »

V. 7. Les identités et les appartenances territoriales et familiales

Les deux grands piliers de l'identité d'un villageois sont son appartenance géographique à une zone bâtie et son appartenance à une famille élargie. Quand deux personnes se croisent, elles se présentent en répondant à ces deux questions : de quelle zone bâtie venez-vous (cf. chapitre V, page 117) ? À quelle famille élargie appartenez-vous ? La réponse à la première question se traduit par des préjugés que les villageois accordent à ceux qui viennent de l'une ou l'autre zone bâtie. La réponse à la deuxième question est une indication du prestige relatif de la personne provenant du prestige de sa famille élargie. Il ne s'agit pas d'une source de pouvoir au sens strict du terme, mais des éléments d'identité et de positionnement social.

Le stéréotype d'un habitant de chacune de ces trois zones bâties, aux yeux des habitants des deux autres, est toujours un stéréotype dévalorisant. Les habitants de Hamrodam sont riches parce qu'ils sont avares et quelquefois escrocs. Ceux d'El-Fawares sont ignorants et manquent d'intelligence. Ceux d'El-Nasreya sont arrogants. C'est en dévalorisant l'autre que l'on arrive à se valoriser soi-même. Ces clichés ne mettent pas en cause la grande solidarité entre les habitants des différentes zones bâties quand ils sont, ensemble, en rapport avec l'extérieur du village.

L'élément le plus important de l'organisation sociale dans le village est constitué par la parenté. Cette organisation est à deux échelons. Les habitants de chaque zone bâtie sont répartis en familles élargies, qu'ils appellent parfois tribus ou clans. Toutefois, cette appellation de tribus ou clans ne renvoie pas au sens connu de ces termes puisqu'il s'agit d'un système de filiation au sein du système villageois, et non pas d'un système tribal en tant que tel. Le deuxième échelon c'est celui des maisons : chaque famille élargie est divisée en groupes plus petits. Plusieurs informateurs indiquent que la famille élargie possède un ancêtre commun, qu'il soit historiquement connu ou non, qui date d'une époque éloignée et indéfinie. Les membres d'une même maison revendiquent aussi un ancêtre commun qui se situe entre la quatrième et la septième génération. Le nombre de

membres d'une famille élargie peut être estimé à un millier de personnes, une maison à une centaine.

La zone bâtie de Hamrodam est composée de quatre familles élargies, la zone bâtie d'El-Fawares de sept et celle d'El-Nasreya d'un nombre variable selon les informateurs, entre une dizaine et une quinzaine. Une seule famille élargie se trouve à cheval entre deux zones bâties. Il s'agit de la famille élargie « El-Charafat » qui se trouve sur El-Fawares et El-Nasreya.

Il est intéressant de noter que les familles élargies ne revendiquent pas toutes avoir chacune un ancêtre commun. C'est un élément supplémentaire qui remet en question l'appellation de tribus ou de clans. C'est le cas de la famille élargie « El-Khomasi El-Kabir » qui se trouve sur le El-Fawares et de la famille élargie « El-Khamsa » qui se trouve sur El-Nasreya. Le nom de la première signifie « Le Grand Cinquième » et la seconde « Le Cinq ». Dans les deux cas, la famille élargie est composée de cinq petites qui n'ont aucune relation généalogique mais qui, à un moment inconnu de l'histoire, ont décidé de se réunir symboliquement pour avoir plus de poids face aux autres familles élargies constituées.

Ces deux exemples montrent que les fonctions sociales de ce système sont plus importantes que sa réalité historique et matérielle. L'appartenance à une famille élargie sert à marquer l'identité de la personne et représente une source de solidarité. Plus la famille élargie compte de personnes influentes, plus l'identité revendiquée par ses membres est forte et plus il y a de chances de création de formes de solidarité envers les membres qui en ont besoin.

Des villageois racontent que dans le passé chaque famille élargie occupait un espace géographique défini au sein du village. Les rues qui portent le nom de certaines familles élargies témoignent de cette tradition. Au sein de cet espace, la famille élargie vivait en communauté. On raconte même que les repas étaient pris en commun. Même si ces récits ne sont pas complètement attestés d'un point de vue historique, ils indiquent la forte place qu'occupe l'appartenance à la famille élargie pour les villageois.

Actuellement, l'habitat est plus éparpillé, tout en gardant des endroits où des familles élargies sont plus ou moins concentrées. Même si les repas ne sont pas pris en commun, d'autres formes de vie commune existent. Plusieurs maisons appartenant à une famille élargie possèdent ensemble une ou plusieurs « mandara » qui est une espèce de salon ou petite salle de fêtes destinée à l'utilisation des membres de cette famille élargie pour des occasions spécifiques ou simplement pour accueillir des visiteurs. Ces maisons s'organisent et cotisent pour gérer en commun la mandara. Les familles élargies, qui n'en ont pas à elles seules les moyens, se regroupent à plusieurs pour avoir une mandara. Notons que dans la zone bâtie d'El-Nasreya, il existe une mandara en commun entre deux familles élargies, l'une chrétienne et l'autre musulmane.

Les généalogies de chaque famille élargie ne font pas l'unanimité. Les traditions orales priment sur les sources écrites. Des anciens parchemins qui prouvent les généalogies pourraient exister chez les plus âgés des familles élargies. Ces personnes ne veulent absolument pas montrer ce qu'elles ont en leur possession. Il existe un certain recul, voire une certaine peur, à l'égard de l'histoire des familles élargies. Si, par exemple, les généalogies prouvaient que les ancêtres de l'une ou de l'autre famille élargie étaient des esclaves, les descendants de ces derniers se sentiraient évalués et seraient embarrassés. De même, si les ancêtres de l'une ou l'autre famille élargie musulmane s'avéraient d'origine chrétienne, des tensions entre chrétiens et musulmans pourraient en résulter. Pour épargner toutes sortes de problèmes, les villageois jugent utile de ne pas approfondir ces questions.

À cela s'ajoute le fait que les hommes et les femmes de familles élargies différentes dans chacune des trois zones bâties se marient entre eux. Quand un couple interfamilial se compose, les enfants appartiennent à la famille élargie du père mais ils gardent une forte relation avec celle de la mère à travers les oncles, les tantes et les cousins. Par conséquent, toutes les familles élargies au sein d'une zone bâtie forment un réseau de parenté. Peu de mariages existent entre les habitants des différentes zones bâties, encore moins avec des personnes extérieures au village. D'ailleurs les rares conjoints qui viennent de l'extérieur et qui s'installent dans le village témoignent d'une assez grande difficulté d'intégration.

Des problèmes et des tensions peuvent éclater. Cependant les tensions au sein d'une famille élargie, voire entre les membres d'une même maison, sont plus grandes que celles

qui existent entre les familles élargies et maisons différentes. Les principales sources de problèmes sont liées à l'héritage, au foncier et à l'accès à l'eau d'irrigation. Il existe tout un système de résolution des conflits que les leaders locaux mettent en place. Ce sont souvent les personnes âgées et sages, riches et influentes et aussi celles qui possèdent un certain prestige religieux qui interviennent dans ces cas. Il est rare que les villageois demandent à des personnes extérieures au village, voire à la police, de participer au règlement des problèmes. L'intervention de la police n'est pas appréciée, car jugée trop violente et incompréhensible.

Conclusion

Plusieurs éléments constituent l'identité et la place de la personne dans la société villageoise. Des éléments simples comme le sexe et l'âge déterminent le positionnement social de l'individu en faveur des hommes et des plus âgés. Les pratiques religieuses et l'appartenance à la famille de Dandara se traduisent dans des œuvres de bienfaisance et une grande estime envers les imams. Le partage inégal des richesses contribue largement à une hiérarchisation de la société locale. Le maire, les agents de l'ordre public et les hommes politiques sont d'une importance secondaire. L'appartenance à une zone bâtie reste un élément identitaire très fort, relayée par l'appartenance à une famille élargie : le village semble structuré selon ces deux critères.

Ces éléments ont été séparément étudiés dans ce chapitre pour rendre l'analyse possible. Cependant, la réalité est plus complexe. C'est l'interaction entre tous ces éléments qui peut amener à mieux comprendre le partage du pouvoir dans la société du village en restituant l'ensemble des configurations sociales qui feront l'objet des troisième et quatrième parties de cette thèse. Quant au chapitre suivant, il présente l'histoire et les principaux responsables des deux associations.

Chapitre VI :

Fresque d'histoire et d'acteurs clés des associations

Le présent chapitre sert à introduire les deux associations qui font partie de l'objet de cette étude : l'association de développement de la société locale d'El-Fawares et l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari. Pour comprendre leur situation actuelle, il est indispensable de tracer leurs histoires. Ces histoires sont le résultat d'une synthèse des différentes versions racontées par les informateurs et des documents consultés dans les archives de ces associations.

Dans un premier temps, l'histoire permettra au lecteur de suivre l'évolution et de mieux comprendre la situation actuelle. L'histoire sera présentée en plusieurs étapes qui sont parfois séparées par des encadrés introduisant les acteurs clés qui marquent cette histoire. Cette présentation laisse au lecteur la liberté de choisir entre lire en suivant l'ordre proposé, parcourir toute l'histoire avant de lire les encadrés ou encore l'inverse.

L'histoire et les rôles qu'y ont joué certains personnages clés sont indissociables. Leurs entrées en scène marquent les différentes étapes en apportant des ouvertures et de nouvelles dynamiques. Selon mes observations et mes analyses, ces acteurs clés sont trois personnes : les trois informateurs privilégiés pendant la durée de la collecte des données ; et par ailleurs deux acteurs institutionnels : le programme national de développement rural et l'ONG qui a le plus travaillé avec les associations et par laquelle j'ai été introduit auprès d'elles (cf. chapitre III, page 72).

Cette histoire se déroule entre 1992 et 2006, et j'ai choisi de la présenter en sept phases. 1- La première est une phase préliminaire, avant que la première des deux associations ne voie le jour. 2- Ensuite, l'association passe le cap important de sa création officielle avec une dynamique purement ascendante (« bottom-up »). 3- Dans la phase suivante, l'ouverture vers l'extérieur fait que cette dynamique ascendante se rencontre avec une dynamique descendante (« top-down »). 4- Le résultat est la consolidation et la diversification des activités de l'association. 5- Une période de turbulences et de conflits

intérieurs marque une étape de mûrissement. 6- Ensuite, la spécialisation conduit l'association à en créer une deuxième pour lui déléguer une partie des activités. 7- Enfin, les deux associations entrent ensemble dans une période de professionnalisation et d'élargissement de leurs domaines d'action. Les différentes étapes de cette histoire sont détaillées ci-après.

VI. 1 Actes précurseurs : 1992-1994

L'histoire commence vers 1992 quand les villageois se rendent compte d'un besoin local précis : il n'y a aucun jardin d'enfants dans le village. À l'époque, les ménages dont les deux conjoints travaillent et dont les enfants sont à l'âge préscolaire²⁶ sont contraints d'envoyer les enfants dans un jardin d'enfants au village voisin de Geziret El-Mataana. Ces ménages se posent la question de l'organisation du trajet aller et retour des enfants. Une première tentative, réalisée par Cheikh Moussa (cf. encadré 1) et certains villageois sans organisation officielle, est de prévoir un minibus avec une accompagnatrice pour effectuer ces trajets. Le manque d'organisation conduit cette tentative à l'échec.

La solution serait de fonder un jardin d'enfants sur place. Mais les normes et les réglementations du Ministère de l'Éducation étant contraignantes, d'autres alternatives sont étudiées. L'idée la plus simple est de monter une école coranique rattachée à la mosquée. De ce fait, le jardin d'enfants serait une affaire religieuse et, faisant partie de l'ensemble du lieu de culte, échapperait à toutes sortes de contrôles administratifs. Un villageois qui possède une maison non utilisée non loin de la mosquée se porte volontaire pour la mettre à disposition du nouveau jardin d'enfants. Celui-ci fonctionne pendant l'année 1993 — 1994, avant de prendre une autre forme.

Encadré 1 : Cheikh Moussa Salama Solayman

Quadragénaire, de taille moyenne, Cheikh Moussa est une personnalité très connue. Il a un emploi du temps constamment chargé et il est difficilement joignable à la maison. Pour cela, il faut l'appeler sur son téléphone portable. Sa journée commence assez tôt le matin

²⁶ En Égypte, le système éducatif public est accessible aux enfants dès l'âge de 6 ans. Les jardins d'enfants pour les plus jeunes sont proposés par le secteur privé ou les associations et sont payants.

et se termine assez tard. Sur sa moto rouge, il parcourt de longues distances à l'intérieur comme à l'extérieur d'El-Ézab Bahari. Quand j'avais besoin de lui, il m'est arrivé assez souvent d'ouvrir ma fenêtre et de garder un œil sur la route pour l'appeler lors de son passage.

C'est un père de famille de cinq enfants d'âge scolaire. Il habite El-Fawares dans une maison traditionnelle en briques de terre non cuite. Cette maison n'est pas grande en surface mais elle est très accueillante. J'ai été plusieurs fois invité à partager le repas chez lui. Parfois c'étaient des invitations prévues à l'avance pour des repas soignés et copieux. D'autres fois c'était spontané où l'on partageait « ce qu'il y a » en toute simplicité.

Quoique Cheikh Moussa habite El-Fawares et qu'il agisse comme membre clé de la famille élargie « El-Attarin », son identité est assez complexe. Son père vient d'El-Nasreya, de la famille élargie « El-Najarin », et c'est sa mère qui est de la famille élargie « El-Attarin » d'El-Fawares. De ce fait, il incarne une sorte de passerelle entre les familles élargies et les différentes zones bâties du village. Symboliquement il est rattaché à la famille élargie de son père, mais concrètement il vit parmi les membres de celle de sa mère. Il est même considéré comme une des personnes notables de cette famille élargie.

Comme un grand nombre des villageois, Cheikh Moussa est pluriactif. Il est même difficile d'identifier ses activités et de les hiérarchiser en activités principales et secondaires. Avec un baccalauréat technique, il est officiellement fonctionnaire moyen à la direction de la jeunesse dans la ville d'Ésna. Pourtant, il y va très rarement. Il ne s'agit pas d'absentéisme, mais cela est dû au fait qu'il est en même temps détaché de sa fonction et mis à disposition du Ministère de l'Intérieur pour travailler dans l'administration de l'État civil au niveau de l'unité villageoise d'El-Ézab Bahari. Son travail consiste principalement à réviser les listes électorales en y ajoutant les nouveaux inscrits et en ôtant les décédés. En théorie ce détachement ne doit durer que trois mois dans l'année, mais pour des raisons bureaucratiques cela couvre une durée indéterminée.

Cette activité dans le secteur public lui procure un revenu stable et une assurance pour la retraite, et surtout lui laisse une marge de liberté assez grande que Cheikh Moussa exploite comme bon lui semble. En plus de son emploi de fonctionnaire, il cumule une activité agricole et une activité commerciale qu'il exerce avec l'aide de ses enfants et

d'autres membres de sa famille. En effet, il possède et cultive une parcelle dans les terres mises en valeur dans le désert. C'est une exploitation de 5 feddans (2 ha). Il a aussi un petit commerce de proximité dans la rue principale d'El-Fawares, une sorte d'épicerie d'alimentation générale.

En plus de ses activités génératrices de revenus, il est aussi dynamique dans plusieurs mouvements et structures associatifs, religieux et caritatifs : président de l'association de développement de la société locale d'El-Fawares et membre actif dans l'association du développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari. Il veut également devenir membre du conseil d'administration de la coopérative agricole du secteur. En outre, il est le représentant local du mouvement religieux de « la famille de Dandara » (cf. chapitre V, page 110). D'ailleurs il porte toujours sur sa tête le « chèche », une sorte de turban blanc, à la manière des adeptes de ce mouvement.

À tout cela s'ajoutent des activités sociales et caritatives qui révèlent son charisme de leader local par excellence. Il est souvent sollicité comme médiateur lors des conflits qui peuvent éclater entre les membres d'une même famille élargie ou de plusieurs familles dans l'un ou l'autre secteur du village. En continuité avec ses engagements religieux, il apporte de l'aide aux personnes en situation difficile : veuves, malades et personnes âgées. Il a été aussi le porteur du projet de l'institut religieux implanté à Hamrodam au début des années 2000. C'est grâce à ses efforts qu'a été trouvé un riche bienfaiteur, un homme d'affaires alexandrin, qui a accepté de déboursier la totalité des frais (cf. chapitre IV, page 96).

Tout cela explique la position prestigieuse qu'occupe Cheikh Moussa parmi les habitants d'El-Ézab Bahari. Ses enfants, avec qui j'ai pu avoir des relations d'amitié par le biais des cours d'informatique que je donnais, m'ont confié : « tout le monde appelle notre papa « Cheikh », mais cela n'en est rien. Un Cheikh doit être une personne très âgée, ou sinon une personnalité religieuse officielle comme par exemple l'imam d'une mosquée. Notre papa n'est ni l'un ni l'autre, mais c'est l'estime des autres envers lui qui les poussent à l'appeler ainsi ».

VI. 2. Mouvement ascendant et fondation officielle : 1994

La souplesse qu'apporte le rattachement du jardin d'enfants à l'institution religieuse n'est pas sans inconvénients. En effet, elle ne bénéficie d'aucun encadrement extérieur et ne peut prétendre à aucune subvention. En parallèle, le village est marqué par la création de l'Unité Villageoise Locale au début des années 1990 et profite d'un élan de dynamique locale. C'est dans ce contexte que Cheikh Moussa prend l'initiative de monter une association de développement de la société locale selon la loi de 1964. La démarche est purement locale et ascendante, mais elle n'est pas particulière : dans la même période on assiste, partout en milieu rural égyptien, à un renouveau de création de ce type d'association (Yacoub, 2004).

La nouvelle association porte le nom de «l'association de développement de la société locale d'El-Fawares », enregistrée à la direction des affaires sociales du district d'Ésna avec le numéro 452 de l'année 1994. Quoique l'idée de base fût de créer une association généraliste qui porterait le nom d'El-Ézab Bahari dans son ensemble, sans limiter l'appellation à l'une ou l'autre des trois zones bâties, l'administration de l'UVL ne fut pas favorable à cette appellation parce que quelques fonctionnaires de haut rang avaient l'intention de créer une association qui porterait le même nom. Cependant, celle-ci n'a jamais vu le jour.

L'association créée par Cheikh Moussa et ses compagnons a la vocation d'être généraliste, même si sa première activité était la continuation du projet du jardin d'enfants, devenu une activité associative. Le nouveau statut place l'association, jardin d'enfants compris, en rapport avec le Ministère des Affaires Sociales (prédécesseur de l'actuel Ministère de la Solidarité Sociale).

Encadré 2. Le programme Chourouk

Le programme national de développement rural intégré, appelé le programme « Chourouk », mot traduisible en aube ou lever du soleil, s'étale sur la période 1994 – 2017. Il est mis en place par l'Agence de la Construction et du Développement du Village Égyptien ACDVE, le principal organe étatique responsable du développement rural en Égypte depuis sa création dans les années 1970. Depuis le lancement de ce programme en

1994 et jusqu'à l'année 2005/2006, 2,24 milliards de livres égyptiennes ont déjà été investis dans des projets qui couvrent la quasi-totalité des unités villageoises du pays (SIS, 2006). Ces projets concernent les domaines de l'infrastructure et du développement humain et économique.

Le programme Chourouk s'articule autour de deux objectifs principaux :

- * Le progrès continu en terme de qualité de vie de tous les membres de la société locale.
- * L'accroissement progressif de leur niveau de participation réelle à la réalisation de ce progrès.

La méthode de travail du programme Chourouk se résume en cinq phases principales :

1. Collecte des données sur les ressources naturelles, humaines, matérielles, sociales et sur les expériences de développement pour élaborer une base de données, puis analyse de ces informations pour faire un diagnostic économique et social.
2. Éveil de la conscience de la société locale sur ses potentialités et ses ressources sous-exploitées, sur ses contraintes et ses besoins de développement, en incitant la participation de la population à réfléchir sur l'amélioration de son devenir en mobilisant ses propres efforts et en encourageant la participation des femmes dans cette phase.
3. Élaboration d'un plan de développement intégré qui répond aux aspirations des membres de la société locale, selon les priorités que ces derniers décident eux-mêmes.
4. Mise en place du projet, chaque individu ou organisation remplit son rôle tel qu'il a été défini par le plan.
5. Évaluation quantitative et qualitative de la mise en œuvre du projet par rapport à ses objectifs et élaboration des recommandations concernant la planification des projets suivants.

L'élaboration des objectifs de chaque projet Chourouk se fait au niveau local. Le programme évoque explicitement l'importance du fait que la société locale concernée décide elle-même son projet à travers une participation organisée. La « participation populaire » est un principe central sur lequel le programme se base. Ce programme précise que l'État joue un rôle complémentaire et de soutien. Pour cela le programme prévoit qu'au fur et à mesure qu'il avance, l'effort de la collectivité locale sera de plus en plus important en ce qui concerne la conception et le planning des projets et même en ce qui concerne le financement dont la contribution locale dépassera celle que fournit l'État.

Le côté financier constitue une des causes pour lesquelles le « local » est promu. Un des effets attendus du programme est cité explicitement comme suit : « diminuer les obligations financières de l'État dans le domaine de développement en augmentant la part de la contribution populaire ». Sur l'ensemble des projets du programme 1994 – 2017, la contribution financière locale est estimée à 42 %, contre 33 % pour l'État et 25 % pour des emprunts qui seront remboursés par les revenus des projets. Cependant le ministère déclare toujours être responsable de la gestion des financements, y compris de la distribution des financements locaux.

Les initiatives locales sont organisées dans des « comités de développement rural » au niveau de chaque unité villageoise. Ce comité est constitué de représentants du conseil populaire local, de représentants des associations de développement local existantes sur le territoire, des leaders naturels qui sont repérés à travers le diagnostic qui se fait dans la première phase de chaque projet et enfin des représentants des fonctionnaires de l'administration de l'UVL.

Le développement institutionnel occupe une place importante dans les objectifs généraux du programme « Chourouk ». Cet objectif comprend l'appui aux associations locales afin qu'elles puissent jouer leurs rôles indispensables dans l'émergence, l'organisation et le soutien des efforts des populations locales dans leur contribution et leur participation au développement. Le développement institutionnel comprend aussi l'appui à la décentralisation dans le développement et la réalisation d'une complémentarité organique entre les efforts étatiques et ceux de la société.

VI. 3. Rencontre entre mouvements ascendant et descendant : 1994-1996

Un des avantages du statut associatif est la possibilité de s'engager dans des activités de développement de différentes natures. Au cours de cette même année de 1994, le gouvernement égyptien lance, à travers l'agence de la construction et du développement du village égyptien, un vaste programme de développement local rural qui s'appelle le programme Chourouk (cf. encadré 2). Ce programme, proposant une démarche

participative, lance un appel à toutes les unités villageoises locales pour constituer sur place des équipes de projets avec des partenariats entre les secteurs public et associatif.

Pour El-Ézab, comme pour les autres unités villageoises locales, il faut trois présidents d'associations pour constituer, avec des partenaires publics, une équipe d'animation locale. Cheikh Moussa est un des trois participants de son UVL à la première rencontre nationale de ce programme qui a eu lieu à Alexandrie. Durant cette rencontre, les promoteurs du programme demandent aux participants de constituer une liste des besoins ressentis dans leurs villages, dans un esprit de brainstorming et en leur précisant que le but du jeu est d'élargir au maximum leur vision et d'inclure tout ce qui leur vient à l'esprit.

Dans ce cadre, les participants d'El-Ézab Bahari demandent de financer la construction d'un local pour servir de siège à l'association nouvellement créée, dans laquelle l'activité du jardin d'enfants serait assurée et aussi de financer le projet de construction d'un central téléphonique. Ces deux demandes seront satisfaites. Ils demandent aussi le financement d'un institut religieux et la restauration des mosquées du village. Ces dernières demandes ne rentrent pas dans le cadre des objectifs du programme et sont donc rejetées.

Encadré 3 : Care International Egypt

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, la « Cooperative for American Remittances to Europe – Care » a vu le jour comme action de solidarité des peuples américain et canadien envers les populations européennes en grave pénurie alimentaire. L'activité principale était la distribution de centaines de millions de colis alimentaires aux familles qui souffraient des conséquences de la guerre.

La croissance spectaculaire des économies européennes à partir des années 1950 rend le vieux continent de plus en plus autosuffisant. Au-delà d'un mouvement de solidarité bilatérale entre l'Amérique du Nord et l'Europe, Care commence à prendre une perspective plus mondiale. Tout en gardant le même sigle, elle se rebaptise sous le nom de la « Cooperative for Assistance & Relief Everywhere » dans les années 1960.

Aujourd'hui, Care International est une confédération d'ONG et constitue l'une des plus grandes organisations humanitaires de développement et de lutte contre la pauvreté au

monde. Son siège se trouve en Suisse et elle est active dans une soixantaine de pays. Les activités varient entre des aides d'urgence dans les situations de crise et de l'aide au développement sur le long terme. Le budget global a atteint les 500 millions de dollars américains par an et la population touchée dépasserait 45 millions. Dans l'ensemble, plus de 12 000 employés constituent le personnel de Care International, dont plus de 10 000 originaires des pays bénéficiaires.

En Égypte, Care a fêté son 50e anniversaire en 2004. En effet, sa présence remonte à 1954 avec le programme national de repas scolaires. Interrompues en 1967 à cause des tensions diplomatiques avec les États-Unis pendant les années de conflit entre l'Égypte et Israël, les activités de Care Egypt ont repris à partir de 1974. Les projets vont de l'assistance directe, comme la distribution de colis alimentaires, à des méthodes interactives de développement qui ont pour objectif de rendre les acteurs locaux capables de résoudre leurs propres problèmes.

Aujourd'hui, Care Egypt met en œuvre un grand nombre de projets, financés en partie par des fonds propres à l'organisation, mais en majorité avec le soutien des bailleurs de fonds internationaux tels l'agence américaine du développement international USAID, la commission européenne et aussi les différents programmes de coopération bilatérale rattachés aux ambassades des pays occidentaux en Égypte. Les domaines d'intervention sont l'éducation, la sensibilisation contre le sida, la gestion de l'eau, l'agriculture durable et l'appui aux productions agricoles destinées à l'exportation. L'ensemble des projets se concentre dans les dix gouvernorats de la Haute-Égypte puisque cette région est celle qui a le plus de besoins en matière de développement par rapport au nord du pays.

Sur Internet :

- le site de Care International : <http://www.careinternational.org/>
- le site de Care International Egypt : <http://www.care.org.eg/>

VI. 4. Consolidation et diversification : 1997-2000

En 1997, l'ONG Care International Egypt (cf. encadré 3) est à la recherche de partenaires associatifs pour mettre en place un projet d'acheminement de l'eau potable aux ménages ruraux qui ne sont pas encore desservis. L'UVL est alors en train de mettre en place le réseau de tuyaux dans les rues, mais les tuyaux qui relient les maisons au réseau public sont à charge des habitants, ce qui est vécu difficilement par les ménages les plus démunis. C'est l'occasion pour l'association d'El-Fawares de répondre à un besoin réel dans le village et de consolider sa stature.

Cette étape est surtout bénéfique pour l'association en l'amenant à faire la connaissance avec l'ONG Care International et à collaborer avec celle-ci. Cette dernière ne s'intéresse pas uniquement aux projets mais aussi au développement des capacités des partenaires associatifs. Plusieurs stages sont proposés aux personnes impliquées dans l'association. Ces derniers, qui avaient beaucoup de bonnes volontés mais peu d'expériences d'action collective, commencent ainsi à cumuler un savoir et un savoir-faire professionnels importants dans le domaine du développement local.

Installée dans les nouveaux locaux, l'association noue de bonnes relations avec l'unité sociale qui est l'antenne locale du Ministère des Affaires Sociales. L'unité sociale possédant un siège d'une surface assez limitée, l'association accepte de loger dans ses locaux un projet de développement de la femme rurale, totalement régi par l'unité sociale. Par cette opération, l'unité sociale gagne une surface de travail supplémentaire et gratuite et l'association améliore sa position institutionnelle locale, et surtout bénéficie du concours d'Ostaz Amin Mostafa (cf. encadré 4), fonctionnaire de l'unité sociale dont le salaire est payé par le projet et qui commence, d'une manière non officielle, à consacrer la moitié de son temps de travail à l'association (cf. chapitre XIII, page 269).

Parallèlement, un deuxième projet est proposé par Care International : Ag-Reform. Le lancement de celui-ci a ouvert un nouveau domaine à l'association : le développement agricole. Il s'agit d'un projet de vulgarisation et de modernisation des structures agricoles. Quoique ce projet ne dispose pas de moyens importants, il permet une réflexion sur des questions de fond liées à l'agriculture locale, ce qui mène à une profonde évolution dans l'histoire de l'association.

Encadré 4 : Ostaz²⁷ Amin Mohamed Anwar

Ostaz Amin est un quadragénaire originaire du village voisin de Geziret-El-Mataana où il habite. C'est un homme cultivé et raffiné, issu d'une famille de notables et qui a fait des études secondaires (niveau bac professionnel). Les discussions avec lui témoignent d'une grande ouverture d'esprit et d'une culture générale plus forte que la moyenne des habitants du secteur. Il montre aussi de grandes qualités de sociabilité et d'humour. Il est marié et a deux enfants.

Son travail principal est celui de fonctionnaire à l'unité de solidarité sociale d'El-Ézab. Dans la pratique, il est le directeur de l'association d'El-Fawares. Responsable du projet de développement de la femme rurale, il signe le cahier de présence en début et en fin de journée à l'unité de solidarité sociale et il passe toute sa journée de travail dans les locaux de l'association qui jouxte l'unité sociale et qui abrite le bureau de ce projet.

En parallèle, il est exploitant agricole. Avec son frère, il partage une parcelle familiale dans les anciennes terres où ils plantent de la canne à sucre. Il partage aussi avec son frère la grande maison familiale. Sa situation financière semble assez aisée, même s'il agit avec humilité dans ses rapports avec les personnes défavorisées qu'il rencontre tous les jours dans l'association et dans l'unité sociale.

VI. 5. Période de brèves turbulences : 2001

Vers la fin de la mise en œuvre du projet de l'eau potable, un problème éclate. Un villageois qui habite principalement dans la ville de Quéna où il est professeur à l'université dans un domaine scientifique, porte plainte et dénonce la corruption dans l'association. Cheikh Moussa raconte cet épisode en attribuant cela à la jalousie : « quand on réussit dans ce qu'on fait, il y a toujours ceux qui veulent s'opposer à nous. Ce sont les ennemis de la réussite ». Comme la loi sur les associations le prévoit, le gouverneur dissout le conseil d'administration et nomme un conseil intérimaire.

²⁷ Ostaz veut dire Monsieur dans le langage égyptien courant. Je préfère garder ce même titre en français lors de la rédaction de la thèse pour être plus fidèle aux formules utilisées sur place.

L'affaire est portée en justice et le groupe chargé de l'enquête donne ses résultats : le côté technique du projet est sans reproche, mais les aspects financiers ne respectent pas les procédures en vigueur. Cheikh Moussa et les autres membres du conseil d'administration se trouvent accusés de ne pas avoir publié l'appel d'offres pour l'installation des tuyaux dans le journal officiel et de l'avoir attribué à un maître d'œuvre par contrat direct, ce qui peut être perçu comme de l'ordre de la corruption. En relisant la loi sur les associations, Cheikh Moussa se rend compte que ces accusations sont infondées : le montant total du budget du projet était au-dessous du seuil qui exige une publication de l'appel d'offres au journal officiel. De ce fait, les membres de l'ancien conseil d'administration peuvent être rétablis.

Toutefois, ils choisissent d'accroître leur légitimité en proposant de nouvelles élections du conseil d'administration. Ostaz Mahmoud Fath-Allah (cf. encadré 5), qui appartient à la famille élargie «Barki » à laquelle appartient également l'accusateur, a joué un rôle décisif dans la mobilisation des villageois contre celui-ci. Il ne s'agit donc pas d'une épreuve de force entre différentes familles élargies mais plutôt des rivalités interpersonnelles. Les résultats des élections remettent la quasi-totalité des membres de l'ancien conseil d'administration à leurs postes. De ce fait, l'association a traversé la période de turbulences en gagnant plus de solidité.

Cet épisode de l'histoire montre un conflit entre l'élite villageoise dont la légitimité repose sur le niveau d'instruction élevé et celle qui repose sur le rôle joué au sein de la société locale. Le professeur d'université était membre de l'association d'El-Fawares et son dossier d'adhésion porte le numéro 1 à titre honorifique. Cependant, n'étant pas au village que pour les périodes de vacances, il ne s'est jamais impliqué dans les activités associatives.

Quand je l'ai rencontré et j'ai parlé avec lui pendant une demi-heure, il a essayé de me faire comprendre que son niveau intellectuel et professionnel et sa carrière universitaire lui donnent un statut social élevé et incompatible, à ses yeux, avec des engagements dans la vie villageoise collective. Il s'est vanté d'être le président du centre de jeunesse d'El-Fawares mais reconnaît qu'il s'agit d'un titre honorifique et non pas d'un engagement

opérationnel. Cependant, il n'a pas voulu m'expliquer son point de vue sur la dénonciation qu'il avait faite envers l'association, sans doute pour s'éviter la gêne.

Sans avoir assez d'éléments pour affirmer une certaine analyse de cette dénonciation, il me semble qu'elle était une tentative de ce professeur d'affirmer une position d'élite locale en se montrant soucieux de la bonne conduite des actions collectives. Et quand il s'est rendu compte que cette tentative n'a pas porté son fruit, il a préféré de s'éloigner de la scène collective en se montrant d'une certaine supériorité.

VI. 6. Spécialisation et naissance d'une association sœur : 2002

Ensuite, les évolutions vont dans le sens de la spécialisation des activités. Plusieurs comités se créent pour prendre en charge celles-ci, dont un pour les questions agricoles. Il devient clair que les domaines d'action peuvent se décliner en deux grands volets : les services sociaux de base comme le jardin d'enfants et l'eau potable d'une part, et d'autre part le développement agricole qui devient d'une manière de plus en plus évidente prioritaire pour répondre aux besoins locaux.

Là encore, l'apport de Care International s'avère considérable. Les chefs de projet de cette ONG proposent à l'association d'El-Fawares de se limiter aux services sociaux et de créer une nouvelle association spécialisée dans le domaine de l'agriculture. C'est avec le numéro 653 de l'année 2002 que « l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari » se fait enregistrer à l'administration des affaires sociales d'Ésna.

La nouvelle association est une fille légitime de l'ancienne. Son siège consiste en une salle dans les locaux de l'association d'El-Fawares. Les membres du conseil d'administration de l'association de développement agricole d'El-Ézab Bahari comportent la plupart de ceux qui étaient membres du comité de l'agriculture de l'association du développement de la société locale d'El-Fawares. Son président est Ostaz Mahmoud Fath-Allah.

Encadré 5 : Ostaz Mahmoud Fath-Allah Hassan Barki

Il est le ma'zoun du village, c'est-à-dire celui qui établit les mariages et les divorces. En Égypte, pays où la religion occupe une place importante dans la vie publique, le mariage est à la fois civil et religieux. Pour cela, le ma'zoun est à la fois un fonctionnaire public et une autorité religieuse. C'est lui qui conclut les actes de mariage et de divorce et ensuite les enregistre auprès du tribunal.

Ostaz Mahmoud est avocat de formation. Son parcours professionnel est intéressant. Après avoir terminé des études de droit à l'université, il prend la direction du Caire pour commencer à exercer son métier. Dans la capitale, il travaille pendant presque 10 ans dans un bureau renommé. Il se marie avec une jeune femme qui, elle aussi, est originaire de la Haute-Égypte. Il devient père de deux enfants et il semble bien installé.

Cependant, le poste de ma'zoun devient vacant à El-Ézab. Des membres de sa famille l'appellent pour savoir s'il est intéressé à se porter candidat. Après un petit temps de réflexion, il fait son choix. Comme d'autres villageois, il décide de retourner vers sa terre natale. Il estime qu'il est gagnant d'un point de vue professionnel et social. Au Caire, il travaille bien mais il n'est qu'un avocat parmi une foule d'avocats et qu'un habitant parmi des millions d'habitants de cette mégapole. Au village, il est l'unique ma'zoun, il gagne aussi bien sa vie et vit auprès de sa famille dans un cadre de socialisation plus intense.

De retour à El-Ézab Bahari, ce quadragénaire a pu trouver un appartement en location à El-Nasreya, le temps de construire sa propre maison en béton et brique rouge à El-Fawares dont il est originaire. Cette double appartenance géographique semble être un atout pour sa profession qu'il exerce sur l'ensemble du territoire d'El-Ézab. Il appartient à la famille élargie « El-Barki ».

De même, son charisme social et sa qualité de bon orateur lui permettent de tisser des liens avec la majorité des habitants. Les mariages, et également les divorces, se font dans les maisons et sont des occasions de rendre visite aux différentes familles élargies. De ce fait, il devient aussi une sorte de leader local auquel les gens peuvent faire appel si un conflit surgit. Cela ajoute à son prestige.

Comme d'autres villageois, il est pluriactif. Il a acheté une exploitation agricole dans les nouvelles terres mises en valeur dans le désert. La souplesse des horaires de son travail lui permet aussi de dégager du temps pour des activités associatives. Dès son retour au village, il adhère à l'association d'El-Fawares et devient le responsable de son comité agricole. Depuis sa création en 2002, il est le président de l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, une fonction qu'il exerce avec une rigueur impressionnante : peut-être est-ce le résultat de sa formation d'avocat.

VI. 7. Professionnalisation et élargissement : 2002 -

À partir du moment de la création de la deuxième association, la spécialisation a permis à chacune de se professionnaliser dans son domaine et d'élargir l'étendue de ses activités respectives. Chacune répond à des appels d'offres et réussit à décrocher plusieurs projets. En s'appuyant sur l'expérience du projet d'eau potable, l'association d'El-Fawares commence un projet de collecte des eaux usées des ménages du village financé par le fonds social de développement. L'association agricole s'engage dans un projet d'agriculture respectueuse de l'environnement, puis dans un projet d'agriculture pour l'exportation et dans un troisième qui lui permet la création d'un atelier de fabrication de compost (engrais biologique).

La complémentarité et la spécialisation n'empêchent pas chacune des deux associations d'entreprendre des activités qui auraient pu être attribuées à l'autre. Ainsi, l'association d'El-Fawares reste symboliquement présente dans le domaine agricole en participant au projet lié à l'agriculture respectueuse de l'environnement. De même, l'association agricole met en place un projet de microcrédit aux femmes rurales financé par le fonds social de développement. En 2004, ces deux associations se joignent à neuf autres du gouvernorat de Quéna pour créer la fédération régionale des associations de développement local travaillant dans le domaine du développement agricole.

Conclusion

Ce chapitre était une première introduction à l'analyse des deux associations, l'association de développement de la société locale d'El-Fawares et l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, et avait pour objectif de présenter au lecteur le contexte, l'évolution historique et les principaux acteurs qui ont façonné l'évolution conduisant les associations à devenir ce qu'elles sont au moment de l'étude. C'était aussi l'occasion d'évoquer ces personnages clés qui seront cités à plusieurs reprises par la suite.

Les différentes étapes de l'histoire montrent l'importance de l'intervention de ces derniers. La situation actuelle ne peut être expliquée qu'en tenant compte des rôles qu'ils ont joués. Une association de développement local, comme toute autre organisation, a besoin d'un ou de plusieurs fondateurs. Le fondateur dessine les premières orientations qui servent de base pour le processus de construction sociale qui continue par la suite. Incontestablement, c'est Cheikh Moussa qui a été le porteur du projet du jardin d'enfants qui s'est transformé en un projet d'association.

Vient ensuite le temps de l'ouverture. C'est le moment de prise de conscience des possibilités d'action que peuvent procurer les contacts avec des instances extérieures. Participer à un programme national comme le programme de développement rural Chourouk était l'occasion pour l'association de se rendre compte que la volonté locale de « faire quelque chose » peut s'inscrire dans un cadre plus large comme en écoutant un appel extérieur qui dit : « on vous incite à faire quelque chose ». C'est dans la même perspective que l'ouverture sur l'ONG Care International Egypt a eu lieu. Grâce aux relations avec ces deux acteurs institutionnels, le programme Chourouk et l'ONG Care, l'association a pu se doter de nouveaux moyens matériels et de nouvelles idées et savoir-faire en matière de développement.

Le rôle d'Ostaz Amin et le rapprochement avec l'unité sociale du village marquent une évolution. De même que les collaborations antérieures avec les acteurs institutionnels constituaient une légitimation forte provenant de l'extérieur, celle avec l'unité sociale est une reconnaissance forte provenant de l'intérieur, du niveau local. Ostaz Amin, fonctionnaire de l'unité sociale et faisant office de directeur de l'association, est un facteur d'ouverture et de coopération étroite entre les deux organisations, l'une associative et

l'autre étatique locale ; coopération dans laquelle les deux parties sont incontestablement gagnantes.

Une période de turbulences est provoquée par des réactions de certains villageois concernant les activités de l'association. Cela aurait été trop naïf de penser qu'il existe un consensus partagé par tous les habitants. Dans de nombreux cas, une action organisée peut susciter des répercussions diverses sur la vie locale. Il a fallu que ceux qui étaient contre s'expriment. Cela fait, les conséquences de cette affaire se sont fait sentir. La dissolution du conseil d'administration et le transfert de l'affaire en justice montrent à quel point la position des dénonciateurs était forte.

Face à ce courant contestataire il s'est constitué un contre-courant. Ce dernier s'est incarné dans la figure d'Ostaz Mahmoud. Le rôle de celui-ci est multiple : neutraliser l'effet turbulent et collaborer avec l'ancienne équipe afin de permettre à l'association de franchir cette étape et de se consolider. Une fois la stabilité retrouvée, l'association évolue vers une double spécialisation : fournir des services sociaux et entreprendre des activités de développement agricole. L'ouverture sur Care qui commence à pousser vers l'orientation agricole, le regard attentif de Cheikh Moussa et d'Ostaz Mahmoud sur les besoins locaux et les opportunités à saisir convergent vers la nécessité de fonder une deuxième association. Ostaz Mahmoud, président du comité de l'agriculture au sein de l'association de développement local d'El-Fawares porte le mouvement de fondation de l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari.

Plusieurs questions restent ouvertes. Comment cette plate-forme commune prend-elle forme ? Comment fonctionnent les deux associations ? Quels sont leurs domaines d'action ? Quels sont les projets et les activités concrets qu'elles mettent en œuvre ? Qui sont les autres acteurs ? Que font-ils ? Toutes ces questions seront abordées dans le chapitre suivant.

Chapitre VII :

Les espaces associatifs, occupants et occupations

Ce chapitre va compléter la présentation de l'histoire des deux associations, en décrivant la situation actuelle. Trois grands thèmes y seront abordés : l'espace, les activités qui occupent ces espaces et les personnes qui se chargent de ces activités et qui occupent aussi les espaces. Plusieurs ordres de présentation étaient possibles.

J'ai choisi de commencer par une approche spatiale pour situer géographiquement les associations en question en donnant une réflexion sur le territoire d'action pertinent, et ensuite je proposerai une visite guidée qui a pour but de rendre le lecteur familier avec les locaux communs de ces deux associations où se déroule une grande partie de cette étude.

Connaissant le territoire et les lieux qui constituent le siège des associations, les différentes actions seront ensuite énumérées. Avant d'évoquer ces actions, une présentation des objectifs de chacune de ces associations s'impose. Ces objectifs ne sont qu'en partie formulés par les acteurs, l'autre partie demeure implicite. Les actions évoquées sont réparties selon l'importance des moyens qui y sont alloués. Ensuite, les moyens, les budgets, les équipements et les exercices financiers des deux associations seront présentés pour apprécier leur importance économique.

Même si la présentation des autres personnages des deux associations vient à la fin du chapitre, elle occupe une place très importante. Cette présentation se situe à la fin pour bénéficier de l'appréhension de tous les autres éléments et aspects évoqués dans le chapitre précédent et la première partie de ce chapitre, ce qui permettra de situer chacun dans son contexte. Les acteurs clés étant déjà évoqués dans le chapitre précédent, ce sont les autres qui figureront dans celui-ci. Ces derniers sont d'abord les salariés et les bénévoles qui assument les charges quotidiennes, les membres des conseils d'administration qui interviennent à un niveau qui dépasse le quotidien et les adhérents qui composent l'assemblée générale qui, à son tour, se situe à un autre niveau.

VII. 1 Le (s) territoire (s) associatif (s)

Le nom de chacune des deux associations indique un espace géographique précis : l'association de développement de la société locale d'El-Fawares et l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari. La première se réfère à El-Fawares, même si l'idée de départ était de l'attribuer à tout El-Ézab Bahari (cf. chapitre VI, page 125). La deuxième affiche montre son appartenance à l'ensemble d'El-Ézab Bahari, tout en se démarquant par son aspect agricole. Cependant, comme nous l'avons déjà signalé, les délimitations ne sont pas rigides. Des possibilités de souplesse et d'inter-perméabilité territoriales peuvent être perçues.

Les chartes des deux associations indiquent que leur territoire d'action est l'ensemble du district d'Ésna. Quoique prétentieux, ce choix est de coutume lors des créations des associations locales en Égypte et vise à garder une marge de flexibilité dans les activités à mener dans l'avenir. Puisque les associations sont enregistrées auprès de la direction de la solidarité sociale qui se situe au niveau des districts, les fondateurs des associations fixent leurs espaces géographiques concernés sur les limites du district ce qui leur permet de concentrer leurs activités dans leur village d'origine tout en gardant la possibilité d'extension vers les villages voisins sans avoir besoin de requérir des autorisations spéciales.

L'emplacement du bâtiment qui abrite les locaux des deux associations se trouve sur la route principale à une distance égale entre la zone bâtie d'El-Fawares et celle d'El-Nasreya. Cet endroit est un signe de neutralité envers les habitants des différentes zones bâties du village, ce qui permet de bien marquer une identité directement liée à l'ensemble d'El-Ézab Bahari. Pratiquement, c'est l'un des endroits les plus facilement accessibles pour l'ensemble des villageois. De part et d'autre de cette route qui relie les deux grandes zones bâties d'El-Ézab Bahari, se trouvent tous les services communs tels l'unité de solidarité sociale, le central téléphonique, plusieurs écoles, le bureau de poste, le centre culturel et surtout le siège de l'Unité Villageoise Locale. Cela indique que ces deux associations font bien partie des biens « communs ».

Les acteurs clés de ces associations témoignent d'une certaine neutralité territoriale. Cheikh Moussa et Ostaz Mahmoud ont une multiple appartenance (cf. encadré 1, page

122 et encadré 5, page 134). Le premier est issu d'une famille dont le père est originaire d'El-Nasreya et la mère d'El-Fawares. Il a de la famille dans les deux zones bâties et représente une sorte de trait d'union entre ces deux ensembles. Ostaz Mahmoud habite à El-Nasreya, quoiqu'il appartienne à une famille élargie d'El-Fawares. Sa fonction de ma'zoun couvre l'ensemble du territoire d'El-Ézab Bahari. De ce fait, il représente lui aussi une sorte de liaison. Quant au troisième acteur clé, Ostaz Amin, son origine et son lieu de résidence dans le village voisin de Geziret-El-Mataana lui procurent facilement une neutralité territoriale envers les sous-ensembles du village de son lieu de travail.

VII. 2. Une visite guidée des lieux

Le bâtiment de l'association, qui se compose de deux étages, est entouré d'un terrain clôturé. L'ensemble de la surface est de l'ordre de 525 m² dont le bâtiment occupe la moitié. En franchissant le petit portail en bois, nous nous trouvons dans un jardin minuscule, bien entretenu, avec des arbustes et des fleurs de différentes couleurs. De l'autre côté du bâtiment se trouve un petit terrain utilisé comme cour de récréation pour les enfants du jardin d'enfants et éventuellement comme espace de réunion en plein air.

Sur la façade, un grand panneau affiche le nom de l'association de développement de la société locale d'El-Fawares, créée sous le numéro 452 de l'année 1994. Ce panneau est presque invisible car il est en grande partie dissimulé derrière la gigantesque plante grimpante qui cache la quasi-totalité de la façade et qui donne une couleur verte, vivante, sur le fond gris couleur de ciment. Plus haut à droite, un panneau plus petit affiche le nom du projet du développement de la femme rurale.

Sur un mur latéral également visible depuis la route, un panneau de petite taille est dédié à l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, créée sous le numéro 653 de l'année 2002, également caché par la plante grimpante. Sur ce même mur, une peinture murale immense indique le jardin d'enfants qui porte le nom du « jardin d'enfants de l'imam Abou El-Abbas El-Dandarawi à El-Fawares », cet imam étant une figure historique du mouvement religieux de la famille de Dandara (cf. chapitre V, page 110). C'est sans doute ce dernier panneau, le plus visible et qui correspond à l'activité la

plus ancienne, qui explique pourquoi les chauffeurs de taxis collectifs connaissent ce bâtiment simplement sous le nom du « jardin d'enfants d'El-Fawares ».

À présent nous franchissons la porte en fer forgé qui se ferme par un cadenas. C'est le seul accès au bâtiment. Dans la petite entrée, nous trouvons à droite une porte en bois qui se ferme également par un cadenas et qui donne accès aux pièces du rez-de-chaussée. Une première pièce intermédiaire, où ne se trouve qu'une fontaine d'eau refroidie, donne accès aux toilettes et aux deux autres pièces. La plus grande est la salle de classe du jardin d'enfants meublée de bancs, d'un poste de télévision et d'un tableau noir. L'autre pièce est le bureau d'Ostaz Amin dans lequel les nombreuses chaises sont souvent occupées par les personnes de passage dans l'association. D'ailleurs le téléphone est souvent, lui aussi, occupé. Toutes les pièces du bâtiment sont équipées de ventilateurs de plafond, indispensables en été où la température ambiante dépasse souvent les 40°.

Montons les escaliers pour aller à l'étage. Sur le palier supérieur, un coin est aménagé avec des cloisons en bois qui se ferment avec des cadenas et dans lequel se trouve une gazinière. Le thé, et parfois d'autres boissons chaudes, y est préparé plusieurs fois par jour par l'un ou l'autre pour tous ceux qui se trouvent dans le bâtiment (c'est cette même gazinière que j'ai utilisée pour faire la cuisine pendant mon séjour dans l'association).

L'étage est une copie du rez-de-chaussée. La pièce intermédiaire comporte un réfrigérateur et deux machines à coudre. La grande pièce est occupée par l'association agricole d'El-Ézab Bahari. D'un côté de la pièce, siège une table de réunion entourée de dix chaises et derrière une étagère de livres, magazines et dossiers qui occupe une grande partie de la pièce. De l'autre côté l'espace est occupé par deux petits bureaux, une armoire fermée à clé pour garder les documents importants, une table sur laquelle se trouvent l'ordinateur, l'imprimante, le téléphone et le fax et un canapé en bois (qui me servait de lit pour le temps durant lequel j'ai logé dans ces locaux).

L'autre pièce de l'étage, plus petite et souvent fermée, est celle du projet de développement de la femme rurale. Cette pièce est munie d'un bureau, d'une armoire où se trouvent les documents du projet et d'une machine à coudre. Les toilettes de l'étage sont rarement utilisées faute de pression suffisante de l'eau.

Au total, deux tiers des espaces sont consacrés à l'association d'El-Fawares, qui possède l'ensemble, et un tiers à l'association agricole. Les deux tiers de l'association d'El-Fawares abritent ses projets propres comme le jardin d'enfants et l'atelier de couture et aussi un espace difficile à définir pour le projet de la femme rurale puisqu'il s'agit d'une pièce souvent fermée, Ostaz Amin étant plutôt au rez-de-chaussée dans une pièce qui fonctionne comme le bureau de la direction de l'association. Cette répartition et la multitude des panneaux montrent bien la multifonctionnalité de l'occupation des espaces et celle du bâtiment en entier.

VII. 3. Les objectifs de chacune des associations

Les deux associations ont un ensemble commun d'objectifs. Une partie des objectifs est implicite. Il s'agit de mettre en place une base populaire organisée capable de faire entendre la voix des villageois, qui n'ont pas la tradition de s'exprimer, auprès des instances politiques locales, voire régionales. Un autre objectif implicite est de pouvoir entrer en contact avec des organismes extérieurs, étatiques ou non, afin de saisir des opportunités de développement qui peuvent servir à la société locale. Pour le président et les membres des conseils d'administration, un des objectifs est de mettre en valeur leur statut social et d'augmenter leur prestige dans la société.

Les objectifs explicites de l'association de développement de la société locale d'El-Fawares sont généraux, formulés avec peu de détails, mais ambitieux. Il s'agit de 1- développer la société locale par des projets économiques visant l'augmentation des revenus des ménages dans les domaines agricoles ou non agricoles ; 2- fournir des services culturels, scientifiques et religieux par l'organisation de réunions d'information et de campagnes de sensibilisation et de formation et ; 3- procurer des aides sociales destinées aux familles et aux enfants par la mise en place du jardin d'enfants, de classes d'alphabétisation et d'autres activités du même ordre.

En revanche, la rédaction d'un livret d'information sur l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, dont la responsabilité de l'édition m'a été confiée, a permis de formuler des objectifs pratiques plus détaillés. Il s'agit 1- d'améliorer le niveau de vie des individus ; 2- d'aider les petits agriculteurs à entrer en contact avec les

exportateurs ; 3- d'ouvrir de nouveaux marchés au niveau national et international pour les produits agricoles ; 4- d'apporter des conseils aux agriculteurs pour les orienter vers de nouveaux produits et de nouvelles méthodes ; 5- de former des jeunes filles aux pratiques d'après les récoltes ; 6- de former les femmes au petit élevage et 7- d'augmenter le niveau de culture générale des femmes rurales pour mieux se positionner dans la société.

VII. 4. Activités et projets

▪ Projets et activités déployant de grands moyens

1. Le projet de collecte des eaux usées est sans doute l'activité la plus importante de l'association d'El-Fawares. En effet, El-Ézab Bahari, comme d'ailleurs la grande majorité des villages égyptiens, ne dispose pas d'un système d'égouts mais seulement de fosses septiques. C'est un problème grave puisque plus de 90 % des ménages ruraux en Égypte ont accès à l'eau courante. L'accessibilité de l'eau entraîne une forte augmentation de la consommation et les anciennes fosses septiques deviennent insuffisantes. Celles-ci ne sont pas étanches et ont été conçues pour accueillir des quantités limitées. Au-delà de leurs capacités, les eaux usées s'infiltrant et polluent les nappes phréatiques. Il arrive même parfois qu'elles débordent dans les rues des villages.

C'est dans ce cadre que l'association, qui a contribué à équiper les ménages les plus pauvres en eau courante (cf. chapitre VI, page 130), a réalisé un projet qui a consisté à creuser et aménager de nouvelles fosses étanches, chacune reliée par tuyaux à huit maisons en moyenne, et à mettre en place un système de collecte à l'aide de tracteurs et de citernes septiques. Ce projet est opérationnel depuis 2003. Le coût total s'est élevé à 300 000 livres égyptiennes environ. Les fosses installées par l'association sont toutes dans la zone bâtie d'El-Fawares. Deux équipes, chacune constituée d'un chauffeur et d'un travailleur, font plusieurs voyages par jour pour transporter les eaux usées des fosses d'El-Fawares, mais également d'El-Nasreya, de Hamrodam, des villages voisins et même parfois de la ville d'Ésna, et les jeter ensuite dans un endroit du désert prévu pour cela. Les ménages ont la possibilité de payer une cotisation mensuelle ou de régler directement au chauffeur

à chaque passage. Cet argent doit rembourser les salaires, le fioul et les autres frais courants du projet.

2. Pour l'association agricole, le projet le plus important en termes de moyens est incontestablement celui du compostage. Coordonné par Care Egypt et financé par l'agence américaine du développement international USAID et l'ambassade américaine au Caire, le coût total approche les 400 000 livres égyptiennes. Sur un terrain qui fait partie de l'exploitation d'un des membres du conseil d'administration dans les nouvelles terres mises en valeur dans le désert, à vingt minutes de route du village, la production d'engrais biologiques a déjà commencé depuis 2003. Ce projet permet la mise en valeur des débris agricoles et du fumier pour produire localement du compost. Fabriqué dans cet atelier associatif communément appelé l'usine de compostage, celui-ci coûte moins cher que celui provenant d'usines privées, sans compter les économies de frais de transport. Ce projet s'inscrit dans la tendance actuelle de production agricole biologique en vogue depuis plusieurs années²⁸.

▪ **Projets et activités de taille intermédiaire**

3. Le projet «Safe Agriculture for Farmers in Egypt – SAFE» est mis en place conjointement par les deux associations. Ce projet a commencé en 2003 et venait de se terminer en 2006 lors de mon arrivée au village. Il a été cofinancé par l'union européenne, la coopération autrichienne pour le développement et l'ONG Care Autriche et il était coordonné par Care Egypt. L'idée de ce projet était de faire connaître les bonnes pratiques environnementales aux petits agriculteurs du sud de l'Égypte et de les inciter à pratiquer une agriculture raisonnée et biologique. Dans le cadre de ce projet, une vingtaine d'exploitations agricoles d'El-Ézab Bahari a été labellisée agriculture biologique.
4. Comme SAFE, le projet «Enhanced Livelihood from Smallholder Horticultural Activities Managed Sustainability – El-SHAMS²⁹» a commencé en 2003, mais celui-ci est d'une durée de quatre ans. Ce projet est cofinancé par l'agence

²⁸ El-Nawawy (2004) livre une étude technique remarquable concernant le compostage et ses avantages en Égypte.

²⁹ Comme jeu de mots, l'acronyme du projet veut dire le soleil en arabe.

américaine de développement international USAID et l'ONG Care Egypt et il est coordonné par cette dernière. Pour augmenter les revenus des petits et moyens agriculteurs de la Haute-Égypte, ce projet oriente ceux-ci vers une agriculture d'exportation, plus rémunératrice. C'est l'association agricole qui est partenaire locale de ce projet. Les agriculteurs d'El-Ézab Bahari qui ont bénéficié de SAFE, d'El-SHAMS et de la possibilité d'acquérir du compost moins cher par l'usine de l'association ont pu, pour la première fois de leur histoire, destiner une partie de leurs produits à l'exportation.

5. Le microcrédit constitue un des leviers du développement en vogue dans le monde depuis plusieurs années. En Égypte, c'est aussi un moyen de donner plus de pouvoir aux femmes. Les deux associations ont chacune un projet de microcrédit destiné aux villageoises. L'idée est simple : fournir aux femmes au foyer un crédit à un taux avantageux pour les encourager à se lancer dans des microprojets comme du petit élevage, du commerce de proximité et/ou d'artisanat. Le remboursement des emprunts permet de reconstituer les fonds et de donner la même chance à d'autres bénéficiaires. C'est pourquoi ce système est connu en Égypte sous le nom de « crédits tournants ».

L'association de développement de la société locale d'El-Fawares a pu constituer son propre fonds de microcrédit grâce au solde du projet d'acheminement de l'eau potable (cf. chapitre VI, page 130). En effet, le budget disponible pour cette opération pouvait être considéré comme un don au profit des bénéficiaires. Cependant, le conseil d'administration de l'association a décidé de demander aux ménages participants d'en rembourser une partie sur un certain nombre de mensualités. Ces remboursements ont été réutilisés pour démarrer le projet de microcrédit. Depuis son lancement en 2002 et jusqu'en août 2006, 335 emprunts de montants variables ont été accordés. Le taux d'intérêt annuel est de 5 % et la durée de remboursement est de 12 mois.

L'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari a, elle aussi, depuis 2005, un projet de microcrédit financé par le Fonds Social pour le Développement. Jusqu'au mois d'août 2006, 159 femmes ont bénéficié chacune d'un emprunt de 600 livres égyptiennes remboursables sur 10 mois avec un taux

d'intérêt annuel de 12 %. Ce taux, même s'il paraît assez élevé, reste avantageux par rapport aux taux d'intérêt pratiqués par les banques égyptiennes.

Le choix de destiner ces emprunts aux femmes présente deux avantages : 1- celles-ci constituent une catégorie sociale fragile qui a besoin de s'autonomiser et de se développer économiquement au sein de la société locale et 2- l'expérience montre qu'elles sont plus sérieuses dans le remboursement que les hommes. Pour chaque emprunt, il faut une personne ayant un salaire fixe pour se porter garant. C'est souvent un homme. Ce type de projet profite des rapports entre les hommes et les femmes (cf. chapitre V, page 108) pour garantir un meilleur fonctionnement.

Il arrive que les femmes empruntent pour des projets mis en place par l'homme, leur mari, leur fils, leur père ou leur frère. Dans un grand nombre de cas ce sont des projets familiaux, qu'ils soient des projets de production ou surtout des projets de consommation : financer le mariage d'un fils ou d'une fille ou équiper la maison d'un appareil quelconque. Les projets de consommation sont interdits par le règlement, mais tolérés dans les faits.

6. L'activité fondatrice de tout ce mouvement associatif est sans doute le jardin d'enfants. Chaque année, une vingtaine d'enfants d'âge préscolaire de l'ensemble d'El-Ézab Bahari le fréquente. Ce sont surtout les ménages dont les mères ont un travail à temps plein qui ont besoin de ce service. D'autant plus que les femmes salariées sont les plus instruites, elles tiennent à ce que leurs enfants aient accès à l'éducation préscolaire qui n'est pas obligatoire en Égypte. La cotisation mensuelle permet de financer le salaire des deux jeunes institutrices de ce jardin d'enfants.
7. L'atelier de couture, lancé par l'association d'El-Fawares au début des années 2000, est presque arrêté. Ce projet a commencé avec une formatrice et une dizaine de stagiaires. Le succès n'a pas été au rendez-vous. La couture n'attire plus les jeunes filles et n'a pas beaucoup d'avenir face aux produits textiles de la grande industrie qui se vendent à bas prix. Pendant mon séjour dans l'association, seulement une couturière d'El-Nasreya, qui avait des difficultés financières, a demandé à venir travailler dans les locaux de l'association sur les machines à coudre. L'association lui fournit les tissus et les fils qu'elle rembourse après la

vente des vêtements en partageant le profit à raison de 75 % pour elle et 25 % pour l'association.

- **Activités non structurées**

8. À côté des actions structurées et des projets pour lesquels des objectifs peuvent être clairement formulés et des moyens attribués, il existe d'autres activités aussi importantes mais moins structurées. Le siège des deux associations fonctionne comme un lieu de socialisation et d'échanges. Les villageois savent que pendant la journée ils peuvent trouver quelqu'un pour leur donner des conseils et les orienter vers les démarches à faire pour régler leurs problèmes. Des hommes et des femmes frappent à la porte de l'association simplement pour raconter ce qui les préoccupe. Ils ont parfois besoin de quelqu'un pour les aider à rédiger une lettre adressée à une administration. Parfois ils demandent une sorte de soutien moral ou des paroles de compassion d'Ostaz Amin, de Cheikh Moussa ou d'Ostaz Mahmoud pour leur permettre de se sentir reconnus dans la société. Le conseil d'administration de l'une ou l'autre des associations peut décider de faire un don à un ménage qui a traversé des circonstances difficiles comme le décès du chef de ménage par exemple.
9. Des activités ponctuelles peuvent être mises en place en cas de besoin. Ainsi, des campagnes de sensibilisation et d'information ont été réalisées pour répondre à des besoins spécifiques comme dans le cas de la grippe aviaire.

- **Projets d'avenir**

10. Les deux associations ensemble, avec le soutien de la fédération des associations travaillant dans le domaine du développement agricole au niveau du Gouvernorat de Quéna dont elles sont membres, ont déjà eu l'accord de « l'Organisation de l'Initiative du Bassin du Nil » pour financer un projet d'amélioration du système d'irrigation qui consiste à revêtir les petits canaux d'irrigation à l'intérieur des exploitations des briques et de ciment étanche, ce qui limitera considérablement les pertes d'eau par infiltration et économisera une partie du temps et du coût de

l'irrigation. Malheureusement, je ne dispose pas de détails supplémentaires concernant ce projet qui était en préparation lors de mon séjour.

11. L'association agricole a vu sa candidature retenue en août 2006 pour participer au projet EurepGAP³⁰. L'objectif de celui-ci est de permettre à des producteurs locaux de produire selon les normes et les réglementations pour que leurs produits aient accès aux marchés de l'Union Européenne. Durant toute l'année 2006-2007, des activités de formation sont proposées à des agriculteurs et des responsables associatifs pour acquérir le savoir-faire nécessaire. En même temps, un programme d'équipement en faveur de l'association est prévu pour permettre à l'ensemble des agriculteurs participant au projet d'utiliser les outils techniques exigés dont les coûts élevés les rendent inaccessibles à chacun individuellement. Paradoxalement, le principal financeur de ce projet est l'agence de développement américaine, et non pas la commission européenne.

12. L'association d'El-Fawares est aussi en recherche de bailleurs de fonds pour financer un projet axé sur les technologies de l'information et de la communication TIC. Il s'agit de fonder un lieu public où se trouvera une dizaine d'ordinateurs reliés à Internet par ADSL. Ce lieu sera un centre de formation pendant la journée pour encourager les villageois à apprendre et à maîtriser l'informatique et un café Internet en soirée pour les jeunes qui actuellement sont contraints d'aller jusqu'à la ville pour accéder à ce service.

VII. 5. Moyens et budgets assurés

L'association d'El-Fawares dispose d'un siège de deux étages avec les équipements nécessaires pour la vie quotidienne : un poste de télévision pour les enfants du jardin d'enfants, une fontaine d'eau fraîche, un coin cuisine avec un réfrigérateur et une gazinière, des ventilateurs pour résister à la chaleur et un téléphone. Ces équipements sont évalués dans les registres de l'association à 6 000 livres égyptiennes, sans tenir compte de

³⁰ EurepGAP est l'abréviation de «Euro-Retailer Produce Working Group, Good Agricultural Practices ». Ce référentiel des bonnes pratiques agricoles sur les exploitations agricoles a été créé en Europe en 1997. La certification EurepGAP est devenue plus internationale et a pris le nom GlobalGAP en 2007.

l'amortissement. À cela s'ajoutent les deux machines à coudre qui sont évaluées à 10 000 livres égyptiennes. L'association d'El-Ézab Bahari, occupant une pièce du siège de l'association d'El-Fawares, vient compléter les équipements bureautiques car elle dispose d'un ordinateur avec possibilité d'accès à Internet en bas débit, d'une imprimante, d'un autre téléphone et d'un fax. Cet équipement bureautique est évalué à 6 250 livres égyptiennes. La mise en commun permet d'avoir un espace de vie et de travail dans lequel il y a tout le nécessaire.

L'association d'El-Fawares possède deux tracteurs et deux réservoirs pour le projet de collecte des eaux usées, d'une valeur de 196 000 livres égyptiennes. Le projet de compostage de l'association agricole a permis l'acquisition d'un tracteur, d'une remorque, d'une broyeuse, l'aménagement d'un local de rangement et l'achat de divers équipements dont la valeur totale s'élève à 191 000 livres égyptiennes.

L'exercice financier de l'association d'El-Fawares s'est élevé à 34 000 livres égyptiennes pour l'année 2005, y compris l'ensemble des exercices des différents projets de cette association. Le projet de collecte des eaux usées représente à lui seul 31 500 livres égyptiennes. Quant à l'exercice de l'association agricole, il s'est élevé à 19 000 livres égyptiennes pour la même année, dont 15 000 concernent le projet de compostage dont les comptes ont commencé en juillet 2005. Ces chiffres, ainsi que les niveaux d'équipements décrits ci-dessus, ne me paraissent pas hors normes par rapport à d'autres associations que je connais ailleurs. Ils placeraient ces deux associations dans la catégorie de celles qui n'ont pas de menaces financières à court et sans doute à moyen terme.

VII. 6. Un personnel au profil varié

Dans les locaux des deux associations plusieurs personnages travaillent pendant la journée. Ostaz Amin est présent dans le bureau du rez-de-chaussée. C'est grâce à lui que l'essentiel des travaux quotidiens de l'association d'El-Fawares est réglé. Le passage fréquent de Cheikh Moussa permet de traiter les questions qui nécessitent des décisions au-delà du quotidien.

Il est secondé par Mohandessa³¹ Hala, jeune femme d'une trentaine d'années, originaire d'El-Fawares, mariée et n'ayant pas d'enfant. Ingénieure agronome, elle est la première femme de tout le village à avoir terminé des études universitaires. Quand elle a eu son diplôme, elle a été embauchée par le Ministère de l'Agriculture pour être conseillère à la coopérative agricole d'El-Ézab Bahari. Le suremploi dans la coopérative et le fait que ce soit un établissement dominé par des hommes ont fait qu'elle n'a pas pu vraiment y trouver sa place. Avec ses supérieurs, il a été convenu qu'elle passe seulement en début et en fin de journée pour signer le cahier de présence comme si son travail s'exerçait toujours en déplacement, sans que ce soit vraiment le cas.

En même temps, elle est bénévole à l'association d'El-Fawares où elle s'occupe principalement du projet de microcrédit. Elle encaisse les remboursements, délivre les reçus et fait les comptes. Elle est aussi présente dans l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari où elle est la seule femme membre du conseil d'administration. En étant une femme et une agronome, elle est considérée comme la mieux placée pour assurer une présence féminine dans une association qui se veut agricole. C'est elle qui a été sélectionnée par Care pour effectuer un stage à l'université de Californie UC-Davis aux États-Unis avec un groupe d'égyptiens, hommes et femmes, venants d'autres villages de la Haute-Égypte.

Quant à la permanence dans la pièce à l'étage, celle de l'association agricole, elle est assurée par Om-Kalsoum. Jeune diplômée en services sociaux, elle a été embauchée dans l'association pour s'occuper du projet de microcrédit. En plus de son travail d'encaisser les remboursements, de délivrer les reçus et de faire les comptes, c'est elle qui fait la permanence téléphonique et les opérations bancaires. Originaire d'El-Fawares, cette jeune femme de 24 ans n'est pas encore mariée.

La présence féminine dans les locaux est renforcée pendant l'année scolaire par la présence de Nabila et Fatma, les deux institutrices du jardin d'enfants. La première, originaire d'El-Nasreya, a fait ses études en lycée technique où elle a étudié la couture. À 25 ans, elle n'est pas encore mariée. Elle travaille dans le jardin d'enfants pendant la journée et fait de la couture à la maison en soirée. Quant à Fatma, elle est originaire de

³¹ Mohandessa en arabe veut dire ingénieure.

Hamrodam et a fait ses études en lycée commercial. Elle n'est pas mariée non plus et elle a 24 ans. Avec Om-Kalsoum, elles forment toutes les trois une équipe de jeunes femmes célibataires, instruites et dynamiques qui donnent une nouvelle image d'avenir de la femme rurale moderne. En ajoutant Mohandessa Hala, la présence féminine devient plus importante que celle des hommes dans les locaux de l'association.

Monsef, le mari de Mohandessa Hala, est également agronome. Il est salarié à temps plein à l'association d'El-Ézab Bahari où il est directeur du projet de compostage. Tous les matins, il prend le tracteur avec Medhat, le chauffeur et un nombre variable d'ouvriers journaliers pour se diriger vers le terrain sur lequel le projet a lieu dans les terres mises en valeur dans le désert. Monsef et Medhat sont tous deux trentenaires. Le premier est originaire d'El-Fawares et le second d'El-Nasreya. Tous les deux sont mariés mais n'ont pas d'enfants.

Le projet de collecte des eaux usées emploie deux chauffeurs de tracteur et deux travailleurs. Les deux chauffeurs sont Zayed et Abd-El-Rehim. Tous les deux ont une trentaine d'années, le premier est originaire d'El-Ézab Quebli et le second d'El-Nasreya. Les deux travailleurs, Abd-El-Rahman et Sayyed, sont originaires d'El-Fawares. Ces derniers se relaient pour faire la garde de nuit du bâtiment de l'association, chacun une semaine en alternance. Tous les quatre sont pluriactifs, chacun cultive, seul ou avec sa fratrie, une parcelle de terre.

Au total, l'association d'El-Fawares mobilise huit personnes à temps plein : Ostaz Amin qui est directeur non officiel et salarié de l'unité sociale, une bénévole salariée de la coopérative agricole, Mohandessa Hala, deux institutrices pour le jardin d'enfants, Nabila et Fatma ; deux chauffeurs de tracteur, Zayed et Abd-El-Rehim et deux travailleurs de collecte des eaux usées, en même temps gardes de nuit, Abd-El-Rahman et Sayyed. L'association agricole emploie trois personnes à temps plein : une responsable du projet de microcrédit — Om-Kalsoum -, un directeur du projet de compostage — Monsef — et un chauffeur de tracteur pour le même projet — Medhat. Au total, quatre femmes et un homme travaillent dans les locaux mêmes des deux associations et six hommes travaillent à l'extérieur. Sur les onze salariés, neuf reçoivent leur salaire de l'une ou l'autre des associations, dont quatre sur le budget du projet de collecte des eaux usées, deux sur celui du compostage, un sur celui de microcrédit et seulement les deux institutrices du jardin

d'enfants sont payées par le budget global de l'association d'El-Fawares puisque cette activité n'a pas de budget propre.

VII. 7. Des conseils d'administration bien constitués

Comme prévu par la loi sur les associations, chacune de celles-ci est administrée par un conseil qui comporte un nombre impair de membres. La composition de chacun des conseils sera analysée dans les différents chapitres de la troisième partie. Ici, je me contenterai de présenter les deux conseils dans les tableaux récapitulatifs de la page suivante.

Tableau 3 : Conseil d'administration de l'association de développement de la société locale d'El-Fawares :

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Travail</i>	<i>Niveau d'études</i>
1. Cheikh Moussa Salama Solayman	Président	Fonctionnaire moyen dans la direction de jeunesse à Ésna	Lycée professionnel
2. M. Abd-El-Nabi Gadalla Hussein	Vice-président	Haut fonctionnaire à l'administration de l'état civil à Ésna	Lycée professionnel
3. M. Wahid Taher Khalil	Secrétaire	Fonctionnaire moyen — Technicien topographe	Lycée professionnel
4. M. Belal Fadl Ali	Trésorier	Enseignant à l'institut religieux pour filles à Ésna	Université
5. M. Ragab Mohsen Mohamed	Membre	Imam et haut fonctionnaire dans l'administration de la main morte à Ésna	Université
6. M. Ramadan Abd-El-Rasoul Ali	Membre	Agriculteur d'une petite exploitation	Brevet
7. M. Tarek Elewa Ibrahim	Membre	Agriculteur d'une petite exploitation	Brevet

Tableau 4 : Conseil d'administration de l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari :

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Travail</i>	<i>Niveau d'études</i>
1. M. Mahmoud Fath-Allah Hassan	Président	Ma'zoun, avocat de formation	Université
2. M. Belal Fadl Ali	Vice-président	Enseignant à l'institut religieux pour filles à Ésna	Université
3. M. Abd-El-Kader Osama Wakil	Secrétaire	Enseignant au lycée agricole et titulaire d'un master en agronomie	Université
4. M. Saber Badri El-Chater	Trésorier	Enseignant à l'école primaire	Université
5. M. Karam Mohamed Bachir	Membre	Avocat	Université
6. M. Taha El-Naggar Mostafa	Membre	Agriculteur d'une grande exploitation	Lycée professionnel
7. Mme Hala Malek El-Rawi	Membre	Ingénieure agronome à la coopérative	Université

Notons que dans cette composition, les femmes sont sous-représentées : une seule sur les 14. Cependant, cette représentation, même modeste, est considérée comme un progrès inconcevable auparavant. Ce thème sera discuté dans les configurations sociales entre hommes et femmes au chapitre X.

Ceux qui ont eu un diplôme universitaire sont surreprésentés dans l'association agricole : 6/7, contre 2/7 pour l'association d'El-Fawares, ce qui est aussi une surreprésentation par rapport à la moyenne de la population villageoise. Les agriculteurs sont sous-représentés : 3/14. Cependant, en tenant compte de la pluriactivité, leur nombre s'élève alors à 10. Les fonctionnaires, qui ne sont pas forcément parmi les catégories bien payés en Égypte, enseignants compris, sont surreprésentés : 9/14. Dans le chapitre IX, quelques-uns de ces éléments seront analysés dans le cadre des configurations socioéconomiques.

Une seule personne, Belal Fadi Ali, est membre des conseils des deux associations. Son rôle et la signification de sa double présence seront aussi le sujet de réflexion selon différentes configurations sociales.

Concernant le fonctionnement, le conseil d'administration de l'association agricole se réunit une fois tous les deux à trois mois. Cette réunion a lieu au siège de l'association. Mohandessa Hala ne participe presque jamais à ces réunions qui se déroulent le soir. Elle est tenue au courant de l'agenda des réunions, exprime ses points de vues et connaît les décisions prises. La régularité de ces réunions est autant expliquée par le caractère sérieux et collégial d'Ostaz Mahmoud que par le fait que les membres du conseil d'administration ont des relations amicales solides en dehors de l'association.

Pendant mon séjour, j'ai eu l'occasion d'assister à l'une de ces réunions. Nous étions huit personnes autour de la table : six membres du conseil d'administration, Monsef et moi. Monsef était invité pendant une partie de la réunion qui portait sur le sujet du projet de compostage dont il est le directeur. Il a présenté le bilan du projet et les difficultés rencontrées pour le marketing. Les discussions étaient sérieuses et le débat animé. Il y avait également un débat sur un éventuel changement de lieu pour ce projet : la personne qui met à disposition une partie de son exploitation agricole pour le projet ne veut plus

continuer à le faire. Là aussi le débat était fort animé. Une autre partie de la réunion a été plus informative pour valider des décisions d'importance secondaire qui touchent le quotidien de l'association et qui ont déjà été prises auparavant par les intéressés.

Le conseil d'administration de l'association d'El-Fawares se réunit rarement. Les réunions se tiennent à la maison de l'un ou l'autre membre. Le taux de participation est assez faible. Cependant, des comptes rendus de réunions n'ayant jamais eu lieu sont rédigés régulièrement. Parmi les sept membres de ce conseil, trois passent régulièrement au siège de l'association. J'ai croisé deux autres par hasard. Par contre, je n'ai jamais eu l'occasion de rencontrer les deux derniers qui sont les deux agriculteurs et qui ne sont pas des personnes influentes. Il me semble que la personnalité trop forte du président, Cheikh Moussa, est une des raisons qui expliquent cet absentéisme.

Sur le fond, c'est la conception même de la constitution des équipes d'administrateurs qui varie entre les deux associations. L'idée principale qui animait la constitution du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares répondrait à la question suivante : « Qui sont les personnes influentes qui représentent la société locale et qui peuvent donner l'image la plus souhaitable pour l'association ? ». Quant à la constitution du conseil d'administration de l'association agricole, elle a tourné autour de la question suivante « Qui sont les personnes qui peuvent contribuer le plus à garantir un meilleur fonctionnement de l'association ? ».

VII. 8. Les adhérents et les assemblés générales

L'organe principal qui est censé exercer le pouvoir dans ce type d'association est l'assemblée générale, constituée de l'ensemble de ses adhérents. Au mois d'août 2006, l'association agricole comptait 103 adhérents. L'adhérent qui porte le numéro 103 est moi-même. Quant à l'association d'El-Fawares, le nombre de ses adhérents s'élève à 303. La présence féminine est de l'ordre de 12 % pour la première (13/103) et de 22 % pour la seconde (66/303).

La loi sur les associations prévoit une réunion annuelle de l'assemblée générale à laquelle tous les adhérents qui sont à jour dans le paiement de leur cotisation sont invités à prendre part. Chaque adhérent possède un droit de vote pour les décisions qui concernent l'orientation générale de l'association durant cette réunion. Le conseil d'administration expose le bilan de l'année écoulée et les perspectives de l'année à venir. Cette réunion est valide seulement si 50 % + 1 personne parmi ceux qui avaient droit d'y participer y prennent part. Sinon, la réunion est repoussée d'une heure et devient valide si 10 % + 1 personne sont présents. Une fois tous les cinq ans, l'assemblée générale élit les membres du conseil d'administration.

Durant mon séjour, j'ai eu l'occasion d'être présent à la réunion de l'assemblée générale de l'association agricole. Cette réunion s'est tenue en plein air, dans la cour intérieure en bas de l'immeuble de l'association. Tout le monde était assis par terre sur des tapis installés à cet effet. Sur les 102 adhérents à cette date là, seuls 39 étaient à jour dans le paiement de leurs cotisations et donc avaient le droit de participer. Au total, nous étions seulement une quinzaine : 13 membres de l'assemblée générale dont six du conseil d'administration, quelques enfants venant avec leurs pères et moi-même.

Les règles sont respectées et la réunion formelle n'a commencé qu'une heure après l'horaire fixé sur la convocation envoyée une semaine auparavant. Le déroulement ne manque pas de convivialité : l'hospitalité exige de prendre un thé avec quelques bonbons. L'heure s'écoule en attendant les retardataires et en prenant le temps de parler et de boire son thé.

La réunion elle-même commence par une lecture chantée d'un passage du Coran, sans doute pour invoquer une légitimité divine pour ce travail profane. Ensuite, Ostaz Mahmoud expose le bilan de l'année. Quelques questions sont posées sur des détails, mais point de débat. De même pour les perspectives de l'année à venir : le conseil d'administration informe l'assemblée sur ce qu'il entend faire sans demander explicitement l'avis des autres personnes présentes. À vrai dire, ce n'est pas une instance de prise de décision comme on pourrait l'imaginer en lisant le texte de loi, mais c'est

seulement un processus de légitimation du pouvoir exercé par le président et le conseil d'administration.

Conclusion

Concrètement, la question de la délimitation géographique dépasse les aspects liés au nom que se donne chaque association, au territoire d'action inscrit sur sa charte et à ceux de l'emplacement géographique du siège. La vraie question se pose en termes de la pertinence territoriale de chaque activité entreprise par l'association. Cette pertinence territoriale, quant à elle, n'est pas un simple fruit du hasard. Elle peut s'expliquer par les configurations sociales liées aux appartenances géographiques des acteurs des associations. Une analyse de ces configurations sociales sera effectuée dans le chapitre VIII.

De par l'histoire (cf. chapitre VI, page 133), mais aussi à cause de la situation actuelle de l'occupation des locaux, les deux associations sont fortement liées. Dans l'histoire, l'association agricole d'El-Ézab Bahari a émané directement de l'association d'El-Fawares. De ce fait, les relations entre elles sont denses et complexes. Les activités sont complémentaires. Les territoires d'intervention se superposent. Les ressources, surtout humaines, sont en large partie mises en commun, de même que certaines ressources matérielles. On pourrait dire que ce sont deux associations sœurs, ou même qu'il existe une plate-forme commune qui prend le statut juridique de deux associations distinctes.

Ensemble, les deux associations ont des objectifs assez larges et assez souples. Ces objectifs vont dans le sens du développement économique et social et se traduisent dans des actions pratiques d'amplitude variable. Il y a les projets qui déploient de grands moyens en disposant d'équipement coûteux comme le projet de collecte des eaux usées de l'association d'El-Fawares et celui de l'atelier de compostage de l'association agricole. D'autres projets de taille intermédiaire touchent des domaines variés tels que l'agriculture raisonnée, l'agriculture pour l'exportation, le microcrédit, un jardin d'enfants et un atelier de couture. Les activités ne se limitent pas à des projets mais peuvent prendre des formes moins structurées. Des aspirations et des projets d'avenir ne manquent pas.

L'accumulation de moyens financiers et d'équipements au cours des années et les projets financés par différents bailleurs de fonds ont permis aux associations de subsister. Les équipements bureautiques et les machines ont été des dons faits par les bailleurs de fonds lors de la réalisation des différents projets. Les projets de microcrédit sont tournants, c'est-à-dire que les remboursements des uns permettent de reconstituer les fonds destinés aux emprunts des autres. Les projets comme la collecte des eaux usées et l'atelier de compostage arrivent, tant bien que mal, à s'équilibrer.

Pour mettre en œuvre toutes ces activités, ce ne sont pas seulement les moyens financiers et matériels qui comptent, mais aussi les personnes. Au total, onze personnes constituent le personnel de l'ensemble des deux associations. Quelques-uns sont payés sur le compte d'un projet spécifique, d'autres sont des fonctionnaires publics qui, pour différentes raisons, arrivent à consacrer leurs journées de travail à l'association. La présence féminine dans les locaux des associations est très forte, ce qui est perçu comme signe d'ouverture et de modernisation. Les travaux physiques qui ont lieu à l'extérieur sont réalisés uniquement par des hommes.

Chacune des associations est régie par un conseil d'administration de sept personnes dont un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier et trois membres. Les conseils d'administration des deux associations ne fonctionnent pas de la même manière pour des raisons diverses. Les réunions réelles et virtuelles coexistent. L'assemblée générale, composée de l'ensemble des adhérents, est censée selon la loi être l'organe suprême qui peut superviser le conseil d'administration. En réalité, cette assemblée se limite à un rôle de légitimation passive, son rôle ne dépassant pas la simple validation des décisions prises par le conseil.

Conclusion de la deuxième partie

Plusieurs récits, descriptions et détails prennent place dans cette deuxième partie de la thèse. L'objectif de ceux-ci était d'expliquer le contexte dans lequel la thèse se développera par la suite. Il faut donc retenir qu'El-Ézab Bahari est un village avec un contexte physique et humain et avec une histoire qui lui sont propres. De même, les associations étudiées sont le résultat d'une histoire à laquelle plusieurs acteurs ont contribué dans le passé, continuent d'assurer le présent et envisagent un avenir.

Le choix du village d'El-Ézab Bahari et des deux associations, l'association du développement de la société locale d'El-Fawares et l'association du développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, peuvent mieux se justifier après leurs présentations. Le village est un village assez peuplé mais qui affiche des caractéristiques générales tout à fait comparables à ses homologues du même district d'Ésna, du même gouvernorat de Quéna et de l'ensemble des villages de la Haute-Égypte.

Quant aux deux associations, il est plus difficile de prétendre qu'elles représentent l'ensemble des associations de développement local des villages égyptiens. Elles font partie d'une centaine d'associations de la Haute-Égypte qui collaborent avec l'ONG Care dans différents projets. Elles sont sans doute les deux associations qui ont les budgets les plus importants et sont les plus actives des dix de l'Unité Villageoise Locale. En les comparant avec les cinq associations qui faisaient partie du corpus de ma thèse de Master, je constate qu'elles sont comparables en termes de taille, de budget et d'activités à deux de ces cinq associations dont une était aussi en relation avec Care et l'autre une association datant des années 1960. Pour synthétiser, je dirai qu'elles sont deux associations particulièrement actives, ce qui correspond à un critère recherché lors de leur choix pour cette thèse afin de garantir un cas analysable, mais elles ne constituent pas une exception dans le paysage associatif rural égyptien.

Il est aussi important de préciser que les deux associations sont toujours considérées comme une seule entité, et non comme deux. En effet, dans le cas actuel, les deux

associations n'envisagent pas d'être dissociées. C'est une situation comparable aux grosses sociétés qui, à un stade de leur histoire, décident de se répartir en deux ou plusieurs entreprises spécialisées de taille plus petite, tout en gardant des liens fondamentaux. La plate-forme commune qu'elles composent représente une conviction réelle des acteurs. Avoir deux associations suppose que le groupe de décideurs comporte deux présidents et deux équipes de conseils d'administration. Selon ceux-ci, ce groupe élargi, sachant qu'il est solidaire et uni, pourrait avoir plus de poids dans les rapports avec l'extérieur.

Les trois acteurs principaux sont Cheikh Moussa, Osatz Mahmoud et Ostaz Amin, les deux présidents et le directeur informel. Ils sont secondés par cinq ou six membres des conseils d'administration dont Mohandessa Hala. Chaque salarié est associé à une activité ou un projet précis. Les adhérents et les bénéficiaires sont comptés par centaines, que je pourrai évaluer à 400 ou 500 ménages, ce qui pourrait correspondre à 2000 ou 2 500 personnes touchées par les deux associations sur une population totale de 19 000 habitants. Dans la partie suivante de la thèse, ces ensembles de personnes impliquées dans les dynamiques associatives à différents niveaux feront l'objet de descriptions et d'analyses en configurations sociales.

Troisième Partie : Les configurations sociales internes

Les configurations sociales internes sont les interrelations entre les différents acteurs au sein des associations étudiées. Ces acteurs sont les responsables, les employés, les adhérents et les bénéficiaires des associations. Ils sont différenciés par leurs diverses identités et appartenances à des catégories sociales selon plusieurs critères. L'analyse des configurations sociales internes est opérée en tant qu'analyse des jeux de pouvoir entre ces acteurs qui reposent sur leurs critères de différenciation.

Il faut noter que dans cet ensemble d'acteurs, on n'est pas obligé d'être adhérent pour devenir bénéficiaire, mais on doit forcément être adhérent pour devenir membre du conseil d'administration. Les différents statuts au sein de la structure associative sont à la fois définis et emboîtés. Il est nécessaire de les distinguer quand il s'agit de chacune des configurations sociales étudiées.

Les analyses dans les chapitres suivants reposent sur mes observations personnelles durant la période de mon séjour sur le terrain et sont nourries par les discussions avec mes interlocuteurs et les entretiens effectués vers la fin du séjour (cf. chapitre III, page 75). Je me suis aussi appuyé sur un fichier de données qualitatives, constituées d'après les archives des associations et complété avec l'aide de mes différents interlocuteurs. Celui-ci est une source très importante pour les chapitres qui viennent. Ce fichier comporte les listes des différents acteurs des associations, c'est-à-dire les adhérents et les bénéficiaires de chaque activité, avec pour chacun les détails qui concernent son appartenance territoriale, familiale et son statut économique. D'après les prénoms et les noms, ce fichier a aussi permis de compter le nombre de femmes et d'hommes ainsi que le nombre de chrétiens et de musulmans dans chacune des catégories. Les mêmes données sur les employés et les membres de conseils d'administration ont pu aussi être reconstituées à partir de ce fichier puisque la majorité des premiers et la totalité des seconds sont des adhérents.

Les différentes configurations sociales au sein des associations sont analysées et exposées dans les prochains chapitres. Elles ne sont pas abordées par ordre d'importance mais en partant de celles ayant l'optique la plus large pour finir avec celle qui a l'optique la plus étroite.

Le chapitre VIII se penche sur les configurations socioterritoriales qui concernent l'appartenance territoriale des acteurs : ceux du même village par rapport à ceux de l'extérieur, et surtout ceux des différents sous-ensembles du territoire du village les uns par rapport aux autres. Le chapitre IX concerne les configurations sociofamiliales. Il aborde l'analyse des structures et des appartenances familiales présentes au sein de chaque sous-ensemble territorial.

Le chapitre suivant, chapitre X, traite des configurations socioéconomiques. Le partage des richesses et le niveau de revenu y sont considérés comme source de pouvoir. Le chapitre XI, dernier de cette troisième partie, fait référence à trois différentes configurations sociales. Celles-ci ne sont pas minimes, mais disposent d'éléments de discussion trop peu nombreux pour que chacune puisse occuper un chapitre à part. Il s'agit des configurations hommes-femme, des configurations socioreligieuses et des configurations sociopolitiques.

Pour chacun des chapitres, l'introduction définira les hypothèses qui sont à vérifier. La conclusion viendra y donner suite en précisant les hypothèses validées, celles qui ne le sont pas et celles pour lesquelles il est difficile de trancher. En effet, les hypothèses sont des intuitions qui m'ont orienté dans la réflexion et qui m'ont offert des pistes d'investigation sur le terrain. Le caractère évolutif et adaptatif de l'observation participante a permis de réorienter à plusieurs reprises ces réflexions. Cela explique pourquoi les résultats finaux de chaque thème varient parfois par rapport aux hypothèses de départ avec un décalage plus ou moins important selon les cas.

Chapitre VIII :

Configurations socioterritoriales

Le chapitre IV a décrit comment le village d'El-Ézab Bahari se compose de trois principales zones bâties : El-Nasreya, El-Fawares et Hamrodam. Le nombre d'habitants varie entre ces trois zones : la population de la première est estimée à 11 000 habitants, de la deuxième à 5 200 et celle de la troisième à 2 800, soit un rapport d'environ 4 : 2 : 1. L'histoire de chacune de ces zones, exposée dans le même chapitre, nous aide à comprendre la représentation de leur identité que se font les habitants de chacune d'elles. L'attachement et l'appartenance à un territoire identifié à la zone bâtie dont l'individu est issu sont des aspects importants à prendre en compte. Cette appartenance n'est pas exempte de préjugés : les villageois ont tendance à se faire un stéréotype dévalorisant des habitants des autres zones bâties (cf. chapitre V, page 117).

Le village d'El-Ézab Bahari est inscrit dans un contexte territorial plus large. Ses multiples rapports à la ville d'Esna, aux autres villes comme Louxor, aux villages voisins, surtout Geziret-El-Mataana au nord et El-Ézab Quebli au sud, et les rapports avec la zone désertique limitrophe sont tous des éléments qui peuvent influencer les différentes évolutions qui ont lieu dans le village.

Les fondateurs des deux associations semblent avoir compris l'importance des enjeux territoriaux (cf. chapitre VI, page 125). C'est pourquoi ils ont décidé de créer des associations dont l'identité tend à s'identifier à l'ensemble du village tout en restant inscrite dans l'ensemble plus large qui est celui du district d'Esna. Pourtant, la réalité n'est pas aussi simple. Le chapitre VII a introduit l'idée de la souplesse de la délimitation spatiale et a évoqué l'idée de l'inter-perméabilité territoriale.

Comment la dimension spatiale et territoriale, comme composante des configurations sociales, s'intègre-t-elle dans les jeux de pouvoir au sein et autour de l'association ? C'est la question à laquelle ce chapitre tentera de répondre. Il aura de plus pour objectif

d'essayer de déceler les dynamiques spatiales et territoriales créées par les associations étudiées et celles qui les influencent. Deux hypothèses sont formulées autour de cette question :

- Le territoire d'action propre aux associations n'est pas un fruit du hasard mais un construit social.
- Les dimensions spatiale et territoriale sont des enjeux de pouvoir entre les acteurs et aussi entre les différentes activités.

VIII. 1. Du local au territorial

Dans ce chapitre, il est question des associations et des personnes qui y sont impliquées dans leur caractérisation locale, c'est-à-dire dans leurs rapports avec l'espace qu'elles occupent et dans lequel elles s'investissent dans le processus de développement qui est, lui aussi, « local ». Ce rapport à l'espace évoque la mobilisation et l'utilisation des ressources locales et l'articulation avec un contexte plus large que le local.

Il est utile de distinguer ici deux processus autour de la gouvernance locale, celui des rapports avec le pouvoir central de l'État, et ceux de la décentralisation et de la déconcentration. La décentralisation est un transfert de compétence dans la prise des décisions et les moyens de leurs mises en œuvre aux échelons locaux, tandis que la déconcentration concerne la mise en place de représentations locales des pouvoirs qui restent centralisés.

Dans ce chapitre, la notion de territoire renvoie à «un objet géographique dynamique construit par les acteurs » (Gumuchian et Pecqueur, 2007). L'aspect de la localisation spatiale y est présent, mais il est combiné avec l'idée de l'identification et de l'appropriation des individus et des groupes de cet espace. Le territoire inclut aussi une dimension temporelle liée aux dynamiques qui y ont lieu.

VIII. 2. Qu'est-ce qu'une association « locale » ?

En Égypte, on peut distinguer trois niveaux du local rural : le niveau de l'Unité Villageoise Locale, celui d'un village et celui d'un sous-village (zone bâtie, hameau ou quartier villageois selon les cas). L'Unité Villageoise Locale constitue le territoire de développement local officiellement reconnu, mais non exclusif, par l'administration et les organismes d'État notamment le Ministère de Développement Local. Il s'agit de l'échelon de base pour lequel l'État est représenté. Pour les initiatives de la société civile, on assiste à une plus grande flexibilité pour le choix du territoire de développement local. Ceci est laissé à l'appréciation des acteurs associatifs concernés.

D'une façon générale, l'identification et la perception du local, aux yeux des acteurs, comme étant l'échelle la plus petite possible sont sans doute parmi les premiers éléments d'explication de ce phénomène. Ce type d'association, dont le nom fait une référence directe à une société « locale », s'identifie à un choix spatial restreint. Dans les villes, ces associations ont tendance à s'identifier à l'échelle d'un quartier. Dans les villages à plusieurs zones bâties ou à plusieurs hameaux, ces associations sont plutôt créées au niveau d'une zone bâtie ou d'un hameau précis. Même dans les villages constitués d'un seul ensemble bâti, comme parmi ceux que j'ai étudié dans le cadre du Master (Yacoub, 2004), on voit parfois des associations de développement local qui se limitent à un secteur défini de cet ensemble. Il s'agit de s'ajuster à une échelle pertinente : ni trop grande sinon les activités seraient difficilement maîtrisables par les acteurs associatifs locaux, ni trop petite sinon elle ne pourrait offrir des ressources humaines et économiques nécessaires pour le processus de développement.

Ce sujet est en perpétuelle redéfinition : l'appartenance territoriale des acteurs concernés et les jeux de pouvoir entre eux peuvent expliquer en partie ce processus de redéfinition. En même temps, une association peut avoir plusieurs activités, chacune à une échelle différente ou pour une zone particulière. La pertinence de l'échelle de chaque activité est aussi un sujet de négociation entre les acteurs. Pour comprendre ces dynamiques dans les deux associations étudiées, il faut d'abord relater les appartenances territoriales des personnes concernées par ces associations.

VIII. 3. Les appartenances territoriales

La composition des appartenances territoriales des adhérents donne une idée claire de l'ancrage de chacune des associations. En effet, sur un total de 303 adhérents pour l'association d'El-Fawares, 265 appartiennent à cette zone bâtie, soit 87,5 %. Seulement 29 adhérents sont d'El-Nasreya, soit 9,6 %. Les habitants de Hamrodam ne sont représentés que par 7 adhérents, soit 2,3 % du total. Il n'y a que deux adhérents appartenant aux villages voisins : l'un de Geziret-El-Mataana, il s'agit d'Ostaz Amin que nous connaissons déjà, et l'autre d'El-Ézab Quebli.

La composition de l'assemblée générale de l'association agricole montre une plus grande diversité territoriale. Le nombre des adhérents originaires d'El-Fawares s'élève à 58, soit 57 % du total des 102 adhérents. El-Nasreya vient en deuxième lieu avec 22 adhérents, soit 21,5 % de l'ensemble. Les villages voisins sont représentés par 18 adhérents, soit 17,5 % de l'ensemble. Parmi ces derniers, ceux de la ville d'Esna sont les plus représentés, avec huit personnes. Finalement, la zone bâtie de Hamrodam n'est représentée que par quatre adhérents, soit 4 % du total.

En faisant abstraction de la distinction entre les différentes zones bâties d'El-Ézab Bahari, nous constatons que les adhérents originaires de ce même village représentent la quasi-totalité de l'assemblée générale de l'association d'El-Fawares et environ 4/5 de celle de l'association agricole.

Sachant que l'identité locale est considérablement marquée par l'appartenance aux différentes zones bâties à l'intérieur du même village, nous remarquons que ces dernières sont représentées dans les assemblées générales des deux associations d'une manière inégale et peu compatible avec la proportion entre le nombre d'habitants de chacune d'entre elles. Rappelons que le rapport de la population des zones bâties est d'environ 4 : 2 : 1 pour El-Nasreya, El-Fawares et Hamrodam respectivement. Ce même rapport est de l'ordre de 4 : 36 : 1 pour l'assemblée générale de l'association d'El-Fawares et

d'environ 6 : 15 : 1 pour l'association agricole. L'omniprésence des habitants de la zone bâtie d'El-Fawares est indéniable.

Le profil des membres des conseils d'administration des deux associations montre une forte prépondérance des habitants de la zone bâtie d'El-Fawares. Sur les sept membres du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares, six sont originaires de cette même zone bâtie et le septième, le président de l'association Cheikh Moussa, y habite et la considère comme sa zone bâtie d'option. Un seul, Belal Fadl, quoiqu'originaire de cette même zone bâtie, habite dans le village voisin de Tomas et Affia³².

Il n'en est pas tout à fait de même pour l'association agricole. Un membre du conseil d'administration est originaire et vit à El-Nasreya, Karam Mohamed, et les six autres sont originaires d'El-Fawares. Par contre, parmi ces six, trois habitent d'autres endroits. Le président, Ostaz Mahmoud, habite El-Nasreya. Belal Fadl, déjà mentionné parmi les membres de l'association d'El-Fawares, habite dans le village voisin de Tomas et Affia. Abd-El-Kader Osama réside dans un village de l'autre côté du Nil, El-Deir.

Si la composition du conseil d'administration et celle des adhérents de l'association d'El-Fawares sont très marquées par la présence des membres originaires de cette zone bâtie, l'appartenance territoriale de son personnel, paradoxalement, va à l'encontre de cette tendance. Le directeur, Ostaz Amin, est originaire et réside dans le village voisin de Geziret-El-Mataana. Les deux animatrices du jardin d'enfants sont originaires l'une d'El-Nasreya et l'autre de Hamrodam. Les deux chauffeurs de tracteurs sont originaires l'un d'El-Ézab Quebli et l'autre d'El-Nasreya. Il n'y a que Mohandessa Hala, bénévole dans l'association, ainsi que les deux travailleurs du projet de collecte des eaux usées qui sont d'El-Fawares.

Par contre, l'association agricole d'El-Ézab Bahari dont le conseil d'administration est plus varié du point de vue de l'appartenance territoriale, témoigne d'une présence plus

³² Un autre village au gouvernorat d'Assouan porte le nom de « Tomas et Affia ». En effet, les deux ont en commun, plus que le nom, le fait d'être créés comme village pour les nubiens déplacés au cours de la construction du Haut-Barrage d'Assouan (cf. l'étude de Lassailly-Jacob (1989) sur le village de Tomas et Affia du gouvernorat d'Assouan.).

forte de personnel originaire et habitant El-Fawares. Om-Kalsoum, responsable du microcrédit, et Monsef, directeur du projet de compostage, appartiennent tous les deux à cette zone bâtie. Il n'y a que Medhat, le conducteur du tracteur du projet de compostage, qui vient d'ailleurs. Ce dernier est originaire et habite à El-Nasreya.

VIII. 4. L'effet des fondateurs

Quel sens est-il possible de donner aux configurations socioterritoriales des assemblées générales, des conseils d'administration et des personnels des deux associations ? À quoi sont-elles dues ? Quelles en seront les conséquences ? Une première réflexion porte sur les décisions territorialisées des acteurs de ces deux associations.

D'abord il y a le rôle des fondateurs. Que ce soit pour l'une ou pour l'autre association, le groupe fondateur était majoritairement issu et largement attaché à la zone bâtie d'El-Fawares. Ces fondateurs étaient confrontés à la question du choix du territoire approprié pour l'association qu'ils voulaient créer.

À l'époque de la fondation de la première association (cf. chapitre VI, page 125), il était question de s'ouvrir et de s'identifier à l'ensemble d'El-Ézab Bahari. La réaction de l'Unité Villageoise Locale a été déterminante. Le refus que l'association créée par Cheikh Moussa et ses compagnons d'El-Fawares porte le nom d'El-Ézab Bahari peut être attribué à plusieurs raisons.

D'abord le groupe fondateur était clairement identifiable à la zone bâtie précise d'El-Fawares, et non pas à l'ensemble. Pour les fonctionnaires de l'Unité Villageoise Locale, et surtout pour ceux d'entre eux qui sont de la zone bâtie d'El-Nasreya, il n'était pas question de permettre à un groupe d'El-Fawares de prétendre représenter les intérêts du village dans son entier.

Je n'ai pas d'éléments suffisants pour dire si le projet présumé par les fonctionnaires de l'Unité Villageoise de créer une autre association qui aurait dû porter le nom d'El-Ézab Bahari était sérieux ou non. Le fait que cette association n'a jamais vu le jour est peut-être

une indication que ce refus n'était qu'un prétexte pour empêcher la création d'une structure portée par des habitants d'El-Fawares et dont les frontières dépassent celles de cette zone bâtie. Une telle association aurait menacé l'ordre de prestige territorial à l'intérieur de l'Unité Villageoise.

Dans la même période, les villages et les zones bâties des villages voisins ont aussi vu se créer des associations du même type. Pour El-Ézab Bahari, l'association d'El-Fawares, créé en 1994, n'est pas unique. Plusieurs associations ont vu le jour dans les années suivantes, dont une qui porte le nom de l'association de développement de la société locale d'El-Nasreya. Ce n'est peut-être pas un hasard si le président de cette dernière soit un fonctionnaire de l'administration de l'Unité Villageoise Locale d'El-Ézab où il travaille comme technicien.

Cheikh Moussa et ses compagnons ont déclaré qu'ils avaient, dès le début, l'intention d'ouvrir les portes de leur association à tous les villageois d'El-Ézab Bahari, et non pas seulement à ceux de la zone bâtie d'El-Fawares. Cette volonté affichée ne correspond pas tout à fait aux décisions qui ont été prises par la suite. Il n'y a pas eu d'efforts pour inviter les habitants d'El-Nasreya, ni de Hamrodam, à devenir adhérents et ainsi membres de l'assemblée générale de cette association. Le conseil d'administration est resté dans la main des habitants d'El-Fawares. Cette conception voulait en faire une association créée « par » les habitants d'El-Fawares et « pour » l'ensemble de la population d'El-Ézab Bahari.

Si la volonté de s'ouvrir à l'ensemble des habitants du village n'était pas une volonté nette, la réponse allait aussi dans le même sens. Les habitants d'El-Nasreya, deux fois plus nombreux que ceux d'El-Fawares, n'ont pas voulu se contenter d'être partenaires de l'association créée par Cheikh Moussa et n'y ont pas adhéré en masse.

La réticence des habitants d'El-Nasreya pourrait être expliquée par la représentation que ceux-là ont de Cheikh Moussa qui a des liens de sang avec les habitants d'El-Nasreya. Cette double appartenance du fondateur de l'association d'El-Fawares est perçue comme une cause de méfiance de la part des habitants d'El-Nasreya à son égard. Le raisonnement

des villageois serait que les comportements d'un acteur dont l'appartenance territoriale est claire peuvent être facilement élucidés en référence à cette appartenance, mais ceux d'un acteur dont l'appartenance territoriale est mitigée sont plus difficiles à déchiffrer.

Pour la fondation de l'association agricole, les données n'étaient pas les mêmes. Cette association affiche clairement une spécialisation dans un domaine précis. Les intérêts communs dans le domaine agricole justifient la présence d'une seule association sur l'ensemble du village dont la mission principale intègre cette activité économique majeure. Pour les habitants, une association peut être polyvalente et s'occuper d'une seule zone bâtie ou bien monovalente et s'occuper de l'ensemble du territoire villageois. Selon ce raisonnement, une association qui prétendrait être polyvalente et s'occuper de l'ensemble du village paraît irréaliste, de même qu'une association monovalente qui se veut limitée à une seule zone bâtie paraît insignifiante.

À cela s'ajoute la volonté, dès la création de l'association agricole, d'associer les habitants des autres zones bâties. Concernant les proportions des personnes issues des différentes zones bâties au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration de l'association agricole, même si elles demeurent déséquilibrées par rapport à la proportion des populations de trois zones bâties, la surreprésentation des habitants d'El-Fawares y est moins nette que dans le cas de l'association polyvalente. D'autres éléments, non liés à la fondation et aux fondateurs, viennent compléter l'explication de ce phénomène.

VIII. 5. L'effet des réseaux sociaux

L'effet des fondateurs concerne davantage la période située autour de la création de chacune des associations. Ensuite, l'effet des réseaux sociaux vient en relais. Les adhérents des associations appartenant aux différentes zones bâties et même aux villages voisins ne sont pas venus par simple hasard. Il en est de même pour le personnel. Dans les deux cas, le recrutement se fait essentiellement à travers les interconnaissances.

En connaissant plusieurs personnes parmi les membres des assemblées générales des deux associations, il est facile de tracer le lien entre ceux qui vivent dans une zone bâtie autre

qu'El-Fawares ou dans un village autre qu'El-Ézab Bahari d'une part, et d'autre part avec l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration ou des adhérents.

Ainsi, les adhérents à l'association d'El-Fawares qui appartiennent à la zone bâtie de Hamrodam se révèlent, pour la plupart, être de la fratrie d'un des meilleurs amis de Cheikh Moussa. En plus, l'animatrice du jardin d'enfants qui vient de cette même zone bâtie, Fatma, n'est autre qu'une nièce de cet ami.

Plusieurs adhérents de l'association agricole viennent des villages plus ou moins lointains. En effet, la plupart d'entre eux ont en commun d'être enseignants dans le lycée agricole d'El-Ézab Bahari. Ce sont les collègues d'Abd-El-Kader Osama, membre du conseil d'administration de cette association.

En examinant de près les fichiers des adhérents des deux associations, j'ai constaté que ceux qui ont la même appartenance territoriale, que ce soit à une zone bâtie ou à un village voisin, y sont entrés en groupe. Ils portent des numéros d'adhérent en série, sinon très proches. Cela indique qu'ils ont postulé et ont été acceptés ensemble. Ce sont des personnes qui se connaissent et leur démarche pour intégrer l'une ou l'autre des associations ne s'est pas faite individuellement. Ils ont été invités ou se sont proposés en tant que groupes, dans une démarche collective. C'est le cas de la fratrie de Hamrodam et aussi des enseignants du lycée agricole.

En consultant ces mêmes fichiers, je me suis rendu compte que sur les 29 membres de l'association d'El-Fawares et appartenant à El-Nasreya, 17 sont des femmes. Elles portent des numéros d'adhérents compris entre 130 et 157, ce qui veut dire que leurs candidatures ont été retenues plus ou moins dans la même période. Ces femmes ont en commun le fait d'avoir participé à l'atelier de couture de l'association. Elles constituent un réseau social qui repose sur deux piliers : celui de l'interconnaissance liée au fait d'habiter la même zone bâtie et de l'interconnaissance liée au fait d'avoir participé à cette même activité. Cette relation entre territoire d'appartenance et activité associative nous invite à passer en revue les configurations socioterritoriales des différentes activités des deux associations.

VIII. 6. Les ancrages territoriaux des activités et leurs pertinences

VIII. 6. 1. Activités à territoires localisés

Parmi les différents projets et activités des deux associations, celui ayant le territoire le plus restreint est le projet de l'eau potable, entrepris par l'association d'El-Fawares. Ensuite vient le projet de microcrédit de cette même association. Les bénéficiaires de ces deux activités sont presque exclusivement des habitants de la zone bâtie d'El-Fawares.

Les 104 ménages qui ont bénéficié du projet d'eau potable sont des ménages d'El-Fawares. Pourtant, ce projet répond à un besoin général qui concerne les ménages pauvres de l'ensemble du village, et même au-delà de celui-ci. Le financement de ce projet était limité : il fallait faire un choix. Il est clair que l'équipe de l'association, à l'époque, a favorisé les habitants de la zone bâtie à laquelle ses membres appartiennent.

On pourrait imaginer un autre scénario dans lequel ils auraient choisi d'étendre la cible du projet sur l'ensemble du village en s'appuyant sur des critères de faibles revenus qui seraient appliqués équitablement à tous les ménages candidats. Ils auraient pu aussi fixer un nombre de ménages par zone bâtie en proportion avec le nombre d'habitants de chacune des trois zones. De tels scénarios n'ont pas été retenus simplement parce qu'il n'y a eu personne pour plaider leur cause. Un conseil d'administration plus diversifié aurait peut-être fait autrement.

Un des projets de microcrédit, celui de l'association d'El-Fawares, est presque autant localisé. Un simple comptage montre que sur les 336 femmes bénéficiaires de ce projet depuis sa mise en œuvre et jusqu'au mois d'août 2006, seulement une dizaine n'appartient pas à El-Fawares. Celles issues de Hamrodam, d'El-Nasreya ou d'ailleurs sont rares.

Là aussi, le besoin auquel répond ce projet n'est pas spécifique à une zone bâtie. Plusieurs explications à cette concentration sont valables et complémentaires. D'abord, les femmes candidates à ce projet sont majoritairement issues d'El-Fawares. Au départ, ce sont les membres du conseil d'administration qui ont initié le projet et lancé les informations qui

le concernent autour d'eux. Les réseaux sociaux et le bouche-à-oreille, étant la principale source d'information, ont fait en sorte que le projet soit resté lié aux femmes de cette zone bâtie.

À cela, s'ajoute la représentation que les villageoises et les villageois se font de cette association à travers son nom. C'est une dimension au niveau du non-dit : les habitants d'El-Nasreya voient mal pourquoi ils auraient recours à une association qui s'appelle El-Fawares.

Enfin, les membres du conseil d'administration et surtout le président de cette association gardent leur liberté de choisir les candidates retenues. Les critères essentiels sont l'appréciation du besoin éprouvé par les demandes de microcrédit et la confiance dans le sérieux des candidates et sur leur capacité à rembourser. Les décideurs ont plus de facilité d'apprécier les besoins et d'avoir confiance pour les femmes qu'ils connaissent mieux plutôt que pour celles qu'ils ne connaissent pas ou pas assez.

VIII. 6. 2. Activités à territoires intermédiaires

Un autre groupe d'activités est dans une catégorie territoriale intermédiaire : ce sont des projets non exclusivement réservés à une zone bâtie, mais ayant quand même une certaine préférence facile à détecter, toujours en faveur d'El-Fawares. Ils sont trois dans cette catégorie : le projet de collecte des eaux usées de l'association d'El-Fawares, le projet de microcrédit de l'association agricole et le jardin d'enfants de l'association d'El-Fawares.

Le projet de collecte des eaux usées a un côté localisé comparable à celui de l'eau potable. Toutes les fosses septiques étanches construites dans le cadre de ce projet sont localisées dans El-Fawares. Les 77 ménages abonnés à la collecte, et qui cotisent régulièrement, sont tous de cette même zone bâtie. Pour ce projet réalisé en quelque sorte en continuation du projet de l'eau potable, ce phénomène est facile à comprendre.

Toutefois, si l'outil principal de l'eau potable est un ensemble de tuyaux immobiles, l'outil principal de la collecte des eaux usées est constitué par des tracteurs et des citernes

qui sont, eux, mobiles. Techniquement, il n'y a aucune raison pour que la collecte se fasse uniquement à El-Fawares, d'autant plus que ce service est payant et il est censé être financièrement équilibré. Par conséquent, les conducteurs des deux tracteurs se sont mis d'accord sur un planning qui consiste à se répartir le travail de telle façon que l'un fasse la collecte des fosses d'El-Fawares et que le second s'occupe des autres endroits : El-Nasreya, Hamrodam, El-Ézab Quebli et parfois même la ville d'Esna dont certains quartiers fonctionnent toujours avec le même système de fosses septiques. Il faut savoir que le service concurrent, dispensé par la municipalité de la ville d'Esna, est environ deux fois plus cher que celui de l'association.

La deuxième activité à territoire intermédiaire est le projet de microcrédit de l'association agricole. Depuis son lancement jusqu'au mois d'août 2006, 169 femmes ont bénéficié de ce projet. Elles viennent de l'ensemble d'El-Ézab Bahari, dont l'association porte le nom. Elles sont 90 à appartenir à El-Nasreya, soit 53 %, 70 à appartenir à El-Fawares, soit 42 % et seulement 9 de la Hamrodam, soit 5 %. Le rapport entre bénéficiaires des trois zones bâties respectivement, de l'ordre de 11 : 8 : 1, toujours loin du rapport de population qui est de 4 : 2 : 1, est quand même moins déséquilibré que celui du projet homologue de l'association d'El-Fawares.

Notons que s'il existe un projet de microcrédit avec un territoire localisé exclusivement sur El-Fawares, un deuxième dans une catégorie intermédiaire et il en existe aussi un troisième qui porte le souci de s'adresser équitablement aux habitants des différentes zones bâties, non pas seulement d'El-Ézab Bahari mais également d'El-Ézab Quebli. Il s'agit du microcrédit du projet de développement de la femme rurale qui est sous la responsabilité directe de l'unité sociale.

Sachant que ce dernier occupe également les locaux de l'association, cela fait trois projets de microcrédit dans le même bâtiment. Ces trois projets pratiquent des taux d'intérêt différents et ont, chacun, un public cible distinct. Le microcrédit du projet de la femme rurale s'adresse à l'ensemble des habitants de l'Unité Villageoise, c'est-à-dire les deux El-Ézab, Bahari et Quebli, avec un taux d'intérêt annuel de seulement 1 %. C'est ce dernier qui dispose aussi d'un fonds plus important. Le microcrédit de l'association agricole

s'adresse à l'ensemble des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari, avec le taux le moins avantageux, 12 %. Celui de l'association d'El-Fawares s'adresse presque uniquement à cette zone bâtie, et pratique un taux d'intérêt de 5 %. Pour résumer, une femme qui entre dans ce bâtiment et désire accéder à un emprunt, si elle est d'El-Fawares, a trois alternatives, une femme d'El-Nasreya ou de Hamrodam en a deux, tandis que celle d'El-Ézab Quebli n'a qu'une seule, la plus avantageuse. Ces trois projets, fonctionnant indépendamment, sont cumulables. En principe, une femme d'El-Fawares a le droit d'en cumuler trois, une femme d'El-Nasreya ou de Hamrodam a la possibilité d'en cumuler deux, tandis que celle d'El-Ézab Quebli n'a pas ce privilège.

La troisième activité avec un territoire intermédiaire est le jardin d'enfants. Activité fondatrice de l'association d'El-Fawares, elle était au départ destinée aux enfants des ménages des trois zones bâties. Dès la création de l'association d'El-Nasreya (cf. plus haut), elle aussi dotée d'un jardin d'enfants associatif, les enfants des ménages de cette zone bâtie ont cessé de fréquenter le jardin d'enfants d'El-Fawares. Depuis, celui-ci regroupe les enfants des deux zones bâties d'El-Fawares et de Hamrodam.

L'emplacement géographique des deux jardins d'enfants illustre bien l'équilibre territorial retrouvé : elles sont à quelque 200 m de distance, les deux sur la route qui relie El-Fawares et El-Nasreya, chacune est à une centaine de mètres de part et d'autre du bâtiment de l'Unité Villageoise Locale du côté de la zone bâtie correspondante. Les deux jardins d'enfants auraient un emplacement idéal si elles étaient destinées à l'ensemble du village. Par contre, puisque ce n'est pas le cas, elles auraient eu intérêt à s'implanter au cœur d'El-Nasreya pour l'une, et sur la route qui relie El-Fawares et Hamrodam pour l'autre.

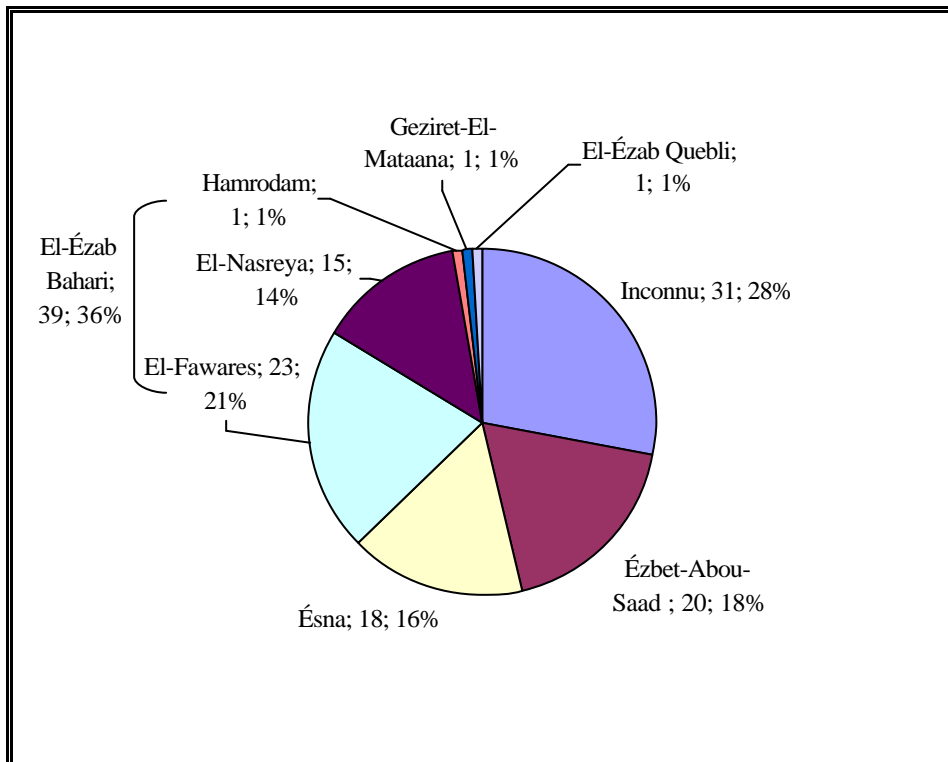
VIII. 6. 3. Activités à territoires éclatés

Il existe une troisième sorte d'activités dont les territoires sont si souples que l'on peut même se poser la question de la pertinence d'utiliser la notion de territoire. Ce sont des projets dont les bénéficiaires n'ont apparemment aucune tendance d'appartenance territoriale commune. Ce n'est pas par hasard que ces quatre projets sont des projets de

développement agricole. Le territoire de chacun de ces projets n'est pas construit autour d'une appartenance à un espace géographique commun, mais plutôt à un aspect précis de cette activité économique principale qu'est l'agriculture.

L'exemple du projet « Safe Agriculture for Farmers in Egypt – SAFE », qui est celui de l'agriculture raisonnée, illustre bien un phénomène d'éclatement territorial. Sur un total de 110 agriculteurs concernés par ce projet, plus de la moitié n'appartient pas à El-Ézab Bahari. Les agriculteurs de la ville d'Esna et d'un autre village lointain qui s'appelle Ézbet-Abou-Saad représentent respectivement 16 % et 18 % respectivement. En plus, mes interlocuteurs, dont le président de l'association Ostaz Mahmoud, n'ont pas pu identifier l'origine territoriale de 31 agriculteurs qui ont participé aux activités de ce projet, soit 28 % du total.

Figure 4 : répartition des agriculteurs concernés par le projet SAFE selon leur appartenance territoriale (les libellés sont dans l'ordre suivant : village d'appartenance ; nombre d'agriculteurs ; pourcentage par rapport au nombre d'adhérents) :



Tous ces agriculteurs, ayant bénéficié de stages et de diverses sessions sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, ne sont pas, pour la plupart, adhérents à

l'association. Les stages et les sessions se sont déroulés dans la ville de Louxor et dans des visites d'exploitations agricoles dans divers endroits. Être lié à un territoire précis, que ce soit à El-Ézab Bahari ou à un autre, n'est pas une condition pour pouvoir participer à ces activités.

Il en est de même pour les agriculteurs qui ont été sélectionnés pour commencer la démarche en vue de l'obtention de la certification EurepGAP qui permettra à leurs produits un accès aux marchés européens. Au mois d'août 2006, la liste comptait 10 agriculteurs. Parmi eux, seulement deux appartiennent à El-Ézab Bahari : un à El-Fawares et l'autre à El-Nasreya. Les huit autres sont d'origines variées. Ce projet, impliquant une démarche coûteuse pour la mise aux normes des exploitations, ne s'adresse qu'aux grands exploitants munis d'une capacité importante à investir dans de tels procédés. Mais l'association ne peut pas se limiter à un territoire restreint, sinon il n'y aurait pas assez de candidats. L'idée est d'engager les grands exploitants dans un premier temps, puis par la suite d'associer à leurs côtés d'autres agriculteurs moins grands.

Le même phénomène d'éclatement territorial est perçu dans les autres projets de développement agricole, à savoir le projet de compostage et celui de l'agriculture pour l'exportation El-SHAMS. Les agriculteurs qui achètent le compost produit par l'association ne peuvent être limités à ceux d'El-Ézab Bahari, sinon les stocks ne seraient jamais écoulés. La clientèle visée est si large que l'association n'a pas hésité à exposer son produit dans un salon d'agriculture au Caire.

Pour l'exportation de produits agricoles, les agriculteurs d'El-Ézab Bahari ayant les moyens et le désir de s'y engager ne sont pas assez nombreux pour atteindre la masse critique qui permettrait la mise en œuvre de telles opérations. Associer d'autres agriculteurs devient un choix pragmatique auquel il n'est pas possible d'échapper pour pouvoir se lancer dans de telles activités.

VIII. 7. L'effet de l'irrigation

Au départ, j'ai formulé l'hypothèse que le facteur irrigation peut jouer un certain rôle dans la construction du territoire d'action des associations, ne serait-ce que pour les activités agricoles. Par la suite, j'ai abandonné cette hypothèse qui s'est avérée infondée. Il est vrai que l'agriculture dans ce secteur, comme d'ailleurs partout en Égypte, est à presque 100 % irriguée. Il est vrai aussi que la gestion des canaux d'irrigation est en général un élément structurant pour les campagnes égyptiennes. Pourtant, dans le cadre des deux associations, aucune coïncidence apparente n'a été trouvée entre la géographie des canaux d'irrigation et les différentes répartitions territoriales des activités associatives. La localisation des parcelles concernées par les différents projets agricoles n'est pas en cohérence avec la carte des canaux d'irrigation.

Même pour le projet qui portera sur l'amélioration du système d'irrigation, dont le financement a été accepté au cours de l'année 2006, rien ne prédit que la réalisation pourrait créer un territoire d'irrigation. Ce projet, qui consiste à revêtir les petits canaux d'irrigation par des briques et du ciment étanche, ne touche que les canaux privés, c'est-à-dire ceux situés à l'intérieur des exploitations agricoles. Les canaux principaux, gérés entièrement par les organismes relevant du Ministère de l'Irrigation et des Ressources en Eau, ne sont pas concernés.

Le processus de sélection des agriculteurs dans les exploitations desquels le projet sera mis en œuvre ne comporte aucun critère territorial : ce sont seulement des agriculteurs innovateurs, qui acceptent de prendre le risque d'ouvrir un chantier dans leurs exploitations, et cela dans la limite des financements disponibles. En localisant les exploitations agricoles candidates au projet, aucune cohérence territoriale ne pourrait être déduite.

VIII. 8. L'effet de l'activité agricole

Une autre hypothèse infirmée est celle qui a consisté à dire que les projets qui tournent autour d'un produit agricole spécifique peuvent être créateurs de territoire. Dans

l'expérience du projet de l'agriculture pour l'exportation de certains produits spécifiques, notamment les haricots verts, les melons et les raisins, et aussi celui de l'agriculture raisonnée et biologique, cela n'était pas le cas. Les agriculteurs égyptiens, ayant le libre choix, cultivent souvent chacun un produit différent de son voisin. Cela crée un paysage de parcelles assez hétérogènes. Cet individualisme dans les pratiques agricoles fait que de tels projets ne peuvent être que des projets individuels. Les participants, n'étant pas voisins, ne créent aucune dynamique territoriale autour de ces projets.

Conclusion

La prise en compte de la répartition géographique des habitants et du découpage administratif est incontournable. C'est la base sur laquelle toutes les configurations socioterritoriales sont fondées. Un village réparti en trois zones bâties, avec des rapports avec l'extérieur, c'est le point de départ de toute analyse qui porte sur ce sujet. Ce découpage, et toutes les représentations sociales, culturelles et identitaires qui en découlent, influence le comportement des acteurs associatifs et celui des associations, elles-mêmes considérées comme étant des acteurs. Les territoires apparaissent à la fois comme étant des éléments de la géographie physique mais aussi comme étant des construits sociaux. La première hypothèse, que le territoire d'action propre aux associations n'est pas un fruit du hasard mais un construit social, semble ainsi être confirmée.

Dans ce chapitre, il était question de montrer comment les acteurs associatifs profitent d'une certaine flexibilité dans la composition et la recomposition territoriale pour définir et redéfinir des limites spatiales qui leur semblent pertinentes en fonction de leurs attentes, de leurs besoins, des opportunités qui se présentent devant eux, et surtout des configurations sociales qui sont à l'œuvre. Ce jeu d'interaction sociale permet à chaque projet, au sein de la même association, de constituer une variante de la délimitation spatiale, tout en gardant une base territoriale commune.

Le contenu de ce chapitre permet d'arriver à deux conclusions principales. D'une part, la nature des activités entreprises influence les constructions territoriales qui y

correspondent. D'autre part, les appartenances territoriales de ceux qui ont le pouvoir de prise de décision dans les associations influencent les choix que celles-ci font, ainsi que les modalités de mise en œuvre de ces choix. La deuxième hypothèse, à savoir que les dimensions spatiale et territoriale sont des enjeux de pouvoir entre les acteurs, et aussi entre les différentes activités, est aussi validée.

Les activités dont la mise en œuvre nécessite une certaine localisation, tels que le projet d'eau potable ou de collecte des eaux usées, ont des délimitations précises. Celles-là, étant imposées par des contraintes techniques, correspondent à des espaces donnés, c'est-à-dire déjà existants, plutôt qu'à des territoires de développement créés à partir de ces activités.

Les activités répondant à des besoins sociaux, tels que le jardin d'enfants et les différents projets de microcrédit, sont influencées par les configurations socioterritoriales existantes. En même temps, elles sont aussi, dans une certaine mesure, créatrices de territoires de développement par les effets qu'elles induisent sur l'ensemble des bénéficiaires concernés.

Les activités agricoles sont les moins concernées par la dynamique territoriale. Paradoxalement, l'agriculture, qui est une activité liée en principe à un territoire, et d'autant plus quand celle-ci est irriguée comme dans notre cas, ne s'avère ni créatrice ni même influencée par les configurations socioterritoriales, à moins que cette notion de territoire s'applique à une activité économique sans avoir de liens forts avec un espace géographique.

Concernant la deuxième conclusion, c'est la comparaison entre les deux associations qui illustre bien la relation entre, d'un côté, la composition des membres du conseil d'administration et les adhérents d'une association, et de l'autre, les choix qui y sont faits. Une équipe, ayant des appartenances territoriales diversifiées, et des réseaux sociaux ramifiés, est capable de recruter des adhérents et de composer un conseil d'administration aussi diversifié. Dans ce cas, les équilibres de tensions entre les représentants des différentes zones bâties font que les activités ont tendance à correspondre et à créer des territoires d'action dont les limites seraient plus larges, et vice versa. Ce chapitre a donc

montré la cohérence qui existe entre les configurations socioterritoriales à l'intérieur de l'association et les décisions que cette dernière prend concernant les différentes activités qu'elle met en œuvre.

Dans la bibliographie consultée au sujet des associations de développement local dans le milieu rural égyptien, aucune référence n'a été trouvée sur le sujet de la construction territoriale. Cependant, une étude consultée sur ce sujet en France essayait de trouver une corrélation entre la recomposition territoriale et le phénomène associatif rural, mais dont la problématique semble différente de celle de ce chapitre. Regourd (2004) a écrit : « c'est en juxtaposant son ancrage en un lieu, porteur de sens et d'identité, et la circulation d'êtres et d'idées qu'elle favorise, support de dynamisme et de renouvellement, que l'association peut produire du territoire ».

Chapitre IX :

Configurations sociofamiliales

Dans le chapitre précédent, la question des appartenances territoriales a été abordée. Dans la suite du même raisonnement, ce chapitre portera sur les appartenances familiales. Ces deux types d'appartenance sont les deux éléments les plus significatifs de la constitution de l'identité des villageois. Il est difficile de les hiérarchiser par ordre d'importance. Pourtant, il semble que l'appartenance familiale ne pourrait exister que s'il y a une appartenance territoriale, chaque zone bâtie étant composée de plusieurs familles élargies.

C'est pour cette raison que l'analyse des configurations sociofamiliales, dans le cadre de cette étude, ne portera que sur les trois zones bâties d'El-Ézab Bahari. Ceci pour deux raisons : une raison méthodologique et une raison pratique. L'objet de l'étude, étant le couple association/village, justifie le choix de se limiter aux familles élargies du village. Pratiquement, les personnes concernées par les associations et qui appartiennent à d'autres villages sont si peu nombreuses que quand elles sont classées par appartenances familiales, elles constituent des catégories qui contiennent encore moins d'individus, ce qui rend leur analyse peu pertinente. Le fichier quantitatif dont je dispose m'a permis de vérifier l'impossibilité de m'engager dans cette démarche.

Rappelons que chaque famille élargie est organisée en maisons (cf. chapitre V, page 117), la famille élargie étant un groupe social élargi revendiquant, dans la plupart des cas, un ancêtre commun qui remonte à une période éloignée et indéfinie, tandis que la maison est un groupe social moins élargi revendiquant un ancêtre commun qui remonte à une génération située environ entre la quatrième et la septième. Le nombre de membres d'une famille élargie peut être estimé à un millier de personnes, une maison à une centaine. Les membres d'une même maison se considèrent comme cousins au quatrième degré, ceux d'une même famille élargie comme cousins au énième degré. De plus, de nombreux mariages se font entre hommes et femmes de différentes familles élargies de la même zone bâtie, à l'exception de la seule famille élargie chrétienne d'El-Nasreya.

Par conséquent, il semblerait pertinent d'analyser les configurations sociofamiliales à la fois aux niveaux de la famille élargie et à celui de la maison. Cependant, il s'est avéré que l'analyse au niveau des maisons aboutit à des catégories où il y a tellement peu d'individus que cela ne permet pas de donner un sens pertinent aux résultats. C'est pourquoi je me suis contenté d'analyser les tendances qui concernent uniquement le niveau des familles élargies, tout en évoquant des cas précis de maisons ou de fratries pour illustrer certaines idées.

Les appartenances familiales jouent un rôle social important, notamment par le biais des mandara et de toutes les organisations qui en découlent (cf. chapitre V, page 117). Cela se manifeste dans la vie quotidienne, et tout particulièrement dans les occasions telles que les mariages et les décès. Dans le même chapitre, le rôle politique des familles élargies, commandé par les anciens de celles-ci, est particulièrement déterminant pour les élections des membres du Conseil Populaire Local.

Dans ce chapitre, je tenterai d'analyser les appartenances familiales des acteurs des deux associations : membres des conseils d'administration, adhérents et bénéficiaires des projets. Puisque ces appartenances familiales émanent des appartenances territoriales à des zones bâties, seulement les projets d'eau potable, de collecte des eaux usées et les projets de microcrédit des deux associations feront partie de cette analyse. Le caractère territorialement éclaté des autres activités rend l'analyse des appartenances territoriales des personnes concernées peu pertinente.

L'étude des appartenances permettra de répondre à plusieurs questions concernant les rôles sociaux et les pouvoirs qu'exercent les familles élargies sur les deux associations. Formulons plusieurs hypothèses au sujet des configurations sociofamiliales :

- La représentation des familles élargies dans les conseils d'administration et les assemblées générales des associations répond à des enjeux d'optimisation du statut social familial.
- Quelques familles élargies sont plus représentées que d'autres dans les conseils d'administration et les assemblées générales des associations, et les membres des

familles élargies surreprésentées parviennent à bénéficier des activités des associations plus que ceux des autres familles élargies.

IX. 1. Conseils d'administration et familles : trois cas de figure

Les constitutions des conseils d'administration, d'un point de vue familial, relèvent de conceptions bien différentes. Faut-il que toutes les familles élargies, ou au moins les plus influentes, soient représentées à pied d'égalité ? Faut-il faire abstraction de cette question et ne recruter qu'à titre personnel ? Ou bien faut-il que chaque famille élargie crée une association de développement local qui œuvre pour son propre compte ?

Pour plaire à toutes les familles élargies d'El-Fawares, l'association polyvalente a, dès le début, opté pour la formule : une famille élargie, une voix. Ainsi, chacune des sept familles élargies de cette zone bâtie est représentée au conseil d'administration par un membre (voir tableau ci-dessous). Chacun des membres de ce conseil est considéré par sa famille élargie comme une personne respectable sur laquelle il y a un consensus.

Tableau 5 : Appartenances familiales des membres du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares (par ordre alphabétique des familles élargies)

<i>Nom</i>	<i>Famille</i>
1. Cheikh Moussa Salama Solayman	El-Attarin
2. M. Tarek Elewa Ibrahim	El-Ayarat
3. M. Ragab Mohsen Mohamed	El-Barki
4. M. Abd-El-Nabi Gadalla Hussein	El-Charafat
5. M. Wahid Taher Khalil	El-Dallalin
6. M. Belal Fadl Ali	El-Gharayeb
7. M. Ramadan Abd-El-Rasoul Ali	El-Khomasi El-Kabir

Cette disposition a pour but d'afficher une certaine neutralité envers les enjeux de pouvoir entre familles élargies. L'équilibre trouvé est symboliquement important : personne ne peut se plaindre que les intérêts de sa famille élargie n'ont pas de place, sinon il mettrait en cause le membre de sa famille élargie représenté dans le conseil d'administration.

Pourtant, dans le fonctionnement, ce ne sont pas tous les membres du conseil d'administration qui sont activement impliqués dans les affaires de l'association. Sur les

sept, il n'y en a que trois qui sont vraiment porteurs de dynamisme. Ce sont le président — Cheikh Moussa, représentant la famille élargie de sa mère El-Attarin — le trésorier — Belal Fadl, représentant la famille élargie El-Gharayeb — et le secrétaire — Wahid Taher, représentant la famille élargie El-Dallalin. La présence des autres membres est plus honorifique qu'opérationnelle, ils ne sont présents que pour que l'équilibre symbolique de représentation des familles élargies soit atteint.

L'association agricole a procédé selon une autre conception. Dès le départ, la décision de faire abstraction des appartenances familiales a été prise. Les membres du conseil d'administration y sont recrutés sur une base personnelle. Que des familles élargies ne soient pas représentées et d'autre surreprésentées, cela ne semble pas gêner les membres actuels du conseil d'administration de cette association, comme le montre le tableau suivant.

Tableau 6 : Appartenances familiales des membres du conseil d'administration de l'association agricole (par ordre de représentation puis alphabétique des familles élargies)

<i>Nom</i>	<i>Famille</i>
1. Mme Hala Malek El-Rawi	El-Gharayeb
2. M. Abd-El-Kader Osama Wakil	Idem.
3. M. Belal Fadl Ali	Idem.
4. M. Taha El-Naggar Mostafa	El-Attarin
5. M. Saber Badri El-Chater	El-Ayarat
6. M. Mahmoud Fath-Allah Hassan	El-Barki
7. M. Karam Mohamed Bachir	El-Khamsa

La famille élargie El-Gharayeb est représentée dans le conseil par trois membres. Ce n'est pas la famille élargie d'Ostaz Mahmoud, président de l'association, mais c'est la famille élargie de sa mère. Faut-il en trouver l'explication de cette surreprésentation ? Non, ce n'est pas le cas, et ceci pour plusieurs raisons. Concernant les trois membres de cette famille élargie, Mohandessa Hala, ayant fait des études d'agronomie, doit être plutôt considérée comme représentante des femmes dans le conseil d'administration de cette association à orientation agricole. Abd-El-Kader Osama, jeune titulaire d'un Master en agronomie et enseignant au lycée agricole, est plutôt présent à titre professionnel. Par ailleurs, ni l'une ni l'autre ne sont les mieux placés pour représenter leur famille élargie à cause de leur jeune âge. Le troisième de la même famille élargie, Belal Fadl, possède un statut social qui le rend capable de représenter la famille élargie, mais sa présence dans les

conseils d'administration des deux associations est également due à sa volonté de s'impliquer davantage dans le monde associatif.

Il existe une troisième association, également créée avec le concours de Cheikh Moussa et dont je n'ai pas encore parlé jusqu'ici. Il s'agit d'une association mono-familiale qui s'appelle l'association d'El-Attarin pour le développement de la société féminine à El-Fawares. Elle a été créée en 2004 et porte le numéro d'enregistrement 798. Elle compte 29 adhérents, tous de la famille élargie d'El-Attarin, dont 19 femmes. Le conseil d'administration est composé de quatre femmes et trois hommes dont Cheikh Moussa.

Le caractère féminin de cette association sera traité dans le chapitre XI. À présent, c'est le caractère mono-familial qui nous intéresse. Cheikh Moussa m'a confié : « gérer une association comme celle d'El-Fawares, avec une représentation de toutes les familles élargies, est vraiment difficile. Le point fort de l'association d'El-Attarin est le fait qu'elle appartient à une seule famille élargie, ce qui empêche des personnes susceptibles de semer le trouble d'y adhérer. Si elle sert tout le village, tant mieux. Mais si elle ne sert que cette famille élargie, personne ne pourra le lui reprocher. »

Si Cheikh Moussa ne peut plus changer la conception de l'association d'El-Fawares, la création de l'association d'El-Attarin lui donne une grande marge de manœuvre. Une activité censée viser l'ensemble de la population sera mise en œuvre par l'association plurifamiliale, tandis qu'une activité qui cible uniquement sa famille élargie sera l'affaire de l'association mono-familiale. Depuis sa création, cette association sert de médiatrice pour résoudre les problèmes conjugaux dans les ménages issus de cette famille élargie et elle a aussi organisé quelques activités de sensibilisation et d'information à l'égard des femmes.

IX. 2. La présence des familles dans l'adhésion aux associations et leurs places dans les différentes activités

En se basant sur les natures différentes de la représentation des familles élargies dans les conseils d'administration, il semble logique de poursuivre le raisonnement en comparant

la présence des familles élargies dans chacune des assemblées générales et leurs places relatives dans les différentes activités des deux associations. Cette démarche n'est pas sans difficultés.

La différenciation entre les familles élargies de chaque zone bâtie est un élément important à prendre en compte puisque, le chapitre précédent l'a déjà montré, ces zones bâties ne sont pas représentées ni d'une manière égale ni d'une manière qui concorde avec le poids démographique de chacune. C'est pour cela que la comparaison entre le nombre d'adhérents entre familles élargies des différentes zones bâties n'est pas tout à fait pertinente.

De plus, le nombre de familles élargies de chaque zone bâtie n'est pas identique. El-Nasreya en compte une dizaine ou une quinzaine selon les sources, El-Fawares en compte sept et Hamrodan n'en compte que quatre. Le rapport est proche de celui du nombre d'habitants de chaque zone bâtie, 4 : 2 : 1. Si on suppose que les habitants sont répartis à égalité entre familles élargies, chacune aurait une population de l'ordre de 700 personnes.

Malheureusement, je n'ai pas d'informations exactes sur le nombre d'habitants appartenant à chaque famille élargie dans chacune des zones bâties. J'ai juste quelques impressions issues de mon observation propre et des commentaires de mes interlocuteurs, ce qui ne suffit pas pour permettre une analyse cohérente de la place de chacune d'elles dans les associations. Dans la zone bâtie d'El-Fawares, c'est probablement la famille élargie El-Khomasi El-Kabir qui est la plus nombreuse. Pour El-Nasreya, la famille élargie El-Khamsa est vraisemblablement celle qui compte le plus de membres. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que ce sont les deux familles élargies composées chacune d'une sorte de fédération de petites familles qui constituent au final les familles numériquement plus importantes (cf. chapitre V, page 117).

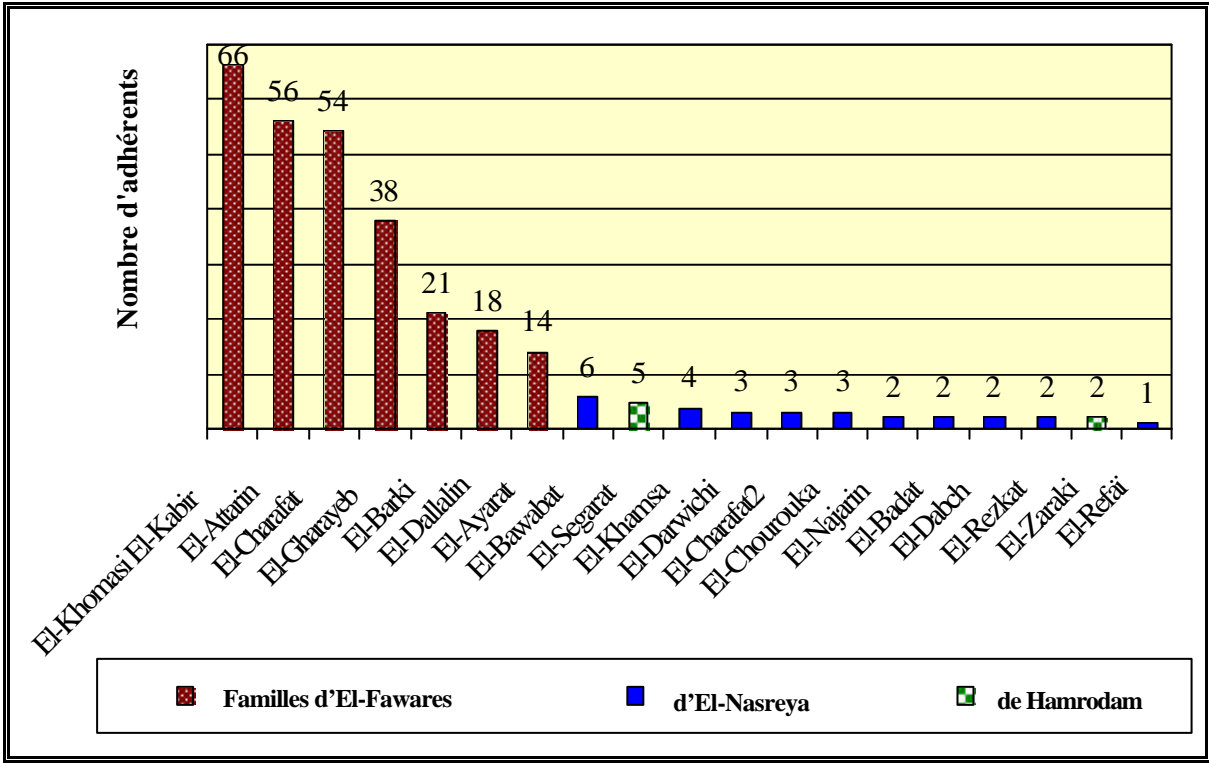
Si la comparaison entre le nombre d'adhérents des familles élargies des différentes zones bâties n'est pas possible, et celle entre les familles élargies d'une même zone bâtie n'est pas très cohérente, compte tenu du manque d'information sur le poids démographique de chacune d'elles, ce qui est intéressant ce sera de suivre, dans chacune des associations, les

articulations entre la présence relative de chaque famille élargie dans le conseil d'administration, dans l'assemblée générale et ensuite dans chacune des activités à territoires localisés. À partir de cela, des conclusions pourront être tirées sur les configurations sociofamiliales afin de les croiser avec d'autres éléments issus de l'observation participante.

IX. 3. L'association d'El-Fawares : à la recherche d'un équilibre fragile

Les appartenances familiales des adhérents de l'association d'El-Fawares sont illustrées dans l'histogramme suivant. Les familles élargies de chaque zone bâtie sont représentées par une couleur différente pour pouvoir les distinguer facilement. Les familles élargies sont placées par ordre numérique descendant de leurs représentations dans l'adhésion.

Figure 5 : Appartenances familiales des adhérents à l'association d'El-Fawares en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)



Les sept familles élargies d'El-Fawares, présentes à égalité dans le conseil d'administration, ne sont pas toutes représentées de la même manière dans l'assemblée générale. Sur les 267 adhérents d'El-Fawares à cette association, presque un quart

provient de la famille élargie El-Khomasi El-Kabir (66 personnes, soit 24,7 %). Rappelons que c'est vraisemblablement la famille élargie la plus nombreuse. En deuxième lieu viennent les familles élargies El-Attarin et El-Charafat représentant chacune 1/5 de l'ensemble (56 personnes pour la première, soit 21 % et 54 personnes pour la deuxième, soit 20,2 %). El-Attarin est la famille élargie de Cheikh Moussa (de sa mère plus précisément), et c'est peut-être la raison pour sa surreprésentation. Quant à El-Charafat, elle est réputée comme étant la famille élargie la plus riche et la mieux placée dans cette zone bâtie, ce qui peut expliquer la bonne place qu'elle occupe au sein de l'assemblée générale. La famille élargie El-Gharayeb, également réputée pour être bien placée, est moyennement représentée, avec 38 personnes, soit 14,2 %. Les trois autres familles élargies sont toutes sous-représentées.

En plus des informations sur l'appartenance de chacun à une famille élargie, je dispose d'informations sur l'appartenance à une maison particulière. Pourtant, l'analyse de ces données donne lieu à des résultats difficiles à commenter puisque le nombre de personnes de chaque maison est souvent très limité. Pour cette raison, au lieu de faire une analyse exhaustive des appartenances aux maisons, je me limiterai à quelques cas précis qui me semblent particulièrement intéressants.

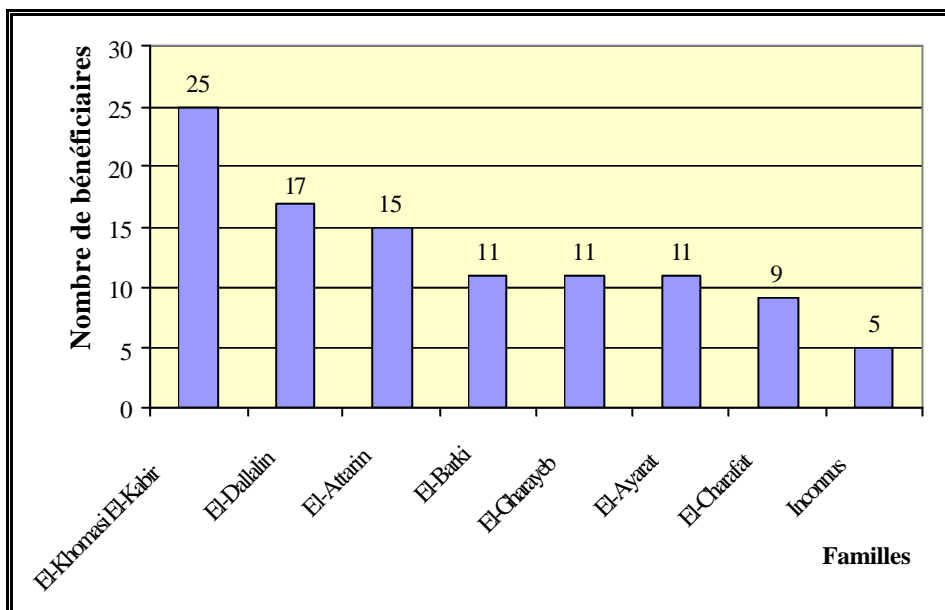
Plusieurs maisons sont représentées dans l'association avec plus de membres que d'autres, mais sans que ceux-ci ne soient des frères ou des cousins. Dans d'autres cas on trouve de grandes fratries d'adhérents. Prenons l'exemple de la maison El-Khawalek, de la famille élargie El-Charafat, avec 14 membres : un grand-père avec ses fils, ses petits-fils et leurs conjoints. D'ailleurs, dans la même famille élargie, neuf membres sont des cousins de la maison Alaa-El-Dine.

D'autres fratries nombreuses sont liées à des acteurs principaux de l'association. Ainsi, au sein de la famille élargie El-Attarin, 20 membres sont de la maison El-Attar dont 12 sont des cousins et des neveux de Cheikh Moussa. Pour la famille élargie El-Dallalin, cinq adhérents sont des frères et sœurs d'Wahid Taher, secrétaire de l'association. Quant à la famille élargie El-Barki, six membres appartiennent à la maison Barkat. Ils ne sont autres qu'Ostaz Mahmoud, président de l'autre association, et cinq de ses frères et sœurs. Autant

de membres de la famille élargie El-Gharayeb appartiennent à la maison Haroun : Belal Fadl, trésorier de l'association, avec cinq de ses frères et sept de ses cousins et cousines dont Mohandessa Hala. Plusieurs fratries moins nombreuses existent aussi.

Pour ceux des deux autres zones bâties, les nombres limités des membres de chaque famille élargie rendent tout commentaire difficile. Cependant, il faut noter que dans cinq familles élargies sur les dix représentées de la zone bâtie d'El-Nasreya ne figurent sur la liste que des femmes ayant participé à l'atelier de couture (cf. chapitre VIII, page 146). Ces femmes représentent plutôt leur métier que leurs familles élargies. Pour l'une des deux familles élargies de Hamrodam ne figure que la fratrie de l'ami de Cheikh Moussa (cf. chapitre VIII, page 170), appartenant à la maison El-Jenoud.

Figure 6 : appartenances familiales des ménages bénéficiaires du projet de l'eau potable (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)

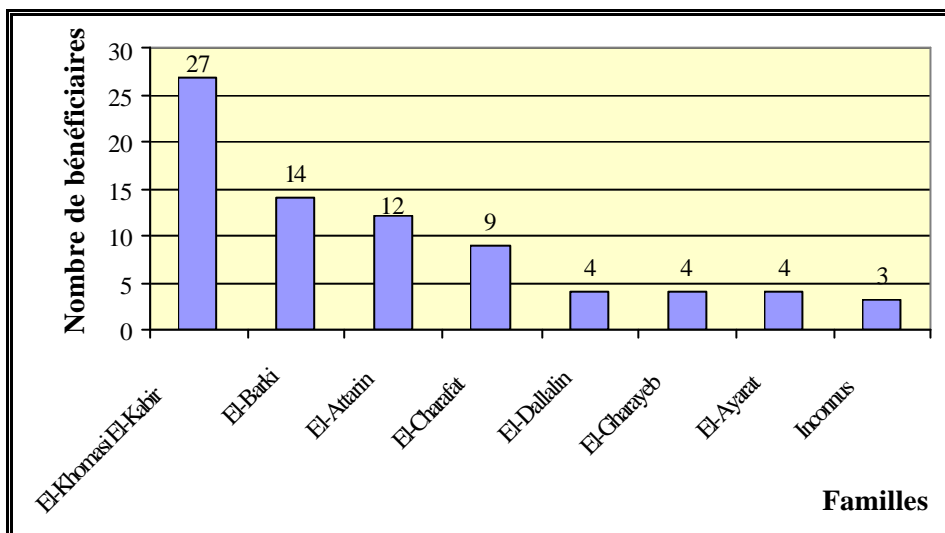


Les appartenances familiales des ménages bénéficiaires du projet de l'eau potable sont exposées dans l'histogramme ci-dessus. La famille élargie la plus représentée est El-Khomasi El-Kabir. C'est la plus nombreuse dans cette zone bâtie. Celle qui est la moins représentée est El-Charafat. C'est la famille élargie la plus riche, et c'est peut-être pour cela qu'elle a le moins de membres ayant besoin d'être assistés, notamment dans la mise en place de l'eau potable par le projet de l'association. Notons qu'il existe cinq ménages

bénéficiaires dont mes informateurs n'ont pas su préciser l'appartenance familiale. Ce sont pour la plupart des ménages dont le chef est une veuve peu ou pas connue de mes interlocuteurs.

Pour le projet de la collecte des eaux usées, réalisé par la même association, la figure suivante montre les appartenances familiales des ménages participants qui y sont restés bénéficiaires jusqu'au mois d'août 2006. La famille élargie El-Khomasi El-Kabir vient également en tête. Par contre, les places respectives des autres familles élargies ne sont plus les mêmes. La famille élargie El-Barki gagne de la place. Celle d'El-Attarin garde une place intermédiaire. Les autres viennent derrière.

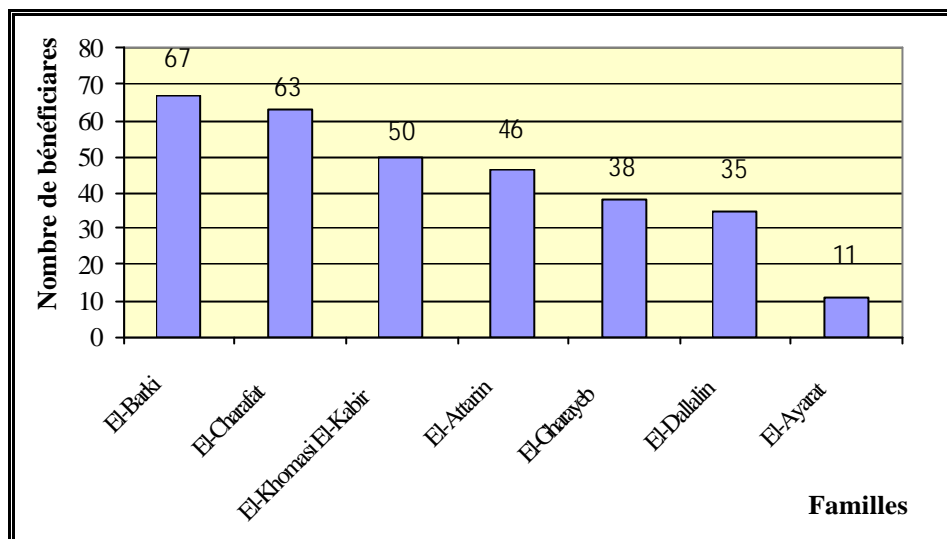
Figure 7 : appartenances familiales des ménages bénéficiaires du projet de collecte des eaux usées en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)



Le projet de microcrédit pour femmes, dont la responsabilité relève de l'association d'El-Fawares, compte 336 bénéficiaires. Les appartenances familiales de seulement 310 d'entre elles ont pu être analysées, mes interlocuteurs n'ont pas pu identifier les appartenances des autres. À mon étonnement, la famille élargie El-Khomasi El-Kabir ne vient plus en tête. Elle cède la place à El-Barki et El-Charafat qui sont représentées respectivement par 67 et 63 femmes, soit 21,6 % et 20,3 % de l'ensemble. Ces deux dernières, qui s'en sortent plutôt bien économiquement, sont bien représentées puisque l'association fait plus confiance dans la capacité des femmes de ces deux familles élargies à rembourser les emprunts sans retard. La famille élargie El-Attarin garde une place intermédiaire. Quant à

la famille élargie El-Ayarat, elle n'est représentée que par 11 femmes, soit 3,5 % seulement de l'ensemble.

Figure 8 : appartenances familiales des femmes ayant accédé à un microcrédit de l'association d'El-Fawares en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)



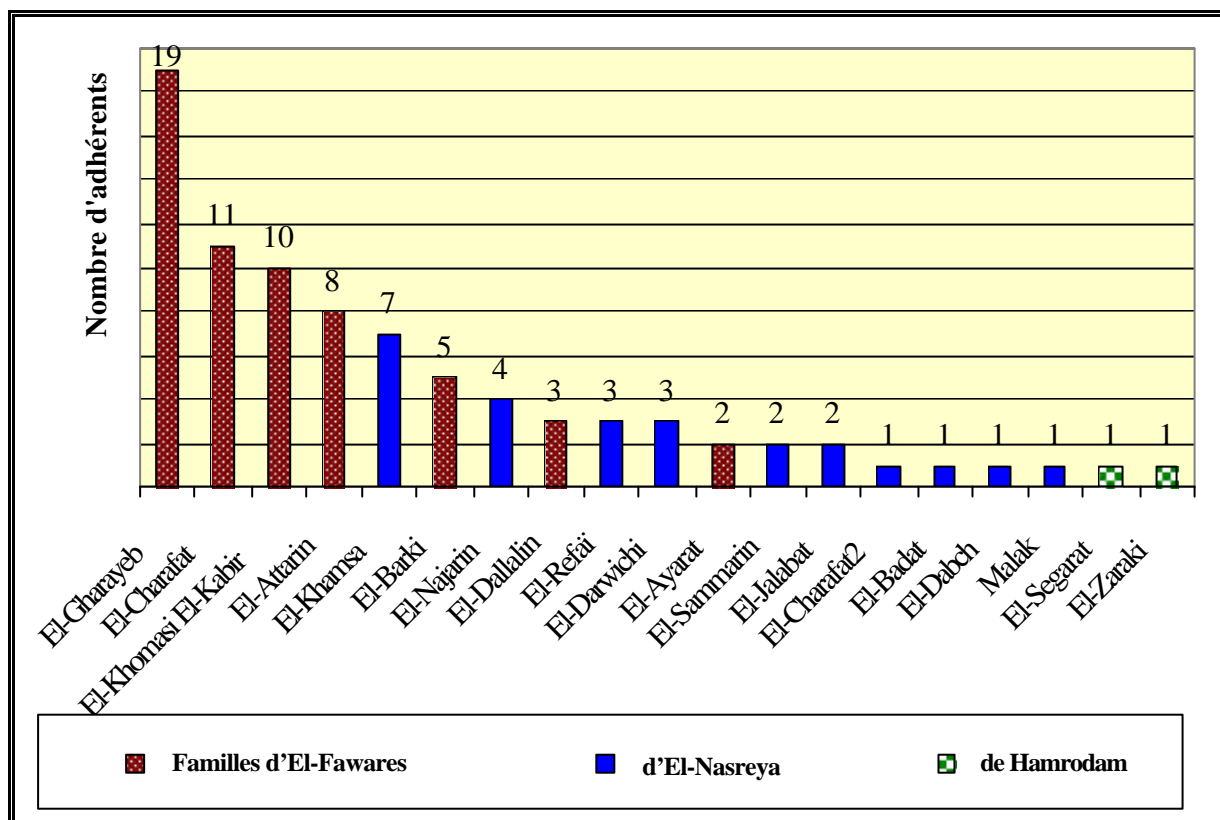
IX. 4. L'association agricole : le pari de l'indifférence

Au début de ce chapitre, nous avons vu que l'association agricole a pris l'option de faire complètement abstraction des questions familiales et de composer son conseil d'administration à partir des personnes qui semblent les plus intéressées et les plus compétentes pour l'intérêt professionnel de celle-ci. Il en résulte un conseil d'administration dans lequel trois membres sur sept sont de la même famille élargie, El-Gharayeb, qui est une des familles élargies importantes de la zone bâtie d'El-Fawares, et en même temps qui est la famille élargie de la mère du président de cette association.

La figure suivante est un histogramme qui montre le nombre d'adhérents des trois zones bâties selon les appartenances familiales. Pour la zone bâtie d'El-Fawares, vient en tête la famille élargie El-Gharayeb à l'image de sa surreprésentation dans le conseil d'administration. Loin derrière, viennent les familles élargies El-Charafat, El-Khomasi El-Kabir et El-Attarin. Quant à la famille élargie à laquelle appartient le président de

l'association, El-Barki, elle est nettement sous-représentée avec seulement 5 adhérents, soit 8,6 % des adhérents provenant de cette zone bâtie.

Figure 9 : Appartenances familiales des adhérents à l'association agricole en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)



Pour les 11 familles élargies d'El-Nasreya et les deux familles élargies de Hamrodam présentes dans l'assemblée générale de l'association agricole, le faible effectif de chacune ne permet pas d'en tirer des conclusions. Il convient de dire que c'est la famille élargie El-Khamsa, la plus nombreuse de la zone bâtie d'El-Nasreya, qui est la mieux représentée.

Des fratries existent aussi dans la liste des membres de cette association, mais elles sont moins nombreuses que celles de l'association d'El-Fawares. D'ailleurs les 5 adhérents de la famille élargie El-Barki ne sont qu'Ostaz Mahmoud, sa femme et trois de ses frères. La moitié des autres fratries sont aussi organisées autour des membres du conseil d'administration ou du personnel de l'association. Une des raisons de la surreprésentation de la famille élargie El-Gharayeb est la présence d'Abd-El-Kader Osama avec son père et

son frère, la présence de Mohandessa Hala avec deux de ses frères et sœurs et celle d'Om-Kalsoum également avec un frère et un cousin. Ces liens familiaux ne sont pas réservés aux familles élargies surreprésentées : les deux seuls représentants de la famille élargie El-Ayarat sont Saber Badri et un de ses frères.

Dans le cadre de cette association, il n'y a que le projet de microcrédit pour lequel l'analyse des appartenances familiales des bénéficiaires peut être menée à bien : le caractère territorialement éclaté des autres activités rend une analyse similaire non pertinente. Pour le projet de microcrédit, les origines familiales des femmes bénéficiaires sont analysées séparément pour celles d'El-Fawares et d'El-Nasreya dans les deux histogrammes suivants. Celles de Hamrodam sont trop peu nombreuses et n'ont pas besoin d'illustrations pour être analysées.

Pour les femmes d'El-Fawares, les appartenances familiales dans le projet de microcrédit de l'association agricole suivent les mêmes tendances que pour le projet homologue dans l'association El-Fawares avec une exception. À mon étonnement, la famille élargie El-Barki, à laquelle appartient le président de l'association agricole, étant la plus surreprésentée dans le microcrédit de l'association d'El-Fawares, devient nettement sous-représentée pour le microcrédit de l'association agricole. Mon intuition est que la sensibilité des appartenances familiales pousse Ostaz Mahmoud à essayer de diminuer le nombre de bénéficiaires de sa famille élargie de peur d'être accusé de favoritisme.

Quant à la zone bâtie d'El-Nasreya, les appartenances familiales des femmes ayant accédé à un microcrédit de l'association agricole sont dispersées sur 10 familles élargies différentes. La famille élargie qui vient en tête est El-Sammarin qui n'a, apparemment, pas de traits particuliers. Cette dernière n'est représentée parmi les membres que par deux adhérents. Dans l'ensemble, il n'y a pas beaucoup de correspondance entre les représentations des familles élargies de cette zone bâtie dans l'assemblée générale de l'association agricole et dans leur présence dans le projet de microcrédit de cette association.

Figure 10 : Appartenances familiales des femmes d'El-Fawares ayant accédé à un microcrédit de l'association agricole jusqu'en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)

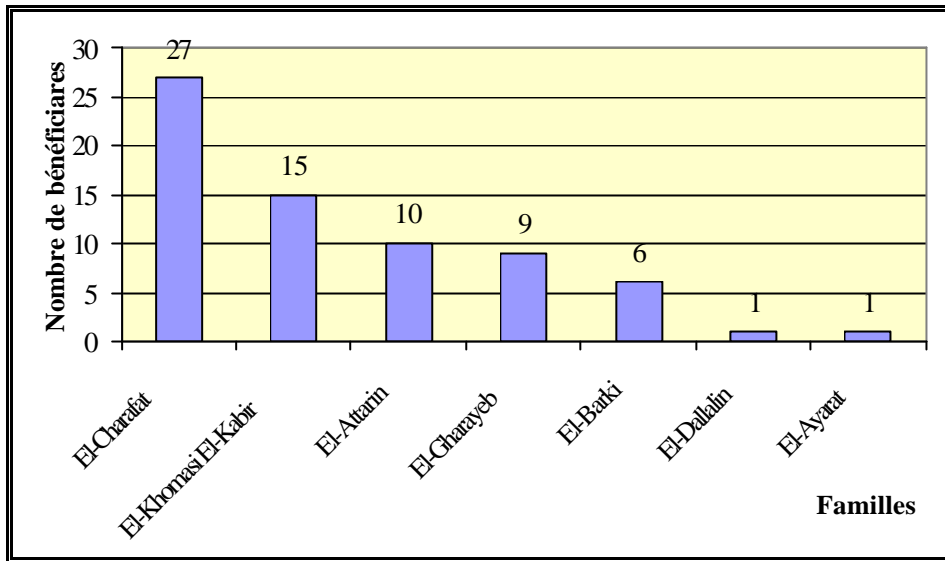
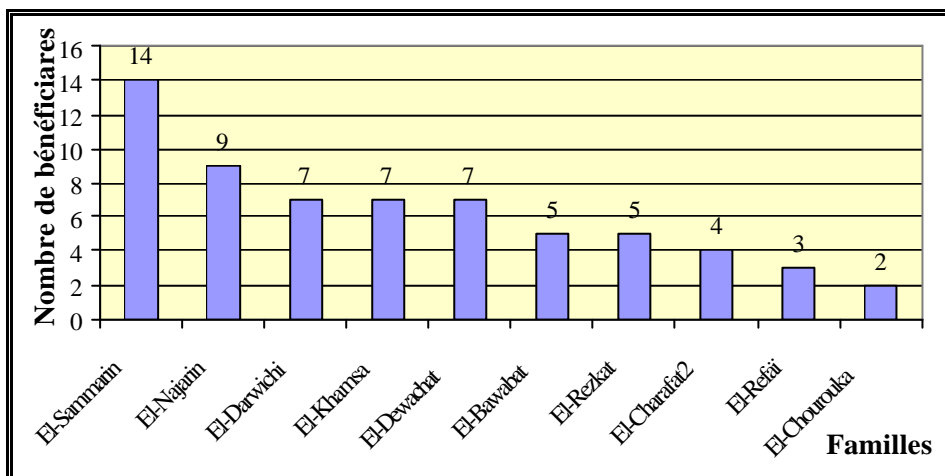


Figure 11 : Appartenances familiales des femmes d'El-Nasreya ayant accédé à un microcrédit de l'association agricole jusqu'en août 2006 (source : fichier constitué des archives de l'association et actualisé auprès de mes informateurs)



Pour la zone bâtie de Hamrodan, huit femmes ont eu accès à un microcrédit de l'association agricole. Quatre de ces femmes appartiennent à la famille élargie El-Segarat et les quatre autres à la famille élargie El-Zaraki. Ce sont les mêmes deux familles élargies représentées dans l'assemblée générale chacune par un seul adhérent. Les quatre de la première famille élargie ne sont autres que Fatma, une des animatrices du jardin d'enfants, comptée deux fois puisqu'elle a terminé le remboursement d'un emprunt et en a entamé un deuxième, en plus de sa sœur et de sa cousine.

IX. 5. Les logiques des familles envers les associations

Jusqu'à présent, la question de configurations sociofamiliales était posée en terme de leur présence dans chacune des associations. La présence de chacune des familles élargies a été mise en lumière à travers les conseils d'administration, à travers les listes des adhérents et à travers les différentes activités à territoire localisé pour les deux associations. Maintenant, il convient de procéder avec une autre approche. Il s'agit d'analyser les logiques de chacune des sept familles élargies d'El-Fawares et celles qui semblent les plus intéressantes d'El-Nasreya et de Hamrodam pour comprendre leurs comportements vis-à-vis et au sein de chacune des associations. Ces logiques sont un mélange de décisions explicites de certains acteurs et d'autres plus implicites.

La famille élargie El-Attarin dispose d'un statut social plutôt moyen dans la zone bâtie d'El-Fawares. S'investir fortement dans l'association polyvalente est un choix en partie individuel de la part de Cheikh Moussa, mais qui est validé par cette famille élargie à laquelle il est assimilé. Cela serait montré par la forte présence de celle-ci au sein de l'assemblée générale. Elle n'est pas forcément la plus favorisée pour tirer bénéfice des activités des deux associations. Pourtant, sa présence et le dynamisme que Cheikh Moussa montre en son nom lui font gagner beaucoup de prestige parmi les autres familles élargies.

La famille élargie El-Charafat est reconnue par mes interlocuteurs pour avoir le meilleur statut social à El-Fawares en termes de prestige et de richesse. Elle n'a pas beaucoup à gagner dans son implication dans les associations, mais sa logique consisterait à ne rien perdre non plus en restant présente dans les actions collectives. Pour cela, elle garde une place plutôt bonne en nombre d'adhérents aux deux associations. Même si elle n'a pas de membres particulièrement actifs dans les conseils d'administration, cela n'empêche pas des personnes de cette famille élargie de bénéficier des activités qui les intéressent. Des projets comme l'installation de l'eau potable ou la collecte des eaux usées ne semblent pas être prioritaires pour eux. Par contre, leurs femmes sont nombreuses à accéder au microcrédit organisé dans les deux associations.

Quant à la famille élargie El-Khomasi El-Kabir, elle est marquée par le fait d'être la plus nombreuse dans la zone bâtie. Cette supériorité numérique semble compenser son statut social limité. La logique de cette famille élargie ne serait pas réfléchie. Elle serait seulement le résultat de son importance démographique. Elle est la mieux représentée dans l'assemblée générale de l'association d'El-Fawares et plutôt bien représentée dans celle de l'association agricole. Les membres de cette famille élargie, à ressources limitées, sont plus attirés par des projets comme l'installation de l'eau potable et la collecte des eaux usées. Le manque de confiance de la part de décideurs pour le microcrédit dans la capacité de rembourser les emprunts ferait que les femmes de cette famille élargie soient moins nombreuses à bénéficier de cette activité.

Les deux familles élargies El-Barki et El-Gharayeb disposent d'un statut social intermédiaire. L'engagement de quelques-uns de leurs membres dans les deux associations les amène à avoir une logique comparable à celle de la famille élargie El-Attarin. Elles essaient soit de garder leurs places, soit de les améliorer. Pourtant, le dynamisme de certains membres de ces deux familles élargies, qui sont parmi les acteurs clés des deux associations, ne semble pas être relayé par l'ensemble des familles élargies. La famille élargie El-Barki est numériquement peu présente dans les deux associations. La famille élargie El-Gharayeb est la mieux représentée dans le conseil d'administration et l'assemblée générale de l'association agricole. Pourtant, les membres de cette famille élargie ne sont pas nombreux à bénéficier de certaines des activités analysées.

Les deux autres familles élargies de la zone bâtie d'El-Fawares, El-Ayarat et El-Dallalin, sont plutôt des petites familles élargies à statut social limité. Elles n'ont pas de politique particulière, ni d'ailleurs les moyens d'en mettre une à l'œuvre. Cela se traduit par une sous-représentation au sein des assemblées générales et un nombre assez limité de bénéficiaires des activités recensées.

Pour les familles élargies des zones bâties d'El-Nasreya et de Hamrodam, il est difficile de tracer des logiques propres, à supposer qu'il en existe quelques-unes. Elles sont quasi absentes dans l'association d'El-Fawares et peu présentes dans l'association agricole. Même les deux familles élargies d'El-Nasreya qui se disputent le poste de maire et qui

influent sur les politiques locales et même régionales, à savoir les familles élargies El-Bawabat et El-Darwichi, ne s'intéressent pas aux deux associations, ni d'ailleurs au mouvement associatif en général. Ce désintéressement serait dû au fait qu'elles se sentent à un niveau au-dessus et qu'elles n'ont pas d'intérêts particuliers à gagner en s'impliquant dans le domaine des associations.

Conclusion

Un chauffeur de taxi m'a exprimé son mécontentement : « ils ont refusé à ma femme un microcrédit, ils veulent les garder pour les membres de leurs familles ». Népotisme ou favoritisme, peu importe que ce mécontentement soit fondé, l'enjeu, lui, est réel. Les associations ne peuvent pas ne pas tenir compte de l'organisation familiale du village. De même que beaucoup de familles élargies ne sont pas indifférentes à l'égard des associations.

C'était un sujet difficile à aborder avec mes interlocuteurs qui n'aimaient pas parler des sujets qui divisent. Les visions des uns et des autres ne se concordaient pas forcément. Il a fallu attendre que leur confiance en moi soit suffisante pour commencer à explorer ce domaine. La plupart des enjeux liés aux configurations sociofamiliales se jouent dans l'inconscient. Exposer les appartenances familiales des membres et des bénéficiaires des deux associations par des histogrammes tels que dans ce chapitre paraîtrait inapproprié aux yeux de mes interlocuteurs. Ils préfèrent que cela reste secret.

Rappelons les deux hypothèses énoncées en début de chapitre : que la représentation des familles élargies dans les conseils d'administration et les assemblées générales des associations répond à des enjeux d'optimisation du statut social familial et que quelques familles élargies sont plus représentées que d'autres dans les conseils d'administration et les assemblées générales des associations, les membres des familles élargies surreprésentées parvenant à bénéficier des activités des associations plus que ceux des autres familles élargies. Les conclusions de ce chapitre montrent que ces hypothèses ne sont qu'en partie vraies.

Bien que les deux associations cherchent un certain équilibre de forces vis-à-vis des intérêts familiaux, chacune adopte une approche différente. L'association polyvalente a décidé de représenter les sept familles élargies d'El-Fawares dans son conseil d'administration. Cette démarche a pour but de trouver l'équilibre recherché entre les familles élargies et d'afficher une politique explicitement neutre. Pourtant, l'analyse des appartenances familiales des adhérents à cette association, ainsi que celles des bénéficiaires de plusieurs activités montrent que l'association n'est pas aussi impartiale que ses responsables ont voulu me dire.

L'association agricole, elle aussi, cherche un certain équilibre de tensions. Pour y arriver, elle a choisi de faire abstraction des appartenances familiales et de recruter les intéressés sur une base personnelle. D'un côté, cela a entraîné des disproportions dans la représentation des différentes familles élargies au sein du conseil d'administration et aussi pour l'assemblée générale de cette association. Mais d'un autre côté, puisque ces personnes sont censées ne représenter qu'elles-mêmes, et pas leurs familles élargies, cette association peut, elle aussi, afficher une politique explicitement neutre comme ses responsables l'expriment.

Les comportements des associations vis-à-vis des familles élargies ne constituent qu'une seule facette du phénomène des configurations sociofamiliales. Il y a aussi les logiques, explicites ou implicites, propres à chacune des familles élargies. La famille élargie El-Charafat qui dispose du meilleur statut social essaye d'être présente sans trop s'impliquer. La famille élargie El-Khomasi El-Kabir, numériquement supérieure, est présente en masse mais sans pour autant avoir une logique réfléchie. Les familles élargies à statut intermédiaire, El-Attarin, El-Gharayeb et El-Barki, sont portées par quelques membres dynamiques dans les deux associations. Ceux-ci essayent de tirer leurs familles élargies vers le haut par leurs implications associatives. Par contre, les familles élargies les moins bien placées, comme El-Ayarat et El-Dallalin, restent marginales et marginalisées. Quant aux familles élargies des deux autres zones bâties, leurs présences peu importantes m'empêchent d'en tirer des conclusions.

Il est important de noter que l'ensemble des configurations sociofamiliales ne peut être expliqué uniquement par les logiques familiales proprement dites. La surreprésentation d'une famille élargie dans un conseil d'administration résulte peut-être d'une coïncidence de présence de plusieurs individus compétents et intéressés de cette même famille élargie. Une autre famille élargie peut être représentée dans l'assemblée générale seulement grâce à des individus qui ont fréquenté une activité de l'association à une période donnée comme c'est le cas de plusieurs femmes d'El-Nasreya qui ont participé à l'atelier de couture. La présence de fratries et de cousins peut aussi être, au moins en partie, attribuée à de simples manifestations de socialisation et de réseaux sociaux. Même s'il n'y a pas une volonté familiale ni implicite ni explicite, un individu qui fréquente une association peut y inviter des personnes de son entourage dont celles de sa famille proche.

Toutes les recherches consultées sur le sujet des structures familiales dans les villages de la Haute-Égypte comme Ammar (1987) et Abdel-Sayed (1987) montrent l'importance de cette organisation en familles élargies et en maisons. Aucune recherche n'a été trouvée faisant l'interface avec les associations villageoises. Cette thèse semble novatrice sur ce sujet.

Chapitre X :

Les configurations socioéconomiques

Compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie d'El-Ézab et de la taille réduite des exploitations agricoles dont 65 % sont inférieures à 1 feddan (moins d'un demi-hectare), la pauvreté touche une grande partie de la population. Selon le centre d'information de l'Unité Villageoise Locale, les ménages dont les actifs travaillent comme journaliers dans l'agriculture ou comme pêcheurs et les ménages dont les allocations sociales sont la principale source de revenus sont considérés comme pauvres et ils représentent 88 % des ménages. Les ménages moyens représentent 9 % et les plus riches 3 %, selon des critères de profession et/ou de possession d'une exploitation dont la surface dépasse les 3 feddans (1,2 ha) (cf. chapitre IV, page 98 et chapitre V, page 112).

Sachant que le produit intérieur brut par habitant est estimé à 1 956 dollars américains standardisés en parité du pouvoir d'achat, selon les chiffres de 2003 publiés en 2005 dans le rapport sur le développement humain du gouvernorat de Quéna, ce poids de la pauvreté se confirme. Un ouvrier agricole journalier au village est payé entre 5 et 10 LE pour une journée entière de travail, soit à l'alentour de 1 €/jour. Vu de l'extérieur, on aura tendance à dire que même les riches du village, avec une surface supérieure ou égale à 1,2 ha, sont objectivement pauvres. Cependant, le regard intérieur est tout à fait autre.

En constituant le fichier regroupant les informations sur les acteurs des associations, j'ai demandé à mes informateurs de proposer une échelle sur laquelle ils peuvent décrire et classer les situations économiques de chacun. Ils se sont mis d'accord sur une grille simple à trois catégories : les aisés, les moyens et les nécessiteux.

Un individu ou un ménage est considéré comme aisé s'il n'a pas de soucis pour l'avenir : une propriété foncière ou de l'argent mis de côté le rend économiquement non vulnérable. S'il est agriculteur, il aurait en moyenne 5 feddans dans le village ou 10 feddans dans les terres mises en culture au désert. Il pourrait être aussi pluriactifs, cumulant une activité

de commerce ou dans l'administration avec son activité agricole. Il est rare de trouver un aisé qui ne pratique pas l'agriculture. Il n'aurait pas besoin d'emprunter de l'argent à d'autres, ni pour les périodes de fêtes, ni pour marier ses enfants, ni pour couvrir des frais de soins de santé.

Les moyens, catégorie qui regroupe la majorité des villageois selon les critères de mes interlocuteurs, sont ceux qui vivent au jour le jour : leur revenu mensuel leur suffit pour vivre correctement selon les normes locales. Ils n'ont pas de surplus à épargner, ni de déficits. Un moyen serait un agriculteur d'une surface de 1 à deux feddans, mais pourrait aussi être fonctionnaire ou exerçant une activité libérale. Il serait dans la plupart des cas pluriactif, cumulant une activité de commerce ou dans l'administration avec son activité agricole. Sa femme aussi serait créatrice de revenu complémentaire par un travail salarié ou par un petit élevage domestique de volailles ou même de quelques vaches ou buffles. Au cas où il aurait des dépenses exceptionnelles, il serait contraint d'emprunter, et il aurait la possibilité de rembourser plus tard.

La troisième catégorie est celle des nécessiteux, dont les revenus sont inférieurs à leurs besoins. Ce sont ceux qui ont besoin d'aide, soit sous forme d'allocations ou de solidarité de la part des autres catégories. Ce sont souvent les ouvriers agricoles qui sont sans terre et qui n'ont de ressources que leurs bras. Leur niveau d'instruction assez limité ne leur permet pas d'être pluriactifs. Ils n'auraient pas les moyens de faire face à de grosses dépenses et ils auraient des difficultés à rembourser des dettes. Une femme que j'ai vue malade et à qui j'ai demandé pourquoi elle ne soigne pas son diabète m'a répondu : « mon fils a une maladie grave (il s'agissait d'une maladie psychique mais elle avait honte de le dire clairement), je n'ai pas les moyens d'acheter des médicaments pour nous deux ». En une phrase, je pense qu'elle a résumé la condition de nécessiteux.

Mes interlocuteurs étaient incapables d'avancer des chiffres concernant les fourchettes de revenu pour chaque catégorie. Ils étaient aussi incapables de donner des pourcentages de la représentation de chaque catégorie dans la société locale. De toute façon, je n'attendais pas des estimations chiffrées qui auraient été vraisemblablement discutables, sinon contestables. Dans ce contexte général de pauvreté, les catégories telles qu'elles ont pu

être définies par les locaux serviront comme base pour analyser les situations économiques des différents acteurs et en déduire les configurations socioéconomiques dans les deux associations.

Il est important, toutefois, de noter que les trois catégories proposées par mes interlocuteurs locaux ne correspondent pas aux trois catégories statistiques retrouvées à travers les données de l'administration. Les « aisés », « moyens » et « nécessiteux » décrits dans ce chapitre ne sont pas les 3 % de riches, les 9 % de moyens et les 88 % pauvres. Ce sont deux visions différentes des partages des richesses. L'une adopte un point de vue purement local qui classe les ménages les uns par rapport aux autres et qui suppose que la majorité est dans la catégorie des moyens avec une faible proportion d'aisés et de nécessiteux. L'autre opte pour une comparaison de la population locale avec des moyennes statistiques nationales et qui conclut que la grande majorité des villageois est pauvre.

Les associations interviennent dans ce contexte. Elles sont créatrices de richesses et captent des ressources provenant de l'extérieur. Par les projets de microcrédit, elles fournissent un certain capital. Plusieurs hypothèses peuvent donc être formulées autour de ces sujets :

- Les responsables des associations sont plus riches que la moyenne des bénéficiaires et sont dans une logique de bienfaisance organisée envers les villageois les plus pauvres.
- Les activités, qui sont de nature différente, s'adressent chacune à un public d'un statut économique distinct.
- Ces activités ont un impact sur les configurations socioéconomiques en modifiant les rapports entre riches et pauvres.

X. 1. Les statuts économiques des membres des conseils d'administration

Les sept membres du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares n'ont pas tous un statut économique identique. En effet, les cinq pluriactifs sont considérés comme faisant partie de la catégorie moyenne. Par contre, les deux agriculteurs à temps plein sont

plutôt de la catégorie des nécessiteux. D'ailleurs, ces derniers ne participent pas activement dans les activités associatives (cf. chapitre VII, page 152).

Pour l'association agricole, le profil est différent. Quatre des sept membres du conseil d'administration de cette association sont de la catégorie moyenne et trois sont plutôt comptés parmi les plus aisés. Parmi ces derniers, nous trouvons le seul agriculteur membre de ce conseil qui possède une grande exploitation selon les normes locales.

Là encore la différence de conception pour la constitution des deux conseils d'administration se révèle pertinente. L'association d'El-Fawares se veut représentative de la société locale avec un conseil d'administration constitué de personnes reconnues de la classe moyenne avec une présence symbolique d'agriculteurs considérés parmi les plus pauvres. L'association agricole veut impliquer davantage ceux qui sont susceptibles d'apporter du changement. Dans son conseil d'administration sont présents des personnes reconnues de la classe moyenne, mais aussi ceux qui sont plus aisés et même le seul agriculteur est un grand exploitant.

X. 2. Le profil économique des adhérents de l'association d'El-Fawares

Les membres de l'assemblée générale de l'association d'El-Fawares appartiennent, pour 66 % d'entre eux, à la catégorie moyenne. Cependant, les plus aisés sont presque deux fois plus nombreux que les nécessiteux avec 22 % et 12 % respectivement. Cette répartition paraît plutôt équilibrée, légèrement tirée vers la catégorie des aisés.

En croisant ce critère avec celui des appartenances territoriales, il s'est avéré que les adhérents originaires d'El-Fawares suivent la tendance générale, ceux d'El-Nasreya, moins nombreux (29 personnes, cf. chapitre VIII, page 166), sont légèrement tirés vers la catégorie des nécessiteux qui y représente 20 % et ceux de Hamrodam, beaucoup moins nombreux (7 personnes), sont tirés vers la catégorie des aisés qui représente 57 %. Le faible effectif des adhérents de ces deux dernières zones bâties rend ces pourcentages très peu significatifs et difficiles à commenter davantage.

En croisant le critère du statut économique avec celui des appartenances familiales, les résultats suivants apparaissent : la répartition des 54 adhérents appartenant à la famille élargie El-Charafat montre qu'il existe une surreprésentation de la catégorie des plus aisés qui constitue 33 %, que la catégorie moyenne est toujours majoritaire avec 63 % et que la catégorie des nécessiteux ne comprend que 4 %. Ces chiffres confirment le fait que cette famille élargie jouit d'un statut socioéconomique plus élevé que les autres.

Les adhérents de la famille élargie El-Attarin, qui sont au nombre de 55, montrent eux aussi une surreprésentation de la catégorie des aisés, aussi de 33 %, la catégorie des moyens est légèrement inférieure à la moyenne générale avec 56 %, et la catégorie des nécessiteux se rapproche de la tendance générale avec 11 %. La surreprésentation des aisés, qui me paraît un peu étonnante, pourrait être expliquée par la présence de deux fratries appartenant à deux maisons plutôt riches au sein de cette famille élargie.

Il est étonnant de voir qu'aucun adhérent parmi les 38 de la famille élargie El-Gharayeb ne figure dans la catégorie des aisés, surtout que cette famille élargie est réputée avoir un bon statut social. Les adhérents de cette famille élargie dans la catégorie des nécessiteux représentent 13 % et ceux de la catégorie des moyens 87 %. Je ne peux avancer aucune explication pour ces chiffres.

X. 3. Le profil économique des adhérents de l'association agricole

La répartition des adhérents de l'association agricole est très différente de celle de l'association d'El-Fawares. Deux adhérents, dont mes informateurs n'ont pas pu préciser le statut économique, ne sont pas retenus par cette analyse qui ne concerne que 100 adhérents. La catégorie des aisés s'élève à 48 % contre 51 % pour la catégorie moyenne et seulement 1 %, c'est-à-dire un seul adhérent, dans la catégorie des nécessiteux. Ces chiffres confirment la tendance de cette association à rassembler, comme membres de son conseil d'administration mais aussi comme adhérents, des personnes choisies en fonction de ce qu'elles peuvent apporter à l'association.

Le caractère sélectif est d'autant plus renforcé quand il s'agit d'adhérents appartenant à des zones bâties autres qu'El-Fawares et à d'autres villages qu'El-Ézab Bahari. En effet, en croisant le critère du statut économique des adhérents avec celui de leurs appartenances territoriales, il s'avère que la catégorie moyenne n'est dominante que pour les adhérents d'El-Fawares. Les 58 adhérents de cette zone bâtie sont répartis de la manière suivante : 18 aisés (soit 31 %), 39 moyens (soit 67 %) et un seul nécessiteux (soit 2%). Les adhérents de l'El-Nasreya et de Hamrodam, et de même pour ceux des autres villages, sont plus nombreux dans la catégorie des aisés que dans celle des moyens.

Concernant le croisement entre le critère de statut économique et les appartenances familiales pour les adhérents de l'association agricole, la plupart des familles élargies suivent la tendance générale. Une exception est faite pour la famille élargie El-Gharayeb dont un seul adhérent est dans la catégorie des aisés et les 18 autres dans la catégorie des moyens. La sous-représentation des aisés de cette famille élargie, que ce soit parmi les adhérents de cette association ou de celle d'El-Fawares, est difficile à expliquer. Il paraît que, pour une raison que j'ignore, les plus riches de cette famille élargie ne sont pas mobilisés par le mouvement associatif.

Il est à noter que le montant de la cotisation annuelle pour les deux associations n'est que symbolique : six livres égyptiennes seulement (moins de 1 €). Cela représente moins d'une journée de travail d'un ouvrier agricole non qualifié et ne peut être, dans aucun cas, considéré comme dissuasif pour l'adhésion. Même ceux qui ont un statut économique faible peuvent avoir les moyens de payer la cotisation et devenir adhérent s'ils le veulent et si les associations les encouragent. Ce montant ne semble pas déterminant dans la motivation de la décision d'adhérer ou non dans une association.

X. 4. Des activités pour les « aisés »

La nature différente des activités fait en sorte que chacune cible un public différent, y compris d'un point de vue économique. Quelques activités sont uniquement destinées aux plus aisés. C'est le cas du projet EurepGAP et dans une moindre mesure, celui du projet SAFE.

La liste des candidats à faire partie du projet de certification d'agriculture durable EurepGAP comprend 10 agriculteurs qui sont tous dans la catégorie des aisés. Ils sont tous des grands exploitants ayant à la fois une échelle de production assez large pour qu'une telle démarche soit rentable et des moyens financiers assez importants pour faire face aux frais qui seront engagés pour la mise aux normes de leurs exploitations. Si la constitution de cette liste ne répond pas à un territoire géographiquement reconnaissable, elle se conforme bien aux configurations socioéconomiques. Ces agriculteurs n'appartiennent pas à un ensemble géographique donné, mais ils appartiennent à un statut socioéconomique particulier.

Pour le projet d'agriculture raisonnée SAFE, le fichier contenant 110 agriculteurs concernés par ce projet n'est pas complet pour la mention du statut économique de tous ceux qui y figurent : en effet, mes interlocuteurs, dont le président de l'association Ostaz Mahmoud, n'ont pas pu identifier le statut économique de 31 agriculteurs, soit 28 %, qui sont aussi ceux dont les origines territoriales n'ont pas pu être identifiées (cf. chapitre VIII, page 175). Ce sont des agriculteurs non adhérents à l'association et non habitants d'El-Ézab dont le seul lien avec l'association est d'avoir entendu parler de ce projet et d'avoir participé à une ou plusieurs des activités de ce dernier. Pour les 79 identifiés, la tendance est aussi en faveur de la catégorie des plus aisés qui représente les deux tiers contre un tiers dans la catégorie des moyens, et seulement un agriculteur considéré comme nécessaire.

Sur les 25 agriculteurs concernés par ce projet et qui sont dans la catégorie des moyens, 14 sont originaires d'El-Fawares. Notons que le seul agriculteur appartenant à la catégorie des nécessaires en est originaire. C'est aussi la seule zone bâtie dans laquelle la catégorie des aisés est sous-représentée (8 agriculteurs) par rapport à la catégorie des moyens qui en compte 14. Quant aux appartenances familiales, aucune tendance n'est à mentionner.

Les projets comme EurepGAP et SAFE, tous les deux agricoles, en s'adressant aux plus riches, font le pari que la modernisation commence par les élites afin de tirer le reste de la société vers l'avant. L'idée est de faire répandre d'abord les innovations techniques, c'est

comme l'agriculture raisonnée, biologique, durable ou certifiée, parmi ceux qui sont les mieux disposés à les adopter. Dans un deuxième temps, il est attendu que les agriculteurs moyens et même modestes puissent s'appuyer sur l'expérience des pionniers et, à terme, s'y associer.

X. 5. Des activités pour les « moyens »

L'analyse du fichier des bénéficiaires du projet de l'eau potable montre que 70 % de ceux-ci sont dans la catégorie des moyens, 25 % dans la catégorie des nécessiteux et 5 % dans celle des aisés. Nous savons déjà que ce projet ne concerne que la zone bâtie d'El-Fawares. C'est pour cette raison que le croisement avec le critère des appartenances territoriales ne s'applique pas. Le croisement avec le critère des appartenances familiales a montré que les familles élargies suivent les tendances générales et ne varient que peu par rapport aux pourcentages cités ci-dessus.

Pour le projet de la collecte des eaux usées, l'analyse du fichier des ménages qui y cotisent, tous d'El-Fawares, fait aussi apparaître la catégorie des moyens comme catégorie dominante avec 76 %, contre 13 % pour la catégorie des nécessiteux et 11 % pour celle des aisés. Rappelons que dans ce projet, certains ménages payent à l'unité et d'autres cotisent régulièrement comme un forfait : ces derniers sont les seuls concernés ici compte tenu du manque d'informations sur les premiers. En analysant les appartenances familiales de cet ensemble, nous remarquons que toutes les familles élargies suivent plus ou moins la tendance générale, sauf la famille élargie El-Attarin dont la moitié des effectifs, 6 sur 12, est de la catégorie des nécessiteux. Avec ses 6 ménages de la catégorie des nécessiteux, la famille élargie El-Attarin représente plus de la moitié de l'ensemble des 10 ménages qui cotisent dans ce projet et qui sont considérés dans cette catégorie.

En juillet 2006, pendant mon séjour, les prix des carburants ont augmenté de 30 %. Pour le projet de collecte des eaux usées dont la plus grande partie des frais est liée au gazole pour les tracteurs, cette augmentation risquait de faire basculer toutes les comptes, qui étaient à peine équilibrés, vers le rouge. En même temps, les conducteurs et les ouvriers

de collecte ont demandé une augmentation de leurs salaires pour faire face à l'inflation générale.

La décision de l'association a été, naturellement, d'augmenter de 30 % le montant de la cotisation pour chaque ménage ainsi que le montant demandé, pour les collectes à l'unité, aux ménages non cotisants. Cette décision assez importante a été prise par deux personnes seulement au nom de l'ensemble du conseil d'administration, et ceci dans une discussion entre Cheikh Moussa et Ostaz Amin. Un compte rendu de la réunion virtuelle du conseil d'administration a été rédigé.

Cette décision n'est pas passée sans contestation. Plusieurs personnes sont venues à l'association pour négocier cette augmentation. Cette négociation était motivée par des raisons économiques : les ménages ne souhaitent pas alourdir leurs dépenses. D'autre part, cette négociation est possible dans l'association, mais impossible dans d'autres endroits : on ne peut pas négocier des augmentations des factures d'électricité, de téléphone ou d'eau potable.

Toutefois, ces négociations n'ont pas pu aboutir. La position de Cheikh Moussa et d'Ostaz Amin était ferme. En s'appuyant sur l'augmentation des prix des carburants, leur argumentation était fondée sur un élément indiscutable. Dans le non-dit, il y avait aussi l'argument de l'absence de concurrence pour les ménages bénéficiaires de ce projet. Si les ménages refusent de cotiser, ils seront contraints de demander la collecte au prix de l'unité qui revient plus cher. Sinon, leur fosse septique débordera tôt ou tard.

Bien que d'accord sur la nécessité d'augmenter les prix, deux idées se sont confrontées dans la discussion entre Cheikh Moussa et Ostaz Amin par rapport aux difficultés qu'éprouvent plusieurs personnes à payer et les conséquences que cela peut avoir sur le fonctionnement du projet. Pour le premier, il faut favoriser les plus pauvres et envisager de décider des cotisations variables en fonction des revenus des ménages. Pour le deuxième, le système risque de devenir ingérable et il vaut mieux annuler le régime de cotisations et obliger tout le monde à payer à l'unité. Finalement, c'est l'argument de Cheikh Moussa qui a primé.

X. 6. Le microcrédit : une illustration des configurations socioéconomiques

L'activité associative qui est la plus liée aux configurations socioéconomiques est sans doute le microcrédit. Un des problèmes de la population, lié à la pauvreté, est le manque de liquidités. Pour différentes raisons, les gens ont besoin d'emprunter de l'argent. Les sources d'emprunt sont multiples. La plus traditionnelle est d'emprunter à des amis ou à la famille. D'un côté, cela paraît gênant aux yeux de celui qui emprunte. Et de toute façon, la pauvreté est générale et il y a peu de personnes disposées à prêter. Sinon, on peut emprunter aux banques. Les demandes de justificatifs, de garanties et les taux d'intérêt élevé sont dissuasifs.

Le microcrédit des deux associations, ainsi que celui du projet de la femme rurale sous la responsabilité de l'unité sociale, offre un compromis. Les acteurs de l'association sont conscients des atouts de cette activité. La démarche est simple et accessible : la seule condition est de trouver une personne percevant un salaire fixe qui accepte de se porter garant. En plus, le caractère institutionnel de l'association écarte toute gêne possible. Les emprunteurs disent qu'ils n'ont pas de honte en demandant à l'association, alors que c'est le cas pour les demandes auprès de personnes de leur entourage. Les personnes qui empruntent signent un contrat et reçoivent un reçu pour chaque remboursement, ce qui rassure à la fois l'emprunteur et l'association.

Dans la charte de chaque projet de microcrédit, il est clair que le but est d'encourager les activités économiques génératrices de revenus. Les emprunts sont censés être destinés à financer des microprojets. Ces projets sont pour la plupart des projets d'élevage domestique de volaille, remplacés aux moments de la crise de la grippe aviaire par des projets d'élevage de chèvres. Il y a aussi les projets de commerce de proximité, de couture, de pêche ou d'autres projets innovants comme celui du couple qui a ouvert un salon de coiffure pour femmes.

Pourtant, environ la moitié des crédits accordés est en réalité destinée à des projets de consommation. Dans la plupart des cas ce sont des ménages qui envisagent de marier un

de leurs filles ou fils. Selon les coutumes, les parents des deux futurs mariés se partagent les frais pour meubler et équiper le nouveau foyer. À El-Ézab, il faut compter entre 3 000 et 5 000 livres égyptiennes de chaque côté, sachant que la part du mari comprend essentiellement les bijoux (il s'agit plutôt d'une parure ou d'un ensemble, presque jamais d'une bague) et la dot servira aussi à la famille de la mariée à acheter des équipements pour le nouveau foyer. Dans d'autres cas, le microcrédit est demandé pour financer des traitements médicaux, surtout quand cela implique des voyages à Louxor et même parfois jusqu'au Caire.

L'insistance avec laquelle plusieurs personnes demandent le microcrédit montre bien l'importance que cela représente pour eux. Parfois des personnes passent plusieurs fois dans la même journée pour répéter et reformuler leur demande. Souvent elles disent : « je suis coincée, je suis obligée, je ne pourrai pas m'en sortir autrement ». En effet, ceux qui ont des projets de consommation insistent plus que ceux qui ont des projets de production. Devant l'insistance, et aussi pour des raisons humanitaires, la priorité est souvent donnée aux premiers, ce qui va à l'encontre des règles affichées de cette activité.

Parfois, les demandeurs d'emprunts cherchaient des arguments innovants pour convaincre. Ainsi, un enseignant du lycée qui avait eu Om-Kalsoum comme élève, essayait de la convaincre de donner un microcrédit à sa femme en lui disant qu'elle avait été une bonne étudiante et qu'il gardait un bon souvenir d'elle. Ne voulant pas lui promettre quoi que ce soit, elle a essayé de lui faire comprendre qu'elle n'y pouvait rien et que c'était Ostaz Mahmoud qui décidait. Un autre exemple est celui d'un garde champêtre qui, pour appuyer la demande de sa femme, essayait de dire à Ostaz Mahmoud qu'il faisait beaucoup d'efforts pour garder les locaux de l'association pendant la nuit et que l'association devrait en être reconnaissante.

Le budget global des microcrédits étant limité, toutes les demandes ne peuvent pas être satisfaites. Il doit y avoir une sélection. Dans le cas des deux associations, un comité de quelques membres du conseil d'administration se réunit pour choisir les candidats qui seront retenus. Ce comité décide d'accorder à quelques-uns, de refuser à d'autres et de faire attendre les candidatures non urgentes. L'élément-clé de cette sélection repose sur la

connaissance personnelle des candidats. Même si le projet indiqué dans le dossier de candidature est toujours un projet de production muni d'une étude de faisabilité copiée d'un dossier à l'autre, les vraies motivations de chaque demande sont toujours connues par le comité de sélection.

Pour l'association d'El-Fawares, le comité de sélection se compose de Cheikh Moussa à qui appartient la plus grande partie de la décision finale, avec l'aide d'un ou deux autres membres du conseil d'administration qui varient d'une fois à l'autre. Quand il ne connaît pas suffisamment bien les dossiers, je l'ai vu téléphoner à Mohandessa Hala pour se renseigner. Puisque la quasi-totalité des bénéficiaires sont des habitants d'El-Fawares, la tâche est simplifiée.

Pour l'association agricole, une procédure similaire est en œuvre. C'est Ostaz Mahmoud et deux autres membres du conseil, le vice-président Belal Fadl et le trésorier Saber Badri, qui se réunissent tous les mois pour faire le point et sélectionner les dossiers. Ils connaissent aussi la nature des demandes et peuvent se renseigner auprès d'Om-Kalsoum, chargée de ce projet, pour en savoir plus.

Dans les deux cas, les critères sont mélangés. Le critère de l'ancienneté de la demande compte pour une partie. Le jugement que portent les décideurs sur l'urgence de la demande, ce qui implique un bon niveau d'interconnaissance, est plus important. Parler d'urgence, c'est dans un sens parler des configurations socioéconomiques. Parler d'interconnaissance, c'est aussi parler de configurations socioterritoriales et sociofamiliales. À première vue, la procédure de sélection semble arbitraire. Analysée en termes de configurations sociales, elle paraît plutôt codifiée d'une manière complexe.

Pour que cette procédure puisse avoir lieu sereinement, la liste des candidats doit rester toujours secrète. Pour être sûr qu'elle est secrète, elle est même inexistante. Dans les deux associations, chaque demandeuse de microcrédit doit simplement déposer la photocopie de sa pièce d'identité et celle de son garant. Ces documents ne sont accessibles qu'aux seuls responsables des associations. Aucun reçu de dépôt de dossier n'est délivré. Cela évite le droit de transparence pour les candidats. Ces derniers ne peuvent pas savoir ni

combien de personnes ont déposé leur dossier avant eux ni qui sont les personnes qui ont déposé après. Par conséquent, les comités de sélection ont toute leur marge de manœuvre pour choisir en dehors de l'ordre de l'ancienneté des demandes.

L'appui des membres du conseil d'administration aux demandes constitue un élément important pour la décision. Ainsi, pour avoir la priorité, plusieurs demandes parviennent à travers l'un ou l'autre des membres du conseil. Ceux qui font la sélection ne peuvent pas se permettre de fâcher les collègues, et par conséquent accordent le crédit plus facilement aux candidatures soutenues. En échange, les membres du conseil d'administration deviennent responsables des remboursements des personnes à laquelle ils ont donné leur appui. Ainsi, si cette personne prend du retard pour rembourser, ce serait au membre du conseil d'administration concerné de s'en occuper.

Il arrive qu'Om-Kalsoum, responsable de microcrédit pour l'association agricole, intervienne pour faire des arrangements entre les candidats. Elle propose parfois aux uns, auxquels elle a promis auparavant que le crédit sera accordé, d'attendre le mois prochain en cédant leur place à d'autres dont les demandes paraissent plus urgentes. Elle utilise deux arguments : elle suscite la solidarité entre demandeurs de crédit et la solidarité envers l'association. Dans la plupart des cas, sa démarche aboutit sans difficulté. Sa posture de responsable du projet, mais ne participant pas au comité de sélection, facilite la tâche : elle joue un rôle de médiation en représentant l'association sans représenter son corps décisionnel.

Le règlement interdit à Om-Kalsoum de demander un microcrédit pour elle-même. Pour le faire quand même, elle a demandé d'en prendre un avec le nom d'une de ses deux amies qui sont institutrices du jardin d'enfants de l'association d'El-Fawares. Ces dernières, travaillant dans l'association d'El-Fawares, ne peuvent pas demander des crédits de cette association-ci. Pareillement, elles peuvent demander d'en prendre sur le nom d'Om-Kalsoum. Des deux côtés, ces jeunes femmes arrivent à trouver leur marge de manœuvre par rapport aux réglementations grâce à l'existence d'un projet indépendant de microcrédit dans chacune des deux associations.

Les deux projets sont indépendants, mais se communiquent les informations entre eux. Ainsi, les responsables de chacune des associations peuvent demander à ceux de l'autre leur avis sur une candidature, et surtout connaître l'historique des emprunts antérieurs et la régularité des remboursements. Quelques dossiers se voient refuser d'un côté comme de l'autre avec l'argument que les remboursements antérieurs ne sont pas à jour. L'emprunt auprès d'une association pour rembourser les dettes envers l'autre n'est pas permis.

La capacité à rembourser est un des critères importants dans la sélection des candidats. Pourtant, quelques emprunteurs sont en retard de plusieurs mois, voire de plus d'une année dans l'association d'El-Fawares. Pendant mon séjour, Cheikh Moussa et Ostaz Amin m'ont demandé de faire une liste des retardataires. Cette liste comprenait une vingtaine de personnes, dont quelques-unes très proches des responsables de l'association. En se rendant compte de cette réalité, rendue visible par la liste que j'ai faite, ces responsables ont poussé leurs proches à rembourser dans les plus brefs délais. Malheureusement j'ai oublié de garder faire une photocopie de cette liste qui aurait permis d'analyser le profil des retardataires du point de vue de leurs statuts économiques et de leurs appartenances familiales.

Suite à la constitution de cette liste, des lettres d'avertissement destinées aux retardataires y ont été envoyées par la poste. Le choix de se servir de la poste et non pas du contact direct avait pour objectif de donner un caractère officiel et sérieux à ces lettres. Dans une société comme celle-ci où il y a peu de documents écrits, une lettre envoyée par la poste possède une très grande valeur symbolique. Il s'agit d'un ultimatum qui menace les retardataires avant de les dénoncer auprès de la police. Cette démarche a porté ses fruits pour une bonne partie des retardataires qui sont venus payer ou demander à échelonner la dette.

Dans un seul cas qui semblait plus désespéré, l'association a dû demander à Karam Mohamed, avocat et membre du conseil d'administration de l'association agricole, d'envoyer un avertissement plus sérieux, à travers l'huissier. Le message a été bien reçu et la personne s'est vite rendue à l'association pour rembourser toutes ses dettes.

Dans l'association agricole, il n'y a aucun retard de plus d'un mois. Cela est dû aux efforts et à l'insistance d'Om-Kalsoum auprès des emprunteurs. Après le 15 de chaque mois, elle commence à téléphoner à toutes les personnes qui n'ont pas encore payé. Elle n'hésite pas à passer dans les maisons pour collecter l'argent dû. Elle peut aussi aller dans les lieux de travail des retardataires pour leur demander de rembourser, ce qui peut susciter des problèmes d'embarras pour ces personnes de la part de leurs collègues de travail.

L'approche des deux associations est différente. Om-Kalsoum est convaincue que si elle laisse les retardataires quelque temps avant qu'elle ne réagisse, certains croiraient que l'association est flexible et essayeront de retarder davantage et par conséquent cumuleront plusieurs mois de retard. Cela constitue sa critique envers le fonctionnement du microcrédit de l'association d'El-Fawares. Ayant effectué une formation dans la gestion du microcrédit auprès du Fonds Social pour le Développement, cette jeune femme se positionne comme une spécialiste dans la matière. Elle est payée par l'association pour gérer ce projet.

Il m'a paru qu'Om-Kalsoum, cette diplômée en services sociaux beaucoup plus jeune que la plupart des femmes ayant obtenu du microcrédit, essaye de son mieux de se montrer inflexible dans son travail de peur d'être critiquée par les responsables de l'association ou de ne pas être assez respectée par les bénéficiaires de microcrédit. Par contre, le projet de microcrédit de l'association d'El-Fawares est géré par Mohandessa Hala qui est bénévole et Ostaz Amin qui n'est pas payé par l'association. Ni l'une ni l'autre n'a intérêt à faire un effort supplémentaire pour la collecte des remboursements saufs d'être disponibles dans les locaux de l'association quand les personnes, d'elles-mêmes, viennent payer.

Les deux projets de microcrédit ne s'adressent pas au même public cible. Nous avons déjà vu au chapitre VIII (cf. page 172) que le microcrédit de l'association d'El-Fawares est quasi exclusivement réservé aux femmes de cette zone bâtie, tandis que celui de l'association agricole est destiné à l'ensemble des femmes d'El-Ézab Bahari. L'analyse des statuts économiques des bénéficiaires dans les deux cas montre un deuxième élément de différence.

Pour les bénéficiaires de microcrédit de l'association d'El-Fawares, 61 % font partie de la catégorie des nécessiteux, 34 % de la catégorie des moyens et seulement 2 % de la catégorie des aisés. Ces chiffres confirment l'impression que j'avais à travers mes discussions avec les personnes concernées par ce projet qui, pour la plupart, apparaissent comme des gens assez modestes.

Quant aux bénéficiaires de microcrédit de l'association agricole, 75 % appartiennent à la catégorie des moyens, 14 % à la catégorie des aisés et 11 % à celle des nécessiteux. C'est peut-être une des raisons de la régularité des emprunteurs de cette association pour les remboursements. Le croisement des statuts économiques avec les critères d'appartenances territoriales et familiales pour les deux associations, n'a pas donné des résultats à mentionner.

Conclusion

À l'image de la société, les personnes concernées par les associations sont aussi réparties en différentes catégories socioéconomiques. Dans un contexte de pauvreté générale, il est toujours possible de distinguer entre les plus aisés, les moyens qui regroupent la plus grande partie de la société et les nécessiteux. Ces trois catégories correspondent à la perception de leurs concitoyens par mes interlocuteurs locaux. Des membres des trois catégories sont en interrelation dans le cadre des associations et sont présents selon des modalités différentes.

Par rapport à la première hypothèse qui veut vérifier si les responsables des associations sont plus riches que la moyenne des bénéficiaires et sont dans une logique de bienfaisance organisée envers les villageois les plus pauvres, celle-ci s'est montrée invalide. Pour les membres des conseils d'administration, il s'est avéré que ceux-ci ne sont pas forcément plus riches que la moyenne. Le conseil d'administration de l'association d'El-Fawares est dans la main de la catégorie moyenne avec une représentation limitée d'agriculteurs de la catégorie des nécessiteux. L'association agricole, plus sélective, possède un conseil d'administration mélangée entre des personnes de la catégorie moyenne et d'autres de la catégorie des aisés.

Dans les deux cas, l'hypothèse de la bienfaisance institutionnelle me semble écartée, d'autant plus que l'essentiel des apports financiers des associations vient de l'extérieur et non pas de l'apport des villageois plus aisés. Les responsables appartiennent à la même population ciblée pour le développement induit par les associations. Ce n'est donc pas un lieu de solidarité des plus riches envers les plus pauvres, mais plutôt un lieu d'action collective.

La deuxième hypothèse, à savoir que les activités sont de nature différente et s'adressent chacune à un public d'un statut économique distinct, semble vraie. Il s'est confirmé que celles-ci s'intéressent à des publics avec des caractéristiques socioéconomiques différents. Des projets de développement agricole nécessitant une échelle de production assez importante visent les agriculteurs aisés propriétaires de grandes exploitations. Les autres activités ciblent plutôt la catégorie moyenne, avec parfois une attention spéciale envers les plus nécessiteux.

Aurions-nous pu nous attendre à une représentation plus importante des nécessiteux ? C'est un sujet de débat pour la sociologie du développement. Les plus pauvres ont le plus besoin d'activités destinées à les faire sortir de cette pauvreté, certes, mais ils sont aussi les plus coûteux à développer. Ceux qui appartiennent à une catégorie économiquement moyenne ou supérieure nécessitent moins d'efforts et les activités qui les visent donnent lieu à des résultats plus visibles. C'est entre ces deux tensions qu'il me semble que les configurations socioéconomiques conditionnent les activités des deux associations.

À leur tour, les activités des associations influencent les interrelations entre les catégories socioéconomiques. La troisième hypothèse, mentionnant que ces activités ont un impact sur les configurations socioéconomiques en modifiant les rapports entre riches et pauvres, se confirme. Le projet de microcrédit en est une bonne illustration. En offrant une alternative à l'entraide sociale traditionnelle dans le cadre duquel les villageois se donnent mutuellement des emprunts, les associations semblent modifier des relations entre riches et pauvres. Avec l'apport financier extérieur, la solidarité entre habitants prend moins la

forme monétaire mais plutôt celle d'accepter de se porter garant d'autrui quand on a un emploi avec un salaire fixe.

Même si cette activité est réglementée, codifiée et institutionnelle, les acteurs de l'association gardent leur marge de manœuvre pour décider à qui sera destiné le crédit et quand. La confiance et l'interconnaissance de la part des décideurs envers les candidats renvoient non seulement aux configurations socioéconomiques, mais aussi aux configurations socioterritoriales et sociofamiliales.

Pour récapituler la distribution des adhérents et des bénéficiaires des différents projets et activités en pourcentages des trois catégories, le tableau suivant en donne la synthèse. Outre le fait que les activités ne s'adressent pas aux mêmes catégories, un point qui a été déjà traité dans ce chapitre, on constate que ce ne sont pas les nécessiteux qui sont les bénéficiaires les plus nombreux, mais plutôt les moyens et les aisés.

Tableau 7 : Récapitulatif de la présence relative des trois catégories économiques dans l'adhésion et les projets associatifs

	Aisés (%)	Moyens (%)	Nécessiteux (%)
Adhérents de l'association d'El-Fawares	22	66	12
Adhérents de l'association agricole	48	51	1
Candidats au projet EurepGAP	100	0	0
Participants au projet SAFE	67	32	1
Bénéficiaire de l'installation de l'eau potable	5	70	25
Cotisants dans le projet de collecte des eaux usées	11	76	13
Bénéficiaires du microcrédit de l'association d'El-Fawares	2	34	61
Bénéficiaires du microcrédit de l'association agricole	14	75	11

Faut-il conclure que le développement induit par les associations ne profite pas aux « pauvres » et ne participe pas à la « lutte contre la pauvreté » ? La réponse est nuancée. Rappelons que les trois catégories sont fort différentes d'un point de vue local par rapport à un regard extérieur (cf. introduction de ce chapitre, page 201). Les chiffres de ce tableau restituent la vision locale pour qui les bénéficiaires ne sont pas forcément les plus pauvres.

Mais si on applique les trois catégories telles que définies par les statistiques influencées par le regard extérieur, c'est-à-dire celles qui classent les villageois en 3 % de riches, 9 % de moyens et 88 % de pauvres, tous les chiffres du tableau se verront déplacés vers la droite. Ainsi, selon cette version, les « pauvres » seront vraisemblablement les plus nombreux parmi les bénéficiaires. Pour raccourcir, je dirai que le développement induit par ces associations profite aux défavorisés moyens, mais profite moins aux plus pauvres des pauvres.

Plusieurs études consultées parlent des effets induits par les projets associatifs de développement sur les économies locales (voir Samak, 1999). D'autres confirment l'importance de la richesse dans l'émergence des leaders villageois locaux : Zarnouka (2001) affirme que depuis les années 1970 c'est le critère le plus déterminant. Pourtant, aucune étude faisant l'interface entre les associations et le partage des richesses dans les villages avec une problématique semblable à celle de ce chapitre n'a été trouvée.

Chapitre XI :

Les autres configurations sociales internes

Dans les chapitres précédents de la troisième partie de cette thèse, trois configurations sociales ont été abordées. Ce sont celles qui me paraissent les plus importantes : les configurations socioterritoriales, sociofamiliales et socioéconomiques. Elles correspondent à une structuration imbriquée de la société organisée d'un point de vue géographique en différentes zones bâties, villages, unités villageoises locales et villes, d'un point de vue généalogique en familles élargies et en maisons et d'un point de vue économique en ménages aisés, moyens ou nécessiteux.

Une analyse plus fine de la société dans laquelle les associations sont présentes comporte d'autres éléments. Ce chapitre abordera les configurations entre hommes et femmes, les configurations socioreligieuses et les configurations sociopolitiques. Ces trois dernières ne sont pas forcément moins importantes que les précédentes pour comprendre la réalité, mais elles sont moins riches en détail et chacune n'occuperait pas un chapitre en entier.

La première partie de ce chapitre est consacrée aux relations entre hommes et femmes au sein des deux associations. D'une part, il s'agit d'analyser la place qu'occupent les femmes et les hommes les uns par rapport aux autres dans les structures associatives, c'est-à-dire les conseils d'administration, le personnel et les adhérents. D'autre part, sera étudiée l'influence des relations entre hommes et femmes dans la société locale sur les conduites des associations et inversement.

La deuxième partie du chapitre est consacrée aux sensibilités religieuses dans les deux associations. Il s'agit des relations entre chrétiens et musulmans au sein de celles-ci et surtout des relations entre différentes idéologies et sensibilités musulmanes portées par les acteurs des deux associations. Les positions de ces acteurs par rapport aux faits et aux sentiments religieux constituent un élément des configurations sociales contribuant à

mieux expliquer la réalité des associations et leurs relations réciproques avec les institutions religieuses locales.

La troisième partie concerne les sensibilités politiques. Même si la loi sur les associations leur interdit toute activité politique, domaine réservé aux partis, les sensibilités des acteurs associatifs constituent un élément qu'il ne faut pas ignorer.

XI. 1. Les configurations sociales entre hommes et femmes³³

La place des hommes et des femmes dans la société est complexe (cf. chapitre V, page 108). Même si les femmes ne sont pas égales des hommes, elles ne sont pas non plus dépourvues de pouvoir. Au sein des ménages, les femmes se comportent le plus souvent comme de vrais décideurs pour les enfants et parfois pour les maris. De l'extérieur, elles paraissent subordonnées aux hommes. Souvent moins instruites et rarement travailleuses à l'extérieur de la maison, elles sont économiquement plus vulnérables. L'absence du mari, qu'il soit décédé, expatrié pour des raisons professionnelles ou en cas de divorce, donne une chance d'émancipation à certaines femmes qui peuvent accéder plus facilement à l'autonomie.

C'est dans ce contexte que la question de la place et du rôle des femmes dans les associations se pose. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées autour de configurations sociales entre hommes et femmes :

- Les femmes participent à la vie associative essentiellement à travers les hommes de leur entourage direct.
- Leur présence est aussi poussée par des acteurs extérieurs.
- Elles sont numériquement plus ou moins présentes que les hommes selon la nature de chaque activité.

³³ Il est aussi possible de parler de configurations sociales de genre, mais j'ai préféré d'explicitier à chaque fois qu'il s'agit des hommes et des femmes concernés par les associations.

XI. 1. 1. Une femme dans le conseil d'administration

Dans cette catégorie ne figure qu'une seule femme, il s'agit Mohandessa Hala qui est membre du conseil d'administration de l'association agricole. Plusieurs éléments conditionnent sa présence, dont certains ont été déjà mentionnés mais qui sont utiles à rappeler.

Avant tout, l'idée d'une présence féminine dans le conseil d'administration a été poussée par l'ONG Care International qui a parrainé cette association depuis sa création. Une femme dans le conseil d'administration représente la modernité telle qu'elle est perçue par les bailleurs de fonds internationaux. Pour ces derniers, la présence d'une ou de plusieurs femmes dans un conseil d'administration d'une association de ce type garantit une certaine égalité des chances pour conduire à un développement plus équilibré.

Trouver des villageoises prêtes et disposées à jouer ce rôle n'est pas facile. Mohandessa Hala est un cas rare qui possède tous les atouts nécessaires. D'abord, elle a un niveau d'instruction non seulement très élevé, mais aussi compatible avec l'objet de l'association. Rappelons que cette jeune femme qui a effectué des études universitaires en agronomie est pionnière dans la matière.

Elle a fait son premier pas dans les associations avant qu'elle soit mariée. Ensuite, elle a eu la chance d'être mariée avec un jeune homme qui est devenu lui-même salarié de l'association agricole. De ce fait, l'engagement associatif de cette femme fait partie de la logique professionnelle de son ménage. Mohandess Monsef, le mari, est directeur du projet de compostage. Il n'a aucun complexe que sa femme soit membre du conseil d'administration de l'association qui l'emploie et en même temps bénévole dans l'association d'El-Fawares. Le fait que sa présence à elle soit toujours dans les locaux de l'association tandis que son lieu de travail à lui est dans un endroit éloigné semble aussi faciliter les conditions des deux conjoints en empêchant qu'il y ait de contrôle abusif de part et d'autre.

Mohandessa Hala a aussi un statut professionnel particulier qui rend son engagement associatif possible : elle est salariée du Ministère de l'Agriculture et rattachée à la coopérative agricole d'El-Ézab Bahari. Cette coopérative ne lui ayant pas donné une vraie place, ses supérieurs lui permettent de signer le cahier de présence quotidiennement et de s'absenter tout au long des journées de travail. Son salaire et sa retraite assurés, elle n'a aucun mal à consacrer son temps aux associations.

Pourtant, la présence féminine dans le conseil d'administration est moindre qu'à première vue. En effet, Mohandessa Hala ne participe pas aux réunions de ce conseil. Sa présence quotidienne fait qu'elle est informée et qu'elle peut donner son avis sur tous les sujets, mais les réunions officielles et les décisions sont prises par les hommes. Elle m'a affirmé qu'elle évite ce genre de réunions parce que celles-ci ont souvent lieu en après-midi ou en soirée, le temps qu'elle préfère consacrer à son foyer. Cependant, il ne faut pas non plus exclure la gêne qu'elle pourrait éprouver si elle est la seule femme présente parmi un groupe d'homme, ainsi que la gêne de son mari et des hommes présents dans ces réunions pourraient aussi éprouver à ce même motif.

Même si Mohandessa Hala ne prend pas part aux décisions, sa place est toujours visible pour les visiteurs. Sa présence quotidienne dans les locaux de l'association lui fait jouer le rôle de l'hôte principale pour toutes les personnes de passage. Quand il s'agit de visiteurs officiels pour l'association agricole venant d'organismes publics, privés, associatifs, bailleurs de fonds ou ONG, elle est toujours présentée avec insistance pour sa place de femme dans l'association.

XI. 1. 2. Hommes et femmes dans le personnel

Les femmes représentent une grande partie du personnel de l'ensemble des deux associations et leur présence est plus conséquente dans les locaux que celle des hommes (cf. chapitre VII, page 149). Le fait qu'elles soient nombreuses leur permet de se soutenir moralement les unes les autres.

Parmi les quatre femmes présentes quotidiennement dans les locaux, deux s'occupent des enfants : les institutrices du jardin d'enfants Fatma et Nabila, et deux autres s'occupent des projets de microcrédit pour femmes : Mohandessa Hala et Om-Kalsoum. Officiellement, il n'est donc pas demandé à aucune d'elles d'avoir beaucoup de contacts avec des hommes. Cependant, la mixité se vit sans aucun complexe. Que les gens de passage soient des hommes ou des femmes, tout le monde reste dans un même endroit et participe aux mêmes discussions.

Cette mixité, ni demandée ni prohibée par les statuts officiels mais vécue facilement dans la réalité, correspond au rapport complexe entre hommes et femmes dans tout l'espace public villageois. En effet, un élément des traditions exige une certaine séparation et empêche les hommes et les femmes d'avoir des contacts publics fréquents. Par contre, les relations familiales qui font que les habitants de chaque zone bâtie se considèrent comme membre d'une même famille élargie rendent les contacts publics entre hommes et femmes possibles. Les contacts dans l'association, ainsi qu'à l'extérieur, peuvent avoir lieu sans problème mais doivent observer certaines conditions de respect mutuel et de pudeur.

Par exemple, quand un homme vient dans les locaux de l'association et commence une conversation avec l'une des femmes présentes, ou quand une femme vient et commence à parler avec Ostaz Amin ou un des membres du conseil d'administration, ces discussions varient entre le purement professionnel et le purement cordial, et c'est souvent un mélange des deux. Le caractère officiel et public de l'association écarte en partie la possibilité de gênes, aussi bien pour une femme mariée comme Mohandessa Hala que pour des célibataires comme Fatma, Nabila et Om-Kalsoum.

XI. 1. 3. Hommes et femmes adhérents

Comme cela a été déjà annoncé (cf. chapitre VII, page 155), la présence féminine est de l'ordre de 12 % pour l'association agricole (13 adhérentes femmes sur un total de 103) et 21 % pour l'association d'El-Fawares (66 adhérentes femmes sur un total de 312). Dans les deux cas, ces éléments sont communiqués comme étant remarquables et même impressionnants. En effet, quand il s'agit de présenter l'association à des visiteurs

officiels, ces chiffres sont donnés à titre d'exemple de l'avancée sociale induite par les associations.

En réalité, cette présence féminine n'est que symbolique. Aucune femme ne participe réellement aux prises de décision. Dans l'assemblée générale de l'association agricole à laquelle j'ai assisté, aucune femme n'était présente. En effet, il me paraît que ces femmes ne sont sur les listes des adhérents que pour satisfaire le besoin des associations de montrer leur capacité à intégrer les femmes.

En examinant de plus près le profil de ces femmes adhérentes, deux principaux cas de figure apparaissent. La plus grande partie de ces femmes est très proche des membres du conseil d'administration : leurs mères, leurs sœurs, leurs femmes ou leurs filles. D'autres ont adhéré à l'association d'El-Fawares suite à l'atelier de couture organisé par celle-ci auparavant. Dans les deux cas, ces femmes ne se sont pas présentées d'elles-mêmes, mais ont reçu une invitation de la part des hommes.

Cette volonté, voire nécessité, d'avoir des femmes adhérentes correspond à une exigence extérieure. Les associations ont compris qu'elles peuvent avoir beaucoup plus de chances d'attirer des fonds publics ou provenant de bailleurs de fonds internationaux sur des thèmes plus ou moins liés aux femmes. C'est le cas des projets de microcrédit par exemple. Pour cela, une présence féminine parmi les adhérents rend l'association plus crédible quand elle formule une demande de fonds pour des projets de ce type.

XI. 1. 4. Hommes et femmes bénéficiaires

Deux types d'activités ciblent exclusivement les femmes : l'atelier de couture et le microcrédit. Le premier est féminin par nature, le deuxième est féminisé par décision. La couture, surtout domestique, est une activité perçue comme féminine en Égypte, mais aussi ailleurs dans le monde. Les ateliers de couture pour jeunes femmes et les ateliers de menuiserie pour jeunes hommes sont des activités associatives très répandues en Égypte. Après avoir été arrêtée durant quelques années, cette activité de couture fonctionne actuellement au ralenti, avec une seule femme d'El-Nasreya (cf. chapitre VII, page 146).

Le microcrédit est une activité destinée à financer des microprojets qui sont considérés comme des outils de développement pour les catégories les plus fragiles de la société. Partout en Égypte, comme aussi ailleurs dans le monde, ce type de crédit cible les jeunes et les femmes des catégories sociales modestes. C'est un outil pour améliorer les conditions économiques de ces catégories et aussi leur donner plus d'autonomie et de pouvoir face aux autres catégories sociales favorisées.

Pour les deux associations, cette activité est conditionnée par les configurations entre hommes et femmes. En effet, le règlement interdit aux hommes d'accéder à ce crédit. Toutefois, les femmes doivent avoir un garant ayant un salaire fixe, ce qui est systématiquement un homme : les femmes ayant des salaires fixes qui pourraient se porter garantes sont rares. D'un côté, la femme est émancipée par le fait que le crédit soit à son nom, de l'autre, elle reste tributaire de l'homme garant.

En réalité, les microcrédits ne sont pas tous destinés aux femmes. Parfois, c'est l'homme qui a besoin de cet argent et le rôle de la femme n'est que passif ne dépassant pas la signature du contrat auprès de l'association. Il y a même eu un cas d'un quinquagénaire qui, pour se marier en polygamie, avec une jeune fille qui a l'âge de sa propre fille, s'est attribué un crédit par l'intermédiaire de cette dernière.

Pour les associations, le fait que les signataires des contrats soient les femmes est une source de garantie pour le remboursement. Les arguments en faveur des femmes sont multiples. D'un côté, elles sont plus sérieuses dans leurs engagements que les hommes. De l'autre, ce serait un grand scandale si elles étaient convoquées par la police, et par conséquent leurs garants hommes seraient obligés de payer les éventuelles dettes avant que l'affaire en arrive jusqu'à ce point.

En dehors du microcrédit et de la couture, l'association d'El-Fawares et l'association agricole ont, toutes les deux, participé au programme national destiné à faire faire aux femmes, surtout rurales, des nouvelles cartes d'identité. Plusieurs villageoises égyptiennes n'ont même pas d'acte de naissance, le conseil national pour la femme a mobilisé les

collectivités et les associations locales dans la quasi-totalité des villages et les quartiers populaires pour faciliter la démarche et encourager les femmes à franchir ce pas.

Le rôle des associations dans ce programme était de faire le lien avec les femmes. Pour cela, les villageoises les plus instruites qui étaient déjà en relation avec l'une ou l'autre des deux associations ont été mobilisées pour faire des visites à domicile et remplir les formulaires nécessaires pour délivrer les cartes d'identité. Ensuite, pendant plusieurs jours, une unité de photographie mobile spéciale de délivrance des cartes d'identité égyptienne a été implantée à proximité des locaux de l'administration de l'Unité Villageoise. Les groupes de femmes instruites, au nom des associations, étaient chargés d'accompagner les femmes pour qui les formulaires avaient été remplis afin que ces dernières se fassent photographier.

D'autres projets visant des chefs de ménage, tel le projet de l'eau potable et celui de la collecte des eaux usées, incluent aussi des femmes chefs de ménage. Celles-ci sont au nombre de 27 sur un total de 104 pour le projet de l'eau potable, soit environ 26 % de l'ensemble, et 8 sur un total de 77 pour le projet de collecte des eaux usées, soit environ 10 % de l'ensemble. En l'absence de statistiques sur le nombre et le pourcentage de ménages avec un chef femme, il est difficile d'apprécier la signification de la représentation de celles-ci dans ces deux projets. Toutefois, leur présence montre que ces ménages peuvent bénéficier des associations au même titre que ceux dont le chef de ménage est un homme, ce qui peut être expliqué par le fait que ces ménages sont souvent en besoin d'être financièrement aidées surtout quand il s'agit de veuves ou divorcées avec des enfants à leurs charges.

XI. 1. 5. Des associations féminines

En parallèle de l'analyse de la place des femmes dans les deux associations étudiées, il est aussi instructif de comparer avec d'autres types d'associations dites « féminines ». J'en ai rencontré deux : l'association d'El-Attarin pour le développement de la société féminine (cf. chapitre IX, page 186) et l'association pour le développement de la femme rurale à Ézbet-Hamed.

Dans les deux cas, ce sont des femmes ayant effectué des études supérieures, qui sont porteuses des associations. Ces femmes ont en commun le fait d'avoir déjà pris contact avec le monde associatif auparavant. À un moment, elles se sont rendu compte de la présence de besoins locaux pour s'occuper de questions à caractère féminin telle l'enfance, la maternité, l'économie ménagère et même au-delà. Elles ont décidé de créer des associations sur lesquelles elles peuvent avoir la mainmise.

Cette mainmise n'est pas totale dans le cas de l'association d'El-Attarin. En effet, la présence de Cheikh Moussa dans le conseil d'administration de cette association qui porte le nom de sa famille élargie maternelle, El-Attarin, lui permet d'influencer considérablement sur celle-ci. Les jeunes femmes actives dans cette association font beaucoup d'efforts pratiques, mais ne peuvent prendre des décisions qu'après en avoir référé à Cheikh Moussa.

Le cas de l'association de Ézbet-Hamed, une zone bâtie d'El-Ézab Quebli, est différent. Les femmes actives dans cette association n'ont pas de patronage masculin. Et plusieurs d'entre elles ont déjà une expérience conséquente dans d'autres associations qu'elles mobilisent pour mener à bien les activités de cette association féminine qu'elles ont décidé de créer en 2004.

Un élément important pour comprendre l'engagement des femmes dans ces deux associations, autre que leur niveau d'instruction, est leur situation conjugale. La grande majorité d'entre elles sont célibataires ou divorcées et n'ont donc pas le souci d'avoir la permission d'un homme pour chaque activité. Elles racontent que, dès que l'une d'entre elles se marie et fait naître un enfant, elle commence à se retirer de ses engagements associatifs, parfois sous la pression explicite du mari ou par manque de temps.

XI. 1. 6. Pour et contre les femmes dans les associations

Pour résumer cette partie concernant les femmes dans le cadre des associations, plusieurs facteurs peuvent être identifiés. Il existe des forces intérieures, c'est-à-dire qui émanent de

la société locale, et qui peuvent être pour ou contre la présence des femmes dans les associations. Il existe aussi des forces extérieures qui, elles aussi, peuvent être pour ou contre cette présence.

Deux facteurs intérieurs sont en faveur de la présence féminine dans les associations. D'abord, il y a le niveau d'instruction des femmes qui ont commencé depuis plusieurs années à avoir de plus en plus accès à l'université. Cette nouvelle génération de jeunes femmes n'a plus les limites qu'avaient les générations précédentes. Elles ont des grandes aspirations et sont dotées des capacités nécessaires à prendre en main leurs propres avenir.

Le deuxième facteur intérieur est la présence de femmes chefs de ménage. Les femmes divorcées, les veuves et les femmes dont les maris sont expatriés pour des raisons professionnelles, deviennent autonomes et participent facilement à la vie économique active. Chefs d'exploitation agricole, commerçantes ou artisanes, elles sont bien vues par la société locale qui valorise les efforts qu'elles font pour pouvoir élever leurs enfants.

Quant au facteur intérieur majeur qui joue contre la participation associative des femmes, il s'agit des traditions villageoises qui définissent un cadre restreint au travail des femmes ne dépassant pas la maison et l'exploitation agricole du mari. La présence des femmes dans l'espace public est traditionnellement mal appréciée, surtout quand celles-ci ne sont pas accompagnées.

À ces facteurs intérieurs s'ajoutent d'autres qui viennent de l'extérieur. Des idées modernistes sont véhiculées à travers des programmes de développement, que ceux-ci soient gouvernementaux ou poussés par des bailleurs de fonds étrangers. Le conseil national de la femme essaie d'émanciper les femmes dans tous les secteurs, y compris le secteur associatif. De plus, les programmes de développement local tel que Chourouk comprennent un volet dédié au développement des femmes. Le Ministère de la Solidarité Sociale s'est aussi engagé dans plusieurs mesures en faveur des femmes comme le projet qui occupe une partie des locaux des associations (cf. chapitre VI, page 130). Les ONG et

les bailleurs de fonds étrangers font de même, que ce soit dans leurs projets directs auprès des populations ou par leur influence sur les politiques publiques.

Cependant, d'autres idées venant de l'extérieur peuvent aller à l'encontre de la présence des femmes dans les associations. Les idées dites rigoristes ou fondamentalistes, qui arrivent dans les campagnes égyptiennes à travers les villes ou par le retour de travailleurs émigrés revenus d'autres pays, appellent à boycotter les idées dites modernistes et à un retour à certaines traditions religieuses dans leur forme la plus sévère.

XI. 2. Les configurations socioreligieuses

Les aspects religieux dépassent largement le sujet de la femme. La religion constitue une source des configurations sociales à part entière. Rappelons que les chrétiens sont très peu nombreux, une seule famille élargie à El-Nasreya, vivant en harmonie avec leurs voisins musulmans (cf. chapitre V, page 110). L'Islam des villageois d'El-Ézab Bahari est plutôt modéré et tolérant, avec une quasi-absence du mouvement des frères musulmans et une forte présence du mouvement de la famille de Dandara, prônant un Islam ouvert, moderne, modéré et apolitique.

Les imams, lors de l'entretien avec quatre d'entre eux, se plaignaient du fait qu'ils agissent dans un contexte d'ignorance et de superstitions de la part des populations dont beaucoup sont analphabètes. Il existe plusieurs mosquées réparties sur tout le territoire et qui sont desservies par des imams salariés du Ministère de la Mainmorte et des Affaires Religieuses et, comme partout en Égypte, surveillés par le Ministère de l'Intérieur pour des raisons dites sécuritaires.

Une des caractéristiques de mon analyse sur les configurations socioreligieuses est le fait d'être, moi-même, chrétien³⁴. Cela constitue une limite dans l'observation puisque je ne pouvais pas participer aux rituels musulmans de prière. Cela ne m'a pas empêché

³⁴ Afficher ses propres appartenances religieuses n'est pas coutumier dans les travaux académiques, surtout dans des pays laïcs. Pourtant, je me le permets seulement dans la mesure où cela a inévitablement influencé la conduite de mes travaux d'observation, les attributs de mes interlocuteurs locaux et mon analyse de ce sujet.

d'assister au grand rassemblement annuel de la famille de Dandara qui s'est tenu au village même de Dandara à une centaine de kilomètres au nord d'Esna : une participation limitée puisque j'ai pu assister aux activités sociales et culturelles comme les conférences, les expositions, les festivités et les repas, mais pas aux activités religieuses proprement dites.

Un ami musulman est venu me rendre visite à El-Ézab pour un week-end. Il a fait la prière dans la cour dédiée à la famille de Dandara au centre d'El-Fawares et ensuite est revenu pour me raconter ses impressions. C'est là que je me suis rendu compte de cette limite. Le côté positif de ne pas être musulman a été la possibilité de poser des questions à mes interlocuteurs en adoptant la position, à tort ou à raison, d'un ignorant. Cela leur a permis de s'expliquer longuement sur des sujets qui devraient être évidents pour les musulmans et qui sont considérés comme n'allant pas de soi pour un nom musulman comme moi.

C'est dans ce contexte que le sujet des configurations socioreligieuses se présente. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées concernant ce thème :

- La présence des chrétiens dans les associations est moins importante que leur présence dans la société locale pour des logiques de communauté minoritaire.
- Le mouvement de la famille de Dandara oriente les associations vers des logiques de charité et de bienfaisance pour recruter des adeptes.
- Les institutions religieuses villageoises ont besoin des associations pour acquérir une marge de manœuvre plus grande face aux autorités ministérielles.

XI. 2. 1. Des chrétiens et des musulmans ensemble dans les associations

Aucun adhérent et aucun bénéficiaire chrétien ne figurent sur les fichiers de l'association d'El-Fawares, simplement parce que cette association est territorialement réservée à la zone bâtie d'El-Fawares où n'habite aucune famille chrétienne. Quant à l'association agricole, elle compte deux adhérents chrétiens sur un total de 102 (chiffres du mois d'août 2006). L'un des deux est un habitant d'El-Nasreya, l'autre vient d'un village lointain et enseigne dans le lycée agricole d'El-Ézab Bahari. Ce dernier est aussi actif dans le projet de l'agriculture raisonnée SAFE. Parmi les femmes bénéficiaires du microcrédit de cette

association, une seule chrétienne d'El-Nasreya figure sur la liste qui compte au total 169 femmes.

Cette présence, même avec de faibles effectifs, écarte l'hypothèse de logique sectaire où l'on aurait pu croire que les chrétiens sont exclus par discrimination. Moi-même étant chrétien, j'ai été bien accueilli par tous les acteurs des deux associations. Pour moi, il existe deux raisons pour lesquelles le nombre des chrétiens est peu important dans les associations. D'abord, c'est l'importance des configurations familiales. Les chrétiens, appartenant à une famille élargie d'El-Nasreya, sont aussi peu présents que d'autres familles élargies de cette zone bâtie, d'autant plus qu'il n'existe pas de mariages mixtes entre chrétiens et musulmans, ce qui les rend moins impliqués dans les dynamiques familiales globales. Ensuite, les chrétiens disposent d'autres sources de solidarité organisées à travers la paroisse du village voisin de Geziret-El-Mataana dont ils font partie. Avec cette solidarité ils ont moins besoin d'être impliqués dans des associations telles que les deux que j'ai étudiées.

XI. 2. 2. Les références à la religion

La religion, occupant une place importante dans la vie locale, donne lieu à certaines références dans les discours. Ainsi, toutes les réunions commencent par un passage chanté du Coran. Cela se fait dans la modération pour introduire ces réunions, sans pour autant essayer de donner une dimension sacrée aux activités associatives.

Je me suis rendu compte de cette modération quand j'ai participé à un meeting organisé par les deux associations, l'ONG Care et une coopérative de Geziret-El-Mataana. À la marge de ce rassemblement, étaient présents deux représentants d'une entreprise d'engrais naturels venus du Caire pour faire une tournée en Haute-Égypte afin de commercialiser leurs produits auprès des agriculteurs intéressés par l'agriculture raisonnée ou biologique. Celui qui a pris la parole n'a cessé d'insister sur l'argument que l'utilisation des engrais naturels, permettant des produits plus sains, fait partie de « faire le bien » et « sera récompensé par Dieu ». Ce discours mobilisant les arguments religieux pour des buts non

religieux me paraît étranger au type de raisonnement des ruraux de la zone d'étude, au moins d'après ce que j'en connais.

XI. 2. 3. La famille de Dandara : une source d'inspiration

Le mouvement religieux de la famille de Dandara est impliqué dans le village, m'ont dit mes informateurs, depuis plus d'un siècle. Nombreux sont les villageois adeptes de ce mouvement. Les dignitaires de Dandara ont participé auparavant au processus de résolution des conflits entre les familles élargies d'El-Ézab Bahari. La dernière intervention de ce genre date du début des années 2000 et la cérémonie finale de réconciliation a été filmée et j'ai pu la regarder en vidéo. La cour à ciel ouvert de la famille de Dandara, un espace de prière et de cérémonie au centre d'El-Fawares, est un lieu fréquenté par plusieurs dizaines ou mêmes centaines de personnes par jour.

C'est plutôt la figure de Cheikh Moussa, président de l'association d'El-Fawares et leader local du mouvement de la famille de Dandara, qui fait le lien entre ces deux structures. Ce lien n'a rien d'institutionnel. Il est d'ordre pratique, à caractère informel, et aussi d'ordre moral. En pratique, quelques échanges de ressources peuvent avoir lieu. Ainsi, quand l'association d'El-Fawares a besoin d'un endroit assez spacieux pour des réunions de sensibilisation ou pour son assemblée générale, elle peut utiliser la cour de la famille de Dandara. De l'autre côté, quand il faut rédiger et imprimer un courrier pour la famille de Dandara, cela peut être achevé sur l'ordinateur de l'association agricole. Ces échanges pratiques n'engagent pas plus que cela.

Les liens d'ordre moral, à part l'appel à la charité et à la bienfaisance qui caractérise les mouvements religieux en général et non pas celui-là en particulier, sont beaucoup plus difficiles à identifier. Je peux citer le caractère apolitique de ce mouvement religieux qui, à mon sens, influence les conceptions que Cheikh Moussa et Ostaz Mahmoud ont de leurs rôles, eux qui, tous deux, disposent de plusieurs atouts qui auraient pu les pousser vers des engagements politiques à la place de ou même avec leurs engagements associatifs. Je pense aussi à la sobriété de ce mouvement religieux et la volonté de ne pas s'exposer à la

publicité en partant de l'idée que les bonnes œuvres parlent d'elles-mêmes. Dans les deux associations, on retrouve une tendance de cet ordre.

En tout cas, les relations entre les associations et le mouvement religieux de Dandara sont très peu visibles. Il n'y a que le jardin d'enfants de l'association d'El-Fawares qui, en portant le nom de l'Imam Abou-El-Abbas El-Dandarawi, un des chefs historiques de la famille de Dandara, indique les affinités de nombreux acteurs associatifs envers ce mouvement. Ce dernier n'a cependant pas besoin des associations pour augmenter sa popularité : ses adeptes sont déjà nombreux dans ce village.

Il me paraît toutefois qu'une partie des œuvres des associations répond à des appels d'ordre religieux et que ces derniers puisent en partie leurs sources dans le mouvement de Dandara. D'un côté, les idéologies de ce mouvement semblent avoir besoin d'associations pour se concrétiser. De l'autre côté, les associations ont besoin d'être fondées sur des croyances qui donnent sens à leurs activités. Cet échange symbolique ne paraît réel même s'il est peu visible et pas du tout institutionnel.

XI. 2. 4. Des échanges avec les établissements et les acteurs religieux

Un membre de conseil d'administration est un imam. Il s'agit de M. Ragab Mohsen, membre du conseil d'administration de l'association d'El-Fawares. Et les relations des associations avec les imams des différentes mosquées, ainsi qu'avec l'institut religieux, sont importantes.

Plusieurs fois pendant mon séjour dans les associations, des personnes sont venues de la part des imams ou de l'institut religieux pour utiliser l'ordinateur, l'imprimante et le fax de l'association. Les lettres et les pétitions envoyées ne portaient pas l'en-tête de l'association, mais étaient adressées et signées par les personnes concernées en tant que citoyens d'El-Ézab Bahari. Ils faisaient appel à des dons pour financer la restauration des toilettes d'une mosquée et l'achat de quelques fournitures pour l'institut religieux.

Dans un contexte où ils sont surveillés et contraints à disposer d'autorisations spéciales, difficiles à obtenir, pour pouvoir collecter des fonds pour les activités des mosquées, les imams ont peu de marge de manœuvre, et de même pour l'institut religieux implanté dans le village. Ce dernier a été construit grâce à un homme d'affaires alexandrin. La poursuite de ses activités est financée par l'institution religieuse Al-Azhar. Cependant, il existe parfois des besoins ponctuels pour lesquels il n'existe pas de budget. L'institut n'est pas habilité à recevoir des dons en argent. C'est pourquoi les imams des mosquées ainsi que la direction de l'institut religieux ont besoin de nouer des relations avec les associations. Cette limitation pour les mosquées et l'institut religieux fait partie des mesures du gouvernement pour contrôler les groupes à tendance extrémiste.

Ainsi, plusieurs imams et certains de mes interlocuteurs dans les associations m'ont raconté que des collectes de fonds et de dons ont été réalisées par l'association féminine d'El-Attarin pour le compte d'une mosquée ou de l'institut religieux. Les habitants ont pu ainsi confier leurs dons à l'association qui leur délivre un reçu. Ensuite, l'association a pu acheter le nécessaire et le donner par la suite à la mosquée ou à l'institut religieux comme un don en nature. Cette démarche n'a rien d'illégal et sert à éviter les demandes d'autorisation.

Lors de l'entretien réalisé auprès d'un groupe d'imams réunis chez un d'eux, ils m'ont déclaré : « On n'est pas autorisé à collecter des fonds au nom des mosquées ou de l'institut religieux. Si l'institut d'Al-Azhar existe chez nous, c'est grâce à Cheikh Moussa et à l'association. C'est lui qui a fait le nécessaire pour trouver le financement et il continue à le faire. »

Pourquoi l'association d'El-Attarin ? Cheikh Moussa m'a dit que c'est parce que celle-ci est plus petite et qu'elle a besoin de faire plus d'activités pour être connue. Il me semble aussi que le choix de cette association mono-familiale est conditionné par le fait qu'elle est plus facile à gérer sans avoir à craindre d'éventuels contestataires qui peuvent surgir si cette opération se déroulait dans le cadre de l'association d'El-Fawares par exemple.

XI. 3. Les configurations sociopolitiques

Le contexte politique existant est celui de la présence d'un seul parti dans le village, le parti national démocrate qui gouverne l'Égypte depuis la fin des années 1970, mais aussi celui de l'indifférence générale des populations envers l'exercice de leur droit de vote et finalement celui de la primauté des intérêts familiaux sur les choix politiques des députés (cf. chapitre V, page 114). Deux hypothèses peuvent être formulées concernant les configurations sociopolitiques :

- Les dirigeants des associations affichent leur ralliement au parti national démocrate pour garantir de bonnes relations avec l'administration.
- Les représentants du parti au niveau local utilisent ce ralliement pour augmenter leur popularité parmi les villageois.

XI. 3. 1. Un apolitisme imposé

D'abord il faut souligner que la loi sur les associations interdit à celles-ci de faire aucune activité politique, domaine réservé aux partis. Cette exigence n'empêche pas qu'il y ait des relations réciproques entre des associations et des partis politiques, au niveau local, à condition que cela n'implique aucun transfert d'argent. Ce sont les associations de plaidoyers et des droits de l'homme qui essaient d'avoir une influence sur les politiques publiques, tandis que les associations de développement local cherchent simplement à mieux jouer leur rôle dans le contexte politique qui leur est donné.

XI. 3. 2. Les associations et le comité du parti

Pendant l'interview conduite auprès des responsables du comité local du parti national démocrate d'El-Ézab Bahari, ceux-ci se sont vantés que tous les dirigeants des associations, dont les deux qui font l'objet de mon étude, ont une sensibilité politique du côté de leur parti. Plusieurs de ces derniers, m'ont déclaré les interviewés, sont même adhérents au comité local du parti.

Ostaz Mahmoud, présent lors de l'interview auprès des responsables du comité du parti national démocrate, a tenu à me préciser plus tard qu'il n'a aucune tendance en faveur de ce parti, ni aucun autre. En qualité du président de l'association et aussi en tant que ma'zoun, c'est-à-dire celui qui établit les mariages et les divorces, il ne peut pas se permettre d'afficher une sensibilité d'opposition, mais il n'est pas contraint non plus de se montrer en faveur du parti national démocrate. Il ne se prononce pas sur sa vraie position politique qui paraît être, comme pour la plupart des villageois, une position d'indifférence.

Lors d'une discussion avec Cheikh Moussa, celui-ci m'a déclaré qu'il avait rejoint auparavant le parti national démocrate pour avoir la carte d'adhérent qui, à l'époque, lui semblait utile pour faciliter ses démarches personnelles ou celles qu'il devait effectuer pour l'association auprès de l'administration. Quand il s'est rendu compte que cette carte ne donne pas accès à de vrais avantages, il a renoncé à la renouveler. Il a plutôt une sensibilité en faveur d'un parti de droite libérale mais, compte tenu de la crise que ce parti endure depuis quelques années sur le plan national, il ne voit pas non plus l'intérêt d'en être membre.

Les discussions avec Ostaz Amin, directeur de l'association d'El-Fawares, et aussi avec quelques-uns des membres des conseils d'administration des deux associations, m'ont laissé l'impression que le sujet des sensibilités envers les partis politiques ne les intéresse pas. C'est l'indifférence qui règne. Certains s'interrogeraient parfois sur l'utilité même d'avoir un système à plusieurs partis. Cela ne représente pas pour eux un centre d'intérêt, ni pour leur vie privée, ni pour leurs rôles associatifs.

Il me semble que la position des associations envers la vie politique est une position par défaut : puisqu'on n'est pas clairement « opposé », on donne l'apparence d'être, par défaut, « en faveur ». Faire les éloges du parti au pouvoir serait hypocrite, mais le critiquer serait risqué et irresponsable : il vaut mieux ne pas se prononcer. Avoir des relations avec d'autres partis, compte tenu de la quasi-inexistence de ceux-ci sur la scène locale, n'a aucun intérêt. L'indifférence semble la seule solution envisageable.

Conclusion

Trois types de configurations sociales ont été abordés dans ce chapitre. Il s'agit des configurations entre hommes et femmes, des configurations socioreligieuses et des configurations sociopolitiques. Pour les configurations entre hommes et femmes, il s'agissait essentiellement d'analyser la place et le rôle des femmes dans les deux associations en relation avec leur situation dans la société locale. Les configurations socioreligieuses abordent le sujet des interrelations entre chrétiens et musulmans dans les associations et surtout des influences de différentes tendances musulmanes, en particulier celle de la famille de Dandara. Quant aux configurations sociopolitiques, elles concernent les sensibilités personnelles des acteurs et les éventuelles sensibilités institutionnelles des associations envers les partis politiques et les équilibres de tensions qui s'y produisent. Chacun de ces types de configurations explique une partie du fonctionnement des associations et est appuyé par des illustrations et des exemples.

La première hypothèse formulée autour des configurations entre hommes et femmes, à savoir que les femmes participent aux associations essentiellement à travers les hommes de leurs familles, est en partie confirmée. En effet, la place des femmes dans les associations, surtout quand elles sont adhérentes, est dans la plupart des cas conditionnée ou poussée par les interactions avec des hommes de leur entourage, notamment de leur famille proche.

La deuxième hypothèse, disant que la présence féminine est poussée par des acteurs extérieurs, est aussi confirmée. Ce sont les jeux de forces avec les acteurs extérieurs, gouvernementaux et bailleurs de fonds étrangers, qui poussent les associations à avoir une dimension féminine visible. Cette visibilité semble une exigence pour quelques acteurs extérieurs pour qui cette présence féminine est un indicateur d'ouverture et de modernité de l'association, et une garantie pour un développement plus équilibré et plus égalitaire. Cet aspect sera repris dans les chapitres de la quatrième partie quand seront abordées les configurations sociales avec les différents partenaires institutionnels.

Conditionnées par les hommes ou poussées par les acteurs extérieurs, ces femmes ne doivent pas, non plus, être seulement considérées comme ayant des rôles passifs. Quand celles-ci sont plus instruites, ayant un emploi et/ou étant chefs de ménage, le jeu de pouvoir devient plus équilibré en leur faveur et elles trouvent une place naturelle de bénéficiaires des associations. Les exemples des deux associations féminines mentionnées montrent que les femmes peuvent être elles-mêmes porteuses de dynamiques associatives.

Il est apparu évident que la troisième hypothèse est valide, à savoir que les femmes sont numériquement plus ou moins présentes que les hommes selon la nature de chaque activité. Certaines activités sont réservées aux hommes tels les projets de développement agricole. D'autres s'adressent indifféremment aux hommes et aux femmes comme les projets d'eau potable et de collecte des eaux usées. D'autres encore sont exclusivement destinées aux femmes comme l'atelier de couture et surtout le microcrédit.

Cette activité de microcrédit est très illustrative de l'importance des interrelations entre hommes et femmes au sein des associations. En effet, les concepteurs de ce type de projet, au niveau national, ont fondé leur choix de cibler les femmes, d'une part pour mobiliser les configurations sociales entre hommes et femmes afin de garantir un meilleur taux de remboursement et un plus bref délai en cas d'éventuels retards, et d'autre part pour essayer d'y exercer une certaine influence en donnant du pouvoir économique et financier aux femmes.

Des études ont été trouvées concernant les associations dites «féminines». Ces études sont plutôt orientées vers le thème de l'émancipation de la femme rurale. Cependant, il y a un manque qui a été constaté pour des recherches concernant la place et le rôle des interrelations entre hommes et femmes dans les associations polyvalentes.

Concernant les configurations socioreligieuses, la première hypothèse, que la présence des chrétiens dans ces deux associations est moins importante que leur présence dans la société locale, a été vérifiée. La piste de discrimination à leur égard est écartée. C'est plutôt le fait que les chrétiens constituent une seule famille élargie d'El-Nasreya — et nous retrouvons ici les configurations sociofamiliales et socioterritoriales — qui explique

leur sous-représentation. Il est aussi possible d'ajouter le rôle de la paroisse du village voisin à laquelle les chrétiens de cette famille sont rattachés et qui leur fournit une forme de solidarité qui diminue le besoin qu'elles auraient des associations étudiées.

La deuxième hypothèse, à savoir que le mouvement de la famille de Dandara oriente les associations vers des logiques de charité pour récupérer des adeptes, paraît complètement infondée. La popularité de celui-ci parmi les villageois et l'inexistence de mouvements concurrents peuvent expliquer le fait que cette tendance religieuse n'a pas de stratégie visible de recrutement d'adeptes. Les relations qu'elle entretient avec les associations et les acteurs clés de celles-ci sont d'un autre ordre. Il s'agit d'échanges réciproques limités de ressources et d'influence spirituelle implicite de ce mouvement sur les associations.

Quant à la troisième hypothèse, que les mosquées et l'institut religieux ont besoin des associations pour acquérir une marge de manœuvre plus grande face aux autorités ministérielles, elle semble être vérifiée. Ces institutions religieuses ont des relations avec les associations avec le but de donner une marge de manœuvre, surtout financière, aux imams et aux responsables de l'institut religieux d'Al-Azhar. Les associations rendent ce service volontairement par conviction de la part de leurs acteurs. Du fait des contraintes institutionnelles imposées par le Ministère de la Mainmorte et des Affaires Religieuses et surtout par le Ministère de l'Intérieur, les institutions religieuses locales semblent avoir un réel besoin de cette solidarité de la part des associations envers elles.

Plusieurs recherches parlent des faits religieux dans les associations : Ben Néfissa (1994), Hassan (2000) Shukr (2001 et 2004) et Sullivan (1994) en sont des exemples. L'infiltration des frères musulmans dans les associations paraît incontestée. Cependant, ces recherches concernent plutôt les associations qui existent dans les villes, et non pas en milieu rural. Cela rejoint ma constatation sur l'apport des idées des personnes venant des villes sur la religiosité des ruraux qui semble plus simple.

Enfin, les configurations sociopolitiques se montrent peu significatives pour les associations, à l'image du climat de désintéressement général de la population envers les partis politiques et envers les urnes et aussi du fait d'un apolitisme imposé par la loi aux

associations. Peu d'interactions, visibles ou invisibles, existent entre les associations et le comité du parti national démocrate, seul parti représenté localement.

Les deux hypothèses, l'une présumant que les dirigeants des associations affichent leur ralliement à ce parti pour garantir de bonnes relations avec l'administration, et l'autre supposant que les représentants de ce parti utilisent ce ralliement pour augmenter leur popularité, nécessitent être nuancées. Elles sont vraies dans la mesure où l'apparence donne un discours officiel de la part de chaque côté qui semble favorable à l'autre. Elles sont fausses parce que les relations réciproques n'ont pas de fondements réels forts. Il s'agit donc d'un jeu de cordialité peu prononcée qui cache une certaine indifférence.

Ben Néfissa et Arafat (2005) mentionnent comment, pendant les élections législatives de 2000, les associations locales rurales du village sur lequel porte leur étude ont été sollicitées pour rassembler des électeurs en faveur de certains candidats : ils décrivent les responsables de ces associations comme « patrons de réseaux » d'électeurs. Ce résultat diverge avec les constatations de cette thèse qui montre un cas de liens plus faibles entre les associations et les représentants politiques.

Conclusion de la troisième partie

Cette troisième partie qui vient de s'achever a exposé les différentes configurations sociales de la société locale : l'appartenance à un territoire précis, être membre d'une certaine famille élargie, faire partie d'une catégorie socioéconomique définie, être homme ou femme, adhérer à une sensibilité religieuse, avoir quelque tendance politique : autant de sources de pouvoir. Les acteurs des associations, membres de la société locale dans laquelle ils se trouvent, permettent à ces configurations sociales d'influencer le fonctionnement interne des associations, d'une manière plus ou moins forte selon les cas.

Ainsi, on trouve des traces des différents modes d'interrelations entre les habitants des trois zones bâties d'El-Ézab Bahari et avec les villages voisins sur l'orientation des différentes activités associatives et le territoire d'action de chaque projet. On voit aussi les enjeux familiaux qui font que certaines familles élargies soient plus ou moins représentées dans les différentes activités ainsi que dans les postes de responsabilité des deux associations. La distinction entre les personnes selon leur niveau économique est aussi un facteur auquel la participation de ces personnes est soumise. De même, être une femme ou un homme est une condition d'accès ou un handicap, selon les cas, pour devenir bénéficiaire ou être membre du conseil d'administration. Les sensibilités religieuses des différents acteurs ont aussi une certaine influence sur les logiques associatives. Quant aux tendances politiques, elles ont beaucoup moins d'importance pour les associations, mais elles demeurent comme des dimensions à prendre en compte par les acteurs locaux.

Ce qu'il faut retenir de cette partie ce sont surtout les manières dont les associations sont intégrées dans la vie locale. Les configurations sociales du contexte local aident à comprendre ce qui se vit dans les associations pour les différents acteurs et ce que les associations, en tant qu'organisations, vivent.

Ces configurations sociales, dans les associations comme dans l'ensemble de la société, sont imbriquées et difficile à dissocier. Pour les soumettre à l'analyse, une distinction a été nécessaire. Par contre, la réalité est encore plus complexe avec les interrelations entre ces

différentes configurations sociales. Par exemple les configurations sociofamiliales et socioéconomiques peuvent avoir une influence réciproque. Les configurations socioreligieuses et les configurations entre hommes et femmes peuvent aussi être mises en relation. Cet exercice de croisement deviendra encore plus intéressant avec l'ajout des différentes configurations sociales externes qui seront exposées dans la partie suivante de cette thèse. C'est pourquoi j'ai choisi d'attendre la conclusion finale de celle-ci pour exposer toutes les réflexions autour de ces croisements.

Quatrième Partie : Les configurations sociales externes

Après la troisième partie de cette thèse qui s'est focalisée sur les configurations sociales à l'intérieur des deux associations et dans laquelle les inégalités et les sources de pouvoirs entre les différents acteurs au sein des deux associations ont été analysées, cette quatrième partie propose un angle de vue différent. Dans les chapitres suivants, ce sont les associations en tant que telles qui seront mises en relation avec les différentes organisations avec lesquelles elles entretiennent des liens mutuels. Il s'agit des configurations sociales externes pour les associations, c'est-à-dire avec le contexte institutionnel et organisationnel dans lequel elles se trouvent.

Le premier chapitre de cette partie, chapitre XII, sera entièrement dédié aux configurations sociales avec l'ONG Care International avec qui plusieurs projets ont eu lieu et qui reste un partenaire important dans l'histoire des deux associations, dans leur état actuel et sans doute dans l'avenir. Les configurations sociales avec Care occupent une place importante et ont une influence non négligeable sur les deux associations étudiées. Ce chapitre tentera d'analyser ces configurations sociales.

Ensuite, le chapitre suivant, chapitre XIII, sera consacré aux configurations sociales avec les différents organismes émanant du Ministère de la Solidarité Sociale, organisme gouvernemental concerné par les associations. À côté du cadre légal défini par la loi sur les associations, existent des configurations sociales qui sont plus intéressantes à étudier que ce que laisse croire cette législation. Ce chapitre essaye d'exposer les différents comportements et stratégies des partenaires de cette relation dans laquelle les deux parties n'ont pas forcément choisi leurs interlocuteurs, mais essayent sans cesse de s'y adapter.

Le troisième et dernier chapitre de cette quatrième partie, chapitre XIV, sera composé de plusieurs points successifs concernant différents organismes à l'intérieur et à l'extérieur du territoire d'El-Ézab Bahari avec lesquels les deux associations ont des liens. Il s'agit des autres associations de cette Unité Villageoise ou des unités voisines, d'autres

organisations de la société civile telle que les coopératives agricoles et les centres de jeunesse, les administrations locales, les organismes étatiques sectoriels, les différents bailleurs de fonds et les entreprises privées.

Les sources d'informations dans ces trois chapitres sont essentiellement les observations personnelles faites pendant mon séjour sur le terrain, enrichies par les différentes discussions avec mes interlocuteurs et les entretiens effectués vers la fin du séjour (cf. chapitre III, page 75). À cela s'ajoute l'analyse d'un grand nombre de fichiers récupérés sur l'ordinateur de l'association agricole qui ont gardé la trace de différentes lettres envoyées, comptes rendus et autres documents de différentes sortes, et qui éclairent les différents sujets des chapitres suivants.

Chacune de ces organisations possède des configurations sociales de nature différente avec les deux associations étudiées et elles forment ensemble, avec Care et les organismes de la Solidarité Sociale, le paysage institutionnel dans lequel se trouvent les associations. Dans la conclusion de cette quatrième partie sera exposé un récapitulatif de ce paysage institutionnel aux multiples configurations et qui contribue à comprendre les trajectoires et les comportements associatifs.

Chapitre XII :

Care, les « professionnels » du développement ?

L'histoire des deux associations montre à plusieurs reprises le rôle important que l'ONG Care International Egypt (cf. encadré 3, page 128) y a joué. Notons que les dynamiques associatives avaient déjà démarré plusieurs années avant l'intervention de Care. À partir de 1997, celle-ci fait son entrée en proposant à l'association d'El-Fawares de collaborer dans le projet d'acheminement de l'eau potable, suivi d'un projet agricole Ag-Reform. Ce dernier a ouvert un vaste chantier conduisant à la création d'un comité de développement agricole au sein de l'association d'El-Fawares et donnant naissance par la suite à l'association agricole.

Aussi bien avec l'association d'El-Fawares qu'avec l'association agricole, Care continue à être un partenaire privilégié. Les relations entre Care d'un côté et les associations de l'autre semblent intéressantes à analyser. L'objectif de ce chapitre est d'analyser les configurations sociales existantes dans ces partenariats. Cette analyse est illustrée par plusieurs exemples constatés pendant la période de l'étude sur le terrain.

L'essentiel des échanges observés se situe entre les associations et le bureau régional de Care qui se trouve dans la ville de Quéna. Les salariés qui y travaillent et qui sont en lien direct avec les responsables des associations sont tous des jeunes entre 24 et 40 ans, tous diplômés d'université et maîtrisent l'anglais : certains sont ingénieurs agronomes, d'autres ont fait des études de commerce ou de lettres. Ils sont tous originaires des villes de Quéna et de Louxor, faisant ainsi l'interface entre le bureau de Care au Caire dans lequel travaillent des étrangers et des Caiotes d'un côté et d'un autre les responsables des associations de ce gouvernorat de la Haute-Égypte.

L'interdépendance entre Care d'un côté et les deux associations de l'autre occupe une grande place du point de vue de ces dernières. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées autour de ces configurations sociales :

- L'aspect financier est le moteur principal de cette relation.
- La position de Care, grand organisme international, lui permet d'exercer une mainmise sur les associations.
- Un partenariat avec Care pousse les associations à modifier leur fonctionnement interne pour répondre à des exigences venant de la part de Care.

XII. 1. Comment fonctionnent les relations avec Care ?

Plusieurs moyens de communication sont utilisés entre les associations et Care. Le téléphone, soit à travers le numéro fixe de chacune des deux associations, soit celui du domicile ou du téléphone portable des présidents, est le moyen le plus utilisé. Les documents peuvent être échangés par fax dans les deux sens et parfois des envois de courrier électronique m'ont été demandés, vu que les responsables des associations ne sont pas familiers avec Internet. Il n'y eut jamais d'échange de courrier par la poste, jugée beaucoup plus lente que le fax.

L'essentiel des contacts se fait en face-à-face. Il est fréquent que des responsables et employés de Care fassent des visites professionnelles au siège des deux associations pour rencontrer les personnes concernées et effectuer des réunions de travail. Réciproquement, des personnes des associations vont de temps en temps au bureau de Care dans la ville de Quéna, située à plus d'une heure de route, pour travailler sur un des projets en cours. Durant mon séjour, toutes les deux à trois semaines, il y avait une rencontre dans un sens ou dans l'autre.

Les deux personnes sur lesquelles repose la plus grande partie de la relation entre les deux associations et Care sont incontestablement Cheikh Moussa et Ostaz Mahmoud, les deux présidents. D'abord, ce sont eux les personnes les plus importantes dans la hiérarchie des associations et les seules qui ont le pouvoir de prendre des décisions rapides et de répondre aux questions éventuellement posées. Le fait que tous les deux ont des téléphones portables les rend encore plus accessibles pour les employés de Care. Ceci implique une forte centralisation de cette relation.

Les relations ne se limitent pas à ces deux personnalités. Des activités spécifiques peuvent concerner d'autres personnes comme, par exemple, tout ce qui est lié à l'agriculture raisonnée et biologique et qui est, en quelque sorte, la spécialisation de Abd-El-Kader Osama. De même, ce qui concerne le projet de compostage est plutôt sous la responsabilité de Monsef. Dans tous les cas, le président de l'association est toujours mis au courant des contacts pris avec Care. Il est averti des deux côtés, à la fois par son collègue de l'association et par les employés de Care eux-mêmes.

Des réunions d'information, de sensibilisation, de formation, des foires et des expositions sont fréquemment organisées par Care. Pour ces types de rassemblement, un public plus large est invité. Une délégation composée des membres des associations les plus susceptibles d'être intéressés par les thèmes abordés participe à ces différentes manifestations qui ont lieu souvent dans la ville de Louxor, à environ une heure de route.

À force de travailler ensemble durant plusieurs années consécutives (cf. chapitre VI, page 130), les représentants de Care et ceux des associations ont pu développer des modes de relations qui sont à la fois amicales et professionnelles. Les discussions sincères sur la vie personnelle et familiale des uns et des autres sont courantes. Cela crée un climat de confiance et de cordialité qui semble, par la suite, faciliter les contacts purement professionnels.

XII. 2. Care, une ouverture

Pour les deux associations, notamment l'association agricole, la présence d'un partenariat avec Care semble indispensable pour avoir une ouverture vers l'extérieur. Ces associations, si locales qu'elles sont, paraissent avoir besoin de liens institutionnels vers le monde qui dépasse la vie villageoise et introuvable ailleurs.

L'ouverture personnelle de chacun des acteurs des associations peut être un apport important : ceux qui partent en ville et rentrent au village apportent des idées, ceux qui sont plus instruits et suivent de plus près les actualités nationales et mondiales et ceux qui regardent la télévision ou écoutent la radio régulièrement, sont des personnes porteuses

d'ouverture pour les associations vers l'extérieur. Néanmoins, l'apport de Care est d'une autre nature, sans doute plus professionnel en ciblant les domaines d'actions associatives.

Plusieurs innovations peuvent être associées à la relation avec Care. Le compostage, l'agriculture raisonnée et biologique et l'agriculture destinée à l'exportation n'en sont que quelques exemples. Le rôle de Care n'est pas simplement de faire introduire des idées novatrices, qui sont d'ailleurs accessibles par d'autres canaux d'information. Le propre de Care, c'est d'assurer le succès de la mise en œuvre de ces innovations avec un minimum de risques.

D'abord, Care assure la formation des personnes pour les aider à devenir des porteurs des projets novateurs. Dans un premier temps, des formations simples sont proposées à un public très large que les associations peuvent inviter sans procédure de sélection. Celles-ci sont assurées par les salariés de Care et d'autres intervenants universitaires et professionnels. Ensuite, l'équipe de Care, avec les acteurs clés de chacune des associations partenaires, sélectionne quelques personnes qui reçoivent des formations plus longues, plus poussées et plus coûteuses : ces personnes seront chargées par les associations de conduire des activités novatrices.

En plus de l'information et de la formation, l'équipe de Care assure un suivi régulier des activités dont Care est le gestionnaire. Des réunions de travail et d'autres types d'échanges entre le bureau régional de Care et chacune des associations partenaires ont lieu régulièrement. Des réunions plus élargies sont aussi organisées, dans lesquelles le personnel de Care invite les acteurs de toutes les associations d'un secteur géographique travaillant sur un même projet. Ces réunions assurent un échange important au niveau des acteurs de base.

C'est d'ailleurs un autre moyen par lequel Care représente une ouverture vers l'extérieur en mettant en réseau des associations qui ont des trajectoires plus ou moins similaires et qui sont implantées dans des villages, des districts et des gouvernorats différents. Ces associations, mis à part le cadre que leur fournit Care, ne se rencontrent presque jamais. L'idée de travailler ensemble et d'échanger les bonnes idées et les bonnes adresses ne va

pas de soi. Des liens peuvent se créer entre associations de villages voisins, mais dès que la distance augmente, ces liens deviennent coûteux et donc difficiles à assurer.

C'est dans ce cadre que les réunions de Care semblent bénéfiques non seulement en ce qui concerne directement les thèmes de ces réunions, mais aussi pour favoriser les interconnaissances entre des acteurs qui sont chacun attachés à un territoire précis mais qui, en même temps, partagent tous des préoccupations semblables. À travers ces échanges, des liens d'amitié personnelle se créent, mais aussi des liens professionnels entre associations. Une dynamique de comparaison peut surgir, ce qui pousse les acteurs à faire plus d'efforts, ne serait-ce que pour se montrer capables de faire mieux que les autres. Ainsi, Ostaz Mahmoud, voyant un livret d'information publiée par une association pour se faire connaître, m'en a donné un exemplaire et a sollicité mon aide pour faire une brochure pour l'association agricole et qui serait meilleure.

Il est à noter que, pour toutes ces réunions, c'est Care qui se charge de payer tous les frais y compris ceux liés aux transports et à l'alimentation des participants. Un forfait journalier est systématiquement payé à tous les participants en tenant compte de la distance entre le village de ceux-ci et le lieu de la réunion. Pour les invités représentant des organismes d'État, le forfait journalier tient aussi compte de la position de l'invité dans sa hiérarchie administrative : mieux l'invité est placé, plus cher il est payé. Les participants reçoivent à chaque fois des stylos et des carnets pour prendre des notes, ce qui semble faire plaisir à tout le monde. Si la réunion a lieu dans un hôtel, le repas chaud est servi dans le restaurant de cet hôtel. Sinon, un panier-repas est prévu.

Ce côté accueillant et généreux de l'organisation a pour but de ne pas laisser les contraintes financières sélectionner les participants. Derrière cette idée, une personne travaillant au bureau national de Care me confie qu'en l'absence de ces encouragements financiers, la plupart des participants ne viendraient pas, au risque de conduire les manifestations à l'échec. En effet, plusieurs participants m'ont fait comprendre qu'ils sont davantage intéressés par le côté « touristique » lié aux déplacements plutôt qu'aux thèmes proposés dans la réunion. Il me semble que ce ne sont pas seulement les motivations de ces personnes qui sont mises en question, mais aussi la pérennité de ces activités dans le

cas où Care renonce ou réduit les dépenses. C'est aussi l'approche que Care a adoptée en prenant ces frais en charge sans que les personnes concernées ne participent financièrement qui devra aussi être mise en question.

Sous les auspices de Care, la fédération régionale des associations de développement local travaillant dans le domaine du développement agricole au niveau du gouvernorat de Quéna a vu le jour en 2004. C'est le fruit de la mise en réseau de onze associations qui partagent les mêmes préoccupations et dont le rapprochement n'a été possible qu'à travers leurs relations avec Care. Ayant le statut de fédération, cette nouvelle entité jouit d'un poids plus important que celui d'une association seule face aux organismes publics, et à ceci s'ajoute le poids qui lui est donné grâce au soutien de Care. Ainsi, pour agir au niveau d'une Unité Villageoise, Care se met en lien avec l'association concernée, et pour agir au niveau du gouvernorat, c'est le partenariat avec cette fédération qui est privilégié.

L'ouverture vers l'extérieur concerne aussi la possibilité de rentrer en relation avec les bailleurs de fonds et des agences de développement et de coopération internationale qui peuvent, par la suite, avoir des contacts directs avec l'association sans que Care ne soit forcément partie prenante de ces contacts. Dans ce cadre, le rôle de Care s'arrête après l'introduction réciproque des deux parties, l'association d'une part et l'agence de coopération et de développement de l'autre, et peut-être avec une recommandation de part et d'autre pour faciliter des échanges de confiance et la compréhension mutuelle. Le financement provenant de la part de l'ambassade américaine au profit du projet de compostage en est un exemple.

Pour comprendre les raisons du succès de Care dans l'introduction et l'adoption des idées novatrices au sein des associations, plusieurs éléments me paraissent importants. D'abord il y a le climat de confiance que les agents de Care essayent d'instaurer dans leurs relations avec les acteurs associatifs. Ces relations s'étendent dans la durée et prennent le temps d'évoluer. À force d'expérience, la méfiance de la part des personnes travaillant dans les associations envers ceux qui travaillent pour Care laisse la place à des relations amicales et de confiance.

Le fait que tous les agents de Care travaillant dans le bureau régional de Quéna sont originaires de cette ville ou de Louxor facilite le contact. Aux yeux des villageois, ces personnes sont perçues comme étant proches, partageant la même culture et le même accent linguistique. L'équipe du bureau régional de Care joue donc un rôle de médiateur entre les villageois et les niveaux supérieurs, c'est-à-dire le bureau national de Care dont le siège est au Caire et dans lequel la majorité des employés sont des caiotes, avec aussi quelques étrangers.

Un autre élément qui explique le succès est l'approche interactive que Care utilise. Par exemple, pour convaincre les responsables d'une association d'adhérer à un projet, un travail de diagnostic sur le terrain est mené dans lequel une équipe mixte des personnes extérieures au village avec des acteurs de l'association se constitue sous les auspices de Care pour faire état d'un problème ou d'un manque auquel pourraient répondre les projets futurs. De plus, dans la perspective de montrer aux responsables de l'association les intérêts de l'une ou de l'autre des innovations proposées et pour que les acteurs associatifs apprécient et jugent par eux-mêmes les avantages des propositions qui leur sont faites, Care peut organiser une visite de terrain dans un autre endroit dans lequel un projet similaire est déjà mis en œuvre, dans un autre village de la même région et même parfois au nord de l'Égypte, assurant les frais de transport et d'hébergement. Ces moyens de convaincre les décideurs des associations semblent porter leurs fruits.

À cela s'ajoute le fait que Care jouit d'une bonne réputation dans le milieu associatif égyptien, au point qu'il suffit que cette ONG soit partenaire d'un projet pour que cela soit vu aux yeux de certains associatifs locaux comme étant une garantie de réussite. Avec Care, les associations sont confiantes que les promesses seront tenues, les moyens adéquats seront déployés et que les résultats attendus seront au rendez-vous. Le climat de confiance envers Care se démarque ainsi du climat de manque de confiance qui règne vis-à-vis des organismes d'État.

Ainsi, pendant les réunions préparatoires au lancement du projet EurepGAP auxquelles j'ai pu assister, les termes de ce projet paraissaient infaisables à mes yeux ainsi qu'à ceux des participants avec qui j'ai pu m'entretenir. Les conditions à remplir et les moyens

exigés étaient jugés au-delà des capacités des agriculteurs et des associations invitées à ces réunions. J'ai écrit dans mes notes que ces réunions ne font qu'apporter des informations pour que les petits agriculteurs se rendent compte de la complexité d'un tel projet auquel ils ne pourront jamais accéder. Or, deux mois plus tard, une équipe représentant les principaux bailleurs de fonds de ce projet, l'agence américaine de développement international USAID et la coopération italienne, est venue évaluer les différentes associations pour en choisir une trentaine au niveau de la Haute-Égypte pour y démarrer ce projet : la candidature de l'association agricole d'El-Ézab Bahari a effectivement été retenue et le calendrier de mise en œuvre a été fixé.

Un autre élément est remarquable dans cette relation, il s'agit des moyens financiers. En effet, les propositions faites par Care sont toujours accompagnées de sources de financement pour la mise en œuvre concrète. À côté des ressources propres de Care International, il s'agit surtout de fonds en provenance d'agences internationales de développement et de coopération telle que l'agence américaine USAID, la Commission Européenne ou d'autres. Sans l'existence de ces financements, toutes les propositions de projets ne seraient que de bonnes intentions. Les rendre faisables et les transformer en réalité nécessite des moyens qui dépassent ceux que les associations peuvent fournir par leurs ressources propres. Dans ce cadre, l'apport de Care semble indispensable.

XII. 3. La relation vue du côté de Care

Le rôle joué par Care est celui d'une interface entre deux mondes entre lesquels la communication ne peut pas être établie sans difficultés : le monde des bailleurs de fonds et celui des associations locales. En effet, les grands bailleurs de fonds disposent de ressources financières qu'ils veulent utiliser pour faire du développement dit local. D'un autre côté, les acteurs locaux, associatifs ou autres, ont les moyens humains et se montrent motivés pour répondre aux besoins de leur territoire. La rencontre entre ces deux groupes permet de réaliser les souhaits et les intentions des deux parties.

Or, chacun de ces deux groupes appartient à un univers complètement inaccessible à l'autre : d'un côté, les grands organismes internationaux et occidentaux et de l'autre un

groupe de citoyens locaux d'un village du sud de l'Égypte. Les décideurs du premier groupe parlent des langues étrangères tandis que ceux du deuxième ne parlent souvent que l'arabe. D'un point de vue culturel, chacun de ces deux groupes se sent dépaysé dans l'univers de l'autre.

L'inaccessibilité dépasse la langue et la culture. On aurait pu imaginer une prise de contact qui pourrait se faire directement entre les employés égyptiens des institutions internationales et les personnes clés des associations locales qui sont souvent parmi les plus instruits de la population villageoise. Or, cela n'est pas le cas. L'incompatibilité entre ces deux univers est plutôt d'ordre institutionnel. Des organismes comme USAID ou la Commission Européenne, même s'ils ont des bureaux de représentation au Caire dans lesquels certains employés sont égyptiens, ne sont pas capables d'entrer en contact avec les représentants d'une multitude d'associations locales réparties sur l'ensemble du territoire égyptien.

Dans ce cadre, Care joue le rôle d'un sous-traitant ou celui d'un maître d'œuvre, et l'organisme bailleur de fonds est dans ce cas le maître d'ouvrage. Avec un personnel mixte d'étrangers et d'égyptiens au Caire et dans des bureaux de représentation répartis sur l'ensemble du territoire égyptien avec des employés locaux, la sous-traitance en matière de développement est à la fois une interface institutionnelle, une adaptation culturelle, linguistique et technique qui accompagne le dispositif de distribution de financement.

Et dans le prolongement de cette vision de sous-traitance, il est possible aussi de voir dans les associations en question des sous-traitants en matière de développement faisant l'interface avec les bénéficiaires de base qui, faut-il le préciser, ne sont pas les associations en tant que telles, mais les populations villageoises auprès desquels ces associations œuvrent. Dans ce schéma, la solidarité financière du contributeur européen ou nord américain envers les villageois égyptiens passe d'abord à travers les organismes de coopération internationale, puis par des organisations mixtes comme Care et enfin par des associations locales comme celles faisant l'objet de cette étude avant d'arriver à sa destination finale.

Cette position intermédiaire de Care oblige cet organisme à gagner la confiance des organismes internationaux commanditaires des projets de développement. Pour cela, à tous les niveaux, les employés de Care ont intérêt à montrer à leurs fournisseurs de financement l'état d'avancement et de succès des différents projets engagés. C'est pourquoi ils sont particulièrement intéressés à publier des histoires de réussite. Pour l'association agricole, Care met en avant la réussite du projet de compostage qui figure non seulement sur le site Internet de Care International Egypt³⁵, mais aussi sur le site Internet du réseau national de développement rural et agricole RADCON³⁶.

Pour arriver à cette fin, Care a parfois besoin d'une relation de complicité avec les associations. Il est arrivé, par exemple, que des employés de Care fassent une visite à l'association agricole pour préparer une future visite d'un évaluateur extérieur envoyé par USAID pour que ce dernier puisse mieux apprécier le rôle de Care dans leur association. Les visites préparatoires consistaient à ranger les fichiers sur l'ordinateur de l'association en y ajoutant quelques fichiers susceptibles d'intéresser l'évaluateur. D'autres documents ont été produits sur papier pour être accessibles au cas où l'évaluateur les demanderait. Ces employés de Care tiennent aussi à discuter avec les responsables de l'association de la façon d'accueillir l'évaluateur et les personnes qui doivent être présentes à la rencontre.

Les interrelations entre les bailleurs de fonds et Care et celles entre Care et les associations montrent le besoin de plusieurs étapes de médiations entre les différents niveaux et les différentes positions des acteurs. Ces médiateurs sont des organisations ayant des identités mixtes entre celui qui donne et celui qui reçoit. Pour Care International Egypt, c'est une identité mixte d'une O.N.G. à la fois internationale et égyptienne faisant l'interface entre les bailleurs de fonds étrangers et les acteurs égyptiens. Pour les associations, c'est une identité mixte d'une organisation à la fois locale et ouverte sur l'extérieur faisant l'interface entre les villageois et la société qui les englobe.

³⁵ <http://www.care.org.eg/>

³⁶ <http://www.radcon.sci.eg/>

XII. 4. Les exigences d'une bonne image

Une bonne partie de la compréhension de la relation entre Care et les associations s'articule autour des exigences d'une bonne image. Il semble important pour Care d'avoir cette bonne image aux yeux des acteurs associatifs pour gagner la confiance nécessaire afin de mener à bien les activités réalisées en commun. Réciproquement, les acteurs associatifs ont intérêt à entretenir une bonne image de leurs associations aux yeux des agents de Care pour que ces derniers continuent à les solliciter pour collaborer dans des futurs projets. De même, quand il s'agit de relations avec d'autres organismes, les acteurs associatifs et les agents de Care se mettent d'accord pour donner une bonne image de leur collaboration qu'ils peuvent aussi présenter à des tiers.

XII. 5. Trouver un sens à la relation avec Care

XII. 5. 1. À la recherche d'un équilibre local – global

Il me semble qu'un des principaux atouts de la relation entre les associations et Care est la possibilité que donne cette relation d'atteindre un certain équilibre entre une approche locale du développement et une insertion dans un contexte global. L'approche locale va de soi par la nature même des associations et leurs rapports avec le territoire dans lequel elles se trouvent (cf. chapitre VIII). Le risque d'une optique trop locale pourrait limiter les options et les possibilités d'action des associations. L'ouverture vers l'extérieur, avec la contribution de Care, est un facteur qui tend vers cet équilibre. De ce fait, l'articulation entre le local et le global devient une réalité palpable.

Cet équilibre se traduit aussi par la possibilité donnée aux associations d'avoir une reconnaissance à un niveau national et international qui peut compléter la reconnaissance locale déjà existante. En collaborant avec Care, chacune des associations prend de l'importance symbolique et morale qui vient du fait qu'elle a la chance de faire parler d'elle à Louxor, Quéna, Le Caire et peut-être même Bruxelles ou Washington. Avoir une place dans un cadre qui dépasse le local donne aux acteurs des associations un sentiment valorisant leurs efforts et qui est bénéfique pour leur motivation.

XII. 5. 2. Entre patronage et coopération

Une hypothèse concernant la relation entre Care et les associations peut être formulée autour de la question du patronage : Care agit-elle envers les associations en tant que patron en exerçant une certaine mainmise, ou bien les deux parties entrent-elles en relation d'égalité ? Mes observations sur le terrain montrent que la réalité est nuancée entre ces deux extrêmes.

Source de financements, d'innovations techniques et de savoir-faire, Care dispose de plusieurs éléments qui lui permettent une position de supériorité par rapport aux associations. Selon cette logique, Care est un agent professionnel travaillant avec des salariés compétents tandis que les associations ne sont que des amateurs ayant recours à des bénévoles. Le flux de questions et de demandes adressées à Care par les associations est plus important que la réciproque. Cela donnerait l'image que les associations aient plus besoin de Care pour exister et agir qu'inversement.

Or cela n'est qu'une partie de la réalité. Toute seule, Care n'a aucun moyen d'agir sur le terrain. Une coopération plus ou moins d'égal à égal avec les associations lui est indispensable pour approcher la population locale. Ayant conscience de cette limite, Care a, très tôt, essayé d'accompagner le mouvement associatif rural en repérant les associations déjà existantes comme celle d'El-Fawares pour les orienter vers un travail commun et elle a aussi poussé à la création de nouvelles associations comme l'association agricole pour que celles-ci deviennent des partenaires stratégiques. En n'imposant pas une relation exclusive, mais au contraire, en donnant parfois des occasions de prise de contact et de relations et d'actions dans lesquels Care n'est pas partie prenante, ce qui a permis aux responsables des associations de se libérer de leur complexe d'infériorité vis-à-vis de Care pour se mettre à communiquer au même niveau.

XII. 5. 3. Entre comportements amateurs et professionnalisme

D'un côté, les acteurs associatifs, salariés ou non, sont pour la plupart des personnes non formées. Les expériences sont acquises au jour le jour, ce qui n'est pas propre aux deux associations mais une réalité qui touche la plupart des associations locales égyptiennes. D'un autre côté, Care propose des formations continues pour l'ensemble de ces acteurs et pousse à une professionnalisation. C'est dans ce cadre qu'une équipe de Care s'occupe de « la construction institutionnelle » des associations. Par cette équipe, Care pousse les associations à formuler des plans stratégiques, définir des priorités, constituer des comités, faire des évaluations périodiques des différentes activités, tracer un organigramme et définir les rôles de chaque acteur, organiser des archives consultables sur support informatique et papier : autant d'outils destinés à professionnaliser les comportements des acteurs.

XII. 5. 4. Le besoin d'un soutien moral

Les relations avec Care fournissent aux associations un soutien moral les aidant à dépasser différentes sortes de difficultés rencontrées. Tous seuls, les acteurs des associations pourraient avoir le sentiment d'être isolés et de ne pas avoir suffisamment de poids, surtout face aux différents organismes d'État. Or, collaborer avec Care, qui est une organisation reconnue pour avoir de l'importance, augmente le crédit des associations devant les interlocuteurs étatiques.

Ce soutien moral passe aussi par les signes d'encouragement provenant de Care à l'égard des associations. Ainsi, le directeur financier et administratif du bureau national de Care, basé au Caire, est venu en visite spéciale à l'association agricole pour connaître les acteurs locaux et écouter leurs expériences. Cette visite cordiale, sans aucune mission professionnelle liée à un projet précis résulterait seulement du souhait du bureau national que les différents directeurs de département puissent connaître et apprécier les réalités locales. Elle a donc été perçue par les acteurs de l'association comme un fort signe de reconnaissance à leurs égards et à l'égard de ce qu'ils font.

XII. 6. Quelques implications de la relation avec Care

XII. 6. 1. Un contrôle et une invitation à un travail rigoureux

L'accompagnement que Care fournit aux associations est aussi une sorte d'encadrement. Chaque activité a une échéance prédéfinie et des critères de réalisation et d'évaluation. Un suivi est assuré par les employés de Care qui restent à la disposition des acteurs associatifs en cas de besoin. Cet encadrement est perçu comme une disposition de contrôle. Cela invite les responsables des deux associations à donner plus d'attention à la qualité des procédés et des résultats de leurs actions, notamment avec suffisamment de rigueur technocratique pour être à la hauteur du partenariat avec Care. Dans le climat de cordialité et de confiance déjà décrit, les remarques des employés de Care sur ce que font leurs partenaires sont les bienvenus.

Le 1^{er} mai, jour férié en Égypte, n'a pas empêché une personne qui travaille au bureau régional de Care d'envoyer un fax, c'est-à-dire qu'elle s'est déplacée à son bureau pour terminer ce qu'elle avait à faire en obligeant Cheikh Moussa d'aller au siège de l'association pour recevoir le fax et faire le nécessaire. Toutefois, il faut aussi présenter d'autres exemples qui nuancent ce fait. Plusieurs fois, des visites programmées de la part des employés de Care n'ont pas eu lieu parce que ces derniers se sont désistés à la dernière minute laissant une mauvaise impression à ceux qui les attendaient dans l'association.

Le résultat de cette invitation à une rigueur technocratique résulte aussi à une charge importante pour les responsables des associations qui doivent allouer une partie importante de leur temps à produire les documents nécessaires, répondre à des questionnaires et écrire des rapports. Une simple comparaison entre les activités dans lesquelles Care est partenaires et les autres activités montre à l'évidence que le fonctionnement technocratique de l'association est fortement influencé par les interrelations avec Care. Les responsables des associations consacrent une partie conséquente de leur temps et de leur énergie à remplir des dossiers et à effectuer ces tâches technocratiques, un temps et une énergie qu'ils auraient pu dédier à d'autres actions

concrètes dans le domaine du développement ou pour leurs propres personnes ou familles. Cependant, je n'ai jamais entendu ces responsables se plaindre de cette charge qu'il considère comme contrepartie ou comme un critère d'éligibilité aux financements reçus à travers Care.

XII. 6. 2. Une incitation à l'utilisation de la technologie

La collaboration avec Care implique une certaine modernisation technique et un certain niveau d'équipement pour les associations qui n'auraient pas eu lieu autrement. C'est dans ce cadre que l'ensemble des équipements bureautiques, c'est-à-dire le poste de téléphone, le fax, l'ordinateur et l'imprimante de l'association agricole ainsi que le téléphone de l'association d'El-Fawares, ont été financés par Care. Cette attention à l'équipement bureautique sert à faciliter les échanges entre Care et les associations et aussi à développer les compétences des responsables locaux en ce qui concerne la gestion des différentes activités. Elle est aussi perçue comme une facilitation de la charge technocratique qui est aussi présente sous l'influence de Care.

Ce niveau d'équipement, si basique qu'il peut apparaître, est bien au-delà du niveau moyen d'équipement des autres organismes villageois étatiques ou de la société civile. Par conséquent, les relations entre ces deux associations d'une part et un grand nombre des organismes villageois d'autre part sont influencées par la possibilité de ces derniers d'utiliser les outils dont disposent les premières. Les exemples seront cités dans les chapitres suivants.

XII. 6. 3. La promotion des femmes

Si la modernisation technique poussée par Care répond à une exigence pratique, une autre modernisation répond à une exigence idéologique. Il s'agit de la place des femmes dans les associations. En effet, la vision de Care, ainsi que celle généralement admise par les organismes de coopération et de développement, suppose que la place relative donnée aux femmes soit un indicateur de progrès. Pour cela, Care pousse les associations à faire

apparaître et croître le nombre de femmes adhérentes et si possible avec des postes pour elles dans les conseils d'administration.

Pour Care, les chiffres sur la place de la femme paraissent plus importants que la réalité. Aussi les associations jouent le jeu. Systématiquement, chaque référence chiffrée émise par les associations doit comporter une indication sur la part des femmes. Lors des visites de représentants de Care, surtout quand les visiteurs viennent du Caire ou de l'étranger ou quand ce sont des évaluateurs, une attention spéciale est apportée à ce que le groupe des accueillants contienne plusieurs femmes.

L'évolution dans ce domaine est réelle, ce qui a permis à Mohandessa Hala de partir en stage aux États-Unis et d'avoir autant de femmes qui travaillent dans le siège des associations. Toutefois, il existe une tendance à rajouter des éléments qui ne servent qu'à plaire aux dirigeants de Care comme par exemple lors du passage d'un évaluateur de Care, des filles à qui je donnais un cours d'informatique dans l'association ont été invitées à rester pour rencontrer l'évaluateur : elles étaient présentées comme étant le comité féminin même si elles n'étaient pas particulièrement impliquées dans ce que l'évaluateur voulait connaître.

Conclusion

Dans ce chapitre, les relations réciproques entre Care et les deux associations ont été analysées sous l'angle de l'exercice du pouvoir. L'essentiel des configurations sociales existantes entre Care et les deux associations en tant qu'organisations, passe d'abord par des relations entre les personnes. Sans négliger les relations contractuelles définies avec des durées et des termes précis, les relations institutionnelles sont aussi conditionnées par celles qui lient les principaux acteurs des associations avec leurs correspondants qui travaillent au bureau régional de Care.

Pour les associations locales, Care représente une source importante d'accès au monde extérieur : innovation, apports techniques et financements nécessaires pour les activités associatives. Pour Care, un partenariat avec des associations comme les deux qui ont été

étudiées est indispensable pour avoir accès à une société locale telle que la société villageoise étudiée. Ce partenariat, de part et d'autre, conduit à un équilibre entre le local et le global qui semblait nécessaire pour les types d'actions menées.

Même si Care est le principal bailleur de fonds pour les associations, qu'il s'agisse de fonds propres à Care ou venant d'autres sources à travers Care, les aspects financiers ne sont qu'un élément parmi d'autres. Les propositions de Care incluent des apports techniques et d'innovation, ainsi qu'une évolution institutionnelle pour les associations, qui ont une influence indissociable de celle de l'apport financier. Ainsi, la première hypothèse qui suppose que l'aspect financier est le moteur principal de cette relation n'est pas valide. Le mouvement associatif existe bien avant la relation avec Care, ce qui confirme l'authenticité de celui-ci et met en retrait la présupposition que les associations ne sont que des structures capteurs de financement plutôt que des organismes de développement local.

Quant à la deuxième hypothèse qui postule que la position de Care lui permet d'exercer une mainmise sur les associations, elle semble être vérifiée en partie. Sans aller jusqu'à parler de mainmise, les relations de patronage de la part de Care envers les associations reposent sur des faits réels : Care est la principale source de formation, d'information, de financement et est le premier organisme exerçant une influence sur les associations. Toutefois, ce chapitre a montré l'importance de nuancer ces relations de patronage en mettant l'accent sur la présence de plusieurs des éléments qui caractérisent cette relation comme étant d'égal à égal. L'exercice du pouvoir n'est pas perçu, ni d'un côté ni de l'autre, comme une domination mais plutôt comme une influence réciproque qui résulte de cette situation dans laquelle chacune des deux parties sent le besoin de maintenir des relations fortes avec l'autre.

Finalement, la troisième hypothèse que le partenariat avec Care pousse les associations à modifier leur fonctionnement interne pour répondre à des exigences venant de la part de cette ONG s'avère valide. Les configurations sociales entre les associations et Care poussent les premières vers des comportements qui répondent à un certain modèle de progrès social et de gestion considéré comme signe de modernisation. La

professionnalisation technocratique et la rigueur des modes de fonctionnement internes des associations, l'exigence d'utilisation de moyens techniques plus avancés que ceux en vigueur dans la société villageoise et une forte attention à la représentativité des femmes en sont les principaux exemples.

Chapitre XIII :

Ministère de la Solidarité Sociale, les « bureaucrates » ?

D'un point de vue juridique, le Ministère de la Solidarité Sociale, anciennement appelé le Ministère des Affaires Sociales, est l'organisme étatique « concerné » par le suivi et la régulation du monde associatif égyptien. C'est auprès de lui que toutes les associations doivent être enregistrées. Les relations réciproques entre les associations et les différents échelons de ce ministère sont inévitables.

Dans ce chapitre j'essaye d'analyser les configurations sociales existant entre, d'une part, l'association d'El-Fawares et l'association agricole et d'autre part, les différents organismes locaux et régionaux émanant du Ministère de la Solidarité Sociale. Ces derniers représentent l'État tandis que les associations représentent la société civile. Il s'agit donc d'analyser les configurations sociales entre ses différentes organisations, mais aussi de tenter une analyse à un niveau institutionnel plus élevé concernant l'État et la société civile en tant qu'acteurs sociaux.

Après une présentation brève du cadre juridique organisant la relation entre les associations d'une part et le Ministère de la Solidarité Sociale de l'autre, les configurations sociales avec chacun des différents échelons de ce ministère seront abordées. Il s'agit d'abord de l'unité sociale, présente au niveau local, puis de l'administration de la Solidarité Sociale au niveau du district d'Ésna et finalement de la direction de la Solidarité Sociale au niveau du gouvernorat de Quéna.

Ce chapitre est une continuation de mon travail de Master, soutenu en 2004, qui concerne les relations entre l'État et la société civile dans un autre village égyptien du gouvernorat de Fayoum. Les résultats de cette recherche ont montré que les associations de développement local créées dans les années 1990 et 2000 ont un fonctionnement autonome vis-à-vis des organismes ministériels mais que ces derniers disposent d'un pouvoir de supervision et de contrôle administratif en se portant garant de la conformité

des procédures associatives avec les lois en vigueur. La seule association dans le corpus étudié qui datait des années 1960, c'est-à-dire de l'époque nassérienne dans laquelle les associations étaient fortement associées à l'État, avait une partie de financement étatique qui se traduisait par une relation de contrôle plus étroit exercé par les organismes du ministère.

Qu'en est-il des associations étudiées à El-Ézab ? L'hypothèse à vérifier est la suivante : les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale essayent d'exercer une tension sur les associations tandis que ces dernières essayent d'équilibrer ces configurations sociales pour trouver une marge d'autonomie.

XIII. 1. Une relation prescrite

Les associations obéissent à la loi n° 84 de 2002 et à sa charte exécutive n° 178 de 2002. Selon l'article 23 de cette loi, l'association est tenue d'informer l'administration de la Solidarité Sociale de ses décisions et si cette dernière trouve une non-conformité avec la loi, elle adresse une lettre recommandée à l'association pour lui demander d'annuler cette décision. L'article 17 est beaucoup contesté par les associations ; il s'agit de restrictions sur toute réception de financement de bailleurs étrangers sans l'accord du ministre.

Cette loi permet aux associations de demander à l'administration de leur mettre à disposition des fonctionnaires, dont le salaire reste payé par l'État, pour aider les associations à poursuivre leurs activités (article 12). La charte exécutive précise dans son article 49 que cela se fait sur demande de l'association elle-même qui a le droit de choisir la personne désirée. Il est aussi précisé que cette mise à disposition peut se renouveler annuellement, non pas automatiquement, mais sur demande de l'association.

La supervision est définie par l'article 63 de la charte exécutive. Les contrôleurs sont désignés par le ministère pour effectuer des missions spécifiques et non pas pour faire des contrôles réguliers. Un contrôleur n'est pas autorisé à consulter les documents de l'association avant que les dirigeants de cette dernière aient vérifié les papiers de ce contrôleur, notamment pour connaître les détails de sa mission. Ces contrôleurs présentent

un compte rendu à l'organisme du ministère qui les envoie et ce dernier doit communiquer les résultats de la mission à l'association concernée.

Pour les cas de litige, l'article 7 de cette loi introduit la création de comités tripartites par le Ministère de la Justice, ces comités se composent d'un ou plusieurs juges, d'un représentant du Ministère de la Solidarité Sociale et d'un représentant de l'union régionale des associations. Ces comités sont appelés à résoudre à l'amiable les éventuels conflits entre associations et organismes du ministère. En cas d'échec, le conflit est transféré au tribunal. Cela met les associations et l'État à égalité devant la loi. Toutefois, le ministre de la Solidarité Sociale a le droit de dissoudre une association dans certains cas extrêmes mentionnés dans l'article 42. Celui-ci est un des articles les plus contestés par la société civile égyptienne depuis la promulgation de cette loi.

XIII. 2. L'unité de Solidarité Sociale

L'échelon le plus local de la représentation du Ministère de la Solidarité Sociale est l'unité de Solidarité Sociale qui se trouve à El-Ézab Bahari, à quelques mètres des locaux des deux associations. Ce bâtiment minuscule et très ancien est classé insalubre, il est question de le reconstruire dans l'avenir. Situé entre El-Fawares et El-Nasreya, il appartient à l'ensemble des bâtiments publics et administratifs qui sont au service de l'ensemble de l'Unité Villageoise d'El-Ézab. Composé d'un seul étage comportant deux pièces, le manque d'espace oblige les usagers à faire la queue à l'extérieur, sur le terrain qui entoure le bâtiment.

Une quinzaine de salariés est employée dans cette unité sociale. Ceux qui y travaillent véritablement ne dépassent pas sept ou huit. Les autres sont du suremploi, c'est-à-dire embauchés sans qu'il y ait un vrai besoin. Ces derniers n'ont pas de bureaux ni de dossiers à traiter. Ils s'arrangent avec leurs collègues pour les questions de signature du cahier de présence. Ce comportement ne choque personne car il est répandu dans beaucoup d'administrations égyptiennes suite à une politique de l'État d'embaucher des jeunes diplômés pour essayer de résoudre le problème du chômage dans un pays où il n'existe

pas de vraies allocations de chômage, au risque de créer un dysfonctionnement dans l'appareil étatique.

Les fonctionnaires de l'unité sociale dont j'ai fait connaissance, c'est-à-dire ceux qui ont des bureaux et qui y travaillent quotidiennement, sont majoritairement des hommes et pour la plupart originaires d'ailleurs et résidant à l'extérieur de l'Unité Villageoise. La journée officielle de travail commence à 8 heures et se termine à 14 heures. Les horaires réels commencent vers 8 heures 30 et vont rarement au-delà de 13 heures 15. La loi sur l'administration empêche les fonctionnaires hommes de porter la djellaba traditionnelle pour préserver l'image étatique de leurs fonctions. En réalité, certains fonctionnaires préfèrent la djellaba et ont dans leur bureau un pantalon et une chemise qu'ils peuvent éventuellement porter quand une visite officielle s'annonce. Même si le travail avec le public est stressant pour les fonctionnaires, j'ai perçu une ambiance détendue lors d'une occasion de faire connaissance avec l'équipe de l'unité sociale autour d'un thé convivial à la pause de 10 heures.

Cette unité sociale joue un rôle ressemblant à celui des caisses d'allocations familiales et celles de l'assurance vieillesse en France. Elle distribue différentes sortes d'allocations pour les familles nombreuses, les mères seules, les handicapés et d'autres catégories de personnes. Cette distribution se fait en argent comptant dans le siège même de l'unité sociale. La majeure partie du travail consiste à recevoir les demandes d'allocations, à mettre à jour les listes et à effectuer les paiements au début de chaque mois. D'autres fonctions, d'importance moindre, sont aussi assurées. Il s'agit de garder un lien avec les associations de l'Unité Villageoise, sujet traité plus loin, et de gérer quelques projets tels que celui de la femme rurale dont s'occupe Ostaz Amin dans les locaux de l'association d'El-Fawares.

XIII. 2. 1. Le voisinage avec l'association

La proximité géographique entre l'unité sociale et le bâtiment des deux associations n'est pas le fruit du hasard. Au départ, le terrain appartenant actuellement à l'association d'El-Fawares faisait partie de la parcelle de l'unité sociale, c'est-à-dire une possession d'État.

Avant que l'association n'obtienne l'accord pour financer la construction de ses propres locaux dans le cadre du projet de développement rural intégré « Chourouk », l'administration de l'Unité Villageoise, qui gère les terrains possédés par l'État au niveau local, a accepté de mettre cette surface à la disposition de l'association d'El-Fawares. Cette décision a eu l'aval des différents échelons du Ministère de la Solidarité Sociale, y compris l'unité sociale d'El-Ézab Bahari.

La proximité géographique entre l'unité sociale et le siège des associations conditionne les rapports qui sont de vrais rapports de voisinage avec des liens continus et quotidiens. Comme toute relation de bon voisinage dans ce contexte villageois, elle implique une entraide et un partage de ressources. Il s'agit ici d'un partage d'espace disponible, des ressources humaines et d'utilisation de matériel.

XIII. 2. 2. Le partage de l'espace

D'un côté, l'unité sociale ne dispose que de peu d'espace de travail dans un bâtiment insalubre. À quelques mètres, le siège des associations est un bâtiment neuf de deux étages muni de plusieurs pièces. C'est pourquoi l'unité sociale a formellement demandé à l'association d'El-Fawares de lui prêter une pièce qui peut abriter le projet de développement de la femme rurale. Chose faite, un des panneaux figurant sur le mur extérieur du bâtiment associatif marque la présence de ce projet (cf. chapitre VI, page 130 et chapitre VII, page 139).

Le partage d'espace va plus loin encore. En effet, durant l'été 2006, le ministre de la Solidarité Sociale a décidé que les allocations devaient être payées aux intéressés à leur domicile, et non pas dans les locaux des unités de Solidarité Sociale. Sur le terrain, les employés se sont rendu compte de la difficulté que cette mesure peut leur poser par exemple pour organiser les déplacements avec des sommes d'argent importantes. Comme compromis, il fallait trouver un lieu extérieur à l'unité sociale, de préférence pas trop loin, où les employés peuvent être en sécurité pour délivrer les allocations. Pendant les deux derniers mois de mon séjour à El-Ézab, cette distribution a eu lieu dans le local associatif.

XIII. 2. 3. Le partage des ressources humaines

L'unité sociale, en excès d'emploi, est en contraste avec les associations qui n'ont ni les moyens ni l'intérêt d'embaucher au-delà de ce qui leur est nécessaire. La mise à disposition de fonctionnaires d'État aux associations est une procédure autorisée par la loi. Dans ce cas, le fonctionnaire devient détaché de son administration d'origine et rattaché à l'association. Son salaire de base reste versé par l'État tandis que l'association se charge de lui payer les primes et d'autres compléments de salaire. Pourtant, les deux cas de fonctionnaires de l'unité sociale en relation formelle avec l'association d'El-Fawares ne rentrent pas dans ce cadre.

Ostaz Amin, qui fait office de directeur de l'association d'El-Fawares, raconte qu'il avait, dès le départ, de bonnes relations avec Cheikh Moussa. Ce dernier a voulu que l'unité sociale le mette à la disposition de l'association d'El-Fawares, mais à l'époque l'association n'avait pas les moyens de lui payer les primes et les compléments de salaire. Alors s'est présenté le projet de développement de la femme rurale avec l'idée que ce projet serait localisé dans le bâtiment de l'association. Ostaz Amin qualifie cette disposition d'être à la limite entre le formel et l'informel. Pour son administration, il continue d'exercer ses fonctions dans le cadre de l'unité sociale où il signe le cahier de présence tous les jours. En réalité, la localisation de sa fonction dans les locaux de l'association d'El-Fawares lui permet d'ajouter à ses activités le rôle de directeur de ce projet et sans doute d'en faire sa fonction principale. Par cette disposition, son salaire ainsi que les primes et les compléments sont entièrement versés par l'unité sociale. L'association lui paye une prime mensuelle qui est tolérée par son administration même si elle n'est pas tout à fait légale.

Depuis le mois de juillet 2006, Ostaz Amir, directeur de l'unité sociale, a signé lui-même un contrat avec l'association d'El-Fawares. Dans le cadre de ce contrat, Ostaz Amir n'est pas mis à la disposition de l'association mais il s'engage simplement à y travailler en dehors de ses heures de travail à l'unité sociale. Pour préserver le prestige de son statut de directeur, le contrat précise que l'association est tenue de lui verser l'équivalent de la moitié de son salaire et que, en même temps, il renonce à cette somme en la reversant

dans la caisse de l'association sous forme de don personnel. En revanche, ce contrat ajoute qu'il percevra de la part de l'association une prime mensuelle. Cet arrangement ne sert pas seulement à garder son prestige personnel mais aussi à donner une forme légale à cette prime.

Il est important de noter que pendant les mois de juillet et d'août 2006, depuis la signature de ce contrat jusqu'à la fin de mon séjour, Ostaz Amir n'a pas réellement travaillé dans l'association. En posant la question à Cheikh Moussa, ce dernier a argumenté que le but de ce contrat est de rémunérer le directeur de l'unité sociale pour le travail de révision des documents administratifs de l'association. Ce qu'il n'a pas mentionné, c'est que cette révision rémunérée par l'association coïncide avec le rôle d'Ostaz Amir, en tant que directeur de l'unité sociale, qui doit exercer une sorte de contrôle et de supervision administrative sur l'association. Cette nouvelle disposition n'est en effet qu'un compromis par rapport à son rôle initial.

XIII. 2. 4. Le contrôle et la supervision

Depuis la création d'un cadre législatif pour les associations égyptiennes, en 1945, ces dernières sont encadrées par les instances ministérielles des affaires sociales. Selon la loi de 2002, chaque association est tenue à informer l'unité sociale la plus proche de son siège, de toutes les décisions prises, en lui donnant une copie des comptes de toutes les réunions des conseils d'administration et des assemblées générales. Les fonctionnaires de l'unité sociale chargés des affaires associatives relisent ces comptes rendus avant de les rendre à l'administration de la Solidarité Sociale qui se situe au niveau du district qui, par la suite, les soumet à la direction de la Solidarité Sociale du gouvernorat correspondant. Passé un certain délai, et en l'absence de réponse officielle de la part de l'unité sociale ou des échelons supérieurs, les décisions figurant sur ces comptes rendus sont considérées comme validées.

Cette disposition met les associations en contact direct avec l'unité sociale en donnant à cette dernière un pouvoir considérable. Pendant mon séjour, plusieurs comptes rendus de réunion de conseil d'administration de l'association agricole et de celle d'El-Fawares, y

compris les bilans financiers annuels, ont été adressés à l'unité sociale. Les relations sont si amicales que la réponse des fonctionnaires de l'unité sociale est parvenue d'une manière non officielle en demandant de rectifier quelques points et de renvoyer les comptes rendus de nouveau après les corrections comme si c'était le premier envoi. Symboliquement, cela signifierait que l'association est sans reproche. En même temps, les fonctionnaires de l'unité sociale peuvent être ainsi rassurés que leurs supérieurs au niveau du district et du gouvernorat ne pourront trouver, non plus, de reproche à leur égard.

Ce fait explique la position ambiguë d'Ostaz Amir concernant le contrat qu'il a passé avec l'association d'El-Fawares. En effet, le premier envoi lui a été adressé en tant que collaborateur de l'association. Sa réponse rentre dans le cadre de son engagement associatif rémunéré. Le deuxième envoi lui a été adressé en tant que directeur de l'unité sociale, à la suite duquel il donne ses ordres de valider le contenu des comptes rendus pour les envoyer à ses supérieurs hiérarchiques.

XIII. 2. 5. Des services rendus

Rappelons que chacune des deux associations dispose d'un poste de téléphone et que l'association agricole possède aussi un ordinateur avec une imprimante et un fax. Aucun de ces outils bureautiques n'est disponible dans les locaux de l'unité sociale. Dans un cadre de bon voisinage, tous ces équipements associatifs sont mis à disposition des fonctionnaires de l'unité sociale. Dans le même cadre, ces fonctionnaires utilisent ces ressources avec beaucoup de modération.

À cause des restrictions budgétaires de l'État, il est très difficile pour une administration comme l'unité sociale d'avoir un poste de téléphone propre qui nécessite l'aval du ministre lui-même. Pour contourner cette disposition, Ostaz Amir s'est mis d'accord avec Cheikh Moussa pour que l'association d'El-Fawares demande l'installation d'un deuxième téléphone dont le câblage sera étendu jusqu'au bureau de l'unité sociale. Les frais d'installation et les factures seront payés par l'unité sociale qui s'arrangera pour les considérer comme des frais divers. La somme correspondante sera versée à l'association,

sous forme d'un don, pour que ce soit l'association qui règle les factures restant à son nom.

XIII. 2. 6. Expliquer les configurations sociales avec l'unité de Solidarité Sociale

Les exemples cités montrent clairement que les multiples échanges entre l'unité sociale et les associations ne sont pas de la même nature ni de la même ampleur dans un sens que dans l'autre. L'échange matériel, en termes d'utilisation de ressources, profite plus à l'unité sociale qu'aux associations. Le contre-don est surtout immatériel : les fonctionnaires de l'unité sociale disposant de pouvoirs de contrôle et de supervision sont coopérants dans l'exercice de leurs pouvoirs.

Ces configurations s'expliquent par le fait que les associations disposent de plus d'espace fonctionnel, de ressources, ainsi que de liberté de décision comme le montre l'exemple de l'installation du téléphone. D'autre part, l'unité sociale possède davantage de ressources humaines permettant à un de ses fonctionnaires, Ostaz Amin, d'exercer un rôle dans l'association d'El-Fawares et surtout le pouvoir de contrôle et de supervision est utilisé par les agents de l'unité sociale avec beaucoup de modération en contrepartie des services rendus de la part des deux associations.

Ces configurations sociales impliquent un positionnement plus ou moins d'égal à égal entre ces deux organisations permettant de coopérer ensemble afin que chacun puisse y trouver ses propres intérêts sur les plans matériel et moral. Pour les associations, se montrer techniquement supérieures et en même temps généreuses envers des organismes étatiques locaux leur donne un statut institutionnel symbolique élevé. Pour l'unité sociale, se montrer flexible envers le monde associatif et encourager les associations dans leur rôle de développement local lui donne une image d'ouverture d'esprit.

XIII. 3. L'administration de la Solidarité Sociale au niveau du district d'Ésna

À un échelon supérieur de celui de l'unité sociale se trouve l'administration de la Solidarité Sociale située au niveau du district d'Ésna. C'est auprès de cet organisme que toutes les associations doivent s'enregistrer lors de leur création. Dans cette administration, un département est consacré aux affaires associatives. Il est chargé de suivre les associations et de les superviser, surtout sur le plan financier. Tous les bilans annuels de celles-ci sont révisés par les employés de ce département. De plus, les comptes rendus passent aussi sous leur contrôle après la validation de leurs collègues de l'unité sociale.

XIII. 3. 1. Une supériorité symbolique

À Ésna, le département des affaires associatives exige que les documents officiels de toutes les associations du district affichent sur leurs en-têtes quatre mentions dans l'ordre suivant : direction de la Solidarité Sociale de Quéna, administration sociale d'Ésna, nom complet de l'association et finalement le numéro d'enregistrement de cette dernière. Cette disposition est issue d'une vision selon laquelle les associations sont subordonnées à l'administration sociale qui est, à son tour, subordonnée à la direction.

De plus, le directeur de cette administration a adressé une lettre officielle à toutes les associations du district pour leur demander de changer leurs tampons respectifs selon les mêmes règles des en-têtes de documents. Pour y obéir, les associations sont contraintes de fabriquer des tampons d'une taille excessivement grande pour contenir le logo de l'association et l'ensemble de ces quatre mentions.

Pour les factures émises par les associations, il ne suffit pas que l'en-tête imprimé respecte ces quatre mentions mais il faut aussi que chaque association soumette à l'administration les carnets de factures avant utilisation pour que toutes les pages soient tamponnées avec le tampon officiel de l'administration contenant l'emblème de la république.

En respectant ces exigences, les associations sont devenues des entités se situant dans une zone floue à la limite entre les services publics et la société civile. Leur numéro d'enregistrement fait foi de leur appartenance à la société civile qui est par définition différente de l'État. Être considérées comme subordonnées à la direction de la Solidarité Sociale les insère dans la hiérarchie administrative comme si elles constitueraient un échelon local du Ministère de la Solidarité Sociales au même titre que l'unité sociale. Pourtant, les textes de loi ne justifient pas cette vision ambiguë et ne mentionnent pas de telles exigences de représentation.

XIII. 3. 2. Les transferts d'argent

La subordination voulue n'est pas simplement de l'ordre de la représentation, mais implique aussi des aspects financiers. Les associations sont obligées de verser 1 % des revenus annuels à l'administration d'Ésna. La somme correspondante est considérée comme une rémunération du travail de suivi administratif exercé par les fonctionnaires du Ministère de la Solidarité Sociale sur les associations. Dans la réalité, elle sert à financer des primes supplémentaires partagées entre les fonctionnaires de l'administration au niveau du district, ceux de la direction au niveau du gouvernorat et ceux de l'unité sociale au niveau local.

Cette contribution de 1 % n'est nullement mentionnée dans les textes de loi mais elle a été décrétée par une circulaire. Les deux associations n'ont pas intérêt à poser des questions sur la légalité de cette mesure. Éditées par des organismes ayant le pouvoir de contrôler et de superviser leurs décisions, y compris en ce qui concerne les aspects financiers, les associations ont fini par accepter en sachant qu'une contestation les entraînerait dans une épreuve de force contre l'administration qui peut à tout moment poser des difficultés dans la validation des décisions prises dans les différentes réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale. De toute façon, un bilan financier annuel sur lequel ne figure pas cette contribution de 1 % ferait l'objet d'un refus lors de sa révision auprès des fonctionnaires de l'administration.

Les restrictions budgétaires de l'État touchent également cette administration. Son directeur, voulant informatiser son service pour augmenter l'efficacité de ses fonctionnaires, n'est pas autorisé à se procurer un ordinateur qui serait financé par le budget du ministère. Il a donc demandé, à l'amiable, que les associations qui peuvent contribuer paient chacune une somme, selon leurs possibilités respectives, pour financer l'achat de cet ordinateur. En théorie, les associations ont le droit d'accepter ou de rejeter cette demande. En réalité, elles ont un intérêt à se montrer amicales et coopérantes pour éviter les éventuelles difficultés administratives. Nous étions, Ostaz Mahmoud et moi, dans le bureau du directeur de l'administration pour lui demander son accord sur la mise à disposition d'un terrain d'État sur lequel seront construits des locaux propres à l'association agricole (cf. plus bas). Pour le directeur, c'était le moment propice pour demander la contribution concernant cet ordinateur. Ostaz Mahmoud n'était pas en mesure de discuter, lui qui venait demander une signature, et il a tout de suite payé une somme qu'il a notée dans les dépenses de l'association sous la rubrique « frais divers ».

XIII. 3. 3. Du contrôle et de la supervision

Le contrôle financier exercé par les fonctionnaires de l'administration d'Ésna sur les deux associations est un contrôle strict. Plusieurs fois pendant mon séjour, des fonctionnaires se sont rendus au siège associatif pour réviser les bilans et refaire tous les calculs pour être sûrs de leurs exactitudes. Ce travail se déroulait dans les locaux de l'association et non pas dans les bureaux de l'administration, ce qui implique quelques déplacements pour les fonctionnaires. Des fois, ils sont arrivés le matin aux heures habituelles de travail mais quelquefois ils y étaient en soirée. Dans tous les cas, ils avertissent avant de venir. L'hospitalité exige que Cheikh Moussa ou Ostaz Mahmoud proposent à chaque fois aux contrôleurs de prendre un repas à la maison. En toute cordialité et simplicité, ces fonctionnaires peuvent accepter ou décliner l'invitation selon leurs disponibilités.

Les bilans de chacune des associations sont mis au point par plusieurs personnes. Ostaz Mahmoud pour l'association agricole et Ostaz Amin pour l'association d'El-Fawares improvisent de leur mieux. Une bénévole de formation comptable peut éventuellement venir compléter ce travail fastidieux d'une manière plus professionnelle. Dans tous les

cas, un comptable légal reprend les versions faites par les associations ainsi que tous les tableaux détaillés pour refaire les calculs et présenter une version définitive sur laquelle figurent l'en-tête et le tampon de son bureau, signes de professionnalisme.

Même cette version définitive professionnelle n'échappe pas à des remarques de la part des contrôleurs qui sont parfois des remarques sur la forme de présentation ou sur des petits détails. Pour les fonctionnaires de l'administration, c'est leur manière d'exercer leur pouvoir sur les associations tantôt en exigeant de refaire les bilans et tantôt en se montrant flexibles et agréables en faisant ces remarques seulement oralement.

Le contrôle financier inclut aussi la révision des bordereaux des factures émises par les associations. Tous les calculs sont systématiquement refaits pour garantir leur exactitude. Les résultats sont comparés avec les relevés de comptes bancaires des associations.

Ces procédures et la rigueur que l'administration tente d'établir sont indissociables de la volonté de celle-ci de ne pas laisser échapper la contribution de 1 % demandée. Les contrôleurs, surtout la fois où ils sont venus en soirée, ont laissé entendre clairement que le but était d'insister sur le 1 % que l'association d'El-Fawares avait oublié d'inclure dans le dernier bilan envoyé.

Ces procédures de contrôle sont aussi une occasion pour l'administration de marquer sa supériorité et la subordination des associations à son égard. En effet, il existe plusieurs façons de présenter les bilans et de gérer les tableaux financiers. Or, les fonctionnaires de l'administration de la Solidarité Sociale rappellent à l'association qu'elle doit adopter les mêmes présentations que celle de l'administration pour faciliter le contrôle. Des difficultés se posent quand il s'agit de projets financés par des bailleurs de fonds qui, eux aussi, ont le droit de faire le suivi financier et qui, par conséquence, demandent que les comptes soient présentés à leur manière. À ce sujet, les associations sont contraintes de négocier de part et d'autre pour trouver un compromis sans être obligées de faire plusieurs versions des comptes.

Les fonctionnaires de l'administration ont aussi intérêt à garder de bonnes relations amicales avec les responsables des associations, et ceci pas seulement pour des raisons financières. Le directeur du département des affaires associatives, voulant se donner une journée de congé non décomptée, a demandé à Ostaz Mahmoud de le marquer dans le cahier des visites de l'association pour faire semblant que cette journée avait été passée à El-Ézab Bahari dans un cadre officiel au cas où ses supérieurs, au niveau de la direction de Quéna, tenteraient de vérifier derrière lui.

XIII. 4. La direction de la Solidarité Sociale à Quéna

Très peu de relations directes existent entre les associations locales telles que l'association agricole et celle d'El-Fawares d'une part et la direction de la Solidarité Sociale de l'autre. Tout passe par l'unité sociale et l'administration au niveau du district. Le respect de la hiérarchie l'oblige : une association ne peut pas adresser un courrier directement à la direction sans passer par l'administration d'Ésna.

D'ailleurs une des utilités de la création de la fédération des associations travaillant dans le domaine du développement agricole est que cette fédération est en relation directe avec la direction de la Solidarité Sociale. Dorénavant, une association membre de la fédération telle que les deux étudiées n'est plus obligée de tout faire passer par l'administration mais peut se servir de cette structure fédérative qui, quant à elle, a le droit d'entrer directement en contact avec la direction à Quéna.

XIII. 5. Un exemple transversal : la demande de mise à disposition d'un terrain possédé par l'État

L'association agricole, qui jusqu'ici partageant les locaux avec l'association d'El-Fawares d'une façon amiable, projette la construction d'un siège qui lui serait propre. En tant qu'association, elle peut prétendre à l'acquisition, gratuitement, d'un terrain possédé par l'État qui peut lui être accordé par une décision du gouverneur après l'accord de l'administration de l'unité sociale et d'une dizaine d'administrations émanant de différents ministères qui attestent que ce terrain ne présente pas pour elles un intérêt particulier.

Elle pourra aussi bénéficier d'une subvention à la construction de la part du Ministère de la Solidarité Sociale à hauteur de 50 % du total des frais de construction. Pour cela, il suffit de déposer un dossier auprès de la direction de la Solidarité Sociale, et ceci après l'acquisition du terrain. Le reste des frais de construction sera apporté par l'autofinancement de l'association.

Le terrain envisagé n'est qu'une partie de celui de l'unité sociale. Comme c'était le cas pour la construction des locaux de l'association d'El-Fawares dans les années 1990, une procédure similaire est engagée pour découper une autre surface de 350 m² qui sera comprise entre le bâtiment actuel de l'unité sociale et celui de l'association d'El-Fawares. Parallèlement, le bâtiment de l'unité sociale, étant insalubre, fait l'objet d'un projet de démolition et de construction d'un bâtiment neuf à sa place. C'est dans ce mouvement que l'ensemble de l'espace actuel du terrain de l'unité sociale sera repensé pour y inclure un bâtiment associatif à côté du nouveau bâtiment administratif.

Les bonnes relations avec les fonctionnaires de l'unité sociale ainsi qu'avec ceux de l'administration d'Ésna facilitent, dans un premier temps, les procédures. L'aval de ces deux organismes est primordial pour engager la démarche. Les relations sont si amicales que dans les deux cas, le directeur de l'unité sociale et celui de l'administration de la Solidarité Sociale discutent avec Ostaz Mahmoud des formules verbales utilisées dans leurs réponses d'acceptation.

Ces réponses d'acceptations sont jointes, par la suite, au courrier adressé aux différentes administrations émanant des autres ministères. Pour cela, ces réponses incluent des phrases très positives à l'égard de l'association et de son rôle important pour la société locale pour demander aux directeurs des autres administrations d'accepter à leur tour sans poser de difficultés.

Ces administrations sont nombreuses : l'administration d'agriculture qui doit attester que ce terrain n'est pas un terrain agricole, de l'administration de l'irrigation qui doit certifier qu'il ne fait pas l'objet d'un aménagement hydraulique futur, de l'administration des

monuments historiques qui doit confirmer qu'il ne présente pas un intérêt pour les fouilles archéologiques, de l'administration d'urbanisme qui doit attester que le terrain est constructible. L'acceptation d'autres administrations, dont la justification paraît moins évidente, est aussi exigée : l'administration vétérinaire et celle de la santé publique par exemple. Après avoir collecté toutes ces signatures, il faut y ajouter celle du président de l'administration de l'Unité Villageoise Locale, du Conseil Populaire Local, du Conseil Populaire du district d'Ésna, du Conseil Populaire du gouvernorat et en dernier lieu le gouverneur lui-même qui achève la démarche permettant de passer à l'acquisition et ensuite à la construction du nouveau bâtiment. Quelques observations sur ces démarches auxquelles j'ai participé avec Ostaz Mahmoud seront mentionnées dans le chapitre suivant.

XIII. 6. Ce qu'impliquent les configurations sociales avec les organismes de la Solidarité Sociale

Les différents modes de relations avec l'unité sociale, l'administration d'Ésna et la direction de la Solidarité Sociale de Quéna poussent les associations vers une sorte de bureaucratisation. Les procédures de supervision et de contrôle administratif et financier exigent des associations de s'intéresser beaucoup à la présentation de leurs documents administratifs : comptes rendus, bilan et les différents cahiers. Comme ces organismes étatiques ne sont pas informatisés, ce sont les versions papier qui comptent pour eux.

Comme les associations fonctionnent avec des salariés et des bénévoles qui ne sont pas forcément spécialisés, des compromis doivent être trouvés. Pour être sans reproche face à l'administration, des comptes rendus de réunions qui n'ont jamais eu lieu sont rédigés. Même pour les réunions qui ont eu lieu, parfois la date du compte rendu est différente de la date à laquelle la réunion a vraiment eu lieu pour ne pas laisser un délai injustifié correspondant au retard entre la rédaction du compte rendu et son envoi à l'unité sociale. Des documents falsifiés sont aussi ouvertement demandés tel un contrat de location d'une maison dans laquelle l'association agricole est censée siéger même si le contrôleur sait que cette association occupe gratuitement une pièce dans le bâtiment de l'association d'El-Fawares.

Les relations avec l'unité sociale favorisent une sorte d'ancrage local. Accueillant le projet de développement de la femme rurale et de temps en temps la distribution des allocations, ce sont des occasions pour les villageois ayant des démarches à faire avec l'unité sociale de se rendre dans les locaux associatifs, ce qui augmente la visibilité et la présence de ces associations sur la scène locale.

Conclusion

Dans l'introduction de ce chapitre, l'hypothèse formulée était que les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale essayent d'exercer une mainmise sur les associations, tandis que ces dernières tentent de créer un équilibre de forces leur laissant une marge d'autonomie. Ceci semble vérifié par les observations sur le terrain.

Dans un contexte où les organismes d'État sont contraints à des restrictions budgétaires, sont en situation de suremplei et fonctionnent avec une lourdeur administrative imposante, les organismes émanant du Ministère de la Solidarité Sociale ont peu à proposer aux associations. De l'autre côté, les associations ont un cadre plus souple et sont mieux équipées en matériel bureautique.

Dans cette situation, les administrations font jouer les avantages que leur donne la législation en appliquant les textes de loi selon les circonstances, ce qui fait que les relations deviennent nuancées entre le formel et l'informel. De leur côté, les associations ont une grande capacité d'adaptation et cherchent sans cesse des compromis.

Dans un climat de relations interpersonnelles amicales, ces arrangements voient le jour sans beaucoup de tensions. Des échanges financiers et de services ont lieu dans les deux sens et dans lesquels chacune des deux parties tire profit. Pour les associations, les configurations sociales avec les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale les poussent vers une bureaucratisation avec l'image du fonctionnement bureaucratique des organismes d'État qui les surveillent.

Chapitre XIV :

Les autres configurations sociales externes

Si les différents organismes du Ministère de la Solidarité Sociale et l'ONG Care International sont les deux organismes avec qui les associations ont les configurations sociales les plus complexes, d'autres organisations sont aussi présentes dans le paysage institutionnel. Ce chapitre vient compléter ce panorama en évoquant plusieurs autres acteurs institutionnels situés en position d'influence réciproque avec les associations.

Les deux associations de développement de la société locale étudiée ne sont pas les seules à se trouver dans le territoire d'El-Ézab Bahari et aux alentours. La première partie de ce chapitre essaye de situer l'association agricole et celle d'El-Fawares dans le tissu associatif local et de proximité pour mettre en lumière les différents modes de relations avec plusieurs autres associations du même type.

En plus des associations, d'autres types d'organisations de la société civile existent dans le village. Ce sont les coopératives agricoles et les centres ruraux de jeunesse. La deuxième partie de ce chapitre tente d'analyser les relations existantes entre ces différents types d'organisation afin d'essayer de comprendre le sens, s'il y en a un, de cette catégorie d'organisations de la société civile.

Ensuite, il sera question de passer en revue les modes de relations avec plusieurs organismes publics locaux : c'est le cas du Conseil Populaire Local et de l'administration de l'Unité Villageoise, et aussi des organismes publics sectoriels tels que les services de sécurité et l'administration de l'irrigation. Les configurations sociales avec chacun de ces organismes semblent révélatrices d'une meilleure compréhension de certains éléments du fonctionnement des deux associations.

Les rapports avec les bailleurs de fonds, qu'ils soient égyptiens ou internationaux, ne consistent pas seulement à des transactions financières mais aussi donnent lieu à un

système complexe de configurations sociales dans lequel les origines et les modalités de financement des différentes activités sont des sources d'exercice du pouvoir et des éléments d'un jeu d'équilibre joué par et avec les associations. Dans ce chapitre seront évoqués l'exemple de configurations sociales avec le Fonds Social pour le Développement, principal bailleur de fonds national, ainsi que d'autres exemples avec des bailleurs de fonds internationaux.

Le dernier point du chapitre sera consacré au monde de l'entreprise et aux entrepreneurs avec lesquels les deux associations sont amenées à entrer en relation. Ces configurations sociales semblent conditionner l'évolution du fonctionnement des associations en direction des logiques du marché.

XIV. 1. Le tissu associatif local et de proximité

L'insertion de l'association agricole et de celle d'El-Fawares dans un tissu associatif local et de proximité est marquée par plusieurs relations réciproques avec d'autres acteurs associatifs d'El-Ézab Bahari, des unités villageoises voisines et même de districts voisins. Comme hypothèse, je propose de vérifier si la nature de ces relations est différente par rapport à certains critères : éloignement géographique, type de contacts personnels et intérêts communs.

XIV. 1. 1. L'indifférence envers quelques associations

Selon les fonctionnaires de l'unité sociale d'El-Ézab Bahari, cette Unité Villageoise compte 10 associations. Les huit associations autres que les deux étudiées ont des relations différentes avec l'association d'El-Fawares et l'association agricole. Pour la plupart, c'est une totale indifférence. Cette indifférence touche cinq de ces huit associations, qui n'ont d'ailleurs jamais été citées devant moi par leur nom pendant mon séjour. Elles sont méconnues et semblent inintéressantes à connaître de la part des acteurs des deux associations étudiées. L'association de Ézbet-Salem, association polyvalente

dont le siège est sur la route principale du village voisin d'El-Ézab Quebli, en est un exemple.

Parfois mes interlocuteurs parlaient avec mépris de ce qu'ils appellent «les associations qui ne fonctionnent pas». Leur exemple n'est évoqué que pour se flatter de la grande dynamique de l'association dans laquelle l'interlocuteur en question est impliqué. Elles servent à procurer de l'auto-reconnaissance pour les responsables des associations étudiées. Au regard de ces derniers, l'échec social des associations «qui ne fonctionnent pas» est dû à la paresse des membres de leurs conseils d'administration, à la prévalence des intérêts personnels sur les intérêts communs et à l'absence d'une vision de long terme. C'est une manière pour eux de passer un message sur leurs propres associations «qui fonctionnent».

Notons que les associations à l'égard desquelles mes interlocuteurs avaient une attitude d'indifférence ont toutes quelques traits communs. Elles sont relativement éloignées géographiquement et leurs responsables ne figurent pas parmi les personnes fréquentées régulièrement par les responsables des associations étudiées.

XIV. 1. 2. Une association rivale

Une position de rivalité a été constatée envers l'association de développement de la société locale d'El-Nasreya. Rappelons que le siège de celle-ci est à une centaine de mètres de celui de l'association d'El-Fawares et de l'association agricole et son président est connu par ses pairs des deux associations étudiées : ce sont deux caractéristiques contraires à celles des associations envers lesquelles une indifférence a été observée.

La rivalité envers cette association est due à trois raisons. D'abord, l'association d'El-Nasreya possède un jardin d'enfants, en compétition avec celui de l'association d'El-Fawares. Dans ce domaine, la concurrence porte sur la comparaison du nombre d'enfants inscrits et la bonne réputation de chacun de ces deux jardins d'enfants se situant l'un à proximité de l'autre. Il ne s'agit pas ici d'une comparaison objective mais, seulement de

l'importance symbolique d'une telle comparaison pour l'auto-reconnaissance de l'association d'El-Fawares.

Ensuite, l'association d'El-Nasreya possède un atelier de couture comparable à celui de l'association d'El-Fawares. Dans un contexte où les deux ateliers de couture ne connaissant pas de succès, les dirigeants de l'association d'El-Fawares se réjouissent que le leur fonctionne toujours même avec un effectif réduit. De plus, la couturière de l'association d'El-Fawares n'est autre qu'une cousine du président de l'association d'El-Nasreya. Elle avait une expérience d'échec dans l'atelier de couture de l'association présidée par son cousin, avant de se mettre d'accord avec l'association d'El-Fawares pour y poursuivre son métier. La reprise de l'atelier de couture de l'association d'El-Fawares avec cette couturière semble non seulement issue d'une volonté de faire revivre ce projet, mais aussi de montrer que l'association est capable de réussir ce que l'association rivale n'a pas su faire.

La troisième source de rivalité s'explique par le fait que l'association d'El-Nasreya est présidée par un fonctionnaire de l'administration de l'Unité Villageoise et que celle-ci semble être derrière la création de cette association dans une optique de recherche d'un équilibre associatif entre les différentes zones bâties d'El-Ézab Bahari (cf. chapitre VI, page 125 et chapitre VIII, page 168). De plus, ce président d'association a demandé à plusieurs reprises à l'association agricole de se faire accorder un microcrédit pour le compte de sa femme. À chaque fois, sa demande est acceptée après lui avoir montré une hésitation, et ceci pour lui faire découvrir que l'association agricole a une position supérieure à celle d'El-Nasreya au point que lui-même, président de cette association, devient bénéficiaire de l'association agricole d'El-Ézab Bahari.

XIV. 1. 3. Une association « filleule »

L'association d'El-Attarin pour le développement de la société féminine occupe une place de « filleule » par rapport à l'association d'El-Fawares. Il s'agit à la fois des effets des configurations sociofamiliales et des configurations sociales entre hommes et femmes, sujets déjà discutés respectivement dans les chapitres IX et XI (cf. pages 186 et 227).

XIV. 1. 4. Des amitiés associatives

Plusieurs associations ont des relations d'amitié avec les deux associations étudiées. Il s'agit de l'association pour le développement de la femme rurale à Ézbet-Hamed (El-Ézab Quebli), l'association de développement de la société locale d'El-Mataana et de l'association de développement de la société locale d'El-Deir. Dans les trois cas, l'interconnaissance entre les acteurs associatifs qui se sont réunis à diverses occasions a donné naissance à des contacts amicaux au cours desquels des échanges d'expériences et de renseignements peuvent avoir lieu.

Depuis sa création au début de l'année 2005, l'association féminine de Ézbet-Hamed a gardé des relations avec l'association d'El-Fawares. La présidente de cette association est toujours adhérente de l'association d'El-Fawares. À l'initiative des jeunes femmes membres du conseil d'administration de cette association, des demandes de renseignements et de conseils ont lieu auprès de Cheikh Moussa et de Mohandessa Hala sur les idées d'activités envisagées. Lors de l'organisation de réunions de sensibilisation dans le cadre de cette association, une invitation est toujours adressée à l'association d'El-Fawares et à l'association agricole. Dans l'autre sens, les relations sont moins importantes et ceci, vraisemblablement, est dû au fait que l'association féminine de Ézbet-Hamed est d'une petite taille, de l'ordre d'une trentaine d'adhérentes, et son expérience est plus limitée que celle des deux associations étudiées.

Avec l'association d'El-Mataana, les relations se déroulent entre le président de cette association et ceux des deux associations étudiées. Le premier étant l'imam de la mosquée d'El-Nasreya, est un personnage connu par les habitants d'El-Ézab Bahari. De plus, des cousins d'Ostaz Amin sont membres actifs de l'association d'El-Mataana et font le lien, à travers lui, avec l'association d'El-Fawares. À ce niveau, les échanges portent surtout sur des idées et des pistes d'activité en plus des invitations mutuelles lors des différentes occasions de rassemblement.

Avec l'association d'El-Deir, les relations sont plutôt entre fonctionnaires, par exemple, entre Om-Kalsoum, responsable du microcrédit de l'association agricole, et les deux responsables du microcrédit de cette association. Ayant fait connaissance pendant les sessions organisées par le Fonds Social pour le Développement, financeur de ces projets de microcrédit, ces responsables ont gardé les liens dont ils se servent pour échanger leurs expériences et leurs savoir-faire. Quand l'un d'eux se pose une question pratique par rapport à la conduite du projet dans son association, plutôt que de poser la question directement aux personnes de référence du fonds social, il est plus simple et moins compromettant de téléphoner ou même d'aller rendre visite au collègue de l'autre association pour savoir s'il a rencontré un cas similaire et pour avoir son avis là-dessus.

XIV. 1. 5. Des partenariats associatifs

Le dernier type d'interrelations associatives est celui des partenariats avec les associations membres de la fédération des associations de développement agricole du gouvernorat de Quéna dans laquelle l'association d'El-Fawares et l'association agricole d'El-Ézab Bahari sont membres fondateurs. Il s'agit de relations formelles et d'intérêts communs portés par la fédération (cf. chapitre VI, page 135).

XIV. 2. La société civile locale

Les organisations de la société civile ne manquent pas au niveau local : associations, coopératives agricoles et centres de jeunesse. Chacune de ces organisations ne s'occupe que de son secteur d'activité précis. Les relations entre elles sont presque uniquement des relations de nature personnelle avec très peu de rapports institutionnels. L'hypothèse formulée est qu'aucune conscience collective d'une société civile locale n'émerge à El-Ézab Bahari à cause de l'absence d'intérêts communs, mais qu'il existe seulement quelques cas de collaborations ponctuelles.

Il existe deux coopératives agricoles, dites de crédit, à El-Ézab : une pour El-Ézab Bahari et l'autre pour El-Ézab Quebli. De plus, la coopérative de réforme agraire d'El-Mataana

compte des adhérents parmi les agriculteurs d'El-Ézab dont les exploitations sont issues des lois de la réforme agraire. Malgré les possibilités de trouver des intérêts communs autour du développement agricole auquel s'intéressent les deux associations, surtout l'association agricole, aucune démarche institutionnelle n'a vu le jour.

Il faut préciser que toutes ces coopératives sont d'abord des simples fournisseurs d'intrants à des prix négociés et ont une fonction de gestion des recensements des terres agricoles et de l'occupation des sols. Tous les salariés qui y travaillent sont des fonctionnaires d'État du Ministère de l'Agriculture, mis à disposition de ces coopératives. Les conseils d'administration, dont les membres sont des agriculteurs élus par l'assemblée des adhérents, possèdent très peu de marge de manœuvre. Les coopératives fonctionnent comme des antennes locales des administrations agricoles plutôt que comme des organisations de la société civile à part entière³⁷.

Quelques exceptions peuvent être repérées, par exemple j'ai eu l'occasion de voir une association de développement de la société locale dans la ville d'Ésna dont le siège est une pièce de la coopérative agricole se trouvant dans cette ville. En fait, cela n'a pu être possible que parce que le président de l'association n'est autre que le directeur de la coopérative. La pérennité de cet exemple particulier est douteuse au cas où cette personne perdrait une de ses deux fonctions.

Les relations avec la coopérative de crédit d'El-Ézab Bahari ne dépassent pas la tolérance de cette dernière à ce que Mohandessa Hala, qui y travaille en tant que fonctionnaire, soit maintenue officiellement dans son poste tout en sachant qu'elle exerce des activités à plein-temps au sein de l'association d'El-Fawares et de l'association agricole (cf. chapitre VII, page 149).

Même à l'occasion de la demande de la signature du directeur de la coopérative agricole pour attester que le terrain qui sera attribué à l'association agricole pour la construction de son siège n'est pas un terrain agricole et par conséquent peut être considéré comme

³⁷ Le sujet des coopératives agricoles en tant qu'organisations de la société civile est traité longuement dans ma thèse de Master (Yacoub, 2004).

constructible, Mohandessa Hala a préféré que ce soit Ostaz Mahmoud qui fait les démarches. Elle voulait éviter toute gêne possible avec ses collègues de la coopérative.

Avec la coopérative de réforme agraire d'El-Mataana, dont le président est le frère d'Ostaz Amin, les relations personnelles sont établies à travers lui et surtout avec Cheikh Moussa qui est exploitant d'une terre issue de la réforme agraire et à ce titre adhérent à cette coopérative. Aspirant à devenir membre du conseil d'administration de cette coopérative au cours des élections suivantes, Cheikh Moussa avait intérêt à se faire mieux connaître auprès des adhérents de cette coopérative. C'est pourquoi il a tenu à ce que la réunion sur le projet de l'aménagement des canaux d'irrigation (cf. chapitre VII, page 147) soit organisée entre l'association d'El-Fawares, en tant que membre de la fédération des associations travaillant dans le domaine du développement agricole, et la coopérative de réforme agraire d'El-Mataana qui est l'hôte de cette manifestation. En plus de l'intérêt que cette réunion a pour elle-même, elle a servi aussi à Cheikh Moussa comme publicité électorale. Cette collaboration ponctuelle qui a pris une forme institutionnelle ne pourra pourtant pas s'étendre sur le long terme puisqu'elle se limite l'organisation d'une réunion sans être accompagnée d'un projet ultérieur.

En ce qui concerne les centres de jeunesse, aucun lien effectif n'a pu être observé, surtout que les activités des deux organisations villageoises n'ont pas de points communs. Par contre, c'est le président du centre de jeunesse d'El-Ézab Bahari qui avait dénoncé Cheikh Moussa et avec lequel les relations n'ont jamais été rétablies depuis (cf. chapitre VI, page 131).

XIV. 3. Les organismes publics locaux

Que ce soit pour le Conseil Populaire Local, c'est-à-dire les élus locaux, ou l'administration de l'Unité Villageoise Locale, les relations de cordialité et de respect mutuel sont entretenues avec les responsables associatifs. Il arrive parfois, d'un côté comme de l'autre, de demander conseil sur un sujet d'intérêt public. Plusieurs élus du Conseil Populaire sont adhérents à l'association agricole et/ou à celle d'El-Fawares et c'est à travers eux que les liens sont gardés. Au-delà de tout cela existe des liens d'intérêts

récioproques, l'hypothèse étant que les organismes publics locaux ont besoin que les associations jouent correctement les rôles qu'elles se sont données et que les associations ont besoin d'un soutien public.

Les autorités locales n'hésitent pas à se montrer encourageantes pour les associations. Les relations sont tellement détendues que lorsque Ostaz Mahmoud a demandé l'approbation du Conseil Populaire et celle de l'Unité Villageoise sur l'acquisition du terrain pour la construction d'un local pour l'association agricole, on lui a demandé de rédiger sur l'ordinateur de l'association le texte qu'il souhaitait avoir comme réponse à sa demande, en mettant respectivement l'en-tête du Conseil Populaire et l'en-tête de l'Unité Villageoise respectivement, pour qu'il ne reste à chacun des présidents de ces deux autorités qu'à signer.

L'Unité Villageoise se montre flexible devant les demandes concernant les associations. Par exemple, Cheikh Moussa voulait une fois représenter l'association d'El-Fawares dans une réunion de travail au gouvernorat de Fayoum, au centre de l'Égypte. Il s'agissait d'une réunion de plusieurs jours. Afin d'éviter que ces jours d'absence soient décomptés du solde des jours de congé correspondant à son travail au bureau de l'État civil, il s'est arrangé avec le président pour que ce dernier considère ces jours de réunion comme une mission officielle dans laquelle Cheikh Moussa était mandaté par l'Unité Villageoise elle-même pour participer à cette réunion en qualité de président de l'association d'El-Fawares. Cet arrangement lui a permis d'effectuer son séjour à Fayoum comme si c'était une mission voulue par son employeur, même si en réalité ce n'était pas exactement le cas.

Cet exemple illustre le mode de relation qui prévaut, même s'il s'agit d'un cas ponctuel et non pas de relations institutionnelles plus continues. Pourtant, cela indique aussi l'importance qu'accordent ces autorités publiques à ces associations. Rappelons que certaines activités associatives comme le jardin d'enfants, la collecte des eaux usées et l'acheminement de l'eau potable touchent des secteurs auxquels l'administration de l'Unité Villageoise et le Conseil Populaire Local devraient s'intéresser mais pour lesquelles, faute de moyens, elles ne sont pas en mesure de contribuer. La présence

d'associations qui peuvent prendre en charge de telles fonctions sans demander du crédit aux autorités publiques locales constitue un atout non négligeable pour ces dernières.

La présence d'associations actives est aussi un élément important pour que les responsables locaux puissent se vanter du dynamisme de leur territoire. Dans leurs discours, ils ne manquent pas de citer l'exemple des projets des deux associations pour montrer qu'El-Ézab Bahari est en bonne voie. Ils tiennent aussi à ce que l'image de ce qui se passe à l'intérieur des associations soit présentée comme un bon exemple. C'est pourquoi, un jour, en sachant qu'un comité venant du gouvernorat effectuait des visites à l'improviste dans l'Unité Villageoise voisine, les fonctionnaires de l'Unité Villageoise ont tenu à informer les responsables des associations de l'éventualité de recevoir une telle visite et de l'importance que le rapport les concernant soit très favorable.

Le président de l'administration de l'Unité Villageoise m'a dit lors de l'entretien : « L'État ne peut rien faire pour augmenter les revenus des populations. Ce sont les particuliers qui doivent faire des projets pour s'en sortir. Nous pouvons fournir des services et faire des projets d'aménagement et de mise en valeur de nouvelles terres. [...] Les associations ne sont pas toutes actives, mais nous encourageons celles qui sont actives et nous sommes toujours prêts à faciliter le travail pour elles dans la mesure de notre possible ».

XIV. 4. Les organismes publics sectoriels : administration de l'irrigation

Dans le cadre de la préparation du projet d'amélioration du système d'irrigation, un accord avec l'administration de l'irrigation qui représente le Ministère de l'Irrigation au niveau du district d'Ésna, est inévitable. L'hypothèse à vérifier est que ce type de relation est purement contractuel et rigidement réglementé, laissant peu de marge de jeu pour les acteurs concernés.

Ce type d'accord nécessite des démarches de longue durée. Or, les associations sont entrées en relation non officielle avec un ingénieur bien placé de cette administration pour commencer à préparer le projet, tout en laissant les démarches administratives officielles

prendre leur temps entre, d'une part, Care et la fédération des associations, coordinateurs du projet et d'autre part les autorités du Ministère de l'Irrigation.

Un jour, cet ingénieur est venu dans une voiture avec une immatriculation de la fonction publique et avec le logo du Ministère de l'Irrigation, accompagné d'un collègue à lui et avec un chauffeur de son administration, pour rencontrer Cheikh Moussa. Le but de cette visite était d'aller ensemble sur le terrain pour relever quelques mesures afin de préparer une étude de faisabilité et d'estimer les coûts du projet. J'ai eu l'occasion de les accompagner sur le terrain. De retour au siège de l'association, cet ingénieur s'est servi de l'ordinateur pour rédiger son rapport et établir les fichiers de calcul joints en annexes. Ce même jour, ces rapports ont été envoyés par fax au bureau régional de Care pour validation.

Tous les événements de cette journée laissaient croire que c'était une mission officielle d'une équipe provenant de l'administration d'irrigation et travaillant sur un projet commun avec les deux associations. Or, un détail changeait toute la donne : c'était le 1^{er} mai, jour férié en Égypte. En effet, tout ce travail a été réalisé dans un cadre à la marge entre l'officiel et l'officieux. Tolérés par les responsables de cette administration, ces travaux réalisés en privé sont rémunérés en supplément par le futur projet, dans un cadre qui sera par la suite officialisé le jour où le projet se concrétisera et fera l'objet d'une relation contractuelle dans laquelle l'administration de l'irrigation serait un des partenaires.

XIV. 5. La police et les services de sécurité

Les responsables associatifs sont conscients que tout ce qui se passe dans les associations est répertorié par les services locaux de sécurité et la police d'Ésna. Ils pensent que chacun d'eux possède un dossier dans lequel sont marquées toutes ses activités en plus d'un dossier pour l'association qui enregistre les siennes. Sans pouvoir confirmer ni infirmer cette information, l'hypothèse à vérifier est que cette perception du rapport avec les forces de l'ordre conditionne les comportements des différents acteurs et restreint leurs choix.

Ce qui est apparent, c'est qu'il existe des démarches associatives qui ne peuvent être effectuées qu'après une approbation explicite des services de sécurité de la ville d'Ésna. Il s'agit essentiellement de l'autorisation de recevoir la visite de personnalités de nationalité étrangère dans le village, comme celles de Care par exemple. Dans ce cas, la police doit organiser une escorte pour ce visiteur. C'est aussi le cas chaque fois qu'il s'agit aussi de pouvoir accepter un financement provenant d'un organisme étranger.

Aussi, pour me recevoir en tant que chercheur dans son association, Ostaz Mahmoud a demandé que je fournisse une lettre officielle provenant de l'université du Caire, mon organisme employeur, qui précise ma mission afin qu'il puisse en délivrer une photocopie au service de sécurité pour montrer sa bonne volonté. De plus, il a tenu à ce que nous allions tous les deux ensemble donner cette photocopie au service de sécurité, et cela avant même que je commence mon séjour dans le village (cf. chapitre III, page 75).

Ces modalités de relations sont le fruit d'un mélange entre des éléments d'ordre légal, le sentiment d'être surveillé en permanence et surtout un principe de précaution. En tout cas, les responsables associatifs ne semblent pas gênés par ces obligations dont les démarches ne leur semblent pas compliquées : il suffit d'être prévoyant et de prévenir. De plus, il semble à leurs yeux valorisant que les services de sécurité s'intéressent à ce qu'ils font.

XIV. 6. Les bailleurs de fonds nationaux

En plus du programme de développement rural intégré, Chourouk, qui a financé des activités pour l'association d'El-Fawares pendant les années 1990 et a marqué l'évolution de cette association (cf. encadré 2, page 125), l'organisme public devenu actuellement le principal bailleur de fonds national pour les associations est le Fonds Social pour le Développement. Cet organisme a financé les équipements du projet de collecte des eaux usées de l'association d'El-Fawares et le projet de microcrédit de l'association agricole (cf. chapitre VII, page 143). L'hypothèse formulée ici est que ces financements permettent au bailleur de garder un certain pouvoir sur les associations en créant ainsi un lien de subordination.

Étant sous l'autorité du gouvernement égyptien, la collaboration avec ce fonds donne aux associations l'occasion de montrer et de dire qu'elles s'inscrivent dans le cadre des politiques nationales égyptiennes pour le développement du pays. Si toutes les sources de financement avaient été internationales, il y aurait eu un risque de donner une image moins loyale qui aurait pu susciter des doutes, voire de la suspicion, et qui aurait pu nuire à l'image et à la réputation de ces associations et de leurs responsables.

D'autre part, Comme le Fonds Social pour le Développement est un organisme public ne relevant pas de l'autorité du Ministère de la Solidarité Sociale, mais sous la tutelle directe du cabinet du premier ministre, la collaboration avec lui donne l'occasion aux associations d'acquérir une marge de manœuvre plus grande face aux administrations de la Solidarité Sociale. Les activités financées par ce Fonds sont moins susceptibles d'être contrôlées par les fonctionnaires de la Solidarité Sociale, qui sont contraints d'accepter qu'il existe dans les associations une zone qui leur reste obscure, et même qui leur échappe complètement. Ce jeu observé au niveau local n'est qu'une répercussion des tensions qui existent entre le Ministère et le Fonds Social au niveau national.

Autant que par l'importance de son financement, indispensable pour que les associations puissent survivre et mettre en œuvre leurs activités, le Fonds Social représente ainsi deux sources d'autonomie : avec les bailleurs de fonds internationaux, y compris Care, et avec les organismes relevant du Ministère de la Solidarité Sociale.

XIV. 7. Les bailleurs de fonds étrangers

D'autres bailleurs de fonds ont aussi contribué au financement de projets des deux associations : l'agence américaine de développement, l'ambassade américaine au Caire et l'organisation de l'initiative du bassin du Nil. Ces organismes étrangers sont tous entrés en relation avec les associations à travers Care. Plusieurs hypothèses peuvent être formulées à ce sujet : d'un côté, le rôle de Care se voit renforcé, en étant l'organisme sous l'égide duquel les contacts ont eu lieu, d'un autre côté cela permet aux associations de diversifier leurs sources de financement et de ne pas avoir Care comme seul partenaire

international. L'hypothèse formulée au sujet du Fonds Social pour le Développement, à savoir que les financements permettent au bailleur de garder un certain pouvoir sur les associations qui les maintiennent en position de subordination, est aussi valable pour ces financeurs internationaux.

Le financement venant de la part de l'ambassade des États-Unis pour le projet de compostage est mis en avant dans les locaux de l'association agricole par des photos relatant la cérémonie de signature du contrat par l'ambassadeur lui-même. Cet événement constitue un tournant symbolique pour l'association et lui donne l'impression d'avoir obtenu une reconnaissance très forte de la part de décideurs politiques puissants au niveau international.

Dans le fonctionnement de ce projet de compostage, il n'y a aucune trace de contrôle de la part du bailleur de fonds. Le financement comprenait l'achat de matériel et les versements de salaires pendant une période d'un an après laquelle l'ambassade des États-Unis n'assurait plus aucun suivi. Pour le bailleur, le dossier est clos et l'opération est terminée avec succès, la pérennité du projet devenant ainsi de la responsabilité de l'association.

XIV. 8. Les entrepreneurs et les entreprises

À travers les projets de développement agricole, surtout ceux de l'agriculture pour l'exportation et le projet de compostage, les associations entrent en relation avec le monde de l'entrepreneuriat. Ces deux projets ont permis à l'association agricole de se situer en tant qu'acteur d'une agriculture à grande échelle : d'abord en amont comme producteur et fournisseur d'un intrant, le compost, et en aval comme intermédiaire pour l'exportation des produits agricoles de forte valeur ajoutée. Quant à la production agricole elle-même, elle ne fait pas partie de la vocation de l'association, mais c'est une activité réalisée par ses membres.

Ces relations avec les grands exploitants agricoles de la région d'un côté et les exportateurs de produits agricoles de l'autre ont permis à cette association de jouer un rôle dans l'économie locale. Une deuxième étape dans ce sens est prévue dans le cadre du

projet EurepGap (cf. chapitre VII, page 148). De ce fait, l'association peut se positionner comme promoteur de la création de richesses et non pas simplement fournisseur de services sociaux.

C'est aussi une posture d'expertise technique qui se développe dans cette association. L'ingénieur Monsef est le principal intéressé et bénéficiaire de ce rôle. Tout en commercialisant le compost produit sous sa responsabilité, il propose un appui technique aux grands exploitants en essayant de leur vendre son produit accompagné d'un certain savoir-faire dont il est dépositaire. En effet, il a commencé à composer des fiches d'information sur les principales cultures intéressantes pour les grands exploitants. Ces fiches donnent des recommandations mettant en avant les atouts de l'utilisation du compost. Elles sont publiées par l'association pour donner ainsi à ces fiches plus de crédibilité auprès du public cible. Pour Monsef, c'est l'occasion de se créer des possibilités de gagner plus d'argent à travers des travaux d'expertise et pour l'association, c'est une occasion pour faire de la publicité afin d'améliorer les ventes.

Quant à l'association d'El-Fawares, elle ne semble pas concernée par ces relations avec le marché. L'hypothèse formulée à ce sujet est que les configurations sociales avec le monde de l'entreprise conduisent vers un modèle de développement « économique » qui est peu compatible avec le développement fondé sur la fourniture des services sociaux.

La présence de deux associations dans le cas étudié a donné la possibilité que l'une d'entre elles se tourne plus vers les ménages et l'autre plutôt vers les exploitations agricoles. Aucune association des deux ne semble soucier de réconcilier la vocation de fournir des services sociaux avec celle de s'adapter aux règles du marché. Toutefois, cette réconciliation apparaît dans la collaboration entre ces deux associations qui gardent chacune sa spécialisation première.

Conclusion

En absence d'un tissu associatif local étendu, mais aussi à cause des fortes relations existant entre l'association d'El-Fawares et l'association agricole qui agissent ensemble

comme étant une seule entité ou presque, les configurations sociales avec les autres associations d'El-Ézab Bahari et les villages voisins sont variables. Avec l'association d'El-Nasreya, une association trop proche géographiquement et ayant des activités concurrentes, c'est une situation de rivalité qui s'est créée. Avec la majorité des autres associations, on constate une totale indifférence : pas d'intérêts communs, pas d'interconnaissance forte et pas de concurrence non plus. En s'éloignant géographiquement d'El-Ézab Bahari, on se retrouve avec les associations pour lesquelles les configurations sociales correspondent à des relations amicales : des échanges d'idées et de savoir-faire ont lieu, sans risque de rivalité. Dans tous les cas, les relations personnelles et l'interconnaissance entre les responsables conditionnent largement les configurations sociales entre ces associations.

Avec les autres types d'organisations de la société civile, les coopératives agricoles et les centres de jeunesse, l'hypothèse formulée, à savoir qu'aucune conscience collective d'une société civile locale n'émerge, mais qu'il existe seulement quelques cas de collaborations ponctuelles, est à moitié validée. En effet, l'absence d'intérêt commun avec les centres de jeunesse explique en partie l'absence de relations réciproques, mais c'est surtout les rivalités entre personnes qui empêchent une éventuelle collaboration. Avec les coopératives, les intérêts communs autour de l'agriculture et du développement agricole sont nombreux. Toutefois, la marge de manœuvre trop étroite de ces coopératives empêche toute collaboration institutionnelle. Seuls quelques intérêts personnels ponctuels ont donné lieu à des activités en commun mais qui ne s'inscrivent pas dans des démarches de longue durée.

Les activités des associations ont un caractère public. Concernant les configurations sociales avec les organismes publics locaux, c'est-à-dire le Conseil Populaire Local et l'administration de l'Unité Villageoise Locale, l'hypothèse était que les organismes publics locaux ont besoin que les associations jouent correctement les rôles qu'elles se sont donnés et que les associations ont besoin d'un soutien public. Cette hypothèse semble confirmée. Les organismes publics cherchent à ce que les associations continuent à exister et à fournir les services collectifs qu'elles assurent, et qui ne pèsent pas sur le budget

public assez limité. De leur côté, les associations ont besoin d'un climat favorable de la part des autorités administratives.

Par contre, les configurations sociales avec l'administration de l'irrigation, comme exemple d'une administration sectorielle, se sont montrées en très grande partie non contractuelles et informelles : l'hypothèse formulée est complètement invalidée. Ces configurations sociales dans lesquelles les aspects institutionnels et personnels sont confondus donnent lieu à des types de relations mitigées. L'exemple de la préparation du projet concernant l'amélioration des systèmes d'irrigation illustre bien ce mélange entre l'officiel et l'officieux par lequel les associations arrivent à contourner la lourdeur administrative et les fonctionnaires parviennent, eux-aussi, à en tirer intérêt.

Quant aux relations avec les services locaux de sécurité et avec la police, l'hypothèse formulée n'est qu'à moitié validée. En effet, la perception du rôle des forces de l'ordre public dans les associations ne semble pas restreindre la gamme des choix disponibles pour les responsables de celles-ci, mais seulement conditionne leur comportement en les rendant plus vigilants. De plus, le sentiment d'être surveillé est vécu comme une source de valorisation de soi : si les services de sécurité s'intéressent aux activités associatives, cela veut dire que ces dernières sont significatives.

Pour les deux bailleurs de fonds cités dans ce chapitre, le Fonds Social pour le Développement comme bailleur égyptien et l'ambassade des États-Unis comme bailleur étranger, l'hypothèse formulée s'avère invalide. Les configurations sociales avec ces deux organismes n'impliquent pas une subordination de la part des associations envers leurs financeurs. Dans le cas du Fonds Social, c'est même le contraire : les configurations sociales avec ce bailleur sont porteuses d'équilibre envers les organismes relevant du Ministère de la Solidarité Sociale d'une part et envers les bailleurs de fonds étrangers de l'autre. En ce qui concerne l'ambassade des États-Unis, on constate qu'elle se désintéresse du suivi des projets associatifs qu'elle finance. Son rôle de bailleur de fonds ne dépasse guère le transfert monétaire en faveur d'un projet comme celui du compostage, sans vouloir rentrer dans des configurations sociales en termes de relations de pouvoir.

Finalement, les configurations sociales avec le monde de l'entrepreneuriat sont un sujet qui différencie les deux associations étudiées : l'hypothèse formulée semble validée, à savoir que les configurations sociales avec le monde de l'entreprise poussent vers un modèle de développement « économique » qui est peu compatible avec le développement fondé sur la fourniture des services sociaux. Ces configurations sociales orientent l'association agricole vers des logiques marchandes, ce qui correspond au rôle que celle-ci joue dans le développement économique agricole. Quant à l'association d'El-Fawares, le choix de s'orienter vers la fourniture de services sociaux envers les personnes et les ménages implique une certaine indifférence envers le processus du marché, ce qui est lié à la faiblesse des configurations sociales entre cette association et le monde des entreprises.

Conclusion de la quatrième partie

Sans trop tarder avant de passer à la conclusion finale de la thèse, il est nécessaire juste de rappeler les principaux thèmes de la quatrième et dernière partie qui vient de se terminer. Il y était question de placer les associations dans leurs contextes institutionnel et organisationnel.

Dans les trois chapitres de cette quatrième partie, les interrelations avec des partenaires non gouvernementaux comme Care et avec des organismes publics comme les différents échelons du Ministère de la Solidarité Sociale se sont montrés déterminants pour les associations. De même, il a paru que les configurations sociales avec d'autres associations, d'autres organisations de la société civile, des organismes publics ou privés ont chacune une influence plus ou moins forte sur les associations.

Toutefois, ces configurations sociales ne signifient pas qu'il existe un antagonisme entre le secteur public et le secteur associatif en matière de développement. Les interrelations compliquées telles que décrites dans ces chapitres montrent aussi un développement local porté à la fois par les autorités publiques et les organismes ministériels et aussi par les associations et d'autres organisations de la société civile. Cette harmonie plus ou moins présente me paraît être due à un certain pragmatisme et une certaine ouverture des différents partenaires pour arriver à ce que chacun puisse trouver sa place.

Par rapport à la bibliographie consultée à ces sujets, plusieurs ouvrages ont été trouvés et qui traitent des relations institutionnelles qu'entretiennent les associations de développement. Certains retracent l'histoire des relations avec le Ministère des Affaires Sociales, prédécesseur du Ministère de la Solidarité Sociale, comme Sullivan (1994) et Johnson (2004). Plusieurs, se situant à un niveau normatif, partent d'un constat d'échec dans les relations avec l'État et d'un manque de financements aux associations de la part des bailleurs de fonds pour prescrire des recommandations aux différentes parties prenantes. Citons quelques exemples : Kandil et Ben Néfissa (1994), Amin (1996), Zahran (1997), Effendi (1998), et Shukr (1998). Rares sont les études qui se basent sur des

cas concrets et qui analysent les interrelations entre les différents partenaires sans préjugés, comme le fait Kandil (2000b) par exemple.

Conclusion générale

La conclusion de cette recherche répond à la **question principale** posée dans cette thèse (cf. page 17), à savoir comment expliquer le fonctionnement des associations de développement local dans un village égyptien ? Elle répond aussi à une question que se posent les acteurs locaux d'associations qui sont dans une phase de professionnalisation et qui s'interrogent sur l'avenir de leurs organisations et des processus de développement auxquels ils se sont intéressés. Au sujet de la gouvernance et de l'exercice du pouvoir, cette thèse montre comment les décisions que ces acteurs prennent font partie de certains jeux qu'ils ne maîtrisent pas forcément mais auxquels ils s'adaptent.

Pour comprendre le fonctionnement et la gouvernance dans et autour d'une **association de développement local** dans un **village** en Égypte, l'outil d'analyse utilisé, et qui s'est montré pertinent, est celui des configurations sociales distinguées en deux types d'interrelations sociales. Ce sont les configurations sociales existant à l'intérieur de la société locale dans laquelle l'association se trouve et les configurations sociales existant entre l'association et les différentes organisations avec lesquelles elle est en contact.

Les **configurations sociales internes**, sont les éléments qui différencient les personnes impliquées, les distinguent en catégories et qui leur permettent d'exercer une influence les unes sur les autres. Ce sont les configurations socioterritoriales, sociofamiliales, socioéconomiques, entre hommes et femmes, socioreligieuses et sociopolitiques. Quant aux **configurations sociales externes**, ce sont les interrelations avec les différentes organisations telles que Care International, les organismes émanant du Ministère de la Solidarité Sociale, les autres associations, les organisations de la société civile, les organismes publics, les entreprises et les bailleurs de fonds.

Analysés en tant que sources d'influence sur les associations, les éléments de distinction sont abordés en terme de configurations sociales. Ce concept de configurations sociales, puisant sa source dans la sociologie de Norbert Elias, paraît particulièrement adapté à la problématique de cette thèse. Selon cette approche, comprendre les logiques et les

comportements des acteurs revient à analyser ces différents jeux de pouvoir entre les différentes catégories sociales, mais aussi entre l'association et les autres organisations avec lesquelles elle est en lien.

Les **apports conceptuels** de l'utilisation des configurations sociales comme cadre théorique et d'analyse et les **apports méthodologiques** du choix de l'observation participante, complétée par des entretiens et des données quantitatives constituent deux nouveautés dans les recherches sur les organisations rurales égyptiennes. Toutes les recherches retrouvées sur ces organisations utilisaient des enquêtes par questionnaires auprès de responsables et de bénéficiaires de ces organisations pour tester statistiquement des hypothèses sur des éventuelles corrélations entre un grand nombre de variables. Sans mettre en cause la validité de ces recherches, cette thèse a essayé d'introduire une nouvelle approche.

Analyser les associations en termes de configurations sociales tel que cela est réalisé dans cette thèse donne une **vue globale sur ces associations en tant qu'agents de développement et en tant qu'organisations**. Par les configurations sociales, cette étude montre que le rôle de développement des associations est conditionné par plusieurs jeux de pouvoir et de tensions entre les différentes catégories d'acteurs et avec les différents organismes avec lesquels les associations sont en lien. Elles montrent aussi que ces associations sont des organisations composées d'un système complexe d'interrelations et de jeux de pouvoir entre les différentes catégories d'acteurs et avec d'autres organisations de différentes formes.

Ce que ce **concept de configurations sociales** ajoute à l'analyse par rapport à d'autres comme celui de « système » est le fort caractère relationnel. L'approche choisie cherche à focaliser sur les relations, entre les différentes catégories de personnes et entre les organisations plutôt que de considérer seulement les éléments structurels ou fonctionnels en tant que tels. Par exemple, dans cette recherche, ce qui prime ce n'est pas la structure familiale en tant que telle seulement, mais avant tout les interrelations entre les familles élargies du village. De même, ce n'est pas seulement le comportement de tel ou tel organisme qui est important à analyser mais surtout les relations de réciprocité entre les

différents partenaires. Dans ce sens, les configurations sociales semblent mieux rendre compte des réalités relationnelles liées aux associations et au village dans leurs complexités.

Et par rapport à des concepts comme ceux de lien social et de réseaux sociaux, les configurations sociales ont l'avantage de mettre en avant les jeux de pouvoir et les tensions. Par exemple, ce qui est sans doute plus intéressant dans cette thèse ce ne sont pas seulement les relations entre les individus et entre les organisations, mais surtout les influences réciproques dans le cadre de ces relations. Ainsi, les interrelations entre les associations et l'ONG Care sont surtout considérées pour les influences réciproques qu'elles impliquent. De même, ce qui est primordial dans les configurations sociales entre hommes et femmes, ce sont les tensions qu'elles induisent de part et d'autre dans les associations.

D'un point de vue méthodologique, **l'observation participante** a permis de collecter des informations sur ces interrelations complexes dans les situations concrètes dont j'ai été témoin et même auxquelles j'ai pu participer. Aucune autre méthode n'aurait permis d'accéder à des éléments sensibles comme l'épisode du 1^{er} mai (cf. pages 259 et 290), la rédaction des comptes rendus de réunions n'ayant pas eu lieu et la falsification de documents (cf. pages 279) ou la production de documents avec des en-têtes d'organismes publics (cf. pages 288). La confiance établie a pu permettre à un interviewé de ne pas hésiter à dire des propos contre sa propre institution comme l'a fait le membre du comité local du parti (cf. page 114). Ce qui est aussi important, c'est le caractère évolutif de cette démarche qui intègre une part d'induction et de déduction et dans laquelle les hypothèses se reformulent au fur et à mesure (cf. page 66). Ceci a permis de réorienter les investigations vers les pistes prometteuses et vers des éléments plus riches et relativement détaillés.

Les configurations sociales ne sont qu'une manière d'appréhender les phénomènes sociaux multiples et complexes. Par exemple, les configurations socioéconomiques peuvent englober des thèmes comme les secteurs d'activité économique, la pauvreté et le partage des richesses. Les configurations socioterritoriales peuvent englober des thèmes

liés à la géographie naturelle et humaine. De même, plusieurs configurations sociales comme les configurations sociofamiliales, socioreligieuses et entre hommes et femmes, peuvent être révélatrices d'un certain nombre de caractéristiques culturelles de la société locale. De ce fait, dire que les comportements et les logiques des acteurs peuvent être expliqués par les configurations sociales n'est pas un discours réducteur prétendant que seules les configurations sociales sont les facteurs déterminants. Au contraire, c'est en incluant dans leurs cadres un grand nombre de facteurs sous forme d'interrelations sociales que ces configurations sociales semblent former une grille de lecture pertinente.

Cette grille de lecture a été appliquée au couple association/village dans lequel figurent l'association de développement de la société locale d'El-Fawares et l'association de développement de la société agricole d'El-Ézab Bahari, toutes les deux implantées dans le village d'El-Ézab Bahari du district d'Ésna en Haute-Égypte. S'agissant d'une étude de cas, il ne convient pas de prétendre que ce choix est statistiquement représentatif d'un ensemble plus large d'associations ou de villages. Cependant, rappelons qu'El-Ézab Bahari est **un village plutôt ordinaire** de cette région pauvre de l'Égypte. Les **deux associations** sont **particulièrement dynamiques** et ont entrepris plusieurs activités et projets pendant leur temps d'existence, douze ans pour la première et cinq pour la deuxième. Ce dynamisme est un des critères qui ont permis leur sélection pour cette recherche : faire une étude de cas d'associations inactives aurait été inintéressant. De plus, elles ne représentent pas une exception : des recherches antérieures prouvent que les associations dynamiques du milieu rural égyptien sont nombreuses.

Ces associations sont gérées par **une équipe de responsables**. En tête de cette équipe se trouvent trois personnages clés : un président pour chacune et un fonctionnaire qui fait office de directeur de l'association d'El-Fawares. Ce sont les trois personnages qui ont une vue d'ensemble et qui peuvent prendre les grandes décisions. Ils sont secondés par un groupe qui comporte quelques salariés et certains membres des conseils d'administration. Parmi ces derniers, quelques-uns sont spécialisés et assurent des activités précises, par exemple Mohandess Monsef pour le projet de compostage et Abd-El-Kader Osama pour l'agriculture raisonnée. D'autres assurent une permanence dans les locaux de l'association, par exemple Mohandessa Hala. D'autres encore contribuent aux décisions

prises à plusieurs comme le choix parmi les candidates pour l'attribution du microcrédit. L'existence de ce groupe garantit une certaine pérennité pour l'avenir de ces associations au cas où il y aurait besoin de relève ou de renforcement des trois acteurs clés. Quant aux adhérents, c'est-à-dire les membres de l'assemblée générale, ils sont plutôt passifs. Le fait de ne pas être adhérent n'empêche pas d'être bénéficiaire et le fait d'être adhérent n'implique pas forcément une participation à la prise des décisions.

Les différentes configurations sociales présentées dans cette thèse ne sont pas toutes sur un même plan. D'abord, les différents comportements et logiques d'acteurs peuvent parfois être expliqués par l'une ou l'autre de ces configurations sociales et même par plusieurs configurations sociales à la fois. Ensuite, certaines configurations sociales paraissent avoir plus d'importance que d'autres. Les chapitres des troisième et quatrième parties de cette thèse ont considéré ces configurations sociales chacune séparément. L'exercice qui consiste à croiser et confronter ces configurations sociales permet d'apprécier les articulations qui peuvent exister entre elles et la place que chacune occupe par rapport aux autres.

Plusieurs **configurations sociales** sont **liées les unes aux autres** d'une manière plus ou moins forte. Les configurations sociofamiliales et les configurations socioterritoriales sont mutuellement dépendantes : presque chaque famille élargie est basée dans une zone bâtie définie avec laquelle elle devient indissociable. Pour cela, comprendre les logiques territoriales passe aussi par une compréhension des logiques familiales.

Les configurations sociopolitiques sont aussi liées aux configurations sociales avec les organismes publics. Du fait que les associations ont besoin d'entretenir de bonnes relations avec les organismes publics locaux et que ces derniers sont dominés par le parti national démocrate qui est au pouvoir en Égypte, les acteurs associatifs ont peu de choix pour leurs tendances politiques. Mais les engagements politiques ne sont pas nécessaires et les apparences semblent suffire. C'est pourquoi les interrelations apparemment faibles avec les organismes publics peuvent être liées aux configurations sociopolitiques des acteurs qui sont elles aussi peu fortes.

D'autres configurations sociales constituent des dualités d'influence sur les associations. C'est le cas des interrelations avec les deux organismes les plus importants, c'est-à-dire Care et le Ministère de la Solidarité Sociale. D'un côté, Care pousse les associations à se moderniser en s'équipant de technologies nouvelles. De l'autre, les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale garantissent que les associations respectent les procédures de contrôle souvent bureaucratiques du système étatique égyptien. L'équilibre de tension marque les associations à la fois par des traits caractéristiques de la société civile sous l'influence de Care et des traits de caractères public et étatique sous l'influence ministérielle.

Une autre dualité existe entre les configurations socioterritoriales d'un côté et les interrelations avec Care de l'autre. En effet, les configurations socioterritoriales montrent une tendance pour les associations à restreindre leurs activités à un territoire de plus en plus local. Quant à Care, elle donne aux associations des possibilités de s'ouvrir sur un espace plus global et plus large. Au final, l'équilibre de tensions semble donner aux associations l'articulation nécessaire entre le local et le global.

D'autres configurations sociales forment des schémas plus complexes. Par exemple, les configurations sociales entre hommes et femmes sont influencées par plusieurs autres configurations. Des éléments de la culture locale portés par les configurations socioterritoriales, sociofamiliales et socioreligieuses défavorisent la participation des femmes au sein des structures associatives. Les interrelations avec Care et des bailleurs de fonds internationaux poussent les associations à donner aux femmes une place visible et quantifiable, signe de modernité, sans que cela implique nécessairement plus de pouvoir pour ces femmes. Les interrelations avec les bailleurs de fonds nationaux comme le Fonds Social, ainsi qu'avec les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale, favorisent des projets tels que le microcrédit et des ateliers de couture qui visent à donner aux femmes un pouvoir économique en les rendant plus autonomes financièrement. Ainsi, les configurations sociales entre hommes et femmes sont le produit des différentes interactions entre toutes ces configurations sociales citées.

Les configurations socioéconomiques sont aussi dans un schéma complexe. Les interrelations avec les bailleurs de fonds orientent les associations vers des activités destinées aux catégories ayant des revenus plus modestes. C'est le cas des projets de l'eau potable financé par Care, de la collecte des eaux usées et du microcrédit financés par le Fonds Social. Les interrelations avec d'autres bailleurs de fonds poussent les associations vers des activités destinées aux agriculteurs plutôt aisés notamment dans les projets de développement agricole financés par Care. Les flux monétaires qui passent par l'association ont une influence sur les interrelations avec les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale, ces derniers pourraient essayer d'en capter une partie.

L'ensemble des configurations sociales, qu'elles soient dans un schéma complexe, en dualité, en simple lien ou même prises chacune séparément, fournit des éléments de compréhension pour un certain nombre de logiques d'acteurs et des stratégies des associations, notamment les logiques d'adhésion et de recrutement des employés, les logiques de choix des activités, les logiques de choix des bénéficiaires des activités et les logiques des choix des méthodes et des techniques utilisées.

Pour chacune des associations, les **politiques de recrutement des adhérents et des employés** dépendent de plusieurs configurations sociales. Les configurations socioterritoriales et sociofamiliales expliquent en partie la représentation des habitants de chaque zone bâtie et des membres de chaque famille élargie parmi les adhérents des associations. Les configurations entre hommes et femmes, ainsi que les interrelations avec Care et les autres partenaires ont une influence sur la place des femmes dans l'adhésion.

De même, les **logiques selon lesquelles les acteurs décident d'entreprendre un certain projet ou une certaine activité** sont conditionnées par plusieurs configurations sociales. Les configurations socioéconomiques avec la composante agricole d'un côté, et les interrelations avec Care de l'autre, expliquent en grande partie les orientations vers le développement agricole. Les configurations sociales entre hommes et femmes, les configurations socioéconomiques et les interrelations avec les organismes publics y compris ceux du Ministère de la Solidarité Sociale, avec Care et avec les autres bailleurs de fonds expliquent en grande partie l'orientation principale vers le microcrédit avec deux

projets associatifs et un projet étatique gérés dans le même bâtiment des deux associations.

Pour chacune des activités, plusieurs configurations sociales peuvent expliquer **le profil des bénéficiaires**. Les configurations socioterritoriales et sociofamiliales amènent parfois les associations à favoriser une certaine famille élargie ou les habitants d'une zone bâtie. Dans d'autres cas, les configurations sociales poussent les associations à tenter de faire un équilibre entre les familles élargies et entre les zones bâties. Les interrelations avec Care et les bailleurs de fonds d'un côté et les configurations socioéconomiques de l'autre font en sorte que les bénéficiaires soient parmi les aisés ou les plus nécessiteux. De même, les configurations hommes femmes, les configurations socioreligieuses, les interrelations avec les bailleurs de fonds nationaux et internationaux et les interrelations avec Care et avec les organismes publics ont chacune une influence sur la place des femmes comme bénéficiaires.

Finalement, les **logiques des choix des méthodes et des techniques de travail** utilisées dans les associations peuvent aussi en grande partie être expliquées par les différentes configurations sociales. Les interrelations avec Care et avec les bailleurs de fonds orientent vers l'utilisation de certaines technologies que ces organismes jugent utiles et sont prêts à financer. Les interrelations avec les organismes du Ministère de la Solidarité Sociale et avec d'autres organismes publics encouragent l'usage de techniques bureaucratiques semblables à celles employées par les services étatiques.

Dans toutes ces configurations sociales, le **caractère conflictuel** semble **presque inexistant** à part dans un épisode de l'histoire de l'association d'El-Fawares. Ceci nous invite à nous demander sur les raisons de ce climat général de bonnes relations entre les différentes catégories au sein de la société locale et entre les associations et les autres organisations. Il faut chercher l'explication, d'une part, dans l'ensemble des configurations sociales qui sont des jeux de pouvoir dans lesquels tous les partenaires essaient d'assurer le meilleur gain, et d'autre part dans le fait que les responsables et l'équipe qui les secondent essaient d'adapter ces jeux vers un modèle gagnant-gagnant comme meilleur modèle pour la survie et l'évolution des activités associatives.

Les conclusions de cette thèse appellent à **approfondir davantage certains thèmes**, peut-être dans de futures recherches, notamment pour mieux étayer l'analyse de chaque type des configurations sociales à part. Il sera aussi intéressant d'analyser les stratégies d'acteurs individuels, et non pas seulement les stratégies collectives, dans ces différents jeux. Et à un autre niveau, cette thèse invite à réfléchir sur des thèmes comme celui de la gouvernance du développement local. Cette recherche a montré comment les associations jouent ce rôle en assurant des services collectifs demandés par les populations et dont l'État ne se charge pas et auxquelles les entreprises ne s'intéressent point. Il sera intéressant de vérifier si un mouvement similaire se produit dans d'autres endroits et d'y analyser l'interface entre les populations concernées, leurs structures locales, associatives ou étatiques, les organismes nationaux et internationaux, étatiques, ONG et entreprises.

Références bibliographiques

1. ABDEL AAL Mohamed. 1998. Farmers and Cooperatives in the Era of Structural Adjustment. In HOPKINS Nicholas, WESTERGRAAD Kirsten (dir.). *Directions of Change in Rural Egypt*. Le Caire : American University in Cairo Press. p. 279-302.
2. ABDEL HAKIM Tahani, CAMPAGNE Pierre. 1987. Analyse des zones rurales et développement local. *Cahiers de la Recherche Développement*, mars 1987, n° 13. p. 21-28.
3. ABDEL HAKIM Tahani. 2003. *Pluriactivité et agriculture familiale : réalités sociales, questions théoriques et études de cas*. Thèse de Doctorat : Université de Paris X -Nanterre. 422 p.
4. ABDEL-FADIL Mahmoud. 1975. *Development, Income Distribution and Social Change in Rural Egypt 1952-1970*. Cambridge : Cambridge University Press. 157 p.
5. ABDEL-FATTAH Fathi. 1991. *[Le village égyptien]*. Le Caire : General Egyptian Book Organization. 475 p. Assemblage de trois ouvrages publiés par l'auteur en 1968, 1973 et 1974. Document en arabe.
6. ABDEL-SAYED Edris. 1987. *Bayadeya : Culture et développement, évolution socioculturelle d'un village égyptien*. Paris : Publisud. 95 p.
7. ACHMAWI Sayyed. 2001. *[Les paysans et l'autorité à la lumière des mouvements paysans égyptiens (1919-1999) : une étude historique]*. Le Caire : Merit. 268 p. Document en arabe.
8. ACHOUR Samir, SALEM Samia. 2002. *[La présentation et l'analyse statistique en utilisant SPSSWIN]*. Le Caire : Institut de Recherches et d'Études Statistiques. 253 p. Document en arabe.
9. ADAMS Richard H. Jr. 1985. Development and Structural Change in Rural Egypt, 1952 to 1982. *World Development*, vol. 13, n° 6, p. 705-723.
10. ADAMS Richard H. Jr. 1986. Bureaucrats, Peasants and the Dominant Coalition : An Egyptian Case Study. *Journal of Development Studies*, vol. 22 (2), p. 336-354.
11. ADAMS Richard H. Jr. 1986. *Development and Social Change in Rural Egypt*. Syracuse (USA) : Syracuse University Press. 231 p.
12. ADAMS Richard H. Jr. 1993. The Economic and Demographic Determinants of International Migration in Rural Egypt. *The Journal of Development Studies*, vol. 30, n° 1. October 1993, p. 146-167.
13. ALBARELLO Luc. 2004. *Devenir praticien-chercheur : Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale*. Bruxelles : De Boeck. 138 p.
14. ALI Mourad. 1996. *[Le mouvement coopératif en Égypte : L'enjeu et la solution]*. Le Caire : Maison de la coopération. 127 p. Document en arabe.
15. AMBLARD Henri, BERNOUX Philippe et al. 2005. *Les nouvelles approches sociologiques des organisations*. Paris : Seuil. 291 p. Troisième édition augmentée.

16. AMIN Samir (dir.). 1996. *[La société et l'État dans le monde Arabe dans le contexte des nouvelles politiques capitalistes]*. Le Caire : Madbouli. 193 p. Document en arabe.
17. AMIN Samir et al. 1997. *Pouvoirs locaux et décentralisation*. Paris : L'Harmattan. 226 p.
18. AMIN Samir. 1973. *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Minuit. 365 p.
19. AMMAR Hamed. 1987. *[Grandir dans un village égyptien : Silwa]*. Alexandrie : Maison Universitaire des Savoirs. 525 p. Document en arabe. Traduit de l'édition anglaise originale (1954).
20. ANSARI Hameid. 1986. *Egypt : The Stalled Society*. New York : State University of New York Press. 308 p.
21. AQUINO Patrick (d'). 2001. Ni planification locale, ni aménagement de territoire : pour une nouvelle approche de la planification territoriale. *Géographie, Economie, Société*, vol. 3, n° 2, p. 279-299.
22. AQUINO Patrick (d'). 2002. Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante. *L'espace géographique*, n° 1, p. 3-22.
23. ARBORIO Anne-Marie, FOURNIER Pierre. 2005. *L'enquête et ses méthodes : à l'observation directe*. Paris : Nathan. 128 p. (Collection 128)
24. AYDALOT Philippe. 1980. *Dynamique spatiale et développement inégal*. Paris : Économica. 352 p. Deuxième édition.
25. AYEB Habib. 2002. Cinquante ans d'aménagements et de réformes agricoles en Égypte. In BLANC Pierre (dir.). *Du Maghreb au Proche-Orient : les défis de l'agriculture*. Paris : L'Harmattan. p. 145-176.
26. AYROUT Henry (S.J.). 1938. *Mœurs et coutumes des Fellahs*. Paris : Payot. 189 p.
27. BALANDIER Georges. 1986 (1971). *Sens et puissance : les dynamiques sociales*. Paris : PUF. 334 p. Troisième édition.
28. BALLÉ Catherine. 1992 (1990). *Sociologie des organisations*. Paris : PUF. 127 p. Deuxième édition corrigée. (Collection Que sais-je ? n° 2499).
29. Banque Mondiale. 2005. *Renforcer la collaboration entre la Banque mondiale et les organisations de la société civile : enjeux et options*. Washington D.C. : Banque Mondiale. 60 p.
30. Banque Mondiale/World Bank. 1993. *Arab Republic of Egypt : An Agricultural Strategy for the 1990s*. Washington D.C. : World Bank. 124 p.
31. Banque Mondiale/World Bank. 2001. *Egypt : Social and Structural Review*. Washington D.C. : World Bank. 81 p.
32. Banque Mondiale/World Bank. 2006a. *Upper Egypt, Challenges and Priorities for Rural Development*. Washington D.C. : World Bank. 94 p. Policy Note. Report n° 36432-EG.

33. Banque Mondiale/World Bank. 2006b. *World development report 2007 : Development and the Next Generation*. Washington D.C. : World Bank. 317 p.
34. BARANSON Jack. 1967. Development as a Scientific Discipline. *American Journal of Economics and Sociology*, April 1967, vol. 26, n° 2. p. 127-134.
35. BASTIN Ron. 1985. Participant observation in social analysis. In WALKER Robert (dir.). *Applied Qualitative Research*. Hants (R. U.) : Gower. p. 92-100.
36. BEAUDOUX Etienne. 2000. *Accompagner les ruraux dans leurs projets : Orientations méthodologiques à partir de situations en Afrique subsaharienne*. Paris : L'Harmattan. 235 p.
37. BECKER Howard. 2004. Epistémologie de la recherche qualitative. In BLANC Alain, PESSIN Alain (dir.). *L'art du terrain : mélanges offerts à Howard S. Becker*. Paris : Hamattan. p. 59-89. Paru en Anglais dans JESSOR Richard et al. (dir.). 1996. *Essays on ethnography and human development*. Chicago : University of Chicago Press.
38. BEN NÉFISSA Sarah (dir.). 2002. *Pouvoirs et associations dans le monde arabe*. Paris : CNRS. 179 p.
39. BEN NÉFISSA Sarah, ARAFAT Alâ' Aldîn. 2005. *Vote et démocratie dans l'Égypte contemporaine*. Paris : Karthala. 279 p.
40. BEN NÉFISSA Sarah. 1994. Deux formes de regroupements à vocation sociale et caritative en Égypte : les ligues régionales et les associations islamiques. *Cahier du GEMDEV*, n° 21, septembre 1994 (Mutations sociales et articulations des espaces ruraux et urbains), p 161-183.
41. BEN NÉFISSA Sarah. 1995. Associations égyptiennes : une libéralisation sous contrôle. *Monde Arabe : Maghreb – Machrek*, n° 150, octobre-décembre 1995, p. 40-56.
42. BEN NÉFISSA Sarah. 2004. Citoyenneté morale en Égypte : Une association entre État et Frères Musulmans. In BEN NÉFISSA Sarah et al. (dir.). *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris : Karthala. p. 213-270.
43. BEN NÉFISSA Sarah. 2005. Les assemblées d'arbitrage en Égypte : entre domination politique et domination sociale. *Égypte/Monde Arabe*, série 3, n° 1, p. 55-71.
44. BENKO Georges. 1995. Les théories du développement local. *Problèmes économiques*, n° 2440, p. 22-27.
45. BERGER Peter L., NEUHAUS Richard J. 1996. *To Empower People : From State to Civil Society*. Washington D.C. : AEI Press. 223 p.
46. BERNARD Amanda, HELMICH Henny, LEHNING Percy (dir.). 1998. *La société civile et le développement international*. Paris : OCDE. 162 p.
47. BERNOT Lucien, BLANCART René. 1995 (1953). *Nouvelle : un village français*. Paris : Archives Contemporaines. 447 p.

48. BERNOUX Philippe. 1999. *La sociologie des organisations : initiation théorique suivie de douze cas pratiques*. Paris : Seuil. 382 p. Cinquième édition. (Points Essais n° 180)
49. BERNOUX Philippe. 2006. Sociologie des organisations. In DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert (dir.). *Sociologie contemporaine*. Paris : Vigot. p. 501-522. Troisième édition revue et augmentée.
50. BERQUE Jacques. 1957. *Histoire sociale d'un village égyptien au XXème siècle*. Paris : Mouton. 87 p.
51. BIANCHI Robert. 1989. *Unruly Corporatism : Associational life in Twentieth-Century Egypt*. New York : Oxford University Press. 268 p.
52. BIERSCHENK Thomas, CHAVEAU Jean-Pierre, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (dir.). 2000. *Courtiers en développement : les villages africains en quête de projets*. Paris : Karthala. 328 p.
53. BLACKMAN Winfred. 1968 (1927). *The Fellâhîn of Upper Egypt : Their Religious, Social and Industrial Life, with Special Reference to Survivals from Ancient Times*. London : Frank Cass. 331 p.
54. BLANC-PAMARD Chantal et al. (dir.). 1984. *Le développement rural en questions : paysages, espaces ruraux, systèmes agraires*. Paris : ORSTOM. 505 p.
55. BLUNDO Giorgio, OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre (dir.). 2003. *Pratiques de la description*. Paris : EHESS. 223 p.
56. BODIGUEL Maryvonne. 1968. Trois sociétés rurales : trois processus de changement. *Revue Française de Sociologie*, vol. 9, n° 4, octobre-décembre 1968, p 497-521.
57. BOGDAN Robert, TAYLOR Steven. 1975. *Introduction to qualitative research methods : a phenomenological approach to the social sciences*. New York : John Wiley & Sons. 266 p.
58. BOISTEL Philippe. 2000. *La citoyenneté : une responsabilité des villes ? Une approche par la communication* [en ligne] Communication à la quatrième rencontre Ville-Management, Université Nancy 2. 19 p. Disponible sur : <http://www.univ-nancy2.fr/VILLE-MANAGEMENT/com/Boistel.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
59. BOSSUET Luc. 2000. *Sociabilité et citoyennetés en milieu rural : analyse dans le cadre de trois communes de Midi-Pyrénées, révélatrices des dynamiques sociales des campagnes d'aujourd'hui*. Thèse de Doctorat : Université de Paris X — Nanterre. 345 p.
60. BOUDON Raymon. 1992. Grandeur et décadence des sciences du développement : une étude de sociologie de la connaissance. *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, (La sociologie du développement : bilan et perspectives), p. 253-274.
61. BOURDIEU Pierre. 1980. Le capital social : Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales* [en ligne], n° 31, p. 2-3. Disponible sur : http://www.persee.fr/showPage.do?urn=arss_0335-5322_1980_num_31_1_2069. (Consulté en décembre 2007).

62. BOUTINET Jean-Pierre. 1993. *Anthropologie du projet*. Paris : PUF. 312 p. Troisième édition.
63. BRAMANTI Alberto. 1999. De l'espace au territoire : Développement relationnel et compétitivité territoriale. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 633-658.
64. BRINKERHOFF Derik et al. 2002. *The Impact of APRP (Agricultural Policy Reform Program) on the Roles of the Public and Private Sectors in Egyptian Agriculture*. Le Caire : Abt Associates. 66 p.
65. BROWN Leslie H. 1997. Organizations for the 21st Century? Co-operatives and "New" Forms of Organization. *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 22, n° 1, winter 1997, p. 65-93.
66. BROWN Nathan. 1990. *Peasants Politics in Modern Egypt : The Struggle Against the State*. New Haven : Yale University Press. 280 p.
67. BROWN Nathan. The Ignorance and Inscrutability of the Egyptian Peasantry. In KAZEMI Farhard, WATERBURY John (dir.). 1991. *Peasants and Politics in the Modern Middle East*. Miami : Florida International University Press. p. 203-221.
68. BUSH Ray (dir.). 2002. *Counter-Revolution in Egypt's Countryside : Land and Farmers in the Era of Economic Reform*. London : Zed Books. 239 p.
69. BUSH Ray. 1998. Facing Structural Adjustment : Strategies of Peasants, the State and the International Financial Institutions. In HOPKINS Nicholas, WESTERGRAAD Kirsten (dir.). *Directions of Change in Rural Egypt*. Le Caire : American University in Cairo Press. p. 88-107.
70. BUSH Ray. 2004. *Civil Society and the Uncivil State : Land Tenure Reform in Egypt and the Crisis of Rural Livelihoods*. Genève : UNRISD. 27 p. Civil Society and Social Movements Programme Paper Number 9.
71. CAMPAGNE Pierre. 1994. Agriculture et développement local : quelques questions économiques. In DUCHÉ Geneviève. (dir.). *Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz* [en ligne]. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p. 55-65 (Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 3). Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c03/CI940557.pdf> (Consulté en décembre 2007).
72. CAMPAGNE Pierre. 2001. Institutionnalisation et pérennité du développement local. In DEFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.). *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*. Paris : Aube. p. 71-80.
73. CARDOSO Fernando Henrique. 1969. *Sociologie du développement en Amérique latine*. Paris : Anthropos. 261 p.
74. CERNEA Michael et al. 1998. *La dimension humaine dans les projets de développement : Les variables sociologiques et culturelles*. Paris : Karthala. 586 p.
75. CERNEA Michael. 1991. *Putting People First : Sociological Variables in Rural Development*. Oxford : Oxford University Press. 575 p. Second edition.

76. CHAZEL François. 1983. Pouvoir, structure et domination. *Revue Française de Sociologie*, vol. 24, n° 3, juillet-septembre 1983, p. 369-393.
77. CHEVALIER Bernard. 1999. *Planification par projet et organisation territoriale*. Paris : Harmattan. 189 p.
78. CHEVALIER Sophie, PRIVAT Jean-Marie (dir.). 2004. *Norbert Elias et l'anthropologie*. Paris : CNRS. 260 p.
79. COENEN-HUTHER Jacques. 1995. *Observation participante et théorie sociologique*. Paris : Harmattan. 191 p.
80. COHEN Jean, ARATO Andrew. 1994. *Civil Society and Political Theory*. Cambridge : MIT press. 771 p.
81. COLEMAN James. 1990. *Foundations of Social Theory*. Cambridge : Harvard University Press. 993 p.
82. COMMANDER Simon. 1987. *The State & Agricultural Development in Egypt since 1973*. London : Overseas Development Institute. 319 p.
83. COULT Lyman H. Jr. 1958. *An Annotated Research Bibliography of Studies in Arabic, English and French of the Fellaḥ of the Egyptian Nile (1798-1955)*. Coral Gables (USA) : University of Miami Press. 144 p.
84. COURLET Claude. 1999. Territoire et Développement. *Revue d'économie régionale et urbaine*, n° 3, p. 533-546.
85. CRITCHFIELD Richard. 1978. *Shahhat : An Egyptian*. Syracuse (USA) : Syracuse University Press. 233.
86. CROPPENSTEDT André. 2006. *Household Income Structure and Determinants in Rural Egypt*. Rome : FAO. 22 p. ESA Working Paper n° 06-02.
87. CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard. 1977. *L'acteur et le système*. Paris : Seuil. 437 p.
88. D'HONT Olivier. 2005. *Techniques et savoirs des communautés rurales : approche ethnographique du développement*. Paris : Karthala. 378 p.
89. DATT Gaurav, JOLIFFE Dean, SHARMA Manohar. 1998. *A Profile of Poverty in Egypt : 1997*. Washington D.C. : International Food Policy Research Institute. 102 p.
90. DÉCHAUX Jean-Hugues. 1995. Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias. *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 99, p. 293-313.
91. DELZESCAUX Sabine. 2001. *Norbert Elias : une sociologie des processus*. Paris : Harmattan. 319 p.
92. DOPSON Sue. 2003. Applying an Eliasian Approach to Organizational Analysis. In DUNNING Eric, MENNELL Stephen (dir.). *Norbert Elias*. London : Sage. Vol. IV. p. 27-46.
93. DUBET François. 1994. *Sociologie de l'expérience*. Paris : Seuil. 272 p.

94. DUCHASTEL Jules. 2002. *La citoyenneté dans les sociétés contemporaines : Entre mondialisation des marchés et revendications démocratiques* [en ligne]. Communication du colloque « Reconnaissance et citoyenneté » organisé dans le cadre du 70^{ème} Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS). Université Laval de Québec, 16 mai 2002. 13 p. Disponible sur : <https://depot.erudit.org/retrieve/769/000223pp.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
95. DURUFLE Gilles et al. 1988. *Les effets sociaux et économiques des projets de développement rural : manuel d'évaluation*. Paris : La documentation française. 201 p.
96. EFFENDI Atteya. 1998. [*Les ONG et le développement : Repenser pour un rôle plus efficace*]. Le Caire : s.n. 175 p. Document en arabe.
97. EL MOUELHY Ibrahim. 1954. *Le paysan d'Égypte à travers l'histoire*. Le Caire : La Patrie. 122 p.
98. EL-CHARKAWY Ahmed. 1993. [*Le rôle des organisations sociales dans la planification et la réalisation des programmes de développement rural*]. Thèse de Master of Science : Faculté d'Agronomie de l'Université Aïn Shams. 108 p. Document en arabe.
99. EL-HELBAWY Hicham. 1998. [*Le rôle des ONG dans le développement rural*]. Thèse de Doctorat : Faculté d'Agronomie de l'Université Aïn Shams. 286 p. Document en arabe.
100. ELIAS Norbert. 1991. *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris : Aube. 223 p.
101. ELIAS Norbert. 1993. *Engagement et distanciation*. Paris : Fayard. 258 p.
102. ELIAS Norbert. 1997. Towards a Theory of Social Processes : a translation. *The British Journal of Sociology*, vol. 48, n° 3, September 1997, p. 355-383.
103. ELIAS Norbert. SCOTSON John. 1994. *The established and the outsiders : a sociological enquiry into community problems*. London : Sage. 199 p. Second edition.
104. EL-LAITHY Heba, LOKSHIN Michael, BENERJI Arup. 2003. *Poverty and Economic Growth in Egypt : 1995-2000*. Washington D.C. : World Bank. 28 p. Policy Research Working Paper 3068.
105. EL-NAWAWY Amin et al. 2004. Integrated Waste Management for Rural Development in Egypt. *Journal of Environmental Science and Health*, vol. A39, n° 2, p. 341-349.
106. EL-ZOGHBY Salah et al. (dir.). 1995. [*Les changements institutionnels nécessaires au soutien du développement sociétal du milieu rural en Égypte : Le système économique*]. Le Caire : Académie de la Recherche Scientifique. Plusieurs volumes. Documents en arabe.
107. EZZ-EDDINE Nahed. 2001. [*L'évolution de la société civile en Égypte*] [en ligne]. Le Caire : Center for Political and Strategic Studies CPSS. Document en arabe. Disponible sur : <http://acpss.ahram.org/ahram/2001/1/1/YOUN6.HTM>. (Consulté en décembre 2007).

108. FANCHETTE Sylvie. 1990. Du rural à l'urbain : cartographie de la densification. *Égypte/Monde Arabe*, n° 1, p. 55-67.
109. FERRIÉ Jean-Noël. 2004. *La démocratisation limitée en Afrique du Nord : De la « société civile » à la participation politique* [en ligne]. Le Caire : Centre d'Études et de Documentation Économiques, Juridiques et Sociales CEDEJ. Études et documents n° 7. Disponible sur : <http://www.cedej.org.eg/IMG/pdf/artjnf2.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
110. FERRIÉ Jean-Noël. 2004. *Le régime de la civilité en Égypte : public et réislamisation*. Paris : CNRS. 181 p.
111. FLETCHER Lehman (dir.). 1996. *Egypt's Agriculture in a Reform Era*. Ames (USA) : Iowa State University Press. 356 p.
112. Fondation Plankt pour les études coopératives. 1989. [Étude sur la création d'un contexte convenable pour le développement du mouvement coopératif en Égypte]. In RACHAD Mohamed. 1992. *[Crise du secteur coopératif en Égypte : problèmes et solutions]*. Le Caire : Maison de la coopération. p. 481-502. Document en arabe.
113. FOUAD Vivianne et al. 2004. De l'inertie au mouvement : étude du conflit autour de la loi relative aux associations. In BEN NÉFISSA et al. (dir.). *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris : Karthala. p. 143-165.
114. FRIEDBERG Erhard. 1993. *Le pouvoir et la règle : dynamiques de l'action organisée*. Paris : Seuil. 405 p.
115. FRIEDBERG Erhard. 2001. Faire son métier de sociologue, surtout dans l'intervention. In VRANCKEN Didier, KUTY Olgierd (dir.). *La sociologie et l'intervention : enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck. p. 111-130.
116. GAMEI Mohamed. 1987. *[L'analyse exhaustive des causes du sous-développement du village égyptien]*. Le Caire : Académie de la Recherche Scientifique. 1176 p. Document en arabe.
117. GARTELL John. 1981. Inequality Within Rural Communities of India. *American Sociological Review*, vol. 46, n° 6, décembre 1981, p. 768-782.
118. GREFFE Xavier. 2002. *Le développement local*. Paris : Aube. 199 p.
119. GUICHAOUA André, MAJERES Jean. 1982. Usages de la sociologie dans les organismes de la coopération et du développement. In GOUSSAULT Yves, *Sociologie du développement*. Paris : PUF. N° spécial de la Revue Tiers-Monde, tome 23, n° 90, avril-juin 1982.
120. GUICHAOUA André. 1992. Crises et stratégies disciplinaires des sciences sociales du développement. *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, (La sociologie du développement : bilan et perspectives), p. 107-138.
121. GUICHAOUA André. 2006. Sociologie du développement. In DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert (dir.). *Sociologie contemporaine*. Paris : Vigot. p. 523-541. Troisième édition revue et augmentée.
122. *[Guide pour connaître un village]*. 1961. Sirs Al-Layyân (Égypte) : Centre de Développement Social du Monde Arabe. 95 p. Document en arabe.

123. GUMUCHIAN Hervé, PECQUEUR Bernard (dir.). 2007. *La ressource territoriale*. Paris : Économica. 252 p.
124. HADDAD Lawrence, AHMED Akhter. 2003. Chronic and Transitory Poverty : Evidence from Egypt, 1997 – 99. *World Development*, vol. 31, n° 1, p. 71 – 85
125. HANDOUSSA Heba. 1997. *Economic transition in the Middle East ; global challenges and adjustment strategies*. Le Caire : American University in Cairo Press. 275 p.
126. HANSEN Bent. 1975. Arab Socialism in Egypt. *World Development*, vol. 3, n° 4, April 1975, p. 201-211.
127. HARIK Iliya, SULLIVAN Denis. 1992. *Privatization and liberalization in the Middle East*. Bloomington (USA) : Indiana University Press. 242 p.
128. HARIK Iliya. 1974. *The Political Mobilization of Peasants : A Study of an Egyptian Community*. Bloomington (USA) : Indiana University Press. 309 p.
129. HASSAINYA Jemaiel, ALLAYA Mahmoud. 1981. *Égypte : le secteur agricole et ses perspectives à l'horizon 1990*. Bruxelles : Commission européenne. 123 p.
130. HASSAN Ahmed. 2000. *[Les groupes politiques islamiques et la société civile : étude des stratégies de l'hégémonie politique et sociale et de l'infiltration intellectuelle]*. Le Caire : Thakafia. 250 p. Document en arabe.
131. HATZFELD Hélène, SPIEGELSTEIN Jackie. 2000. *Méthodologie de l'observation sociale : comprendre, évaluer, agir*. Paris : Dunod. 188 p.
132. HAUBERT Maxime. 1992. *État et société dans le Tiers-Monde : de la modernisation à la démocratisation ?* Paris : Sorbonne. 367 p.
133. HAUBERT Maxime. 1993. Sociologie du développement : quelle sociologie et quel développement ? In GEMDEV. *État des savoirs sur le développement, trois décennies de sciences sociales en langue française*. Paris : Karthala. p. 177-184.
134. HEINICH Nathalie. 1997. *La sociologie de Norbert Elias*. Paris : Découverte. 123 p.
135. HENEIN Nessim Henry. 2001 (1988). *Mârî Girgis : village de Haute-Égypte*. Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale. 457 p. Deuxième édition.
136. HENSLIN James (dir.). 2005 (1972). *Down to Earth Sociology : Introductory Readings*. New York : Free Press. 590 p. Thirteenth edition.
137. HERBERT-CHESHIRE Lynda. 2000. Contemporary strategies for rural community development in Australia : a governmentality perspective. *Journal of rural studies*, April 2000, vol. 16, n° 2, p. 203-215.
138. HERVIEU Bertrand, VIARD Jean. 2001. *L'archipel paysan : la fin de la république agricole*. La Tour-d'Aigues : Aube. 110 p.
139. HERVIEU Bertrand, VIARD Jean. 2005. *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. La Tour d'Aigues : Aube. 153 p.

140. HERVIEU-LÉGER Danièle, HERVIEU Bertrand. 2005. *Le retour à la nature « Au fond de la forêt... l'État » précédé de Les néoruraux, trente ans après*. La Tour d'Aigues : Aube. 234 p.
141. HIVERNEL Jaques. 1996. *Balât : étude ethnologique d'une communauté rurale*. Le Caire : Institut Français d'Archéologie Orientale. 204 p.
142. HOPKINS Nicholas. 1987. *Agrarian Transformation in Egypt*. Boulder (USA) : Westview. 215 p.
143. HOPKINS Nicolas. (dir.). 2003. *Upper Egypt : Life Along the Nile*. Højbjerg (Danemark) : Moesgård Museum. 173 p.
144. HOPWOOD Derek. 1982. *Egypt : Politics and Society 1945-1981*. London : George Allen & Unwin. 194 p.
145. HOUÉ Paul. 1987. Démarches de développement local en milieu rural : l'expérience du Mené (France) 1965-1986. *Cahiers de la Recherche Développement*, mars 1987, n° 13, p. 30-37.
146. HULME David, TURNER Mark. 1990. *Sociology and Development : Theories, Policies and Practices*. London : Harvester Wheatsheaf. 251 p.
147. JOHNSON Amy, JOHNSON Amanda. 2006. Re-Evaluating Egyptian History : A Critical Re-Examination of Rural Development Policy, 1940 – 2000. *Middle Eastern Studies*, vol. 42, n° 1, January 2006. p. 21 – 47
148. JOHNSON Amy. 2004. *Reconstructing Rural Egypt : Ahmed Hussein and the History of Egyptian Development*. Le Caire : American University in Cairo Press. 304 p.
149. JOLLIVET Marcel (dir.). 1974. *Les collectivités rurales françaises Tome II : Sociétés paysannes ou lutte de classes au village ? Problèmes méthodologiques et théoriques de l'étude locale en sociologie rurale*. Paris : Armand Colin. 266 p.
150. JOLLIVET Marcel, MENDRAS Henri (dir.). 1971. *Les collectivités rurales françaises Tome I : Étude comparative de changement social*. Paris : Armand Colin. 222 p.
151. JOLLIVET Marcel. La «vocation actuelle» de la sociologie rurale. *Ruralia* [en ligne], 1997-01. Disponible sur : <http://ruralia.revues.org/document6.html>. (Consulté en décembre 2007).
152. JONNERT Philippe. 2000. *De l'intention au projet*. Bruxelles : De Boeck. 143 p. Troisième édition.
153. JOUVE Anne-Marie (dir.). 2001. *Terres méditerranéennes : le morcellement, richesse ou danger ?* Paris : Karthala. 264 p.
154. KANDIL Amani, BEN NÉFISSA Sarah. 1994. *[Les associations en Égypte]*. Le Caire : Center for Political and Strategic Studies CPSS. 924 p. Document en arabe.
155. KANDIL Amani. 1995. *Civil Society in the Arab World*. Washington D.C. : CIVICUS. 139 p.

156. KANDIL Amani. 1998. *[Le travail civique et le changement social : Les organisations féminines, de plaidoyer et d'idéologie en Égypte]*. Le Caire : Center for Political and Strategic Studies CPSS. 208 p. Document en arabe.
157. KANDIL Amani. 1999. *The Operating Environment for Civil Society in Egypt* [en ligne]. Care International. 12 p. Disponible sur : <http://www.careinternational.org.uk/download.php?id=20>. (Consulté en décembre 2007).
158. KANDIL Amani. 2000a. *[La société civile en Égypte à l'aube d'un nouveau millénaire]*. Le Caire : Center for Political and Strategic Studies CPSS. 212 p. Document en arabe.
159. KANDIL Amani. 2000b. *[Étude comparative des rôles des organisations civiques dans le développement rural : l'Égypte et le Liban]*. Le Caire : Dar El-Sakafa. 90 p. Document en arabe.
160. KHERDJEMIL Boukhalfa, PANHUYS Henry et al. 1998. *Territoires et dynamiques économiques : au-delà de la pensée unique*. Paris : Harmattan. 228 p.
161. KHOURI Nicole. 1982. La production sociologique dans l'Égypte actuelle. In GOUSSAULT Yves (dir.). *Sociologie du développement*. Paris : PUF. N° spécial de la Revue Tiers-Monde, tome 23, n° 90, avril-juin 1982.
162. *[La loi n° 84 de 2002 sur les associations et les fondations civiques et sa charte exécutive]*. 2003. Le Caire : Alamiria. 220 p. Troisième édition. Document en arabe.
163. LARSON Barbara. 1991. Women's Work and Status in Rural Egypt. *National Women's Studies Association Journal*, vol 3, n° 1, winter 1991, p. 38-52.
164. LAVERGNE Marc, DUVIGNEAU Guy. Monde arabe : le retour du local. *Peuples méditerranéens*, n° 72-73, juillet-décembre 1995, p. 5-30.
165. LAYDER Derek. 2003. Social Reality as Figuration: A Critique to Elias's Conception of Sociological Analysis. In DUNNING Eric, MENNELL Stephen (dir.). *Norbert Elias*. London : Sage. Vol. IV. p. 305-326.
166. LAZAREF Grigori, ARAB Mouloud. 2002. *Développement local et communautés rurales : approches et instruments pour une dynamique de concertation*. Paris : Karthala. 366 p.
167. LESSAILLY-JACOB Véronique. 1989. *Tomas et Affia : villages regroupés en Nouvelle Nubie (Égypte)*. Paris : EHESS. 35 p.
168. LEVICKI Cyril. 2000. *Stratégie en action*. Paris : Échos. 267 p.
169. LOINGER Guy, NÉMERY Jean-Claude (dir.). 1997. *Construire la dynamique des territoires : acteurs, institutions, citoyenneté active*. Paris : Harmattan. 287 p.
170. LOMBARD Jacques. 1992. Une sociologie à la recherche de son identité : esquisse d'un bilan. *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, La sociologie du développement : bilan et perspectives, p. 87-106.
171. LOUCHE Claude. 1994. *Individu et organisation : Textes de base en sciences sociales*. Neuchâtel : Delachaux et Niestlé. 250 p.

172. LOVE Alexander. 1991. *Coopération pour le développement*. Paris : OCDE. 290 p.
173. LOYAL Steven, QUILLEY Stephen (dir.). 2004. *The sociology of Norbert Elias*. Cambridge : University Press. 289 p.
174. MARIE Alain. 2005. *La coopération décentralisée et ses paradoxes : dérives bureaucratiques et notabiliaires du développement local en Afrique*. Paris : Karthala. 229 p.
175. MC DONELL Ida, SOLIGNAC LECOMPTE Henri-Bernard. 2002. La société civile et le développement. In BARGA DE MACEDO Jorge, FOY Colm, OMAN Charles (dir.). *Retour sur le développement*. Paris : OCDE. p. 207-229.
176. MCKEON Nora, WATTS Michael. WOLFORD Wendy. 2004. *Peasant Associations in Theory and Practice*. Genève : UNRISD. 59 p.
177. MEISTER Albert. 1977. *La participation pour le développement*. Paris : Ouvrières. 176 p.
178. MÉNARD Claude. 1993. *L'économie des organisations*. Paris : Découverte. 127 p.
179. MENDRAS Henri. 1992. *La fin des paysans : suivi d'une réflexion sur la fin des paysans ; Vingt ans après*. Arles : Actes Sud. 436 p.
180. MENJIN Jacqueline. 1985. Les modèles de développement local. *Éducation Permanente*, mars 1985, n° 77, p. 117-125.
181. MENJIN Jacqueline. 1987. Problématique du développement rural. *Cahiers de la Recherche Développement*, mars 1987, n° 13, p. 49-53.
182. MENJIN Jacqueline. 1991. Les associations face à la décentralisation. *Économie Rurale*, mars-juin 1991, n° 202-203, p. 107-109.
183. MENJIN Jacqueline. 1997. Vers une organisation des associations en milieu rural : un exemple, le CELAVAR. *Économie Rurale*, mars-avril 1997, n° 238, p. 37-39.
184. MERCOIRET Marie Rose et al. 1994. *Développement participatif, durabilité et environnement*. Rome : FAO. 60 p.
185. MINGUET Guy. 2001. Taxonomie de modèles sociologiques d'intervention. In VRANCKEN Didier, KUTY Olgierd (dir.). *La sociologie et l'intervention : enjeux et perspectives*. Bruxelles : De Boeck. p. 19-67.
186. MOHAMED Hanane. 2003. [Les organisations rurales et leur rôle dans le développement du milieu rural égyptien dans un contexte de politique économique libérale]. Thèse de Doctorat : Université Aïn Shams. Document en arabe.
187. MOHARAM Ibrahim. 1994. [Le développement rural : Le concept et les règles du jeu : L'expérience égyptienne]. Le Caire : Freidrich-Naumann-Stiftung 304 p. Document en arabe.
188. MORIN Edgar. 1967. *Commune en France : la métamorphose de Plodemet*. Paris : Fayard. 287 p.
189. MORIN Edgar. 1977. Le développement de la crise du développement. In MENDES Candido (dir.). *Le mythe du développement*. Paris : Seuil. p. 241-260.

190. MORIS Jon, COPESTAKE James. 1993. *Qualitative Enquiry for Rural Development*. London : Intermediate Technology Publications. 117 p.
191. MOUZELIS Nicos. 2003. On Figural Sociology. In DUNNING Eric, MENNELL Stephen (dir.). *Norbert Elias*. London : Sage. Vol. IV. p. 369-381.
192. NAHAVANDI Firouzeh. 2000. *Globalisation et néo-libéralisme dans le Tiers-Monde*. Paris : Harmattan. 237 p.
193. NASR Amir. 1995. *[Rôle des coopératives agricoles des terres mises en valeur dans le développement rural : Étude de terrain dans les gouvernorats d'Alexandrie et de Beheira]*. Thèse de Master of Science : Faculté d'Agronomie de l'Université d'Alexandrie. 162 p. Document en arabe.
194. NAWAR Mohamed. 2003. Governance and institutions for sustainable rural development. In CAMPAGNE Pierre et al. (dir.). *Nouvelles stratégies pour un développement rural durable dans les pays méditerranéens* [en ligne]. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p.97-100 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens ; n. 54). Séminaire International Méditerranéen du CIHEAM sur les Nouvelles Stratégies pour un Développement Rural Durable dans les Pays Méditerranéens, 2000, Marrakech. Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a54/04400022.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
195. NAWAR Mohamed. 2006. Rural development policies in Egypt : Historical Background and Evolution of the Institutional Framework. In CHASSANY Jean-Paul, PELLISSIER Jean-Paul (dir.). *Politiques de développement rural durable en Méditerranée dans le cadre de la politique de voisinage de l'Union Européenne* [en ligne]. Montpellier : CIHEAM-IAMM. p. 45-54. (Options Méditerranéennes : Série A, Séminaires Méditerranéens, n° 71). Séminaire sur les Politiques de Développement Rural Durable en Méditerranée dans le Cadre de la Politique de Voisinage de l'Union Européenne, 2006, Le Caire. Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/a71/06400056.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
196. NELSON Ridley, MATHUR Kavita, MOONESINGHE Sonali. 2006. *The Effectiveness of World Bank Support for Community-Based and -Driven Development : Background Paper : Egypt Country Study*. Washington D.C. : World Bank. 53 p.
197. NEVEU Érik. 2005 (1996). *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris : Découverte. 126 p. Quatrième édition.
198. OKIDEGBE Nwanze. 2001. *Rural Poverty : Trends and Measurement* [en ligne]. World Bank. 80 p. Disponible sur : <http://go.worldbank.org/BKS1NST230>. (Consulté en décembre 2007).
199. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre. 1995. *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*. Pairs : Karthala. 221 p.
200. OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre. 2000. Le « je » méthodologique : implication et explication dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 3, p. 417-445.

201. OLSON Mancur. 1978. *La logique de l'action collective*. Paris : PUF. 199 p.
202. OWAIN Jones, LITTLE Jo. 2000. Rural challenge (s) : partnership and new rural governance. *Journal of rural studios*, April 2000, vol. 16, n° 2, p. 171-183.
203. PECQUEUR Bernard (dir.). 1996. *Dynamiques territoriales et mutations économiques*. Paris : Harmattan. 246 p.
204. PECQUEUR Bernard, ZIMMERMANN Jean-Benoît. 2004. *Économie de Proximité*. Paris : Lavoisier. 264 p.
205. PECQUEUR Bernard. 2000. *Le développement local : pour une économie des territoires*. Paris : Découvertes. 132 p. Deuxième édition revue et augmentée.
206. PENEFF Jean. 1992. *L'hôpital en urgence : étude par observation participante*. Paris : Métailié. 258 p.
207. PFIRSCH Jean-Vincent. 1995. *Configurations sociales et goûts alimentaires : une comparaison franco-allemande*. Thèse de doctorat : Université de Paris X — Nanterre. 251 p.
208. PNUD. 1993. *Rapport mondial sur le développement humain 1993*. Paris : Economica. 255 p.
209. PNUD. 1997. *La gouvernance en faveur du Développement humain durable : Document de politique générale du PNUD* [en ligne]. New York : PNUD. 47 p. Disponible sur : <http://mirror.undp.org/magnet/Docs/!UN98-21.PDF/Govfre.htm>. (Consulté en décembre 2007).
210. PNUD. 2002. *Rapport mondial sur le développement humain 2002 : Approfondir la démocratie dans un monde fragment* [en ligne]. Bruxelles : De Boeck. 277 p. Disponible sur : <http://hdr.undp.org/reports/global/2002/fr>. (Consulté en décembre 2007).
211. PNUD. 2005. *Investir dans le développement : plan pratique pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement*. Washington D.C. : PNUD. 387 p.
212. PNUD/UNDP, Institute of National Planning. 2003. *Egypt Human Development Report 2002 – 2003 : Local Participatory Development* [en ligne]. Le Caire : PNUD. 152 p. Disponible sur : http://www.undp.org.eg/publications/ENHDR_2003/NHDR2003.htm. (Consulté en décembre 2007).
213. PNUD/UNDP, Institute of National Planning. 2005. *Egypt Human Development Report 2005 : Choosing our Future, Towards a New Social Contract*. Le Caire : PNUD. 230 p.
214. PNUD/UNDP, Ministry of Planning and Local Development. 2005. *Egyptian Governorates Human Development Reports : Quena Governorate*. Le Caire : PNUD. 236 p.
215. PNUD/UNDP. 1990. *Human Development Report : Concept and Measurement of human development*. New York : PNUD. 122 p.

216. PORTES Alejandro, KINCAID Douglas. 1989. Sociology and Development in the 1990s : Critical Challenges and Empirical Trends. *Sociological Forum*, vol. 4, n° 4, December 1989, Special Issue : Comparative National Development : Theory and Facts for the 1990s, p. 479-503.
217. PORTES Alejandro. 1976. On the Sociology of National Development : Theories and Issues. *The American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 1, July 1976, p. 55-85.
218. PORTES Alejandro. 1997. Neoliberalism and the Sociology of Development : Emerging Trends and Unanticipated Facts. *Population and Development Review*, vol. 23, n° 2, June 1997, p. 229-259.
219. PRATT Nicola. 2004. Hégémonie et contre-hégémonie en Égypte : les ONG militantes, la société civile et l'État. In BEN NÉFISSA et al. (dir.). *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris : Karthala. p. 167-196.
220. PROD'HOMME Jean-Pierre. 2001. Quels acteurs pour quel développement local ? In DEFONTAINES Jean-Pierre, PROD'HOMME Jean-Pierre (dir.). *Territoires et acteurs du développement local : de nouveaux lieux de démocratie*. Paris : Aube. p. 35-47.
221. QUINTANEIRO Tânia. 2006. The concept of figuration or configuration in Norbert Elias' *Sociological theory* [en ligne], vol. 2, Special Edition. Disponible sur : http://socialsciences.scielo.org/pdf/s_tsoc/v2nse/scs_a02.pdf (Consulté en décembre 2007).
222. RADWAN Hanan. 1994. *Democratization in Rural Egypt : A Study of the Village Local Popular Council*. Le Caire : American University in Cairo Press 125 p. (Cairo Papers in Social Science, Spring 1994, vol 17, monograph 1)
223. RAFAC. 2000. *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris : Karthala. 692 p.
224. RAFEI Aliaa. 1993-1994. *L'appartenance et le développement en milieu rural égyptien*. Alexandrie : Sadek. 2 tomes.
225. REGOURD Estelle. 2004. Le phénomène associatif dans la recomposition territoriale : vers de nouvelles ruralités ? *Ruralia* [en ligne], 2004-15. Disponible sur : <http://ruralia.revues.org/document1056.html> (Consulté en décembre 2007).
226. RIHAN Ibrahim. 2000. *[Évoluer et moderniser les organisations rurales]*. Le Caire : Académie de la Recherche Scientifique. 532 p. Document en arabe.
227. RIST Gilbert. 2001. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences Po. 443 p.
228. RIVIÈRE Claude. 1992. Développement « corrigé » ou « retraité ». *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, La sociologie du développement : bilan et perspective, p. 25-46.
229. ROSTOW Walt. 1960. *The stages of economic growth : A non-communist manifesto*. Cambridge : Cambridge University Press. 178 p.
230. RUF Thierry. 1988. *Histoire contemporaine de l'agriculture égyptienne : essai de synthèse*. Paris : ORSTOM. 289 p.

231. SAAD Reem. 1996. Situer le village égyptien : la recherche d'une unité représentative. *Égypte/Monde Arabe*, n° 25, p. 41-50.
232. SAAD Reem. 1998. Hegemony in the Periphery : Community and Exclusion in an Upper Egyptian Village. In HOPKINS Nicholas, WESTERGRAAD Kirsten (dir.). *Directions of Change in Rural Egypt*. Le Caire : American University in Cairo Press. p. 113-129.
233. SAMAK Nagwa. 1999. *[Le secteur Civique et le développement économique en Égypte]*. Le Caire : Centre d'Études des Pays en Développement. 200 p. Document en arabe.
234. SCHNEIDER Hartmut, LIBERCIER Marie-Hélène. (dir.). 1995. *Mettre en œuvre le développement participatif*. Paris : OCDE. 272 p.
235. SCOTT Richard. 2001. *Institutions and organizations*. Thousand Oaks (USA) : Sage. 255 p. Second edition.
236. SHAFIE SALLAM Mohamed, GAMIE Mohamed, EL-GHANNAM Ashraf. 1998. A country case study of design methods for endogenous rural development : The case of Egypt. In CLAPAN Carmen, STAMATAKI Eleni (dir.). *Endogenous rural development in the Mediterranean region*. 2004-15, [en ligne] Chania (Grèce) : CIHEAM-IAMC. p. 37-44. (Cahiers Options Méditerranéennes, vol. 30). Workshop on Research Network on Endogenous Rural Development in the Mediterranean Region (NEDMED), March 1997 (Cyprus). Disponible sur : <http://ressources.ciheam.org/om/pdf/c30/CI020823.pdf>. (Consulté en décembre 2007).
237. SHUKR Abd Al-Ghaffar. (dir.). 1998. *[Les associations civiques et la crise du développement économique et social en Égypte]*. Le Caire : Centre des Recherches Arabes. 302 p. Document en arabe.
238. SHUKR Abd Al-Ghaffar. 2001. *[Les associations islamiques en Égypte]*. Le Caire : Centre des Recherches Arabes. 300 p. Document en arabe.
239. SHUKR Abd Al-Ghaffar. 2004. Les ONG islamiques et la démocratie en Égypte. In BEN NÉFISSA et al. (dir.). *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris : Karthala. p. 197-211.
240. SILVERMAN David. 1973. *La théorie des organisations*. Paris : Dunod. 215 p.
241. SIS (State Information Service). 2006. *Local and Rural Development : Year Book 2006* [en ligne]. Disponible sur : <http://www.sis.gov.eg/En/Pub/yearbook/yearbook2006/110104000000000015.htm> (Consulté en décembre 2007).
242. SMILLIE Ian, HELMICH Henny (dir.) 1994. *Organisations non gouvernementales et gouvernements : une association pour le développement*. Paris : OCDE. 363 p.
243. STALKER Peter et al. 2000. *Visible Hands : Taking Responsibility for Social Development*. Genève : UNRISD. 173 p.
244. *Statistical Yearbook*. 2003. Egypt. CAPMAS (Central Agency for Public Mobilisation and Statistics). Le Caire : CAPMAS. Document en anglais et en arabe.

245. *Statistical Yearbook*. 2006. Egypt. CAPMAS (Central Agency for Public Mobilisation and Statistics). Le Caire : CAPMAS. Document en anglais et en arabe.
246. STAUTH Georg. 1990 Capitalist Farming and Small Peasant Households in Egypt. In GLAVANIS Kathy, GLAVANIS Pandeli (dir.). *The Rural Middle East*. London : Zed Books. p. 122-141.
247. SULLIVAN Denis. 1994. *Private Voluntary Organizations in Egypt : Islamic Development, Private Initiative and State Control*. Gainesville (USA) : University Press of Florida. 191 p.
248. TAYLOR Elizabeth. 1987. Egyptian migration and peasant wives. In LAWNESS Richard (dir.). *The Middle Eastern Village : Changing Economic and Social Relations*. London : Croom Helm. p. 255-272.
249. TENDLER Judith. 1982. *Turning Private Voluntary Organisations into Development Agencies : Questions for Evaluation*. S.L. : USAID. 151 p. Program Evaluation Discussion Paper n° 12.
250. TOTH James. 1994. Rural Workers and Egypt's National Development. *British Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 21, n° 1, p. 38-56.
251. TOTH James. 2005. Globalizing Rural Egypt : Women, Men, and the Agrarian Division of Labor. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 105-106, p. 69-90.
252. TOURAINE Alain. 1965. *Sociologie de l'action : essai sur la société industrielle*. Paris : Seuil. 475 p.
253. TOURAINE Alain. 1984. *Le retour de l'acteur : Essai de sociologie*. Paris : Fayard. 349 p.
254. TOURAINE Alain. 1992. *Critique de la modernité*. Paris : Fayard. 510 p.
255. TOURAINE Alain. 1992. Qu'est-ce que le développement. *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, La sociologie du développement : bilan et perspectives, p. 47-85.
256. TRAIMOND Bernard. La monographie de village : Berque en Égypte et ailleurs. *Revue des mondes musulman et de la Méditerranée*, n° 83-84, p. 111-123.
257. TUMA Elias. 1988. Institutionalized Obstacles to Development : The Case of Egypt. *World Development*, vol. 16, n° 10, p. 1185-1198.
258. VINCENT Jean. 1997. Le recul du paradigme utilitariste devant les approches identitaires : le cas des mouvements sociaux. *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol III, n° 8, p. 179-192.
259. VINCENT Jean. 1998. Une action collective de résistance : l'expropriation des ruraux de Savines. *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol. IV, n° 9, p. 59-76.
260. VINCENT Jean. 2000. Processus de l'engagement militant comme passage de la sphère individuelle-privée à l'action collective (publique). *Revue Internationale de Psychosociologie*, vol. VI, n° 15, p. 85-93.

261. WAAST Roland, SCHLEMMER Bernard. 1992. Sociologie du développement ? Ou : sociologies, en coopération ? *L'année sociologique*, troisième série, vol. 42, La sociologie du développement : bilan et perspectives, p. 139-165.
262. WALLERSTEIN Immanuel. 1984. The Development of the Concept of Development. *Sociological Theory*, vol. 2, p. 102-116.
263. WEYNLAND Petra. 1993. *Inside the third world village*. London : Routledge. 257 p.
264. WILLIAMSON Oliver. 1996. *The mechanisms of governance*. New York : Oxford University Press. 429 p.
265. YACOUB Milad. 2004. *État et OSC en milieu rural égyptien : un transfert de pouvoir ? Le cas d'Al-Hagar, village du gouvernorat de Fayoum*. Montpellier : CIHEAM-IAM. 99 p. Série Master of Science n° 73.
266. YACOUB Milad. 2005a. [Y a-t-il une société civile en Égypte ? Étude sur la relation entre les organisations de la société civile et l'État]. [*Conditions égyptiennes*], n° 29, été 2005, p. 10-22. Document en arabe.
267. YACOUB Milad. 2005b. *Empowerment of the rural local Civil Society Organizations in Egypt* [en ligne]. Communication at the International Rural Network conference, The Power of Place : Rural communities, global reach, Abingdon (USA), 19-24 June 2005. Disponible sur : <http://www.international-rural-network.org/publications/Yacoub.doc>. (Consulté en décembre 2007).
268. YOUNG Frank. 1994. Durkheim and Development Theory. *Sociological Theory*, vol. 12, n° 1, Mar. 1994, p. 73-82.
269. ZAGHLOUL Malak. 1995. [*L'histoire sociologique d'un village égyptien : Ekhtab, district d'Aga, gouvernorat de Dakahleya*]. Le Caire : Centre National de Recherches Sociologiques et Criminologiques. 130 p. Document en arabe.
270. ZAHRAN Farid. 1997. [Les obstacles face à la coopération entre les ministères et les organisations non gouvernementales]. In [*L'activité civique ou la société civile en Égypte*]. Le Caire : El-Mahroussa. p. 62-78. Document en arabe.
271. ZARNOUKA Salah. 2001. [Mutation des groupes d'élites du milieu rural égyptien] In EL-SAYED Mostafa, KHAMIS karam (dir.). [*Qu'est ce qui s'est passé dans le milieu rural égyptien ? Les impacts économiques, politiques et sociaux du plan de l'ajustement structurel*]. Le Caire : Centre d'études des pays en développement. p. 243-265. Document en arabe.
272. ZELLER Manfred, SHARMA Manohar. 2006. *Rural Finance and Poverty Alleviation*. Washington D.C. : International Food Policy Research Institute. 32 p.

Ressources électroniques

Sites d'informations générales sur l'Égypte :

- State Information Service (site en arabe et en anglais)

<http://www.sis.gov.eg/>

- Egypt Information Portal (site en arabe et en anglais)

<http://www.idsc.gov.eg/> ou <http://www.eip.gov.eg/>

- Central Agency for Public Mobilization and Statistics (site en arabe et en anglais)

<http://www.capmas.gov.eg/>

Développement économique et social :

- Ministère du développement local (site en arabe et en anglais)

<http://www.mold.gov.eg/>

- Ministère du développement économique (site en arabe et en anglais)

<http://www.mop.gov.eg/>

- Programme des Nations Unies pour le développement en Égypte (site en arabe et en anglais)

<http://www.undp.org.eg/>

- Rapports sur le développement humain dans les gouvernorats (site en arabe et en anglais)

<http://www.ghdr-egypt.com/>

- Portail du développement sociétal (site en arabe)

<http://www.kenanaonline.com/>

Agriculture et ruralité :

- Réseau de communication pour le développement rural et agricole (site en arabe)

<http://www.radcon.sci.eg/>

- Réseau de communication pour la recherche et la vulgarisation (site en arabe)

<http://www.vercon.sci.eg/>

- Centre de Recherches Agricoles (site en arabe et en anglais)

<http://www.arc.sci.eg/>

- Ministère de l'Agriculture (site en arabe et en anglais)

<http://www.agri.gov.eg/>

Associations et ONG :

- Ministère de la solidarité sociale (site en arabe)

<http://www.mss.gov.eg/>

- Fédération nationale des associations et des ONG (site en arabe et en anglais)

<http://www.fngos.org.eg/>

- Centre d'appui aux ONG égyptiennes (site en arabe et en anglais)

<http://www.ngocenter-eg.org/>

Annexe 1

L'Égypte et le milieu rural égyptien

Quelques chiffres des résultats préliminaires du recensement général de 2006

Source : site Internet de l'organisme statistique égyptien CAPMAS (Central Agency for Public Mobilization and Statistics – <http://www.capmas.gov.eg>)

Tableau annexe 1.1. Population totale et taille des ménages :

	Égypte	Égypte rurale
Population totale (millions)	72,581	41,631 (57,4 %)
Taille moyenne du ménage	4,18	4,37

Tableau annexe 1.2. Situations matrimoniales en pourcentage des tranches d'âges des hommes de 18 ans et plus et des femmes de 16 ans et plus :

	Égypte	Égypte rurale
Célibataires	29,33 %	27,77 %
Fiancés	0,72 %	0,57 %
Mariés	62,69 %	64,68 %
Divorcés	0,94 %	0,77 %
Veufs	6,32 %	6,20 %

Tableau annexe 1.3. Répartition des tranches d'âges (en % de la population totale)

Tranche d'âge	Égypte	Égypte rurale
- 6	14,09 %	15,53 %
6 — 10	6,95 %	7,24 %
10 — 15	10,74 %	11,55 %
15 — 45	48,2 %	48,02 %
45 — 60	13,75 %	12,05 %
60 +	6,27 %	5,6 %

Tableau annexe 1.4. Analphabétisme

	Égypte	Égypte rurale
Pourcentage de population analphabète (10 ³⁸ +)	29,33 %	36,65 %

³⁸ Les statistiques du CAPMAS calculent le taux d'alphabétisation pour la population de 10 ans et

Tableau annexe 1.5. Emploi et chômage

	Égypte	Égypte rurale
Population active ³⁹ (millions)	21,9	11,9
Population active (% du total)	30 %	28,6 %
Taux de chômage (% de la population active)	9,31 %	8 %

Tableau annexe 1.6. Infrastructure des ménages

	Égypte	Égypte rurale
Ménages ayant accès à l'eau potable	95.53 %	92.87 %
Ménages ayant accès à l'électricité	99.26 %	99 %
Ménages branchés sur un assainissement collectif ⁴⁰	50.46 %	24.32 %

Tableau annexe 1.7. Effectifs de quelques types d'établissements

	Égypte	Égypte rurale	Pourcentage rural/national
Établissements étatiques	214 200	126 724	59 %
Établissements coopératifs	10 550	2 964	28 %
Établissements associatifs	16 019	5 288	33 %

plus, ce qui donne des chiffres plus bas pour la catégorie d'analphabètes comparés aux chiffres donnés par les organismes internationales comme le PNUD (cf. tableau 2 page 89) puisque la tranche d'âge entre 10 - 15 ans regroupe à elle seule plus de 10 % de la population, qui est scolarisée à plus de 90 %.

³⁹ La population active en Égypte est celle ayant de 15 à 59 ans, à l'exception des étudiants, des femmes au foyer et des hommes en service militaire.

⁴⁰ Les statistiques du CAPMAS parlent seulement d'assainissement collectif, ce qui exclut les fosses septiques. Ceci explique pourquoi ces chiffres sont nettement inférieurs à ceux du PNUD (cf. tableau 2 page 89), ces derniers incluent les deux catégories.

Annexe 2

Associations et unités sociales de l'Égypte et de Quéna

Tableau annexe 2.1. Associations enregistrées auprès du Ministère de la Solidarité Sociale réparties selon le domaine d'activité en 2004-2005 en Égypte et au gouvernorat de Quéna
Source : Statistical Yearbook, 2006

Domaine d'activité	Égypte	Quéna
Développement des sociétés locales	6 709	300
Développement économique	1 031	30
Maternité et enfance	5 150	230
Soutien familial	3 434	160
Aides sociales	7 884	265
Soutien aux personnes âgées	808	6
Soutien aux handicapés	957	30
Culture, sciences et religion	9 501	350
Activités littéraires	396	8
Gestion et organisation	169	3
Soutien aux familles des détenus	117	7
Planification familiale	738	30
Amitié entre les peuples	408	55
Plaidoyer	138	3
Écologie	1 728	135
Protection des consommateurs	429	30
Total	39 597	1 642

Note : Les chiffres du total des associations en Égypte et celui au gouvernorat de Quéna paraissent étrangement élevés. De plus, les chiffres arrondis de plusieurs catégories pour le gouvernorat de Quéna suscitent quelques doutes sur leur exactitude. En consultant la base de données des associations sur le site Internet du Ministère de la Solidarité Sociale <http://www.mss.gov.eg/>, on retrouve un total de 21 097 associations pour l'Égypte et 776 pour Quéna. Il est très probable que le tableau ci-dessus de l'annuaire statistique (Statistical Yearbook, 2006) fasse du double comptage pour les associations qui ont plusieurs domaines d'activités. De ce fait, les chiffres de chaque catégorie seraient vraisemblables mais les totaux seraient non pertinents.

Tableau annexe 2.2. Nombre d'unités sociales en Égypte en 2004-2005
Source : Statistical Yearbook, 2006

	Nombre d'unités
En milieu rural	1 437
En milieu urbain	701
En milieu désertique	141
Dans les nouvelles terres	29
Total	2 308

Annexe 3

Productions végétales et animales d'El-Ézab Bahari

Source : plan économique et social intégré du village égyptien, ACDVE (Agence pour la Construction et le Développement du Village Égyptien – Ministère du Développement Local)

Tableau annexe 3.1. Principales productions végétales d'El-Ézab Bahari en 2000

Produit	Surface (en feddans)	Équivalent en hectares
Canne à sucre	1 067	448
Tomate	620	260
Maïs	483	203
Orge	230	97
Blé	192	81
Trèfle	85	36

Tableau annexe 3.2. Principaux cheptels d'El-Ézab Bahari en 2000

	Cheptel
Poules	15 700
Canards et oies	13 020
Lapins	800
Moutons	718
Buffles	678
Chèvres	637
Vaches	463

Tableau annexe 3.3. Pêche à El-Ézab Bahari en 2000

Nombre de barques	26
Production annuelle	9 500 kg ⁴¹

⁴¹ Un simple calcul montre que la production journalière par barque est d'1kg de poissons. Ce chiffre arrondi laisse croire qu'il s'agit plutôt d'une estimation et non pas d'un résultat d'enquête.

Annexe 4

Entretien avec le président du Conseil Populaire Local d'El-Ézab⁴²

Je m'appelle Abdel-Azim Marzouk, fonctionnaire et responsable du développement dans l'Unité Villageoise locale d'El-Namasa, et ici je suis le président du Conseil Populaire Local de l'Unité Villageoise d'El-Ézab. Je suis originaire et j'habite à El-Nasreya dans El-Ézab, même si je travaille à El-Namasa. C'est-à-dire que là-bas je suis responsable du développement et ici je suis président du Conseil Populaire Local.

J'ai eu le diplôme du lycée agricole en 1966 et maintenant j'ai 59 ans et trois mois. C'est-à-dire dans quelques mois je serais à la retraite. Donc ça, c'est à propos de mon travail et aussi à propos de mon rôle politique. Je suis aussi adhérent dans cette association, l'association de développements de la société agricole d'El-Ézab Bahari.

Oui, je suis en même temps agriculteur, propriétaire d'une exploitation, j'ai 100 feddans dans la nouvelle terre au désert dans laquelle je bénéficie de l'aide de l'association qui m'a trouvé des exportateurs pour mon produit.

Quant à mon rôle dans le Conseil Populaire Local, qui est constitué de plusieurs représentants de chacune des zones bâties et de chacun des villages de notre Unité Villageoise Locale... Nous écoutons les besoins des populations que nous transmettant par la suite à l'administration exécutive de l'Unité Villageoise et au Gouvernorat pour qu'ils répondent à ces besoins. Nous participons à la mise en place des plans de développement et d'infrastructures du village. Notre village était défavorisé à l'origine.

⁴² Cet entretien a été choisi pour être mis en annexe parce qu'il donne des informations générales sur le village qui paraissent intéressantes pour le lecteur de les connaître telles qu'elles ont été exprimées par cet élu local. Cependant, d'autres entretiens ont été plus riches en détails concernant les relations avec les associations tels que l'entretien avec les imams et celui avec les représentants des partis politiques. Ces derniers n'ont pas été traduits en entier ni mis en annexes mais les principaux éléments qui y ont été évoqués sont inclus dans différents endroits de la thèse.

L'Unité Villageoise locale et récente, elle a été créée en 1991, avant cela nous étions une partie de l'Unité Villageoise d'Asfoun. Avant, nous obtenions difficilement ce dont on avait besoin. À l'époque une étude a été faite et a montré que notre village était un des plus pauvres et des plus nécessiteux parmi tous les villages du gouvernorat. En 1994 est venu le projet Chourouk. Nous avons eu à l'époque un grand rôle dans ce projet. On nous a laissé le choix de faire les projets dont on avait besoin. On a réalisé dans chaque zone bâtie et dans chaque village un ou plusieurs projets. On a fait des routes, des canalisations d'eau potable, des installations électriques, la construction de jardins d'enfants, de centres de jeunesse, tout cela grâce à Chourouk qui s'intéressait à l'infrastructure de base dans le village. La première année nous avons pris des projets de 6 millions de livres égyptiennes. Maintenant nous avons satisfait plus de 80 % de nos besoins en eau, en électricité et en routes. Avant nous avions des endroits dans notre village qui étaient vraiment défavorisés, maintenant ça va beaucoup mieux. Il n'y a maintenant que les endroits qui sont construits sur des terrains agricoles d'une manière illégale qui ne sont pas équipés d'infrastructure. Maintenant nous avons beaucoup d'écoles. On a pu faire une école secondaire à partir de rien. Le Ministère de l'Éducation avait construit une nouvelle école préparatoire. Et nous, nous avons pris le bâtiment de l'ancienne école préparatoire que nous avons pu réparer avec l'aide de la population pour y installer une école secondaire. Maintenant c'est l'école secondaire qui est en face et qui fonctionne. C'est grâce au Conseil Populaire Local que cela a pu être réalisé. Il y avait une grande compétition avec d'autres villages pour accueillir une école secondaire et on a gagné à la fin. Nous avons une autre école primaire qui a été construite récemment. Trois écoles ont été aussi construites à El-Ézab Quebli. Avant, ces écoles existaient mais dans des maisons louées, maintenant on les a tous construites avec des bâtiments propres. Maintenant il y a aussi quatre centres ruraux de jeunesse, deux à El-Ézab Bahari et deux à El-Ézab Quebli. Maintenant il y a aussi des jardins d'enfants et les ateliers de couture pour les jeunes filles dans les deux villages dont les bâtiments ont été construits par Chourouk.

Nous sommes 24 membres pour le Conseil Populaire Local. Le nombre de représentants de chaque village et de chaque zone bâtie dépend du nombre d'habitants. L'Unité Villageoise est composée de deux villages : El-Ézab Bahari et El-Ézab Quebli. El-Ézab Bahari se compose d'El-Nasreya, El-Fawares et Hamrodam. Elle représente à peu près 4/5

des membres du conseil. El-Ézab Quebli se compose de Ézbet-Hamed, Ézbet-Salem, Bachal et Abou-Oud. Vous connaissez la population de chacune, c'est pour cela que c'est normal qu'il y ait plus de représentants à El-Ézab Bahari. Ils sont 19 représentants d'El-Ézab Bahari et 5 d'El-Ézab Quebli.

Pour les 19, il y en a 12 d'El-Nasreya, 5 d'El-Fawares et 2 de Hamrodam. C'est aussi proportionnel par rapport au nombre d'habitants. Tout le monde est d'accord sur cette répartition proportionnée, notre objectif est de ne pas avoir de conflits, donc il faut que tout le monde soit d'accord. Notre rôle est de demander pour obtenir des services dont notre population a besoin, si on a des conflits, on ne peut pas remplir ce rôle. On s'assoit ensemble, discute et choisit les meilleures personnes pour être membres de ce conseil.

Le premier conseil a commencé en 1992, j'étais le président pendant cinq ans, jusqu'à 1997. La période suivante il y avait un président d'El-Fawares. Moi je suis redevenu membre et aussi président de nouveau de 2002 jusqu'à présent. Les élections se font, tous ceux qui veulent être candidats donnent leurs noms pour les élections. Cette dernière fois, c'était à travers la procédure de Tazkia⁴³, c'est-à-dire tout le monde était déjà d'accord sur ceux qui se sont portés candidats. En 1992 c'était aussi le cas. Seulement en 1997, il y a eu des élections entre plusieurs candidats. D'habitude quand on veut former un comité où un groupe, on choisit les meilleurs sur lesquels toutes les familles sont d'accord. Notre système ici c'est un système de familles : chaque village est composé de plusieurs familles. Si les membres d'une famille sont d'accord sur celui qui les représente, ils vont le soutenir. Si quelqu'un se présente en dehors de l'accord de sa famille, il ne pourra pas passer. Et il faut que chaque famille soit représentée. Il faut un accord entre tout le monde, pas de conflit. On n'attend pas qu'un conflit surgisse, on l'évite.

Oui, je suis adhérent au parti national démocrate. Tous les membres du Conseil Populaire Local sont adhérents à ce parti. Nous figurons tous sur la liste électorale du parti, personne

⁴³ Il s'agit du cas où le nombre de candidat est égal au nombre de membres du conseil. Dans ce cas, il n'y a plus besoin aux électeurs de se rendre aux urnes. Le mot « tazkia » peut se traduire en « recommandation » dans le sens où les personnes ainsi choisies seraient recommandées par l'absence de concurrents.

parmi nous n'est considéré comme indépendant⁴⁴. Nous sommes membres du parti avant même de devenir membre du conseil. En posant notre candidature, on précise qu'en est membre du parti.

Non, il n'y a pas de présence d'autres parties dans le village. Les partis n'ont aucun rôle ici. Il n'y a pas d'appartenance à des partis comme vous pouvez le croire. Nous voulons seulement l'intérêt de notre village, c'est tout. Le reste ne nous intéresse pas. Il y a un comité local du Parti National Démocrate dont notre village, qui est présidé par quelqu'un d'autre que vous connaissez aussi.

Ce que nous attendons pour l'avenir c'est plusieurs choses. On a besoin d'un service vétérinaire. On a besoin aussi d'une autre école préparatoire parce que celle qui existe maintenant est trop petite, elle fonctionne en deux périodes dans la journée⁴⁵, et de même pour l'école secondaire. On a été contraint de construire des pièces en bois pour fonctionner comme des salles de classe. On a demandé partout et même à travers un député à l'assemblée mais on n'a pas eu de réponse. On a trouvé un terrain qu'on peut utiliser pour la construction d'une école préparatoire et une autre secondaire, mais on attend l'accord du Ministère de l'Éducation. On a aussi besoin d'un local pour le service de distribution alimentaire⁴⁶, qui fonctionne maintenant dans un dépôt non adapté. Ce sont des choses qui ont besoin d'attirer l'attention. Maintenant, les projets de Chourouk ne financent plus la construction de bâtiments contrairement à ce qui se passait avant. Maintenant ils font seulement des projets d'infrastructure en eau et en électricité. Ils ne font pas non plus des projets d'assainissement collectif. C'est quelque chose dont on a besoin ici. On a demandé ça aussi mais rien ne s'est fait. Maintenant, on nous a dit que dans le projet d'assainissement de la ville d'Ésna, les canalisations vont arriver jusqu'à notre village et nous serons ainsi desservis. Ils n'ont pas précisé les échéances. Maintenant nous fonctionnons avec des fosses septiques, ce qui pose beaucoup de problèmes

⁴⁴ Terme utilisé pour dans les élections égyptiennes pour signifier la non appartenance d'un candidat à aucun parti.

⁴⁵ Quand le nombre d'élève dépasse la capacité des écoles en Égypte, les élèves sont réparties en deux périodes : un groupe assiste aux cours pendant la matinée et un deuxième pendant l'après-midi.

⁴⁶ Service de vente de quelques produits de bases subventionnés par l'État au bénéfice des plus démunis.

environnementaux. L'association a un projet de collecte des eaux usées, mais c'est difficile. Quand ce sera par canalisations, ça deviendra beaucoup plus simple. Pour l'eau potable, nous avons une installation d'épuration d'eau qui date depuis longtemps et dont la capacité est limitée. Maintenant, elle n'est plus suffisante compte tenu de l'augmentation de la population. Au départ elle a été conçue pour l'ensemble d'El-Ézab. Maintenant, on a obtenu qu'El-Ézab Quebli soient rattachés au réseau d'eau potable de la ville. Ainsi, maintenant, l'installation d'épuration fonctionne pour El-Ézab Bahari. Mais elle n'est toujours pas suffisante. Pendant l'été, on a beaucoup de coupures. On a demandé d'avoir une nouvelle installation, mais l'administration de la protection du Nil s'y oppose. Vous savez, pour donner son accord, cette administration nous a demandé 800 000 livres égyptiennes sous forme de taxes. C'est vrai. Comment un village comme le nôtre peut payer cette somme. C'est seulement la taxe, les coûts du projet vont dépasser 2 millions de livres égyptiennes. On ne comprend pas pourquoi toute cette taxe. Ça doit être l'État qui se charge de cela. Le gouvernement devra y intervenir. Même les nouvelles installations pour la ville d'Eсна ne se sont pas achevées. On aimerait bien demander d'être aussi relié au réseau de la ville, mais c'est impossible pour l'instant. C'est vraiment une difficulté, surtout en été. L'ancien directeur général d'administration du logement était de notre village. Il est maintenant à la retraite. Avant de partir à la retraite, il a voulu nous rendre service. Il nous a fait venir une station de pompage pour qu'on la fasse installer sur un puits artésien. Ça n'a pas marché puisque nous sommes très proches du Nil et on ne peut pas consommer cette eau sans épuration, sinon elle ne serait pas potable⁴⁷. On a dû se contenter de ce qu'on a déjà.

La coopération avec l'administration exécutive de l'Unité Villageoise Locale est une coopération totale. Moi j'ai de l'expérience dans ce domaine, puisque je travaille comme fonctionnaire dans une autre Unité Villageoise Locale. Je comprends bien le rôle de l'Unité Villageoise et je peux facilement coopérer. Ils nous disent les budgets dont ils disposent, on décide ensemble ce qu'on peut en faire et on se met d'accord.

⁴⁷ L'eau est dans ce cas un mélange de l'eau du Nil avec l'eau du drainage infiltrée des champs voisins et les eaux usées des ménages dont les fosses ne sont pas complètement étanches.

Avec le maire et les chefs des gardes champêtres, on a aussi l'habitude de coopérer. Quand il y a un nouveau projet, on les consulte. Chacun dit comment il voit la meilleure façon de faire. Et d'ailleurs ce n'est pas seulement le maire et les chefs des gardes champêtres mais tous les autres responsables locaux : les grands de chaque famille, les présidents des associations, les jeunes aussi. Chacun peut dire son avis et c'est l'opinion la plus favorable qui sera retenue.

Pour le rôle du maire, avant d'en avoir un récemment, on sentait un vide, surtout en matière de sécurité. Son rôle est vraiment important. Les chefs des gardes champêtres ne peuvent pas jouer ce rôle. Cette nomination est vraiment bienvenue. Cet été, un incendie a eu lieu au village, et lui, il a passé toute la nuit sur place. C'est important d'avoir un maire au village.

Qu'est-ce qu'on peut faire pour l'économie ? On ne peut pas proposer des emplois pour les jeunes. Ici on a un taux de chômage très élevé dans le village pour les jeunes diplômés qui ne sont plus embauchés automatiquement par l'État comme c'était le cas avant 1984. Ils n'ont pas non plus d'autres professions qu'ils peuvent faire. Les ouvriers sont mal payés puisqu'y a plus d'offre de main-d'œuvre que de demande. Les propriétés foncières sont morcelées. Pour l'agriculture, il s'agit surtout de cultures traditionnelles. À part la canne à sucre dont la commercialisation est garantie, les autres cultures comportent beaucoup de risques. L'année dernière, tous les agriculteurs qui ont cultivé des tomates ont eu des problèmes de commercialisation car les prix ont chuté. Ils ont dû vendre le panier de 25 kg à 2 livres seulement. 60 % des agriculteurs ont été ruinés. Ceux qui avaient de la canne à sucre étaient un peu mieux. Jusqu'aujourd'hui certains agriculteurs sont endettés à cause des tomates de l'année dernière. Ici il manque beaucoup de choses. Par exemple au nord de l'Égypte, ils cultivent beaucoup de plantes médicinales et aromatiques. Ici nous sommes assez loin des marchés. Si on veut cultiver les cultures non conventionnelles, on se heurte à l'absence d'un marché. L'association agricole a essayé d'introduire des cultures non traditionnelles mais parfois les exportateurs ne respectent pas les contrats. Ici on peut faire beaucoup de choses mais on n'est pas sûr de la commercialisation. Si on investit et on prend un risque, on veut avoir une garantie du résultat final. C'est difficile.

Il n'y a pas de grandes différences entre les différentes zones bâties du point de vue économique. On ne peut pas dire que l'une est plus pauvre que l'autre, c'est presque pareil. En revanche, il existe des différences économiques entre les individus et entre les ménages. Un ménage qui possède 5 feddans ne serait pas pareil qu'un autre qui est sans terre et qui a 12 enfants⁴⁸.

L'association de développement de la société agricole est un peu spéciale par rapport aux autres associations. Elle est spécialisée dans le développement pour l'agriculture et les agriculteurs. Avant, par exemple, on ne connaissait rien du recyclage des résidus agricoles par compostage. L'association a aussi facilité l'exportation des haricots verts et des melons. Moi j'ai participé et je continue à cultiver pour l'exportation. Le rôle de cette association est très important. Mais il faut aussi plus d'efforts de la part des ONG d'en haut. Par exemple, un exportateur a signé un contrat avec nous, c'est lui qui nous a fourni les semences pour la variété qu'il voulait, et à la fin il n'a pas voulu prendre la récolte. Que peut-on faire ? C'est aussi le problème de la distance au marché. Par exemple si nous étions proches du Caire, on aurait pu commercialiser les haricots verts dans le marché de cette ville. Ici on n'a pas cette occasion. On a besoin d'être aidé de l'extérieur. On veut faire de l'agriculture raisonnée et de l'agriculture moderne, mais sans commercialisation ça ne marche pas. Les tentatives personnelles ne suffisent pas, il faut que ce soit organisé. Par exemple on a essayé des plantes médicinales et de la menthe, et c'était prometteur, mais on a eu aussi des problèmes avec les exportateurs.

Le marché le plus important c'est dans la ville d'Ésna. Mais c'est un marché limité et local. C'est en comparable à celui du Caire où tout peut être vendu. Mais à Ésna, il suffit qu'il y ait un camion de tomates de plus pour que le prix chute de la moitié. C'est vraiment un marché limité. En plus, ici beaucoup d'agriculteurs sont autosuffisants pour leur consommation et n'ont pas besoin d'acheter. Et pouvoir d'achat est aussi limité. En plus, on n'a pas intérêt à avoir un marché dans le village, ce n'est pas rentable. À Ésna il y

⁴⁸ Les chiffres mentionnés ici peuvent avoir des symboliques forts. Les 5 feddans peuvent renvoyer à la surface que les bénéficiaires des réformes agraires ont acquis devenant ainsi synonyme de terrain agricole «en entier». Les 12 enfants peuvent se référer au chiffre utilisé pour acheter et vendre beaucoup de produits s « par douzaine », signe d'une grande quantité.

a un marché grossiste qui fonctionne tous les jours et un marché hebdomadaire qui est destiné pour la vente en détail au consommateur. Cela est suffisant, pas besoin d'avoir un marché dans notre village.

On préfère être rattaché à Louxor et non pas à Quéna à cause de la distance⁴⁹. Maintenant déjà, si quelqu'un est malade et ne peut pas être soigné à Ésna, on l'emmène à Louxor et non pas à Quéna. Si Louxor devient un gouvernorat et nous y sommes rattachés, cela nous arrange. Maintenant, si on me propose un poste à Quéna je vais refuser. Mais si on me propose un poste à Louxor, je pourrais faire l'aller-retour tous les jours sans problème. En plus, le budget alloué à notre Unité Villageoise devra augmenter dans ce cas puisqu'il y aura moins de districts et moins d'Unités Villageoises rattachés au gouvernorat de Louxor qu'actuellement au gouvernorat de Quéna.

Il y a la question de la conquête du désert. Chaque Unité Villageoise a droit à 800 feddans dans le désert pour l'expansion de son territoire. Des plans ont été faits pour construire des maisons pour que des villageois puissent y habiter et travailler la terre. Les 800 feddans consacrés à El-Ézab sont juxtaposés à son territoire, du côté de Tomas et Affia. La mise en œuvre est un peu difficile. Si on arrive à installer des jeunes, ça sera une solution pour le manque de logements ici. Pour l'instant, les agriculteurs qui ont commencé là-bas font parvenir des ouvriers agricoles d'ici du village. Si des ouvriers sont installés là-bas, ce serait aussi plus pratique.

⁴⁹ Cet entretien a eu lieu à un moment où le débat autour de la création d'un 27^{ème} gouvernorat pour la ville de Louxor et ses environs était d'actualité. Quelques semaines après les journaux ont annoncé le décret présidentiel pour ce nouveau gouvernorat, mais qui, finalement, n'a pas inclus les deux districts d'Armant et d'Ésna.

Résumé :

Cette thèse porte sur le fonctionnement de deux associations de développement local très liées entre elles et présentées dans leur contexte, celui d'un village assez typique du sud de l'Égypte, la région la moins développée du pays. Cette recherche s'inscrit dans le cadre des sociologies du développement et des organisations et se distingue par la mobilisation novatrice du concept de configurations sociales introduit par Norbert Elias. À travers l'observation participante, méthodologie utilisée pour la première fois pour étudier les organisations rurales égyptiennes, et des compléments d'informations recueillis par entretiens et par fichiers quantitatifs, deux types de configurations sociales ont été examinés. Le premier porte sur les configurations sociales internes au village et aux deux associations et comprend les interrelations sociales sur les plans du territoire, des familles, de l'économie, des relations entre hommes et femmes, de la religion et de la politique locale. Le deuxième type, les configurations sociales externes, permet d'étudier les interrelations et les tensions avec les différents partenaires des deux associations qu'ils soient privés ou publics. Cette thèse contribue à la connaissance d'organisations ayant un rôle significatif dans le développement local, en particulier en montrant l'importance des jeux de pouvoir étudiés à travers les relations établies avec les autres structures locales ou avec les intervenants extérieurs et le rôle clé des responsables de ces associations, médiateurs entre les configurations internes et externes ainsi qu'entre les partenaires privés ou publics qui peuvent ainsi collaborer de manière souvent inattendue.

Mots-clés : Associations – Configurations sociales – Développement local – Développement rural – Haute-Égypte – Observation participante

**Local community development associations
studied in regards to their social configurations :
the case of a village in Upper Egypt**

Abstract :

This dissertation is about two local community development associations strongly bound to one another and being showed in their local context of a rather typical village in southern Egypt, the least developed region of this country. This research refers to development sociology and sociology of organizations. It is distinguished by an innovative use of the social configurations concept introduced by Norbert Elias. Using participant observation, which is a methodology used for the first time in studying Egyptian rural organizations, as well as using complementary data gathered by interviews and quantitative files, two types of social configurations are examined. The first refers to social configurations internal to the village and to the two associations and comprises social interrelations related to territorial aspects, to families, to economy, to relations between men and women, to religion and to local politics. The second type, external social configurations, allows the study of interrelations and tensions in regard to different public and private organizations in partnership with these associations. This dissertation contributes to better knowledge of this type of organizations having significant role in community development, particularly by showing the importance of the power games studied in regards to established relations with other local bodies and with external actors and the key role of people responsible of these associations as mediators between internal and external configurations as well as between private and public partners that can collaborate in an often surprising ways.

Keywords: Associations - Social Configurations - Local Community Development - Rural Development - Upper Egypt - Participant Observation